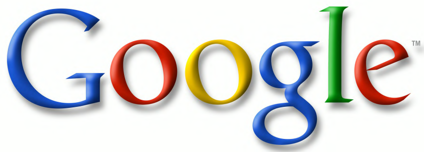

Google


PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



LE

# MARÉCHAL BUGEAUD.

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

**Journal d'un Diplomate en Italie.** *Notes intimes pour servir à l'histoire du Second Empire.* — (Turin, 1859-1862). 3e édition. Chez Hachette, éditeur.

**Journal d'un Diplomate en Italie.** *Notes intimes pour servir à l'histoire du Second Empire.* — (Rome, 1862-1866). 3e édition. Chez Hachette, éditeur.

**Journal d'un Diplomate en Allemagne, en Grèce.** *Notes intimes pouvant servir à l'histoire du Second Empire.* — (Athènes, 1866; Dresde, 1867.) 3e édition. Hachette, éditeur.

**Les Piémontais à Rome.** Lettres du comte de Résie, recueillies et éditées par Henry d'Ideville. — (Mentana, 1867; la prise de Rome, 1870). In-18. Librairie Vaton. *Épuisé.*

**M. Beulé.** Souvenirs personnels, avec portrait et autographes. — In-18. Michel Lévy. *Épuisé.*

**Monseigneur Xavier de Mérode.** — In-18. Vaton, éditeur.

**Pie IX.** — In-18. Chez Palmé, éditeur.

**Victor Emmanuel.** — In-18. Chez Palmé, éditeur.

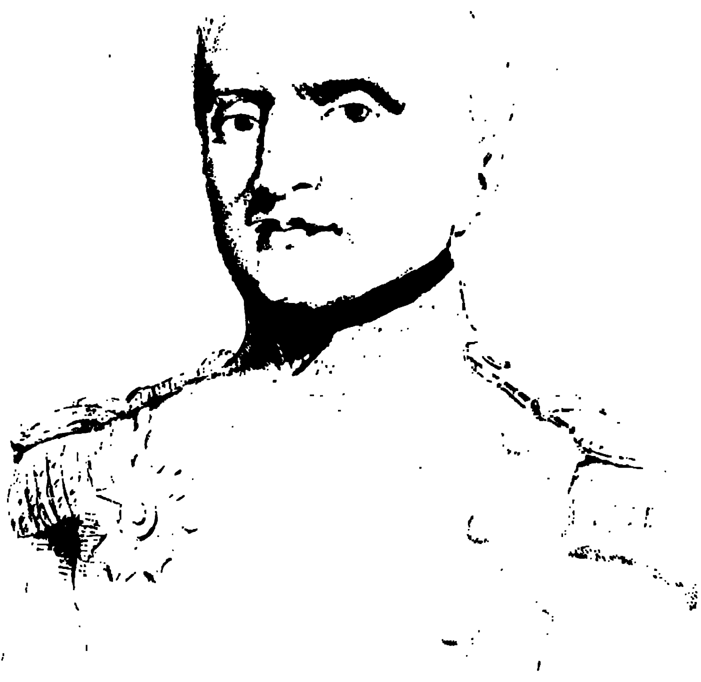
**Vieilles maisons et jeunes souvenirs.** — (*Le Collège, l'École de Droit, le Ministère des Affaires étrangères*) 1840-1860. — In-18. Chez Charpentier, éditeur.

**Les Prisonniers de la Commune,** extraits inédits de mon journal. — In-18. Chez l'auteur.

**Les Châteaux de mon enfance** (Auvergne et Bourbonnais). — Grand in-8°. 10 eaux-fortes. *Épuisé.*

**Gustave Courbet.** Sa vie, documents inédits. — In-8° carré. 10 eaux-fortes. Chez l'auteur.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).



Mal Bugeaud d'Isly

# MARÉCHAL B[illegible]

LIBRAIRIE [illegible]

IMPRIME[illegible]

LE

# MARÉCHAL BUGEAUD,

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE INTIME

ET DES DOCUMENTS INÉDITS,

1784 — 1849,

PAR

LE Cte H. D'IDEVILLE,

ANCIEN PRÉFET D'ALGER.

---

TOME PREMIER.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1881.

Paris, 20 août 1881.

Plusieurs motifs nous ont décidé à entreprendre cette étude sur la vie du maréchal Bugeaud : un penchant instinctif pour les hommes simples et très énergiques, un goût nettement prononcé pour les tempéraments autoritaires et non compliqués, un profond dédain de toutes les fictions, de toutes les malfaisances des prétendus libéraux modernes, enfin l'horreur invétérée de la race impuissante des révolutionnaires. — Toutes ces attractions, toutes ces répulsions jointes à la nostalgie ardente d'un état de choses fort et respecté, nous ont amené à choisir pour héros, entre tous, un grand soldat, un grand caractère, qui fut homme de devoir et de discipline. C'est ainsi que nous nous sommes attaché à cette tâche salutaire et réconfortante, étudier par le menu la vie entière d'un Français dont le glorieux nom, béni dans les chaumières du Périgord, respecté par les tribus du désert et du Tell algérien, a aujourd'hui encore le privilège de n'être prononcé qu'avec épouvante par les démagogues de Paris.

Après la figure de Napoléon Ier, la plus grande figure militaire de ce siècle, la plus complète est celle du maréchal Bugeaud. Nos désastres et nos fautes nous ont placés aujourd'hui à un tel rang en Europe, qu'il nous a paru bon de remettre en lumière la physionomie d'un des plus illustres soldats de la France, qui fut en même temps un de ses meilleurs citoyens. — Une telle existence peut à tous servir d'enseignement : ce n'est point, en effet, seulement l'homme de guerre, le patriote dont la présence d'esprit, la loyauté, l'éloquence un peu brutale, stupéfiaient ses adversaires à la tribune, c'est aussi l'écrivain militaire hors ligne, l'agriculteur consommé, et enfin l'homme de foyer, austère, tendre et désintéressé, que nous nous sommes proposé de faire connaître.

S'il est pour la famille du maréchal, si orgueilleuse, à juste droit, de son héros, un sujet de consolation et de fierté, c'est la pensée que nos ennemis eux-mêmes ont conservé religieusement la mémoire du vainqueur d'Isly, du conquérant, de l'organisateur de nos possessions africaines. — Au mois de septembre 1870, un jeune Français, frappé mortellement sur le champ de bataille, allait expirer dans l'hôpital de Haguenau. Appelée en toute hâte, sa mère survint pour arracher à la mort son cher mutilé. Lorsque l'état-major allemand apprit que cette noble femme, veuve d'un général, était la fille du maréchal Bugeaud, tous les fronts s'inclinèrent : « Ce fut pour moi, » nous dit la com-

tesse Feray, « une joie bien douce d'entendre de « la bouche des officiers prussiens le récit enthou- « siaste des campagnes de mon père et de voir de « quel respect son nom était entouré. La plupart de « ses livres, de ses *Instructions au soldat,* sont tra- « duits en allemand, répandus dans les écoles mili- « taires et, faut-il l'avouer? plus populaires peut-être « au delà du Rhin que dans son propre pays. »

L'étude que nous avons entreprise est moins une œuvre personnelle que la mise en ordre des précieux documents que nous devons aux amis et à la famille du maréchal Bugeaud, et particulièrement à ses deux filles. C'est, en effet, dans le culte touchant et passionné voué par l'une d'elles, la plus jeune, Mme la comtesse Feray, à la mémoire de son illustre père, que cette femme admirable a puisé la force de supporter le poids d'infortunes et de douleurs sans nom. Pour faciliter notre travail, elle a bien voulu rassembler ses plus lointains souvenirs et nous dicter des notes inappréciables où se retrouvent vivants tous les récits dont fut bercée son enfance. C'est grâce à cette piété filiale que nous avons pu assister, en quelque sorte, aux premières années du maréchal qui s'écoulèrent si rudes dans la vieille demeure de famille, reconstituer dans son exactitude ce modeste intérieur de province au début de la Révolution, et suivre pas à pas l'héroïque soldat dans les épisodes de sa vie.

L'intérêt saisissant qui s'attache aux réminiscences de M^me^ la comtesse Feray, si exquises de naïveté et d'émotion, est doublé de l'intérêt qu'offrent les lettres du maréchal, pieux trésor conservé dans la famille et que nous avons, grâce à l'obligeance de M. Robert Gasson-Bugeaud d'Isly, le petit-fils aîné du maréchal, la bonne fortune de révéler pour la première fois au public. Cette correspondance trop souvent interrompue sera reliée par des commentaires et des éclaircissements historiques, qui permettront de combler de trop longues lacunes. Dans chaque ligne de ces lettres se révèle le caractère de l'homme tout entier, et se trahit une individualité puissante, mais toujours simple et loyale. On le retrouve partout le même, depuis les lettres familières où le jeune vélite de la garde conte à ses sœurs les misères et les aventures de garnison, jusqu'aux récits palpitants qu'il leur fait de la bataille d'Austerlitz ou du siège de Lerida. Plus tard, ce sont les billets écrits à la maréchale sous la tente, le soir d'un engagement, au fond de la Kabylie, et dans lesquels le glorieux père se livre à des épanchements pleins de tendresse au sujet de ses enfants et de leur avenir, sans négliger, en terminant, les recommandations agricoles pour la Durantie, les avoines à semer en temps utile, les vieux arbres à arracher avant l'hiver. Ses confidences à son gendre, à sa femme, à ses filles, sont quelquefois fort piquantes; les hommes et les événements sont appréciés par lui avec une justesse

et une netteté singulières. Il peint un portrait en trois lignes, et c'est avec une vive curiosité qu'on lira les jugements portés par lui, après 1848, sur chacun des généraux d'Afrique dont la plupart furent, par la suite, appelés au gouvernement de la colonie.

Tous les événements importants auxquels se trouva mêlé le maréchal, ses premières campagnes, ses faits d'armes, son séjour à Blaye, ses luttes au Parlement, les difficultés de toute nature dont il eut à triompher en Afrique, ses rapports avec le roi et avec les ministres, son rôle en 1848, sont éclaircis par sa correspondance intime, par les notes de sa fille et les pièces inédites mises à notre disposition.

Il existe plus d'une méthode d'écrire l'histoire d'un homme et de raconter sa vie. Les mémoires composés par le personnage lui-même, de son vivant, offrent sans doute une source riche et fort utile de documents intéressants. Nul, en effet, ne saurait avec plus de clarté et plus de précision établir l'enchaînement de toute une vie, et fournir de meilleurs commentaires des actes de cette vie, que celui-là même qui l'a vécue. — Toutefois, dans ces révélations posthumes souvent si précieuses, la vérité absolue n'est pas toujours respectée. — En réalité, aurait-on le courage de reprocher à un homme d'avoir, dans un travail suprême, tenté ou de se justifier ou de se grandir devant la postérité? Voilà pourquoi les confes-

sions publiées après la mort, quels que soient leur mérite littéraire ou leur valeur historique, pèchent généralement du côté de l'exactitude. — Quel est le personnage, ayant joué un rôle important en ce monde, qui, au déclin de la vie, faisant l'examen de ses actions, n'ait la coquetterie bien excusable de passer sur certaines faiblesses, d'atténuer certaines erreurs et de disposer, de grouper les événements dans le jour qui lui est le plus favorable? Les *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand, les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, de Guizot, ces deux livres admirables, ceux peut-être qui survivront le plus longtemps, j'oserai le dire, à l'œuvre de ces grands écrivains, ne confirment-ils pas notre pensée?

Sans avoir la vanité d'inaugurer une méthode nouvelle d'écrire l'histoire, nous estimons que le mode employé par nous dans ce récit de la vie du maréchal Bugeaud doit, plus qu'aucun autre, nous conduire à respecter la vérité et à éveiller l'intérêt. La lettre familière adressée à une mère, à une sœur, à un ami, les confidences épanchées dans l'âme d'une fille, d'une femme, ne sont-elles pas l'émanation la plus sincère de la conscience d'un homme, ne traduisent-elles pas exactement ses impressions vraies et ne portent-elles pas l'empreinte des sentiments qui l'agitent au moment même où il écrit? Dans ces correspondances pleines d'abandon, rapides, primesautières, le calcul

est absent, et la vérité échappe, l'homme voulût-il même la dissimuler.

Ce sera donc le plus souvent notre héros en personne que nous évoquerons, afin de retracer son histoire. Le temps, les événements n'ont permis de conserver qu'une assez faible partie de ses lettres; mais là où elles feront défaut, les documents authentiques de l'époque et, avant tout, les souvenirs des contemporains du maréchal et ceux de M^me^ la comtesse Feray, narrateur si fidèle, lorsqu'elle n'est point le témoin, de la vie de son père, nous aideront à combler les vides.

Une seule pensée nous préoccupe : c'est l'ardent désir que cette œuvre, qui sera d'autant plus intéressante que nous parviendrons à nous effacer davantage, puisse apporter à la figure si pure et si originale de ce grand soldat, homme de bien, un juste regain d'admiration et de popularité.

Henry d'Ideville.

---

LE

# MARÉCHAL BUGEAUD,

## SA VIE,

### D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ET SA CORRESPONDANCE INTIME.

## CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, octobre 1784. — Sa famille. — Contrat de mariage de son père. — Son acte de baptême. — Généalogie de la famille. — Enfance du maréchal. — La Révolution. — La prison de Limoges. — Mort de la marquise de la Piconnerie. — Le vieux gentilhomme et son fils aîné. — Les tantes et l'aïeul. — Fuite de Limoges — Le château de la Durantie. — Description de la vieille habitation. — Education rustique de Thomas Bugeaud. — L'habit de noce. — Sévérité du père de famille. — La chasse au clair de lune.

Né à Limoges le 15 octobre 1784, mort à Paris le 10 juin 1849, Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, maréchal de France, était fils d'un gentilhomme périgourdin, Jean-Ambroise Bugeaud, seigneur, marquis de la Piconnerie, et de Françoise de Sutton de Clonard, issue d'une famille irlandaise fixée en France avec Jacques II. — D'après une lettre adressée au rédacteur de la *Tribune* en 1844, le maréchal aurait fait remonter ironiquement sa généalogie à une source quelque peu roturière : « Mon grand-père, y est-il dit, était un forgeron; avec ses

bras vigoureux et en se brûlant les yeux et les mains, il acquit une propriété que mon père, aristocrate oisif, exploita avec intelligence et activité. » — Deux pièces authentiques, l'acte de naissance du maréchal et d'abord le contrat de mariage de son père, que nous reproduisons ci-dessous, établissent sa filiation d'une façon précise.

CONTRAT DE MARIAGE entre M. de la Piconnerie et Mlle Clonard, père et mère de Thomas Bugeaud, passé devant Me Blacque, notaire à Paris, le 8 avril 1771. (Extrait.)

« Par-devant les conseillers du Roy notaires au Châtelet soussignés, furent présents François de Boisseuilh, seigneur, comte de Boisseuilh, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris en son hôtel, rue Sainte-Avoye, paroisse Saint-Merry, au nom et comme fondé de procuration de Messire *Simon Bugeaud de la Ryberolie, chevalier de la Piconnerie, de la Durantie, des Places* et autres lieux, et de dame *Marie d'Alesme,* son épouse autorisée, stipulant en leurs noms et au profit de *Jean-Ambroise Bugeaud,* marquis *de la Ryberolie,* chevalier *de la Piconnerie,* demeurant ordinairement avec ses père et mère en leur château de la Durantie, paroisse de la Nouaille, en Périgord, étant de présent logé à l'hôtel des Indes, rue Traversière, d'une part; messire *Thomas Sutton,* comte de *Clonard,* seigneur de *Lugo* et autres lieux, et dame *Philis Master de Castletown,* son épouse, demeurant à Paris, rue Colbert, en leur nom et pour *Françoise Sutton de Clonard,* demoiselle, leur fille mineure, d'autre part.

En présence de leurs parents et amis, savoir : du côté

du futur, Jean-Ambroise Bugeaud de la Piconnerie, prêtre, prieur de Sainte-Eulalie, son frère. — Jean-Louis, marquis de Lubersac, lieutenant au régiment des gardes françaises, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, son cousin.

« Du côté de la future, Jean Sutton, baron de Clonard, capitaine à la suite du régiment de Berwick infanterie irlandaise, son frère. — Richard Sutton, chevalier de Clonard, frère. — Le comte de Walsh-Serrant, colonel du régiment de Walsh infanterie irlandaise, parent maternel. — André-Jacques de Whyte, chevalier, colonel d'infanterie au régiment irlandais de Dillon, chevalier de Saint-Louis, cousin maternel. — Godefroy-Charles-Henry, prince de la Tour-d'Auvergne, ami. — Prince de Turenne, maréchal de camp, pair et grand chambellan de France, ami. — Gabriel-Marie de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, ami. — De Félix de Vintimille, comte du Luc. — Jean-Baptiste de Mac-Mahon, marquis d'Eguilly, maréchal des camps. — Patrice de Walsh. — Marie de Law, comtesse de Lacour. — François de Rothe.

« Les conventions civiles du mariage seront réglées suivant la coutume de Périgord, pays où les futurs prendront leur domicile. Il y aura société formée des acquêts qui pourront être faits pendant le mariage, dans laquelle ne tombera point le mobilier donné par les père et mère du futur, qui font donation universelle de leurs biens. La donation universelle est faite à charge de payer *douze mille livres* aux donateurs, de les nourrir leur vie durant, de les entretenir leur vie durant, eux, leurs chevaux, une femme de chambre, un laquais, un palefrenier, chauffés, logés, éclairés, blanchis, plus *mille livres de pension annuelle.* »

Suivent diverses dispositions qui règlent les droits des puînés au décès des donateurs, et les obligations du futur

envers ses frères cadets. On y fait mention du seigneur de la Renaudie, l'un des cadets, officier dans les troupes employées dans l'Inde, et de ses deux filles. Suit la donation de *quarante mille livres* en argent comptant faite par la famille de Clonard à leur fille. Ce fut sa dot. Le douaire de la future est de quinze cents livres de rente, il y a substitution du tiers des biens en faveur de l'aîné des enfants à naître.

Du mariage de Jean-Ambroise Bugeaud de la Piconnerie avec Mlle de Clonard sont nés quatorze enfants, dont sept ont vécu :

1er Patrice de la Piconnerie ;

2e Ambroise de la Piconnerie ;

3e Thomassine de la Piconnerie, mariée au vicomte d'Orthez ;

4e Phillis de la Piconnerie, mariée à M. de Puyssegenez, de Lignac ;

5e Hélène de la Piconnerie, mariée à M. Sermensan ;

6e Antoinette de la Piconnerie, mariée à M. de Saint-Germain ;

7e Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly.

Patrice Bugeaud, frère aîné du maréchal, avait épousé Mlle Durand d'Auberoche, fille du vicomte d'Auberoche, très ancienne famille du Périgord.

Ambroise de la Piconnerie, officier comme son frère aîné Patrice, servit dans les armées des princes pendant l'émigration ; il périt dans un naufrage, se rendant aux Indes avec son régiment.

Le vicomte d'Orthez, mari de Thomassine, descendait en ligne directe du comte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, qui refusa de faire massacrer les protestants à la Saint-Barthélemy.

Un Sutton de Clonard, frère de M[me] de la Piconnerie, mère du maréchal, périt avec la Peyrouse, dont il était le second.

Enfin Thomas Bugeaud, maréchal de France, a épousé M[lle] de Lafaye en 1818 (1). Le maréchal Bugeaud a laissé trois enfants : deux filles et un fils; l'aînée, mariée à M. Gasson; la seconde, mariée au général comte Feray, mort en 1870. Le fils unique du maréchal, Charles, duc d'Isly, marié à M[lle] C. de Saint Paul est mort sans enfants en 1868. Tous les petits-fils du maréchal Bugeaud ont été autorisés à porter son nom.

EXTRAIT du registres des actes de l'état civil de la commune de Limoges (Haute-Vienne).

*Acte de baptême du maréchal Bugeaud.*

« Le quinze octobre mil sept cent quatre-vingt-quatre, j'ai baptisé Thomas-Robert, né le même jour, fils légitime de

(1) M[me] la maréchale Bugeaud, duchesse d'Isly, née Elisabeth Jouffre de Lafaye, était fille de Léonard Jouffre, seigneur de Lafaye, et de Catherine Aubarbier de Manègre. Sa mère descendait des Marquessac, une des plus anciennes familles de la noblesse du Périgord. Les oncles de la maréchale Bugeaud, les barons de Manègre, avaient émigré, et possédaient une fortune considérable aux colonies. Lors de la révolte des nègres, ils furent massacrés. Les titres instituant leur nièce comme unique héritière furent brûlés. Un de ses grands-oncles, le comte Alain de Solminihac, après avoir été brillant gentilhomme, entra dans les ordres. C'est à lui que l'on doit la fondation du grand séminaire de Périgueux. Sa sainteté était célèbre dans toute la province et l'on venait le visiter de toutes parts. On lui attribue plusieurs miracles authentiques relatés dans sa biographie. Il est mort évêque de Cahors et a été béatifié. Son tombeau est demeuré en grande vénération et l'on s'y rend encore en pèlerinage.

messire Jean-Ambroise Bugeaud, chevalier, seigneur, marquis de la Piconnerie, et de dame Françoise de Sutton de Clonard, dame de la Piconnerie, son épouse ; a été parrain M. Robert de Sutton, vicomte de Clonard, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et marraine, dame Thomassine-Marie de Sutton de Clonard, dame de Toinet. Le parrain a été représenté par M. Louis Letocq et la marraine par demoiselle Anne Peyrimony, qui ont signé avec moi. Signé au registre : Louis Letocq, Anne Peyrimony et Dayma, vicaire de Saint-Pierre. »

Bien que plusieurs membres de sa famille eussent émigré dans les années qui suivirent 1789, le marquis de la Piconnerie, après être sorti des prisons de Limoges, ne songea point cependant à quitter la France. L'enfance du maréchal fut loin d'être heureuse ; son père, vieux gentilhomme, dur et égoïste, ruiné par la Révolution, avait relégué ses filles et son jeune fils à la Durantie et continua à résider à Limoges avec son fils aîné Patrice, sur lequel s'était reportée toute son affection. — Voici, d'ailleurs, sur cette enfance, des notes dictées par la comtesse Feray que nous croyons devoir reproduire presque sans rien modifier :

« Mon père est né à Limoges, dans un hôtel de la rue de la Cruche-d'Or, situé dans le vieux Limoges, autrefois le quartier aristocratique ; une plaque de marbre indique la maison, transformée aujourd'hui en magasin.

« C'était le quatorzième enfant du marquis de la Piconnerie. Destiné à l'Église, il entra dans le monde avec le titre de Monsieur l'abbé. Il fut retiré de nourrice à six ans.

L'enfant était superbe; son père lui fit faire un bel habit et le mit à l'école, où ses progrès furent rapides.

« Un an après, en 1791, tout était changé dans la famille; la Révolution avait éclaté; mon grand-père, ma grand'mère et leur dernière fille, Antoinette, étaient en prison, leurs fils aînés émigrés. Thomassine, l'aînée de mes tantes, mariée au comte d'Orthez, et les plus jeunes enfants, abandonnés, furent obligés de travailler pour nourrir leurs parents prisonniers. — Phillis, alors âgée de seize ans, se mit sans hésiter à faire des chemises, du matin au soir, avec sa sœur Hélène. Leur frère, qui n'avait pas huit ans, faisait la cuisine, les commissions, et rendait le travail terminé.

« Ma tante Phillis était souvent mandée au tribunal révolutionnaire, où sa beauté avait frappé les monstres. Aussi se faisait-elle toujours accompagner de son petit frère; l'un et l'autre témoignaient tant de courage, tant de calme, qu'ils parvinrent à être respectés par ces hommes, et grâce à eux fut ainsi retardée la condamnation de leurs parents. Malgré leurs efforts, cependant, l'arrêt avait été prononcé. Le jour du supplice était fixé pour M. et Mme de la Piconnerie, quand la nouvelle de la mort de Robespierre les sauva de l'échafaud.

« Ma grand'mère, sortie de prison, fit reprendre ses études à son jeune fils. Quelques jours avant la distribution des prix de l'école, elle eut, nous a-t-on raconté, une apparition pendant la nuit. Son père et sa mère, le comte et la comtesse de Clonard, ouvrirent les rideaux de son lit et lui dirent ces mots en lui prenant la main : « Ma fille, préparez-vous à venir nous rejoindre au ciel, vous mourrez dans quatre jours. » L'heure même fut indiquée. Ma grand'mère, sans aucune faiblesse, remplit tous ses devoirs de chrétienne et, après avoir assisté aux succès de son petit Thomas, ren-

tra chez elle, et mourut au jour et à l'heure annoncés par les fantômes.

« Mon grand-père, dont la fortune était fort modeste, à peu près ruiné par la Révolution, renvoya ses filles au château de la Durantie, resta à Limoges avec son fils aîné Patrice, le seul dont il se fût jamais occupé. Quant à son dernier né, Thomas, il ne lui tint jamais fort à cœur. Au temps jadis, tel était souvent le sort des cadets.

« Mon grand-père était un homme d'un caractère terrible; dans le pays, il est resté légendaire. Nos paysans sont convaincus que longtemps après sa mort il revenait les nuits dans les bois de la Durantie, suivi d'une meute formidable et d'une troupe de gentilshommes. Les braves gens prétendaient entendre sa voix résonnant comme le tonnerre sous la futaie, ajoutant que son grand cheval blanc, aux yeux rouge de feu, se distinguait de loin au clair de lune. Dans le dernier récit qui m'a été fait, une vieille paysanne me jurait avoir entendu ledit coursier galopant avec fureur sous les châtaigniers. Il faut espérer aujourd'hui que notre aïeul repose en paix.

« Patrice, comme son père, était superbe et violent; l'un et l'autre, du reste, fort aimables à leurs moments. Phillis, sa sœur aînée, était d'une beauté de statue avec une expression pleine de fierté et de calme. Elle aurait été remarquée dans les plus hautes situations et se borna à agrandir son horizon par le bien répandu autour d'elle, par la gloire de son frère Thomas, élevé par elle et qu'elle adorait. Hélène, ravissante figure, aux cheveux d'or, avait une beauté toute féminine; sa souple et gracieuse intelligence se pliait à toutes les circonstances et à toutes les nécessités de la vie. On disait d'elle dans la famille : « Bonne à la cour et à la basse-cour. » Antoinette était petite et laide, mais excellente; son

esprit pétillant, son entrain, son étonnante mémoire, faisaient le charme de la famille, et sa mort a laissé parmi nous un vide immense. Ambroise, officier de marine, que ses sœurs ont souvent comparé à mon père, est mort à vingt-cinq ans dans l'expédition de la Peyrouse.

« Le château de la Durantie, près de la Nouaille (Dordogne), était jadis habité par les frères de mon grand-père, prêtres ou vieux garçons, par ses sœurs, vieilles filles ou religieuses sorties du couvent de Périgueux et de Limoges pendant la tourmente révolutionnaire.

« Mon grand-père avait eu vingt-trois frères ou sœurs. Sa mère, privée d'enfants pendant cinq années, fit un pèlerinage à la célèbre Vierge de Rocamadour dans le Lot : on croit que sa prière fut exaucée et au delà.

« Mon père, dont personne ne s'occupait à Limoges, — le marquis et Patrice lui parlant à peine, — apprenait peu, car depuis la mort de sa mère on l'avait retiré de l'école. Isolé, se sentant abandonné, il supportait avec résignation toutes les privations. Un jour cependant, désespéré de l'abandon dans lequel on le reléguait, après avoir écrit à son père qu'il allait rejoindre ses sœurs, l'enfant se fit donner un morceau de pain par les domestiques et, le soir venu, quitta Limoges. Il marcha la nuit, fit toute la route (seize lieues) à pied, arriva à la Durantie exténué, mais ravi de revoir ses sœurs, sa seule famille ; il avait alors treize ans.

« On appelait cette pauvre résidence château de la Durantie, sans doute par tradition, en souvenir des anciennes habitations de la famille. Il y avait eu, dans les temps reculés, un château féodal à la Piconnerie, situé à quelque cent mètres de la Durantie. On croit qu'il fut détruit par l'invasion anglaise, mais je ne suis pas assez sûre du fait pour l'affirmer. Ce dont je suis certaine, c'est qu'il a existé;

j'ai vu encore en 1840 une tour au milieu de la ferme. Le plan de ce manoir existe dans les papiers, chez notre cousin le marquis de la Piconnerie. La famille habita le château de la Gandumas (1) et la Durantie pendant des temps infinis. Depuis mon grand-père, on ne l'appelait que la vieille Durantie. C'était une maison longue et étroite, avec un pavillon également long et étroit en retour, composé d'un rez-de-chaussée et d'un grenier. Un bâtiment en face formait le carré autour d'une grande cour, fermée sur le chemin par une palissade en bois.

« On pénétrait dans la maison par une porte basse garnie de gros clous, et l'on entrait dans un vestibule pavé de petits cailloux. En face, la porte du grenier avec un trou dans le bas pour les chats. Derrière cette porte, un escalier presque droit montant au magasin de blé. A droite du vestibule, une autre porte donnant dans une grande cuisine cailloutée ; au milieu, une table immense entourée de bancs ; au mur de droite, un vaissellier en bois sculpté très beau, montant au plafond, contenant autrefois la vaisselle d'étain aux armoiries de la maison. Un potager dans un coin, puis d'énormes bahuts aux provisions, noircis par le temps. Tout un côté de l'antique cuisine était occupé par une large et profonde cheminée. C'était la place de prédilection des chasseurs qui le soir, à la flamme d'énormes fagots, se séchaient, leurs chiens entre les genoux. — Une fenêtre donnant sur la cour permettait d'en surveiller le mouvement. A droite du vestibule, le salon, ou pour mieux dire, la salle commune. Il y avait là, je n'ose dire un parquet, mais une sorte de plan-

(1) Le château de la Gandumas, qui existe encore, était la terre de famille. C'est là que le grand-père du maréchal avait établi des forges importantes, aujourd'hui encore en activité. Grâce à cette industrie, l'aïeul put élever ses vingt-trois enfants. C'est à lui que faisait allusion le maréchal Bugeaud lorsqu'il disait « Mon grand-père était forgeron ».

cher mal joint. Un buffet garnissait tout un côté de la muraille ; une porte vitrée sur le jardin rendait cette pièce assez gaie l'été. Une croisée en face, sur la cour; au fond, une haute cheminée avec quelques prétentions de boiserie. Comme ornements, sur la cheminée, l'été, de gros bouquets de narcisses des prés et de chèvrefeuille s'étalaient dans de vieux vases de faïence, l'hiver, une rangée de betteraves monstres, quelques belles pommes et de petites gerbes d'épis de blés rares. Au milieu de la pièce, une longue table épaisse en noyer ciré; des chaises et deux fauteuils de paille. Ces deux fauteuils représentaient tout le confort de l'habitation.

« A droite de la cheminée se trouvait la chambre du chef de famille ; à gauche une petite porte sur un corridor long et étroit qui conduisait aux trois grandes chambres du bâtiment en retour. On arrivait à celle du fond par un passage ouvert à tous les vents : c'était la plus élégante, elle avait une glace au-dessus de la cheminée ; ses deux grands lits antiques, entourés d'étoffe de soie magnifique, un débris sans doute du mobilier de Limoges, étaient peu en harmonie avec la rustique simplicité de l'habitation.

« De l'autre côté de la cour, formant le carré, un large bâtiment contenait la cave, les ateliers de toute sorte et les greniers. Le puits, entouré d'une auge de pierre pour abreuver les bœufs, faisait face à la porte de la maison. Enfin, dans la cour, des poules, des canards, des dindons, sans oublier le gros tas de fumier. Voilà la demeure où s'est passée, en compagnie de ses sœurs, la première jeunesse de mon père.

« De ses oncles, plusieurs étaient allés en Amérique chercher fortune ; d'autres étaient restés sous l'autorité du cadet, M. de la Durantie. Deux ou trois sœurs étaient mariées. M[lles] de Saint-Martin et des Places étaient restées au nid

avec leur rouet pour toute distraction. Mon père vivait à la Durantie comme Robinson; se levant à l'aube pour aller à l'affût, il rentrait triomphant à l'heure du dîner, rapportant presque toujours du gibier, qui s'ajoutait au menu de la famille, dont les châtaignes, selon l'usage, formaient le plat de fondation. Pour se reposer, il travaillait avec ses sœurs, qui lui enseignaient, les pauvres filles, tout ce qu'elles avaient retenu du couvent. Ensemble ils apprenaient par cœur Molière et Racine, puis récitaient des scènes, se donnant la réplique. Quarante ans plus tard, mon père et l'une de mes tantes nous ont donné une représentation d'un dialogue de Molière, qu'ils avaient récité dans leur enfance, sans oublier un mot. Après l'étude, le petit frère repartait pour aller pêcher, recrutant pour ces courses vagabondes les petits paysans de son âge. Tous lui sont restés fidèles, et la plupart sont morts sur sa propriété comme métayers. Quant à ses repas, il ne s'en embarrassait guère : un feu de branches sèches était bientôt allumé pour cuire les pommes de terre et les châtaignes des champs voisins; ou bien il demandait l'hospitalité dans les fermes, où le jeune maître était partout connu et aimé. Mon père m'a raconté qu'il n'avait pas de souliers; les sabots duraient peu avec cette existence si active; il avait donc imaginé de se faire des sandales avec de l'écorce de cerisier et de la ficelle, ce qui lui avait parfaitement réussi. Ses sœurs manquaient de chaussure et restaient des mois sans sortir.

« Invité à une noce, dans un château des environs, où l'on devait s'amuser comme on s'amusait dans ce bon vieux temps, mon père fut fort en peine. Impossible de se présenter avec son costume de toile grise rapiécée. Au moment où, le cœur gros, il allait renoncer à se rendre au mariage, il se rappelle avoir vu au grenier, dans une antique armoire, un cos-

tume qu'un ancêtre avait porté à la cour de Louis XV. Aidé de ses sœurs, il sort l'habit de sa poussière et les chères demoiselles ont bientôt fait d'habiller leur petit frère. Celui-ci ne s'était de sa vie vu si beau ; et le voilà parti pour cette fête tant souhaitée, où il dansa pendant trois jours avec un succès dont il était resté très fier.

« A la Durantie, la vie calme des demoiselles de la Piconnerie et de leur jeune frère n'était interrompue que par de rares visites de mon grand-père et de mon oncle Patrice. Tout tremblait devant le seigneur et maître. Ses enfants ne devaient jamais lui adresser la parole, à moins d'être interrogés. — Un jour, mon grand-père donne un ordre à un de ses domestiques à propos d'un travail d'agriculture ; mon père, alors âgé de quinze ans, se permet, sans y réfléchir, une observation. Le marquis, furieux, lève sur l'enfant un gros bâton qu'il tenait à la main. Mon père, effrayé de sa hardiesse et prévoyant les résultats de la colère paternelle, quitte ses gros sabots et se sauve pour esquiver le coup. Mon grand-père trébuche contre la lourde chaussure de son fils et le bâton s'abat violemment sur le mur. Il était temps !

« Mon père avait des larmes dans les yeux en se rappelant la dureté de notre aïeul : « Jamais, nous disait-il, il ne m'a donné une caresse ; je ne me souviens pas avoir reçu de lui un seul baiser. J'aime tant, moi, à vous embrasser, mes chers enfants ; voilà pourquoi je vous accable de ces tendresses qui ont tant manqué à mon cœur aimant. » Pauvre père !...

« Depuis la mort de sa mère, l'enfant n'avait rencontré d'affection que chez ses sœurs, qui avaient pour lui une passion toute maternelle. Toutefois, il se consolait aisément, grâce à son goût pour la chasse et la vie au grand air. Une nuit d'hiver, par un superbe clair de lune, il était à l'affût du

renard, non loin de la maison. Ayant aperçu au bois une troupe de bécasses qui sautillaient sur la neige durcie, il trouva la scène si charmante qu'il courut à la maison forcer ses sœurs à se lever pour jouir avec lui, malgré la température, de ces émotions de chasseur. »

---

# CHAPITRE II.

Thomas Bugeaud sollicite une place de commis dans les forges de M. Festugières. — Son engagement. — La vie de caserne. — Sa passion pour l'étude. — Le premier duel. — Regrets du pays. — Le bal des blanchisseuses de Fontainebleau. — Éducation d'un soldat de fortune. — Une lettre du général Trochu sur les imperfections du maréchal : « Le maréchal Bugeaud, le plus grand des chefs militaires et le dernier des professeurs de guerre de l'armée française contemporaine. »

Cependant le temps s'écoulait, Thomas Bugeaud allait avoir dix-huit ans ; la vie des champs, la chasse et l'étude ne lui suffisaient plus. Il fallait se créer un avenir. Après avoir réfléchi qu'il manquait de protection pour le pousser dans le monde, et désirant ne point quitter son pays, il demanda une place de commis à M. Festugières, qui avait épousé la sœur aînée de M^lle^ Elisabeth de Lafaye, laquelle devait plus tard devenir, par son mariage, maréchale Bugeaud. M. Festugières, qui possédait des forges importantes en Périgord, fit venir le jeune homme, causa longuement avec lui : « Mon enfant, lui dit-il, je ne veux pas d'un gentilhomme pour commis, ce n'est pas votre place ; votre intelligence vous mènera à de grandes positions dans l'armée. Entrez-y donc, puisque vous êtes pau-

vre. » Thomas désespéré revint embrasser ses sœurs, repartit pour Limoges; deux jours après, il était décidé qu'il serait soldat.

Les deux lettres que l'on va lire furent écrites, de la Durantie, par Thomas Bugeaud, peu de temps avant son engagement. Ses hésitations prouvent combien il avait peu de goût pour la vie errante et d'aventures. En effet, bien que l'enfance et la jeunesse du pauvre enfant se fussent écoulées sans grandes joies, sans distractions, presque misérables, nous le verrons longtemps encore, dans chacune de ses lettres, aspirer au retour, et regretter, du plus profond du cœur, le calme et l'intimité de la famille.

*A mademoiselle Phillis Bugeaud de la Piconnerie, à Bordeaux.*

La Durantie, mai 1804.

Si je n'ai pas répondu tout de suite à ta dernière lettre, ma chère amie, c'est que j'attendais Patrice, pour prendre ses conseils et me décider, d'un côté ou de l'autre. Après avoir réfléchi, tous les deux, que le meilleur parti à prendre pour le moment est celui que tu as eu la bonté de me donner, je n'ai plus hésité.

J'ai pensé que, dans quatorze ou quinze mois d'ici, je serais peut-être forcé de partir, et alors ce serait du temps de perdu. Si, dans trois ou quatre ans, je n'ai pas le goût de poursuivre la carrière militaire, je pourrai obtenir un congé, et serai encore à même de prendre un autre état. Ainsi donc, ma chère Phillis, je suis entièrement décidé, et je compte partir aux environs de Pâques. Veux-tu, ma

chère amie, avoir la bonté de m'envoyer la lettre de recommandation que tu m'as promise; puis, fais-moi part de toutes tes idées, sur la détermination que je prends.

Quoique tu le prétendes, ma chère amie, je ne crois pas pouvoir *aller tout seul;* je ne suis pas encore assez présomptueux. Il faut que tu me connaisses bien peu, pour avoir cru que je ne voulais pas de tes conseils. Non, ma chère amie, je n'ai jamais prétendu dire cela. J'en ai besoin, et beaucoup. Je disais seulement que tu ne pouvais plus me faire voir bleu lorsque c'est noir, et noir lorsque c'est bleu. Du reste, tu as toujours les mêmes droits sur mon cœur et sur mon esprit.

Je suis bien fâché de ne pas avoir les moyens d'aller vous voir avant mon départ. Mais tu sais, ma bonne amie, que je n'ai guère d'argent. J'ai déjà dépensé presque toute mon année en effets nécessaires et en maladie; je ne suis pas encore bien remis, et j'ai de temps en temps la fièvre. J'espère être parfaitement guéri au premier beau temps, et pouvoir partir.

Comme je voudrais que Bordeaux fût sur ma route, ou au moins peu éloigné! Avec quel plaisir j'irais vous faire mes adieux; mais, hélas! vous êtes au midi, et je suis au nord.

J'espère cependant n'être pas séparé de vous pour toujours, et je compte, dans quelques années, vous présenter un frère digne de vous.

Tu trouves sans doute que j'écris bien mal. Mais, depuis ma fièvre, j'ai entièrement perdu l'usage d'écrire, et j'ai totalement besoin de reprendre mon écriture.

Adieu, ma chère amie, fais-moi réponse de suite. Embrasse Hélène, Édouard, dis-leur un million de choses pour moi.

Ne m'oublie pas près de ma tante (1), cousins et cousines.

Ton affectionné frère,

THOMAS.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie, à Bordeaux.*

La Durantie, 11 juin 1804.

J'attendais en vain, ma chère Phillis, une lettre de toi, de jour en jour, et je commençais à être inquiet, lorsque Antoinette, à son retour de Limoges, m'a donné de tes nouvelles. Une lettre d'Hélène à Patrice m'a, en outre, assuré que tu te portais bien. Cette dernière, par l'intérêt qu'elle me porte, craint beaucoup que je ne me décide à rien, que je ne m'accoutume à l'oisiveté ; enfin, que je devienne comme l'oncle de la Durantie. Elle paraît croire aussi que je trouverais grand avantage, — ajoutant que c'est ce dont je suis le plus capable, — à entrer dans un régiment de dragons.

Hélène ne me rend pas justice. J'ai, plus qu'elle ne le pense, le désir de parvenir.

Si j'ai paru mettre de l'indolence dans l'exécution des moyens que vous m'avez offerts, c'est beaucoup de fièvre et un peu de prudence qui en sont la cause. D'ailleurs il n'y avait rien de pressé ; je ne suis pas encore à l'âge de la conscription, et il était plus sage d'attendre les événements.

Maintenant les choses sont changées et je puis prendre un parti, bien meilleur que celui d'entrer dans un régiment de cavalerie ; je pourrais choisir les vélites, par exemple. Tu as entendu parler de ce corps ; je le crois très avantageux pour moi ; aussi suis-je à la veille d'y entrer. Je n'avais pas réussi

(1) Mme Mac-Karthy, sœur de la marquise Bugeaud de la Piconnerie.

à y être incorporé. Dans mon département, il se trouvait un si grand nombre de jeunes gens portés avant moi sur le tableau, que la chose était impossible. Mais Patrice a écrit à ce sujet à M. Blondeau de Combas, qui lui a répondu de me faire partir tout de suite, qu'il était sûr de m'y faire entrer. Il paraît que M. Blondeau a de nombreuses connaissances capables de lui rendre ce service; enfin il me promit de bonnes recommandations.

Cette nouvelle, ma chère Phillis, me fait grand plaisir quoiqu'elle soit cependant mêlée de beaucoup de peine. Je vois avec douleur que je suis obligé de m'éloigner avant d'avoir le plaisir de t'embrasser ; un retard pourrait me faire grand tort, et je suis persuadé que, malgré le désir que tu as de me voir, tu préfères que je parte tout de suite.

Je n'ai pas besoin de te dire à quel point je suis triste de ce que le sort ne me dirige pas vers ce que j'ai de plus cher au monde ; tu le sais bien assez, tu connais assez mon amitié, pour juger quelle jouissance j'aurais à te faire mes adieux, à prendre tes conseils. Je me berçais de la douce espérance de goûter ce bonheur à la fin du mois, et point du tout. Ma fortune me porte ailleurs, c'est ainsi que va le monde. Il n'est que privations !

Je vais maintenant fixer mon esprit sur des espérances plus éloignées. Je songe déjà au moment où mon état me permettra de revenir dans ma famille, de revoir ma chère Phillis, de lui ramener un frère vertueux, peut-être en passe de parvenir à une honnête fortune. — Il sera bien doux, ma chère Phillis, ce moment, et dès maintenant cet espoir me remplit le cœur des idées les plus agréables.

Je vais donc à présent, ma bonne amie, sortir de ma famille. Je vais entrer dans ce monde que l'on m'a fait tant redoutable. On m'a tant prêché, à propos de mon caractère, que je

m'en méfie beaucoup. Je me tiens grandement sur mes gardes, afin de ne pas réaliser tout ce que ma famille m'a prédit. Ce qui contribue beaucoup à me faire craindre mes défauts, c'est un petit propos qu'Hélène, qui est si juste, si raisonnable, si impartiale, a tenu. Elle a dit à Patrice « que pour rien au monde elle ne voudrait vivre avec moi. »

Je ne crois pas avoir mérité d'elle un tel propos, et voilà qui me prouve qu'il faut une grande surveillance sur soi-même, car au moment où l'on croit bien faire, on fait mal.

Je reviens d'un petit voyage à Limoges, chez Patrice, où j'ai été parrain du petit Gustave. On m'a fort bien reçu, on a été extrêmement honnête et amical, et sans « la vieille plaie, » j'aurais été enchanté d'eux.

Bonjour, ma bonne amie, embrasse Hélène et Édouard pour moi, présente mes respects à ma tante Mac-Karthy.

Ton frère affectionné,

THOMAS.

C'est presque toujours à sa sœur aînée Phillis, la confidente fidèle et dévouée, que s'adresse le dernier des fils du marquis de la Piconnerie. Pour elle, rien de caché ; il lui fait part de toutes ses impressions, de ses pensées secrètes, de tous les actes de sa vie, et nous ne connaissons rien de plus touchant que cet attachement tendre et filial de ce jeune frère pour celle qui lui servit de mère et auprès de laquelle s'écoulèrent ses premières années dans la vieille demeure de la Durantie. Cette affection profonde que le jeune Bugeaud avait vouée à sa sœur Phillis ne se démentit jamais. La comtesse de Puyssegenetz conserva toute sa vie l'ascendant qu'elle avait eu sur son frère pen-

dant son enfance et sa jeunesse. On nous a conté, à ce sujet, une touchante anecdote. Quelque temps avant sa mort, le maréchal Bugeaud, dans un dîner de famille à la Durantie, avait eu une légère discussion avec sa sœur aînée. Sans le vouloir, il avait sans doute un peu froissé sa chère sœur, si bien qu'une petite larme avait perlé à ses yeux. A cette vue, le maréchal s'était levé subitement, et, se jetant au cou de sa sœur, lui-même avait fondu en larmes! « Oh! ma bonne Phillis, ô ma bien-aimée, est-il possible que ce soit moi qui t'aie fait pleurer, je ne me le pardonnerai jamais! »

Entré à Fontainebleau, le 29 juin 1804, dans les grenadiers à pied de la garde impériale (corps des vélites), Thomas Bugeaud avait dix-neuf ans et quelques mois. L'admission aux vélites de la garde était déjà une légère faveur accordée au jeune engagé limousin. Le corps des vélites, en effet, se composait de jeunes soldats un peu plus instruits que les autres et devait être, dans l'intention du premier consul, une pépinière de sous-officiers.

« La vie de caserne fut une vie de souffrance pour mon père, « reprend Mme la comtesse Feray; » l'avenir ne lui paraissait pas brillant, n'ayant ni relations ni argent. Il consacrait à l'étude tout le temps que lui laissaient les corvées et les exercices. Pour se procurer des livres, il en était arrivé à vendre une partie de son pain. Ses faibles ressources ne lui permettaient pas d'avoir de la chandelle. Quand ses camarades dormaient, il lisait au lumignon enfumé de la chambrée. Souvent il avait bien faim et dévorait en rêve les

châtaignes et les pommes de terre farineuses de la vieille Durantie. Comme conscrit, il était fort malmené par les anciens ; ses mains blanches et fines, quelques traces de petite vérole, son menton imberbe, ses cheveux rouges, et surtout son goût pour les livres, étaient le sujet d'attaques continuelles, mais il était obligé de se taire par discipline.

« A cette époque, les soldats avaient une seule gamelle de soupe pour six ; on la plaçait sur un banc ou sur une table, les convives formaient un rond autour et la manière de manger était réglée. Chacun à son tour plongeait sa cuiller de bois et la retirait pendant que le voisin exécutait la même manœuvre. Un jour, mon père, affamé, oublia la consigne, et, après avoir avalé la première cuillerée, en prit immédiatement une seconde. Sur ce, un des vieux grognards se précipite vers le gourmand et lui crie en fureur : « Avec tes *thématiques* et ta *gérographie*, tu n'es qu'un f.... blanc-bec. » A cette apostrophe, l'insolent reçut sur la figure le contenu de la gamelle. Un duel s'ensuivit ; le vieux grenadier fut tué, et de ce jour les jeunes conscrits souffre-douleur et martyrs furent respectés davantage dans le régiment (1).

(1) Ce fut le premier duel du maréchal. D'après un de ses anciens amis, le général X... qui nous le contait récemment, sa seconde rencontre eut lieu dans les circonstances suivantes : le fait se serait passé pendant la campagne d'Autriche, dans un château près de Vienne, où le détachement dont faisait partie le jeune Bugeaud recevait l'hospitalité. — Le maître de la maison, le comte X... et ses filles, avaient offert aux Français tout ce qui était en leur possession. Le sergent qui commandait le détachement, homme grossier et cynique, comme en comptaient malheureusement les bataillons des volontaires de la République, ayant porté ses vues sur ses jeunes hôtesses, annonça hautement son intention de pénétrer la nuit dans leur chambre, accompagné de deux de ses soldats. Le caporal Bugeaud ne craignit pas de blâmer la lâcheté de l'acte : un duel eut lieu sur l'heure et le sergent fut tué raide, d'un coup de pointe de son adversaire. Ce fut le second duel du maréchal Bugeaud. Un troisième, dont nous aurons occasion de parler longuement plus tard, eut une issue également funeste. En effet, le député Dulong fut, en 1832, comme le sergent, mortellement frappé par son adversaire.

« Malgré le calme dont il jouissait, mon père sentait peu de goût pour la carrière des armes. Il écrivait sans cesse à ses sœurs en déplorant la pauvreté qui l'avait chassé de son pays. Sa suprême consolation était d'aller s'asseoir au pied d'un arbre, dans la forêt de Fontainebleau, pour y pleurer toutes ses larmes : « J'étais un jour, nous a-t-il raconté, dans un état lamentable, lorsqu'un camarade m'aperçoit. Que fais-tu, grand imbécile? Au lieu de pleurnicher comme un veau, viens au bal des blanchisseuses. Il m'entraîne de force, j'étais encore bien ému en entrant. Mon compagnon, habitué du lieu, donne le mot d'ordre aux plus jolies demoiselles; me voilà entouré, et bientôt ma mélancolie se dissipe dans le tourbillon d'une valse. J'étais fou de la danse; ce bal me fit grand bien, et je retournai moins souvent confier mes ennuis aux solitudes de la forêt. »

Les deux lettres suivantes, adressées de Fontainebleau et de Courbevoie par le jeune vélite de la garde, à sa sœur Phillis, montrent le héros acceptant déjà avec plus de patience les misères de son état.

Fontainebleau, 11 thermidor 1804.

J'attendais, ma chère Phillis, ta lettre avec bien de l'impatience; enfin la voici arrivée. Sans elle je ne serais pas encore accoutumé à mon métier; mais à présent que tu m'approuves, je suis content, et je n'ai d'autre ennui que d'être séparé de toi. Je commence à avoir une meilleure idée des vues du gouvernement sur notre corps. Il nous envoie souvent des généraux pour voir si nous sommes bien et pour examiner nos progrès. Le maréchal Bessières nous passa hier en revue: il nous promit nos maîtres, et il est à peu près sûr que, dans une quinzaine de jours, tout sera orga-

nisé. Ça me fait grand plaisir, j'ai repris beaucoup de goût pour l'étude, et je suis vraiment effrayé de ce que l'exercice et le service militaire me permettent d'étudier si peu. Mais dans trois ou quatre mois nous saurons manœuvrer, alors nous aurons beaucoup plus de temps. On ferait peu de progrès en n'ayant que les maîtres du corps. Nous serons si nombreux qu'à peine pourra-t-on avoir chacun dix minutes de leçon. En sorte que je me propose d'avoir un maître particulier pour chaque cours que je suivrai publiquement, c'est le moyen de se distinguer. J'ai fort peu d'espoir d'avancer si M. Blondeau n'est pas placé; les vélites arrivés les premiers ont tout l'avantage; ils ont attiré avant nous l'attention des chefs, et déjà il y en a une quarantaine nommés instructeurs, qui, dans peu, deviendront sous-officiers.

Il est assez difficile de se familiariser avec les chefs. Ceux-ci craignent de nous donner de la jalousie les uns aux autres, en ayant l'air d'en protéger un. Du reste, il n'y a que deux de nos officiers qui soient d'une société à rechercher : les autres sont de bons militaires, mais des gens de peu de naissance et de peu de moyens. Je compte cependant faire mes efforts pour bien servir avec eux, parce qu'il faut se faire connaître; sans cela, l'on reste toujours dans l'ornière. Je compte m'ouvrir la connaissance d'un jeune capitaine par le moyen de la chasse; il l'aime passionnément. Je lui ai déjà fait parler de moi par un sergent que je connais; je me suis donné pour un grand chasseur, et j'espère que bientôt je sortirai avec lui. Dès que nous aurons chassé deux ou trois fois ensemble, nous serons bons amis.

Il est bien difficile encore de faire des connaissances un peu respectables en ville; « le militaire » est fort peu estimé; on se méfie beaucoup de tout ce qui en porte l'habit, et sans

considérer que les vêtements ne font pas le moine, on ne reçoit presque aucun de nous, pas même les officiers supérieurs. On m'a assuré qu'il n'y avait qu'un vélite qui fréquentât la bonne société à Fontainebleau; encore est-ce parce qu'il y a des parents. Ce qui a le plus contribué à nous faire bannir de la société honnête, c'est que plusieurs vélites ont fait des malhonnêtetés à des femmes et se sont mal comportés sous beaucoup d'autres rapports. Ils sont parvenus à nous réduire à la société des courtisanes et des cafetières. J'espère que tu crois que je ne les fréquente pas. Lorsque j'ai un moment de libre, je préfère le passer à la caserne ou dans la chambre que j'ai louée, à lire ou étudier l'anglais et la géographie. J'ai acheté à Paris un dictionnaire. Ne crains pas, ou du moins crains peu pour mes passions; elles ne furent jamais plus calmes : quand même je serais disposé au mal, je n'ai pas le temps d'y songer. On exige une si grande propreté dans nos armes et sur nos personnes que nous sommes sans cesse à travailler; nous avons tout au plus une heure par jour; ainsi tu ne dois craindre rien de « la mère de tous les vices. » Jamais je ne fus dans une meilleure disposition d'âme, et, dans un corps de grenadiers, je suis bien plus sage peut-être que je ne le serais dans un ermitage. Je vais à la messe les dimanches matin; j'entends aussi un sermon ce jour-là, autant par plaisir que par dévotion. Je fais quelquefois ma prière, jamais je n'ai été en butte à aucune plaisanterie de mes camarades. Beaucoup d'ailleurs font comme moi, et les autres ne s'en moquent pas.

Il y a un grand nombre de ces jeunes gens qui ne sont pas de bonnes familles, des fils de paysans, artisans, etc.; il y en a aussi de très distingués, mais en général ce corps n'est pas ce qu'on le croit. Il y a fort peu d'intimité entre vélites; on se rencontre et on se voit comme si on était des

étrangers ; on ne fait pas de parties nombreuses. Chacu deux ou trois amis avec lesquels il sort et partage ses plaisirs ; on est peu engagé à des dépenses, ni sollicité pour faire le mal.

La discipline est très exacte et en même temps très sévère. Le jeu de billard est défendu, et pour peu que l'on sache qu'un jeune homme perd de l'argent, on lui fait de vertes réprimandes. On est obligé de rentrer à neuf heures, et, si l'on y manque, on est consigné ; si on récidive, à la salle de discipline !

Il n'y a que sur l'article des femmes que l'on n'est pas sévère. Plusieurs vélites mènent une très mauvaise vie ; on ne leur dit rien, ou, si on leur dit quelque chose, c'est pour les engager à ménager leur argent et non leur âme.

Nos chefs ont tous une très mauvaise morale ; ils croient qu'après la mort tout est fini, qu'ils sont des animaux comme les autres ; ils croient à un Être suprême, mais ils le supposent neutre. Voici le langage de tous ceux à qui j'ai parlé, et ce sont eux-mêmes qui ont amené cette conversation. Il n'y aura malheureusement que trop de jeunes gens disposés à les écouter.

J'espère, ma bonne amie, que je suivrai sans peine tes sages conseils, et que, lorsque Dieu me fera la grâce de te revoir, tu me trouveras vertueux et reconnaissant pour la grande part que tu auras dans ma bonne conduite, et pour les avis que tu m'as donnés et que tu me donneras encore, j'espère.

J'ai trouvé X... si peu disposé à me donner ce qui me revient de nos parents, d'après son propre aveu, que je n'ai osé lui demander rien de plus. Nous n'avons fait aucun arrangement ensemble. Je lui ai vendu mon linge ; avec ce qu'il me devait d'ailleurs, c'est monté à cinq cents francs.

Je l'ai prié de m'avancer les premiers six mois de ma pension, et il m'a refusé en me traitant d'indiscret; il m'a cependant promis de ne pas me laisser manquer et de me renvoyer exactement ma pension. Tu conçois qu'après avoir payé mon voyage, être resté treize jours à Paris dans un hôtel avec M. Blondeau, avoir acheté beaucoup de choses dont j'avais besoin, telles que livres, cartes, culottes de nan kin, gilets de basin, boucles en argent, chapeau, uniforme, et quantité de choses nécessaires pour n'avoir pas l'air d'un manant, il doit me rester peu de chose, et je crains que X... ne se presse guère de m'en envoyer. Avec la plus stricte économie et en ne faisant que les dépenses indispensables, comme de payer mes maîtres, j'aurai de la peine à l'attendre deux mois. X... croyait que 500 francs suffiraient à ma dépense, n'ayant besoin de rien acheter; il se trompe furieusement : outre qu'il faudra payer en partie les maîtres que nous aurons, il faut encore beaucoup de dépense pour sa mise. On nous permet d'avoir l'uniforme aussi beau que nous voulons. Après le service militaire, on ne peut sortir qu'avec des culottes de nankin, bas de soie ou de beau coton, ou avec des pantalons de casimir et des bottes. Il n'y a que les paysans qui sortent habillés différemment, et le moyen de se faire remarquer est de montrer qu'on n'est pas un homme de rien et d'avoir une très belle tenue. M. Blondeau, qui est au fait de cela, me l'a grandement recommandé. Je te donne tous ces détails afin que tu ne penses pas que je mange mon argent mal à propos.

Mille choses à tous, et mes respects à ma tante.

Adieu, ma bonne amie, je suis pour Hélène tout ce que peut être un bon frère.

Thomas Bugeaud,

vélite aux grenadiers de la garde.

Fontainebleau, 10 fructidor 1804.

Tu n'avais pas besoin, ma bonne amie, de justifications pour le retard de ta lettre. J'étais fâché seulement, attristé de ne pas m'entretenir avec toi ; car je suis trop persuadé de ton affection, et tu m'en donnes trop de preuves, pour que je puisse croire que tu me négliges. Je savais d'avance que tu avais de bonnes raisons : je m'en prenais aux incidents et non à ta paresse. En effet, je ne me trompais pas : hier, je vis avec le plus grand plaisir que, bien loin de m'oublier, tu songes sans cesse à moi et que tu attendais de pouvoir m'annoncer une recommandation que ta vigilante amitié cherche à m'obtenir. Je ne saurais t'exprimer, ma chère Phillis, l'effet que ta lettre tendre et affectueuse a produit sur moi. Elle m'a appris à connaître les jouissances de la sensibilité et de l'amitié ; elle a renouvelé dans mon cœur une foule de sentiments plus doux les uns que les autres, auxquels il s'est livré sans retenue. Il n'est rien de plus agréable que la reconnaissance pour quelqu'un que l'on aime. Quoique je doive être habitué à recevoir de toi tous les bons procédés que peut avoir une sœur, néanmoins il n'en est pas de ceci comme de plusieurs choses qui, répétées souvent, deviennent ordinaires. Plus je vois les marques de ta tendresse, et plus j'en suis touché. Tu es trop généreuse, ma chère ; ta générosité est au centuple de tes moyens. Je croirais être indigne d'être ton frère, si j'acceptais tes offres ; tu sais que je les ai déjà refusées, permets-moi de le faire encore. Tu m'as mal compris et tu as cru que mes moyens n'étaient pas suffisants pour les dépenses que j'ai à faire ; je te jure qu'ils sont tout ce qu'il faut et qu'avec de l'économie je pourrai bien mettre quelques écus de côté. Tous les détails que je t'ai donnés étaient pour justifier l'emploi de mon argent ; comme je

tiens beaucoup à ton opinion, je serais fâché que tu crusses que je le dépense en folies, et comme je m'imaginais que tu pouvais penser que ma situation me permettait de faire de fortes économies, je voulais t'en dissuader. Sois donc bien tranquille sur mon compte : pourvu qu'on me paie exactement ma pension, je puis me donner l'utile et l'agréable. Je pourrais même économiser, mais tu dois concevoir que, lorsqu'on s'ennuie quelque part, on cherche à adoucir autant que possible les désagréments de sa position. Ne m'en veux donc pas, ma chère amie, si je te refuse; tu dois me supposer les mêmes sentiments qu'à toi; tu veux me donner ton argent, parce que tu crains que j'en manque, et moi je ne l'accepte pas, parce que je sais que tu en as plus besoin que moi, et je serais au désespoir si je savais que tu fusses privée de quelque chose. Ce serait plutôt à moi à faire un pareil sacrifice en ta faveur. Ainsi, ma bonne amie, reçois mes tendres remerciements, et fais-moi le plaisir de ne plus m'en parler.

La recommandation dont tu me parles pourrait m'être très utile, quoiqu'il soit assez rare que ce genre de protection réussisse, attendu que tous les hommes en place reçoivent tant de demandes qu'à peine y font-ils attention. Cependant, celles qui viennent d'un frère doivent être un peu mieux accueillies; aussi je te prie de ne pas négliger celle-ci. Je préférerais que la lettre fût adressée au général Bessières lui-même, parce qu'on est très embarrassé pour présenter pareille chose à un homme de son rang. Il me connaît déjà; c'est lui qui m'a reçu à Fontainebleau, au dernier voyage qu'il y fit avec l'Empereur.

En lui rappelant ces circonstances, s'il a envie de me servir, il me trouvera facilement. Je désirerais beaucoup être de la classe de la théorie : ceux qui y ont été reçus sont à peu

près sûrs d'être nommés officiers, puisqu'on leur en apprend les devoirs. Il n'y a eu de choisis que ceux qui avaient des protections; l'intelligence et les talents n'ont compté pour rien. Plus des trois quarts de ceux-là ont fort peu de mérite, tandis qu'on rencontre dans notre corps des jeunes gens instruits auxquels on n'a fait aucune attention.

Je n'ai pas perdu l'espérance de fréquenter de bonnes sociétés. J'ai fait connaissance de la dame chez qui j'ai loué une chambre; c'est la femme d'un imprimeur; mais dans ce pays-ci les femmes de cette classe ont un bien meilleur ton que celles de chez nous, d'une classe supérieure. Elle m'a promis de m'introduire dans les sociétés qui vont se former à l'entrée de l'hiver; elle me procurera des invitations de bals et concerts; quand j'y serai, je tâcherai petit à petit de faire des relations et peut-être réussirai-je à me former une bonne société bourgeoise.

Dernièrement j'assistais à un grand concert donné par un joueur de harpe célèbre et par cent des vélites qui sont bons musiciens. C'eût été charmant s'il y avait eu plus de femmes. Je n'en découvris que trois qui étaient passables ou jeunes, les autres étaient déjà vieilles et conservaient cependant la coquetterie du jeune âge; elles joignaient à cela un air pédant tout à fait désagréable. Il était facile de lier la conversation avec elles, l'envie qu'elles avaient de faire voir qu'elles connaissaient la musique les excitant à parler. Je me trouvai placé près de deux extrêmement laides; je m'aperçus tout de suite qu'elles avaient l'envie de m'adresser la parole; en effet, deux minutes après nous parlâmes ensemble; elles ne m'entretinrent que de sciences et de musique; je m'ennuyais infiniment parce que je n'y entendais rien, mais enfin je faisais bonne contenance, espérant que des femmes plus agréables viendraient près d'elles, et qu'ayant commencé

la conversation avec les vieilles, je la continuerais avec les jeunes. Point du tout, je fus trompé dans mon attente. Deux demoiselles, qui chantaient très bien, terminèrent le concert par un duo; elles s'accompagnaient de la harpe, et chacun s'en fut chez soi.

Notre commandant nous a surpris l'autre jour d'une très agréable manière : après nous avoir fait beaucoup manœuvrer, il paraissait si content de nous, qu'il nous dit que pour nous punir il allait nous mener à la promenade militaire. En effet, nous nous mîmes en marche, mais à peine eûmes-nous fait un demi-quart de lieue, que nous aperçûmes des paniers remplis de pains, de bouteilles, de fromage et de saucisses. Nous tressaillîmes de joie à cette vue, et dès que le commandant nous eut fait reposer nos armes, nous formâmes des cercles et fîmes un excellent déjeuner. Nous portâmes des toasts pour le commandant, pour nos chefs, pour les succès de la France. Je m'approchai de lui et lui fis au nom de nos camarades un petit compliment sur la fête qu'il nous donnait. Il en parut satisfait et me mit entre les bras un gros fromage de Brie et un panier de vin de Bourgogne pour le partager entre nos camarades. Le repas terminé, nous dansâmes au son du tambour.

Voici, ma chère Phillis, le seul moment agréable que j'aie passé depuis que je suis ici. Cette petite scène me donna un peu de goût pour le militaire, et je ressentis, presque pour la première fois, un léger souffle d'ambition.

Je me suis lié avec un jeune homme de Saint-Yrieix, nommé Lamothe; il est très bon enfant. J'ai cru lui reconnaître les mêmes goûts et les mêmes sentiments qu'à moi, ce qui a fait que nous avons été tout de suite intimes. Il n'est guère plus instruit que moi, mais il a envie d'acquérir, et nous devons travailler ensemble. Il me sera, je crois, d'un

grand secours, car lorsqu'on est sans parents et sans amis on est bien malheureux.

Adieu, ma chère Phillis, ne me fais plus languir; si tu savais tout le plaisir que tu me donnes, tu te hâterais bien vite de me répondre.

J'espère que tu n'as pas besoin de nouvelles assurances pour me croire tous les sentiments du plus tendre des frères.

Thomas BUGEAUD,
vélite aux grenadiers de la garde.

Le côté sérieux et candide de ce caractère se révèle bien dans ces confidences intimes, dans ces regrets amers de ne pouvoir s'instruire. Ce désir d'apprendre éclate dans toutes ses lettres. C'est en effet à lui seul que le maréchal dut ce qu'il sut. Durant cette période troublée de la Révolution et sous le Directoire, il était presque impossible à un enfant, à un jeune homme sans fortune et habitant la campagne, de recevoir une instruction sérieuse. — Nous avons vu plus haut que le séjour de la Durantie était peu fait pour agrandir le cercle des idées et les connaissances du fils du marquis de la Piconnerie. Aussi devons-nous rendre hommage à la persévérance et à la force de volonté du pauvre Périgourdin, passionné pour l'étude, rougissant de son ignorance, et s'élevant par lui-même et seul à un degré d'instruction fort raisonnable pour un soldat de fortune. Il compléta largement, plus tard, ce défaut d'éducation première, et s'il n'avait pas « la culture qui est le résultat des fortes études, » comme le regrette un peu sévèrement M. le général Trochu, il

remplaça ces imperfections par des qualités bien supérieures (1).

(1) A ce propos, nous croyons pouvoir reproduire ici une intéressante lettre du général Trochu, si longtemps l'aide de camp du maréchal Bugeaud, et qui mieux que personne a pu l'apprécier.

Désireux il y a quelque temps de recueillir, sur l'homme dont nous avions entrepris l'histoire, les jugements de ceux qui l'avaient le plus approché, je me permis d'écrire à M. le général Trochu, qui voulut bien me répondre la lettre suivante :

Tours, le 6 mars 1879.

J'ai longuement vécu, en effet, dans l'intimité du général Bugeaud ; c'est à lui que se rattachent, avec les origines de ma carrière, les plus chers souvenirs de ma jeunesse militaire.

Du portrait que vous me faites l'honneur de me demander, vous trouverez les traits principaux dans deux livres dont je ne fais, devant vous, aucune difficulté de me reconnaître l'auteur : *l'Armée française en* 1867 (Paris, Amyot), où le maréchal est vu de face : et *l'Armée française en* 1879, où il est vu de profil (Paris, Hetzel).

C'est un ensemble complet, bien que sommaire, et qui montre l'illustre soldat comme il a vécu et comme il était.

Je ne parle ici, bien entendu, que de son portrait militaire ; si c'est l'homme que vous vous proposez d'étudier, j'ai le devoir et en même temps le regret de me récuser comme informateur. Le maréchal, envisagé sous cet aspect, avait pourtant beaucoup de parties supérieures : la plus sincère bonhomie, la bienveillance, l'esprit vif, original et plein de saillies imprévues. Mais les leçons d'une éducation bien conduite lui avaient manqué, et il n'avait pas la culture qui est le résultat des fortes études.

Son mérite n'en fut que plus grand, de s'être élevé par ses propres efforts jusqu'à la haute situation où nous l'avons vu.

Mais enfin, sous divers rapports, il avait des inégalités, des imperfections, que l'ampleur de ses facultés naturelles et l'éclat de ses services ont fait oublier. Je ne saurais me résoudre à les remettre en lumière.

Vous assurant que votre nom comme vos écrits m'étaient connus, et que vous n'aviez pas à être introduit auprès de moi, je vous offre, Monsieur le comte, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Général TROCHU.

M. le général Trochu, à notre humble avis, a peut-être trop appuyé, dans cette lettre, sur les prétendues inégalités et imperfections de l'illustre homme de guerre dont il eut l'honneur d'être l'aide de camp. En effet, « si les leçons d'une éducation bien conduite et la culture qui est le résultat de fortes études » manquèrent au maréchal on s'en aperçoit peu en lisant ses lettres, ses écrits militaires et ses admirables proclamations. Aussi, avons-nous remarqué avec plaisir certaine page du livre que voulait bien nous signaler M. le général Trochu, lequel cette fois rend complète justice, sincère hommage au plus grand homme de guerre de son temps.

Cette page, un peu mélancolique, fait trop d'honneur à M. Trochu, écrivain et philosophe, pour que nous ne la reproduisions pas tout entière.

La guerre d'Afrique, telle qu'elle fut, a cependant formé beaucoup d'officiers distingués. Elle a fait ou plutôt elle a préparé quelques généraux considérables qui seraient peut-être

devenus de grands chefs d'armée, si la *fortune*, puissance infinie dont personne ne dispose qui domine dans la guerre encore plus que dans le reste des affaires humaines, et qui fait plus souvent que le talent les renommées militaires, les avait servis. Je veux évoquer ici la mémoire de trois de ces généraux, — trois pairs à des titres différents, — tous les trois descendus au tombeau dans la disgrâce des gouvernants, des partis politiques ou des foules, tous les trois abandonnés, à l'heure de la disgrâce, par ceux-là même qui avaient été à la guerre leurs compagnons : de la Moricière, qui eut les facultés supérieures ; Cavaignac, qui eut le haut caractère ; Bedeau, qui eut la grande vertu. — C'est avec un cœur pénétré de respect et plein de souvenirs émus que j'offre à ces morts, à ces généreuses victimes de nos discordes politiques et de notre déchéance morale, qui eurent tour à tour des idolâtres et des insulteurs, les hommages de l'ancienne armée.

Ils avaient reçu les leçons et eu les exemples d'un homme de guerre qui leur était inférieur par l'instruction et la culture de l'esprit, qui les dépassait par l'ampleur des facultés naturelles où le plus rare bon sens tenait le premier rang, qui les dominait de haut par l'expérience de la grande guerre : le maréchal Bugeaud. Celui-là était un soldat d'Austerlitz. Il avait vu se former, marcher, subsister, les armées de cent mille hommes. Il avait vu les grandes lignes de bataille, les grands chocs d'où sortent la victoire avec ses effets d'exaltation sur les troupes, et la défaite avec ses effets de démoralisation et ses retraites disputées. Longtemps aussi, en Espagne, il avait fait, avec de brillants succès, la guerre d'embuscades et de surprises. Il y avait en lui, à proportions presque égales, du général d'armée, du *guerillero*, et c'est avec l'autorité de ce double savoir expérimental qu'il réforma les préjugés et rectifia les méthodes pratiquées depuis 1830 à l'armée d'Afrique, fondant le solide état moral et consacrant les procédés auxquels sont dus la conquête définitive de l'Algérie et les commencements de sa colonisation.

Le maréchal Bugeaud fut notre maître à tous, le maître des grandes personnalités dont je viens de rappeler les titres à la gratitude du pays, le maître des petites parmi lesquelles beaucoup d'officiers de ma génération l'ont vu d'assez près pour le juger. C'est devant lui que nous devons nous incliner comme devant le plus grand des chefs militaires et le dernier des professeurs de guerre qu'ait eus l'armée française contemporaine. (*L'Armée française en* 1879.)

---

# CHAPITRE III.

Lettres de Thomas Bugeaud à sa sœur Phillis. — Les petits ruisseaux. — L'ami Lamothe. — Il se concilie les bonnes grâces de son commandant. — Dégoût pour « le militaire ». — Revue de l'Empereur. — Entrevue de Napoléon et du pape Pie VII. — Le couronnement. — Départ pour Courbevoie. — Il est sur le point de partir pour l'Italie. — Singulières mœurs rappelant la fin du Directoire. — L'aventure de Fontainebleau. — Ses projets d'entrée à l'École militaire.

Dans les lettres qui suivent, le jeune frère continue à prendre sa bien-aimée Phillis pour confidente. Son caractère se révèle tout entier dans ses épanchements intimes; le petit vélite reste toujours un peu fier et sauvage, et son goût « pour le militaire, » selon son expression, diminue chaque jour, au lieu de s'accroître.

Sa sœur l'ayant sans doute plaisanté dans une de ses réponses à propos de ses comparaisons, on verra, au début de la seconde lettre, de quelle façon charmante il promet d'être plus simple dans sa correspondance. — Les fatigues et les déboires du régiment s'accusent davantage, si bien que l'engagé volontaire songe à entrer à l'École militaire. Mais la pension est chère, le frère aîné Patrice un peu dur, et ce n'est

point, hélas ! avec la très modeste fortune laissée par le marquis de la Piconnerie que Thomas peut subvenir seul à de si fortes dépenses.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie, à Bordeaux.*

Fontainebleau, 1804.

J'attendais en effet, avant de te répondre, ma chère Phillis, la lettre que tu m'avais promise ; mais le courrier qui me l'a portée était le dernier que je voulusse attendre. J'étais trop impatient, et mon cœur, de même que les rivières qui, grossies par mille petits ruisseaux, ne peuvent retenir leurs ondes écumantes, brûlait de s'épancher et de te faire part de tout ce qu'il ressentait. Tu trouveras sans aucun doute cette comparaison déplacée, mais comme elle exprime mes sensations, quoiqu'elle ne soit pas bonne dans le style épistolaire, je l'emploie quand même. Mais, me diras-tu, est-ce seulement le besoin de faire part de ta joie ou de ta peine qui te donne le désir de m'écrire? Je sens que sur ce point ma comparaison n'est pas juste, car, outre le besoin, le désir d'exprimer à ma sœur tout ce que je ressens pour elle est un bien grand motif, et cependant n'est pas une nécessité ; en sorte que (par une autre comparaison) je suis plutôt comme ces ruisseaux qui se plaisent à couler dans les prairies émaillées de fleurs. Mais laissons là toutes ces figures et venons au fait.

Depuis ma dernière lettre, il m'est arrivé une foule de petites aventures tant en bien qu'en mal. Je me rappelle que tu me disais de tâcher de me rapprocher de mes chefs. Eh bien ! ma chère, je l'ai fait malgré moi, et cela par un événement qui devait m'en éloigner. Je ne sais pas si je t'ai dit

que j'avais un ami nommé Lamothe. Cet ami eut une dispute et me pria d'être son témoin ; je ne pus lui refuser, quoiqu'il soit expressément défendu de se battre ou d'être témoin. Comme nous allions au rendez-vous, nous fûmes arrêtés par la garde ; on mit Lamothe ainsi que son adversaire à la salle de discipline, et moi on me laissa libre jusqu'à nouvel ordre. A peine les deux champions furent-ils ensemble qu'ils se battirent à outrance ; ils se seraient sans doute étranglés, si on ne les avait séparés. Le commandant très en colère voulait les punir très sévèrement ; mais comme quelqu'un lui fit observer que Lamothe n'avait pas tort, qu'il avait été insulté, il suspendit le châtiment et fit dire à Lamothe et à moi d'exposer nos raisons et les faits par écrit. Mon ami était incapable d'écrire, parce que dans le combat il s'était disloqué un poignet, aussi me pria-t-il de le faire pour lui ; en sorte que je m'érigeai en Démosthène en présentant sa défense et la mienne.

Tu sais que dans le pays des aveugles les borgnes sont rois. Nos chefs, qui sont de bons militaires, mais que la valeur seulement a conduits où ils sont, jugèrent que ce que je disais était superbe et nous acquittèrent tous les deux. Depuis lors, leurs manières avec moi ont changé et le commandant me parle souvent. Dernièrement il m'accosta très amicalement et me fit plusieurs questions sur ma situation, sur la manière dont je suis traité par les chefs inférieurs et sur mille autres choses ; je lui dis que j'étais fort content, parce que c'est une mauvaise méthode que de se plaindre. Il me dit ensuite : « Vous êtes une de mes recrues, monsieur de la Piconnerie. C'est moi qui vous ai présenté au général Bessières. » Je ne manquai pas de lui en accorder le mérite et de lui témoigner toute ma reconnaissance. Alors il me frappa doucement sur l'épaule et me réitéra plusieurs fois la promesse de ne

pas m'oublier. Il me dit ensuite : « Vous écrivez bien, monsieur de la Piconnerie? — Très peu, mon commandant, mais si mes faibles talents peuvent vous être de quelque utilité, vous me feriez bien plaisir d'en disposer. » Il les accepta, et depuis ce temps il m'a occupé plusieurs fois, ce qui m'a procuré le plaisir de voir ses filles qui sont fort gentilles.

Tu vois, ma chère Phillis, que j'ai lieu d'espérer, lorsqu'il y aura des places parmi les vélites, que je ne serai pas oublié, car le commandant peut tout et ce sera à lui qu'on s'en rapportera pour le choix des sujets. Cela me fait grand plaisir, quoique je ne sois pas ambitieux. Mon goût pour « le militaire, » au lieu de s'accroître, diminue chaque jour, et j'en arrive à désirer de ne pas toujours rester simple soldat, seulement pour être moins malheureux. Peut-être, dans quelque temps d'ici, penserai-je différemment; mais c'est un état si dur, on est si esclave, et soumis à tant de personnes qui, le plus souvent, vous maltraitent, qu'il faut absolument être insensible, — comme le marbre, — pour être soldat. Je t'assure, ma chère, que « le militaire » est une bonne école de patience et bien propre à former le caractère. J'ai dans l'idée que lorsque tu me reverras, je serai doux comme un agneau.

Patrice se trompe quand il dit que je fais des progrès dans les mathématiques; je lui ai seulement dit que je les étudiais. Comment ferais-je des progrès, ayant si peu de temps à moi? Nos fatigues ne sont pas diminuées, et ne diminueront, je crois, qu'après le couronnement de l'Empereur, parce que, comme nous devons aller à Paris à cette époque, le commandant met sa gloire à nous faire égaler en manœuvre les plus vieux grenadiers.

Quant à l'anglais, je le travaille fort peu. On nous a donné enfin un maître de dessin, de grammaire et d'écriture; mais

il est difficile de faire des progrès à ces écoles publiques, parce qu'on est trop nombreux. Nous sommes plus de trois cents au dessin; aussi me suis-je décidé à prendre le même maître en particulier.

Adieu, ma chère Phillis, crois-moi ton tendre frère,

THOMAS.

*P.-S.* — Pour Antoinette :

Je suis enchanté, ma chère Toiny, que tu sois enfin sortie du désagréable la Durantie; il faut que tu aies eu bien de la patience pour y être restée si longtemps, et en même temps que tu sois bien bonne pour vous être séparés bons amis. Je vois avec peine que nous n'avons pas mal jugé cette petite femme, quoique dans le temps nous fussions très fort prévenus contre elle. Il n'est donc que trop vrai qu'elle a un mauvais caractère et qu'elle réalise tout ce que le ressentiment et la colère m'ont fait dire d'elle. Ah, ma chère Toiny, comme tu dois être heureuse! que le contraste doit te sembler grand, à présent que tu es avec deux bonnes sœurs qui t'aiment, et j'espère que tu n'auras pas envie de retourner avec eux.

J'envie bien ton bonheur, ma chère amie; comme je voudrais être avec vous! Sans la raison qui tyrannise toujours les hommes sans les rendre plus heureux, j'irais vous voir cette année, car on donnera des permissions; mais cela ferait tort à mon avancement, et j'achèterais peut-être deux mois de jouissance par cinq ou six années de peines.

Patrice m'a appris les malheurs de la pauvre Diane à peu près dans les mêmes termes que toi; je ne puis me figurer qu'ils aient attenté à ses jours.

Adieu, ma chère Toiny, écris-moi souvent, si tu en as le

temps. Embrasse Hélène, Sermensan pour moi et assure-les de ma sincère amitié.

Ton tendre frère,

Thomas DE LA PICONNERIE.

*A monsieur Carré, à Bordeaux, rue Gouvion, section n°* 10, *pour remettre à mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Fontainebleau, 1804.

Je suis enchanté, ma chère amie, que mes expressions poétiques t'aient amusée, je suis content de m'être donné cette licence, puisqu'elle t'a procuré quelques moments de gaieté. Cependant je ne me permettrai plus pareille chose, parce que je sais que tu es de bon goût, et que ce qui t'a amusée une fois pourrait bien t'ennuyer une autre. Les comparaisons sont venues par hasard au bout de ma plume, je m'en suis servi pour nous distraire tous deux et non par habitude, car je cherche toujours à les éloigner de mon style. J'espère que, dorénavant, je trouverai quelque chose de simple pour te dire ce que je sens, car si je ne trouvais rien, j'aurais encore recours aux comparaisons pour ne pas me priver du plaisir de te dire que mon cœur a besoin de s'épancher dans le tien, que j'ai trop de confiance en toi pour ne pas te rendre compte de toutes mes sensations, que j'ai besoin de tes conseils, que je t'aime, etc. Mais tout cela est si naturel et si vrai que je te le dirai toujours avec facilité, parce que je serai pour toi toujours le même.

Nous avons fait, les jours passés, un voyage à Paris qui m'a beaucoup fatigué, parce que nous avions le sac sur le dos et que je m'étais beaucoup chargé, croyant demeurer quelques jours. Mais on ne nous donna même pas le temps de nous reposer. Nous arrivâmes le soir, et le lendemain nous

passâmes la revue de l'Empereur, où nous manœuvrâmes longtemps devant Sa Majesté, qui fut, dit-on, très satisfaite de nous. Le jour après, nous repartîmes; j'eus à peine le temps de dire bonjour à M. Blondeau. Il me fit beaucoup d'amitiés, me donna par ses discours et ses conseils un peu de courage, dont j'avais grand besoin. Il promit de m'écrire dès qu'il aurait réussi, afin que j'aille le trouver à Paris, où il compte m'être très utile. — J'oubliais, dans ma dernière lettre, de te donner les détails que tu me demandes, je vais le faire à présent.

Il est vrai que je songe à l'École militaire, parce qu'on est sûr, y étant, de sortir avec le grade de sous-lieutenant et que l'on s'y instruit réellement, parce qu'on ne s'attache pas, comme chez nous, seulement à faire faire aux jeunes gens l'exercice, mais encore à leur donner les connaissances nécessaires pour devenir un bon officier, un vrai militaire, car un officier ignorant ne mérite pas ce nom. Il est vrai que dans cette école on souffre un esclavage des plus rudes pendant un an ou dix-huit mois, mais je ferais volontiers le sacrifice de ma liberté pendant ce temps, si je me décidais à faire del'état militaire mon état. Je suis fort bien avec mes chefs et, comme soldat, aussi heureux qu'il est possible. On me traite avec la plus grande douceur. Cependant ce qui m'ennuie, c'est qu'ils comptent trop sur ma complaisance et qu'il ne se passe pas de moment qu'ils ne me surchargent d'ouvrage. De sorte qu'avec tout le tracas de la caserne, je puis à peine dérober un moment pour mon maître de mathématiques. En revanche, ils m'ont dispensé de monter la garde et de faire la patrouille, ce qui est fort agréable. On m'a nommé instructeur : il faut étudier l'école du soldat et assister à une leçon de deux heures. Comme j'ai commencé longtemps après les autres, j'ai besoin de travailler dur pour les rattraper. Je crois fort que de trois

mois je ne pourrai étudier des choses plus essentielles. Je vais te nommer mes chefs principaux : le commandant s'appelle Chéry; l'adjudant-major, Véjut : il est de Lyon, et le commandant, des environs de Fontainebleau. Le général commandant le corps s'appelle Ulat. Le maréchal Bessières est le général en chef, au moins à ce que je crois, car il nous a passés plusieurs fois en revue.

Adieu, ma bonne amie, je t'embrasse.

Ton frère,

THOMAS.

L'entrevue de l'Empereur et du Pape à Fontainebleau, le couronnement du césar tout-puissant dans la basilique de Notre-Dame, quels souvenirs pour le soldat de vingt ans ! Aussi quel empressement met-il à raconter aux chères demoiselles de la Piconnerie tout ce qu'il voit ! Il a vu l'Empereur de près, et Sa Majesté lui a adressé la parole ! Bien mieux : placé de garde dans l'antichambre des appartements de l'Impératrice, il a vu « madame Bonaparte » et a eu une conversation d'un quart d'heure avec une femme de sa suite, très jolie et très aimable. Les vélites enfin ont assisté à une curée chaude dans la cour du château de Fontainebleau. Quel spectacle !

Après, surviennent les dures étapes sur Paris, sac au dos. Toute la garde doit assister au couronnement du souverain maître. Thomas décrit avec minutie les carrosses dorés, les chevaux caparaçonnés, et l'entrée solennelle du Pape et de l'Empereur. Mais, hélas ! au milieu de toutes ces magnificences, en faisant la

haie devant le cortège, le pauvre soldat, les pieds dans la boue, grelotte de froid et de fièvre, si bien qu'il est expédié à l'hôpital, « où l'on est fort bien d'ailleurs. » Là, cependant, le petit campagnard fait un retour « sur la Durantie, son chien et son fusil, préférables à cette folle ambition qui fait quitter son chez-soi pour courir après la fortune à travers mille désagréments. »

Mais les plaintes sont passagères. Le brave garçon songe « à son état » et déplore seulement qu'il ne lui soit pas possible d'avoir une petite chambre pour travailler, empêché qu'il en est par le « sabbat d'enfer » de ses camarades.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Fontainebleau, 25 frimaire 1804.

Ma bonne amie, j'attendais ta lettre avec impatience, mais je ne murmurais pas ; jamais cela ne m'arrivera, je suis trop assuré de toi pour craindre la moindre chose. Il est donc inutile de parler davantage sentiment, il n'est pas nécessaire de nous le dire à chaque lettre ; bornons-nous à l'historique, laissons à nos cœurs le soin du reste et donnons-leur carte blanche.

J'ai vu une foule de choses nouvelles pour moi. L'Empereur est venu, comme tu sais, à Fontainebleau pour recevoir le Pape ; j'ai eu le plaisir de le voir plusieurs fois de très près, lorsqu'il allait à la chasse ; il m'a même parlé, pour me demander s'il y avait beaucoup de vélites dans une caserne séparée devant laquelle il passait. Je répondis en le saluant, il me rendit mon salut et passa outre avec la rapidité de l'éclair. Quelques jours après, il fut au-devant du Pape, qu'il

ramena dans sa voiture. Tous les soirs, j'allais me promener dans la cour du château pour voir l'attirail de la cour, et, quoique je ne sois plus de garde depuis longtemps, je demandai à la monter, dans l'espoir que je serais placé dans l'antichambre de l'Empereur ou de l'Impératrice. Mon attente ne fut pas trompée ; je me trouvai de garde à l'appartement de Mme Bonaparte ; je la vis plusieurs fois et j'eus une conversation d'un quart d'heure avec une femme de sa suite très jolie et très aimable.

Le même jour, l'Empereur fut à la chasse : un cerf fut pris, et on fit la curée dans la cour du château, en présence de Sa Majesté. Plus de deux cents chiens se jetèrent sur le pauvre animal, qui fut dévoré en un instant. Tu penses si c'était pour moi un beau spectacle ! Nous avons donné un superbe repas à nos frères d'armes qui avaient accompagné l'Empereur. Tout se passa gaiement et plus d'une bouteille de vin fut vidée en buvant à nos santés. — Nous avons fait le voyage de Paris pour assister au couronnement de Sa Majesté ; il a duré dix ou douze jours. Nous y avons eu beaucoup de peine et pas du tout de plaisir. Le temps était très mauvais ; nous étions extrêmement chargés et, par surcroît de malheur, on nous fit dépasser Paris, et on nous caserna à une lieue et demie de cette ville. A chaque fête, nous sommes restés toute la journée sous les armes, par un grand froid et une boue abominable. A la fin du jour, nous retournions à notre maudite caserne, où il fallait travailler comme des nègres pour nettoyer nos armes et nous approprier pour le lendemain. Voilà, ma bonne amie, le plaisir que j'ai eu ; je me suis dérobé un jour pour voir M. Blondeau ; je n'ai pu rester qu'un instant, parce qu'il était très affairé : il n'a pas encore réussi.

Tu ne te fais pas une idée de la beauté et de la magnificence du cortège du Pape et de celui de l'Empereur, le jour

du sacre : le Pape passa le premier, pour se rendre à Notre-Dame. Une foule de voitures magnifiques précédaient et suivaient la sienne, qui effaçait toutes les autres : elle était attelée de huit chevaux gris pommelés d'une merveilleuse beauté; leur crinière était couverte de plumes qui retombaient jusque sur leur tête, et la voiture ne le cédait en rien à l'attelage. Un ecclésiastique marchait à quelques pas en avant, monté sur une mule et portant la croix : il avait l'air d'une mascarade et fit beaucoup rire les anciens militaires qui n'ont pas beaucoup de foi en tout cela.

L'Empereur passa quelques minutes après; il surpassait tout le reste; son cortège était dans le même genre que celui du Pape, mais sa voiture beaucoup plus belle : ses huit chevaux isabelle semblaient la faire voler avec majesté. Elle était tout or et portait sur le sommet l'aigle impériale avec la couronne. Plus de 80,000 hommes de troupe habillés à neuf formaient une haie aussi belle que formidable. Ce que je trouvai de plus beau fut l'illumination : tout était en feu, et les lampions, brûlant avec art, représentaient par leur arrangement des arbres et des dessins de toute espèce. Ici on apercevait un feu d'artifice; plus loin, une énorme étoile qui éclairait une fontaine qui versait du vin.

Enfin, tout avait l'air divin; je me serais cru dans l'Olympe, si je n'avais senti les misères humaines. La fièvre m'attrapa le premier jour de la fête et je l'ai toujours eue depuis, en sorte que j'ai souffert, parce que je ne pouvais quitter mon rang et que, malgré un froid mortel, il fallait rester dans la boue droit comme un piquet et souvent présenter les armes. Il fallait ensuite faire au moins deux lieues pour me mettre au lit. J'ai même été obligé de prendre une voiture pour me rendre à Fontainebleau, sans cela je n'aurais jamais pu y retourner. Aujourd'hui j'entre à l'hôpital, où

l'on est fort bien, et j'espère que sous peu je serai rétabli. Ah! ma chère Phillis, comme dans tous ces moments de souffrance je trouvais la Durantie, mon chien et mon fusil préférables à cette folle ambition qui fait quitter son chez-soi pour courir après la fortune à travers mille désagréments! Comme je désirerais y être avec mes sœurs! Au moins elles me plaindraient et par leurs soins me rendraient mon mal supportable, au lieu qu'ici je suis avec des étrangers qui ne font pas même attention à moi.

On doit, sous peu, nommer des caporaux parmi nous; j'ai l'espérance d'en être : ce serait un pas de fait, et je serai bien moins malheureux; car caporal dans la garde équivaut à sergent-major dans la ligne.

On nous a défendu d'avoir des chambres en ville. Aussi m'est-il presque impossible de rien faire jusqu'à ce que je puisse obtenir quelque place qui me vaudra une petite chambre à deux. Dans ce moment, nous sommes dix dans une chambre où il n'y a qu'une petite table, et comme peu ont le goût de travailler, on y fait un sabbat d'enfer.

Adieu, ma chère Phillis.

Ton frère affectionné,

THOMAS.

Survient un premier incident dans la vie du militaire, le transfèrement des vélites de la garde de Fontainebleau à Courbevoie, et le déboire de n'avoir pas été choisi parmi les vélites incorporés dans l'armée d'Italie. Cette garnison de banlieue n'a point laissé d'excellents souvenirs à notre Périgourdin. Pour la première fois, le dégoût l'étreint et l'oppresse. « Si j'arrive jamais à ne plus être soldat, j'aimerai mieux

m'ensevelir dans une campagne que de courir davantage les aventures. Peut-être le ton pathétique que je prends te fait croire que je suis faible, que je ne sais rien supporter; mais si tu savais combien il est dur d'être soldat pour tout homme qui a de la fierté, tu changerais de manière de penser. » — Il reviendra à son projet d'entrer à l'École militaire, et, en attendant, travaille les mathématiques et emploie ses faibles ressources à payer un maître. La sage Phillis avait dû morigéner son cher frère, et nous en verrons la trace dans une des lettres de ce dernier.

En attendant, voici deux lettres assez curieuses et qui témoignent du relâchement des mœurs du temps.

Fontainebleau, pluviôse 1805.

A peine, ma chère Phillis, ai-je le temps de lire ta lettre, je la dévore par morceaux en faisant mon sac, en prenant mon sabre et en courant au rappel du tambour. Au moment où je la reçois, on nous avertit que dans une heure il faut être prêt et partir pour Paris, de là en Italie. On ne nous donne pas une minute, nous ne pouvons pas mettre nos effets en sûreté, rassurer nos créanciers, ni prendre le linge que nous avons chez les blanchisseuses. Il faut partir dans l'instant, il est quatre heures du soir, et il faut être arrivé demain à deux heures après midi à Courbevoie, vingt lieues de Fontainebleau.

Courbevoie, pluviôse 1805.

Nous sommes arrivés à l'heure dite, on a choisi quatre cents hommes parmi nous pour l'Italie : j'en étais un! Mais un second ordre est arrivé pour n'en prendre que deux

cents, desquels je ne me suis pas trouvé, à mon grand regret. On a incorporé ceux qui partent avec les anciens grenadiers de la garde qui étaient pour la même destination, et nous avec ceux qui restent, de sorte que nous sommes admis dans la garde de Sa Majesté. Voilà l'espoir d'avancer qui s'évanouit pour moi. Maintenant que nous sommes amalgamés avec de vieux militaires célèbres, non par leur science, mais par leurs services, leur courage et leurs exploits, qui ont presque tous la croix de mérite, il n'est pas à présumer, et il serait même injuste que de jeunes blancs-becs qui ont six mois de service commandent jamais à ces vainqueurs de l'Europe; c'est déjà beaucoup qu'on ait bien voulu nous placer dans leurs rangs. Aussi je désirais beaucoup partir pour l'Italie avec ces braves qui s'y sont immortalisés. Je l'ai réclamé, mais on m'a refusé, je m'y suis pris un peu trop tard.

J'hésitais d'abord, parce que je n'avais pas un sou et que je laissais quelques petites dettes à Fontainebleau et que mes effets n'étaient nullement en sûreté. Je regrettais encore d'abandonner tous les moyens de m'instruire; mais lorsque je fis attention à la situation où j'allais me trouver à Courbevoie, je fis mes efforts pour partir, mais ils furent inutiles.

Il ne fallait que deux cents hommes et tous étaient de bonne volonté. Je suis à présent au désespoir de n'avoir pas parlé plus tôt, je vais mener ici la vie la plus monotone. Courbevoie est un fort village, à une lieue de Paris, où il n'y a aucune ressource en fait de livres, pas un maître d'aucune espèce, et trop loin de Paris pour aller puiser dans ce séjour des sciences quelque peu d'instruction. Je suis réduit à passer mes jours à monter la garde aux Tuileries, à manger et dormir. Je n'ai d'autres ressources que le vice qui règne partout ici; tu penses qu'à ce prix je ne m'amuse guère et que je préférerais m'ennuyer dans ma chambre que d'aller

chercher dans de mauvais lieux une maîtresse vénale ou de noyer dans le vin mes chagrins et mes ennuis. Les jeunes gens sans principes sont ici dans le séjour des délices. Nulle part les femmes ne sont aussi complaisantes et aimantes; bien différentes des autres, la plupart font tous les frais auprès des hommes, surtout des militaires : loin d'être payées, elles les payent. Il n'est presque pas un grenadier de la garde qui n'ait une maîtresse dans la classe des lingères de Paris, qui le blanchit, l'entretient, lui donne le dimanche le produit du travail de la semaine, trop heureuse encore s'il veut la payer d'un peu de fidélité.

C'était vraiment une comédie de voir, la veille du départ pour l'Italie, une troupe de femmes assez bien mises venir assiéger la caserne et faire, les larmes aux yeux, leurs adieux à leurs amis. On les voyait, en se jetant à leur cou, glisser dans leurs poches le peu d'argent qu'elles avaient économisé. Je connais un grenadier à qui une lingère a donné quinze louis pour faire sa route. Je te vois déjà trembler que je ne trouve une bonne amie : sois bien tranquille, ma chère, jamais tu n'apprendras que je me suis avili et que je m'écarte des principes dont tu m'as donné le germe. Puisque je ne puis jouir légitimement des tendresses de la femme, j'aime mieux m'en passer que de les chercher dans une classe aussi peu vertueuse.

Ton frère qui t'aime,

Thomas BUGEAUD.

Courbevoie, 1805.

Tu avais raison de croire que j'attendais tes conseils pour demander un congé de semestre. De moi-même, j'étais déjà décidé à rester au corps, j'avais repris avec la santé le goût

de l'étude ; j'étudiais toujours les mathématiques et un peu le dessin, et je crois qu'au printemps j'aurais été en état de lever des plans. Le succès que j'espérais obtenir m'avait déterminé à faire le sacrifice de l'envie que j'avais de revoir mes amis. Célie (sa belle-sœur, femme de son frère aîné Patrice) a tranché, à sa manière ordinaire, quand elle a dit qu'elle m'attendait. Pour sonder un peu Patrice, je lui demandais s'il croyait que je ferais bien d'aller en Périgord, mais il ne m'a pas encore répondu, par conséquent Célie pouvait croire que j'étais en route. Patrice me néglige toujours beaucoup, il ne m'a pas écrit depuis la lettre où il nous confond avec les jeunes gens de l'École militaire. Je suis enchanté de voir comme tu juges sainement ce que je devais faire. Il semble que tu as une connaissance parfaite de l'état des choses. On dirait, en jugeant toi et Patrice par les lettres que vous m'avez écrites sur le même sujet, que tu as été militaire, que tu as couru le monde, et que lui n'est qu'un petit enfant qui n'a jamais quitté sa mère.

Je suis bien moins étonné que tu ne penses, à la vue de tant de choses nouvelles ; je regarde tout avec assez d'indifférence, tout cela me paraissant frivole, et rien, selon moi, ne valant les plaisirs que j'avais à la Durantie. Les jolies dames me faisaient pourtant bien plaisir ; je t'assure que je ne ferme pas les yeux, je ne suis plus comme quand je jouais *Pétrelle*, j'ai bien appris à les ouvrir.

A propos d'aventure, il faut que je t'en conte une qui m'est arrivée ; elle est des plus romanesques et t'amusera, j'en suis sûr. Il y a quelque temps qu'en me promenant auprès de Fontainebleau, je rencontrai un jeune homme d'environ dix-huit ans, la figure charmante et les manières entièrement gracieuses. Il m'aborda et me parla pendant longtemps, et me fit plusieurs questions, me demanda mon nom, et parut

vouloir se lier avec moi. Tout en marchant, nous rentrâmes en ville et il me proposa d'entrer dans un café; j'accepte et nous buvons ensemble de la liqueur, après quoi il me quitte. Dès qu'il fut sorti, la maîtresse du café dit : « J'ai dans l'idée que ce jeune homme est une femme, il en a absolument la tournure. » Je fis peu d'attention à ces paroles, et je me retirai. Le lendemain je reçois une belle lettre de lui où il me dit qu'il est une femme et me fait une déclaration d'amour, ajoutant qu'elle ne s'était déguisée hier comme je l'avais vue que pour avoir occasion de me parler, et finit par me donner un rendez-vous. Je ne me laissais pas prendre à toutes ces belles choses, mais la singularité du fait m'engagea à aller au lieu indiqué. Je n'eus pas la peine d'attendre ma belle, elle y était déjà; l'entretien fut long, elle me jura qu'elle m'aimait avec passion, me dit qu'elle était riche et voulut me donner pour preuve de sa tendresse une belle bague en diamants que je refusai.

Comme elle voyait que je ne croyais pas tout ce qu'elle me disait, elle faisait encore plus d'efforts pour me persuader et me parlait avec un esprit étonnant. Enfin elle me proposa de déserter et de m'enfuir avec elle, me disant qu'elle avait en argent et en bijoux de quoi nous faire vivre avec aisance dans tous les pays. Je refusai toutes ces offres et ne pus pourtant la quitter sans lui promettre de revenir le lendemain au même endroit. Le lendemain même répétition, mêmes offres, mêmes refus; je ne savais pourtant que penser de tout cela. La dame me paraissait charmante et pleine d'esprit, je me sentais déjà disposé à l'aimer, et ne voulais pourtant pas me livrer sans prendre des informations. Je me déterminai à en parler à un jeune homme que je connais en ville. Dès que je lui eus conté mon histoire, il partit d'un éclat de rire et me dit que cette aimable personne était un jeune homme arrivé à Fon-

tainebleau depuis cinq ou six mois, qui grâce à cette manœuvre avait enflammé plusieurs hommes de Fontainebleau et leur avait arraché beaucoup d'argent.

Après m'avoir quitté, mon ami fut chez le maire et lui raconta tout. Celui-ci m'envoya chercher ainsi qu'un autre vélite, qui était encore plus dupe que moi, car il avait loué à cette prétendue femme une chambre garnie où il devait fournir à tous ses besoins.

Voilà, chère sœur, une singulière histoire.

Ton frère qui t'aime,

Thomas BUGEAUD.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Courbevoie, 25 ventôse 1805.

J'ai tardé longtemps à t'écrire, ma chère Phillis, tu es peut-être fâchée contre moi; mais je n'avais rien de nouveau à te dire, aucun changement à t'annoncer dans mes affaires, encore moins dans mon amitié, car elle n'est susceptible ni d'augmentation ni de diminution. Je n'ai encore rien à te dire à part le chapitre sentiment, sur lequel nous n'avons plus besoin de parler, mais de réfléchir, parce qu'il est doux de penser à chaque instant aux personnes qu'on aime. Il n'est presque pas de moments dans le jour que je ne me donne cette douceur, et c'est pour ainsi dire le seul de mes plaisirs. Lamothe et moi nous nous entretenons sans cesse de notre famille. Nous faisons des châteaux en Espagne. Nous parlons du doux moment qui nous réunira à nos frères et à nos sœurs. Souvent je m'endors dans la douce idée que je suis prêt à vous surprendre à Bouillac. J'arrive, je vous vois, je me crois heureux... un maudit roulement m'avertit que je suis encore dans une misérable caserne, bien loin, hélas! de l'objet de

mon rêve. Je fais mes efforts pour retomber dans d'aussi charmantes illusions, mais l'heure de l'exercice arrive et, au lieu de serrer dans mes bras mes bonnes sœurs, je vais manier pendant deux heures une arme pesante, qu'il faut éclaircir à tour de bras. Faire l'exercice, nettoyer mes armes, monter la garde, voici ma vie, voici les maîtres que le gouvernement nous promettait !

Ah ! ma chère Phillis, si tu savais combien cet état m'ennuie et comme j'apprends à apprécier la vie tranquille qu'on mène au milieu des siens ! Si j'arrive jamais à ne plus être soldat, j'aimerai mieux m'ensevelir dans une campagne que de courir davantage les aventures. Peut-être le ton pathétique que je prends te fait croire que je suis faible, que je ne sais rien supporter ; mais si tu savais combien il est dur d'être soldat pour tout homme qui a de la fierté, tu changerais de manière de penser. Personne ne daigne seulement nous regarder, on ne nous admet dans aucune société. Ceux qui nous auraient recherchés lorsque nous étions bourgeois, nous parlent à peine. Tu ne te fais pas idée comme tout cela change le caractère. Depuis que je suis éloigné de mon pays, je le trouve plus aimable. Je me sens plus sensible, plus aimant, et ce qui autrefois faisait mon ennui ferait mon bonheur à présent.

Je suis absolument décidé à tenter des efforts pour entrer à l'École militaire, je crois que c'est le meilleur parti à prendre. Je végéterai peut-être dix ans avant d'être officier, car je pense que le gouvernement ne veut faire de nous que des sous-officiers. Entrant à cette école, dans deux ans au plus je sortirai sous-lieutenant, et pendant ce temps j'acquerrai des connaissances utiles. Il m'en coûtera, il est vrai, 4,000 fr., mais aussi j'aurai un état qui pourra me faire vivre et qui me permettra avec de l'économie de rattraper en quelques années l'avance que j'aurai faite, en laissant ac-

cumuler mon revenu. Ce n'est pas un parti pris au hasard, il y a six mois que je le rumine ; dis-moi, je te prie, si tu penses comme moi.

J'ai peu de moyens d'étudier ; cependant j'espère, à présent que les jours vont être longs, que je pourrai employer quelques heures, en payant pour faire mon service.

Je vais écrire à Patrice pour savoir s'il veut m'avancer les sommes nécessaires à mon projet et me procurer quelques papiers.

Adieu, chère Phillis.

Ton frère affectionné,

THOMAS.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Courbevoie, grenadiers vélites, 7e cie, 17 germinal 1805.

J'ai reçu ta lettre, ma chère Phillis. Tu crains que je n'aie pas une résolution assez forte pour me faire un état et qu'après avoir sacrifié 4,000 fr., je me retire à la campagne manger dans l'oisiveté le revenu du reste. Non, ma bonne amie ; si j'entre à l'École militaire, ce sera pour en faire l'état de toute ma vie. Je sens parfaitement que le reste de ma fortune serait trop modeste pour me procurer une vie agréable sans rien faire, et je ne vois que trop que je serai militaire toute ma vie. Si j'avais l'espoir d'obtenir mon congé dans peu d'années, je ne ferais aucuns frais pour m'ouvrir une carrière dans l'état militaire. J'attendrais mon congé avec patience dans la douce idée que je serai bientôt arraché à l'esclavage, à l'ennui pour aller couler des jours tranquilles et libres au sein de la campagne et goûter toutes les jouissances rustiques. Car, sois-en sûre, ma bonne amie, je préférerais cette vie à toute autre, si j'étais libre de choisir. Tu trembles

que je la reprenne, et moi je brûle de la reprendre. Il n'en est pas de plus libre et de plus analogue à mes goûts; mais comme je serai obligé d'être soldat au moins dix ans, je veux faire mes efforts pour me rendre cet état aussi agréable que possible, et si au bout de cinq à six ans, par exemple, j'obtenais une place honnête, alors je poursuivrais cet état qui me plairait comme officier et me déplaît comme soldat.

L'École militaire m'offre d'assez bonnes espérances. On en sort, dans deux ans au plus, sous-lieutenant, c'est déjà joli; ensuite on a espoir d'avancer; les officiers qui sortent de cette école ont de l'avancement. Ils sont instruits ou au moins censés l'être, et les troupes sont remplies d'officiers de fortune qui ne savent rien. On enseigne dans cette école les mathématiques, l'histoire, la géographie, le dessin, les fortifications, l'artillerie, etc.

J'ai été chez M. Walsh de Serrant qui m'a reçu très honnêtement, il m'a promis de faire pour moi tout ce qui serait en son pouvoir; « mais il est malheureux, me dit-il, que vous vous y soyez pris si tard; l'Empereur est sur son départ, le ministre de la guerre aussi, et je regarde comme impossible de faire votre affaire pour le moment. Je crois qu'il faut reculer pour mieux sauter et attendre le retour de Sa Majesté. » Je n'aime guère à reculer, cependant je n'osais insister. Il faut se résigner à attendre quatre ou cinq mois; en attendant, je vais faire mes efforts pour faire des progrès dans les sciences, lesquels, si je les obtiens, me permettront de sortir plus tôt de l'école. J'ai grandement envie de faire un voyage en Périgord, surtout maintenant que Toiny y est. Tu penses que je n'y serai pas longtemps sans voler sur les bords de la Garonne; mais je ferai le sacrifice de ce plaisir, si je vois quelque possibilité de travailler: je vous verrais ensuite avec plus de plaisir. L'Empereur vient de nous faire cadeau d'une petite

médaille d'or en l'honneur de son couronnement : d'un côté est sa face, de l'autre le Sénat et le peuple.

Adieu, ma chère amie, embrasse Hélène ; pour toi, devine tout ce que je pourrais te dire, si j'avais plus de papier.

Ton frère,

THOMAS.

---

# CHAPITRE IV.

**Départ de Courbevoie. — Préparatifs de l'armée d'invasion. — Le camp de Wimereux. — Relation d'un combat naval; les marins improvisés. — Les Anglais et les Hollandais. — Avortement des projets de l'Empereur.**

Le Consulat à vie avait duré deux ans. Premier consul le 2 août 1802 (an X), le général Bonaparte était proclamé empereur héréditaire le 18 mai 1804 (an XII), et le peuple ratifiait, par 3,572,239 oui, l'établissement de la dynastie nouvelle. Le vélite de la garde Bugeaud avait alors vingt ans. Après avoir assisté au départ pour l'Italie de ses compagnons plus heureux, il ne tarda pas lui-même à changer de garnison. Cette année 1804, la première de l'empire, fut tellement agitée, tellement féconde, qu'un demi-siècle après, le maréchal se souvenait de ces événements qu'il avait traversés bien humble comparse sans doute, mais que son esprit observateur et son bon sens avaient sainement jugés.

Ce fut pendant l'été de 1805 que le régiment où se trouvait Thomas Bugeaud fut désigné pour le camp de Boulogne. Les immenses préparatifs du premier consul et l'activité prodigieuse qu'il avait déployée dans ses projets de descente en Angleterre avaient

été un peu entravés par les graves événements de l'année 1804, la conspiration royaliste de Georges Cadoudal et de Moreau, et la proclamation de l'empire.

Un mouvement depuis longtemps inconnu régnait dans nos ports et nos arsenaux. Pour porter l'armée d'expédition en Angleterre et atteindre le but rêvé par le génie audacieux de Napoléon, il ne fallait point de vaisseaux de haut bord, mais une myriade de chaloupes canonnières, de bateaux plats, de péniches, de chalands, allant à la voile et à la rame; tous nos ports, nos grandes villes même de l'intérieur, furent mis à réquisition, et des chantiers s'établirent dans toute la France. Une prompte exécution devait suivre toutes les pensées du maître. A Paris, quatre-vingts chaloupes canonnières furent construites sur le bord de la Seine, lancées et conduites au Havre ou réunies à d'autres divisions; elles furent équipées, armées, et dirigées le long des côtes vers le pas de Calais. Des escadrons de cavalerie et d'artillerie légères suivaient sur le rivage tous leurs mouvements, prêts à les protéger contre une attaque ennemie. De la Loire, de la Gironde, de la Charente, de l'Adour, de tous les ports de la côte, sortirent de pareilles flottilles. 1,200 à 1,300 bâtiments ainsi rassemblés devaient être concentrés à Boulogne et dans les ports du voisinage, à Wimereux, à Étables, à Ambleteuse.

Le beau rêve que Thomas Bugeaud avait fait d'entrer à l'École militaire allait bientôt cesser de par le César tout-puissant. Il était, en effet, à cette époque

assez dangereux, ou du moins fort inutile, pour les sujets de Sa Majesté, et principalement pour un vélite de la garde, d'édifier un projet et de tabler sur un lendemain. Le régiment de Courbevoie reçut l'ordre, en vingt-quatre heures, de se diriger sur Boulogne-sur-Mer.

Une lettre d'Abbeville, à la date du 16 messidor 1805, est écrite pendant une étape. Il y a dans les lignes tracées à la hâte par le jeune soldat, comme un léger souffle patriotique : c'est le premier. « On va donc entrer en campagne, et au moins les peines que l'on endure seront utiles à l'État ! »

N'est-ce point dans ce sentiment inconscient du devoir et dans cette vision de la gloire lointaine, que l'on trouve l'explication de ces admirables renoncements, de cette abnégation, de cette discipline, de cet héroïsme sublime enfin qu'Alfred de Vigny a décrits dans son livre si profond : *Grandeurs et Servitudes militaires*.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

**Abbeville, vendredi 16 messidor 1805.**

Tu as dû être étonnée de mon long silence, mais, ma bonne amie, tu ne me blâmeras pas quand tu sauras que j'attendais pour te répondre d'être fixé sur un bruit de départ qui enfin s'est réalisé. Nous sommes depuis six jours partis pour Boulogne, et je n'ai su qu'ici notre véritable destination. L'incertitude de l'endroit où nous allions m'a encore empêché de t'écrire plus tôt. Me voici, ma chère, trottant tous les jours de grand matin, le sac sur le dos, et arrivant toujours bien

fatigué au logement. J'ai déjà traversé toute l'Ile-de-France et presque toute la Picardie, qui est une grande province qui ressemble assez au Limousin pour la nature du sol, mais elle est mieux cultivée. Les villages y sont horribles, les maisons ne sont pas plus jolies que les cabanes de nos charbonniers, et les habitants ne sont pas plus aimables que nos rustres de Limousins. Amiens, la capitale, qui est célèbre par le fameux traité, m'a paru fort peu remarquable. Il ne vaudrait pas la peine d'en parler sans sa cathédrale, qui est magnifique, et quelques jolies promenades.

Je suis enfin à Abbeville, plus jolie qu'Amiens; je suis logé chez un jardinier qui a l'air très brave homme; je viens de visiter son jardin, et par conséquent nous avons causé de jardinage. Il m'a appris plusieurs petites choses que je ne connaissais pas, et je veux te donner une de ses recettes qui pourra vous être utile. Quand vous aurez beaucoup de laitues pommées à la fois, pour les conserver dans cet aimable état pendant longtemps, il faut passer légèrement un couteau sous le pied de la plante et couper la grosse racine qui lui sert de pivot; les autres petites racines suffiront pour la nourrir, mais ne lui fourniront pas assez de suc pour jeter sa tige en l'air.

Je travaillais sérieusement pour entrer à l'École militaire, et voilà qu'il faut partir. Je n'abandonne pourtant pas ce projet, car je puis y travailler, quoique éloigné. Il n'est pas dans mon caractère de me plaindre de ce dernier événement, puisque c'est pour faire la guerre. Aussi je ne dis plus rien, et, quoique les peines redoublent, tu ne me verras jamais murmurer, puisque celles que j'endure sont utiles à l'État. Ce n'est qu'en garnison qu'un soldat peut se plaindre. Je pourrais facilement me dispenser de partir pour poursuivre mon projet, mais je n'ai pas voulu faire la moindre démar-

che : il y aurait eu lâcheté. D'ailleurs, en dehors de mon plan, je suis enchanté de faire cette campagne. On parle d'une expédition dont sans doute nous serions; mais les gens versés dans la politique croient que c'est seulement pour décider les Anglais à faire la paix. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la moitié de la garde se rend sur les côtes, et on assure que l'autre partie, qui revient d'Italie, arrive pour nous rejoindre. On nous a donné des pantalons et des vestes de toile pour l'embarquement. Nous serons campés à peu de distance de Boulogne. Nous possédons un souverain qui ne veut pas laisser les troupes dans l'inaction et il a de la confiance dans les vélites, car dans cette expédition nous sommes en plus grand nombre que les anciens grenadiers. Quant à moi, je suis bien persuadé que, s'il y a une affaire, nous nous distinguerons, car l'esprit est on ne peut meilleur et tous nous sommes enchantés de partir. En général, pour les combats singuliers, c'est-à-dire les duels, nous sommes plus braves que les anciens grenadiers de la garde. Au commencement, ils ont voulu nous mener, mais ils commencent à nous respecter. Au fait, je crois que l'Empereur nous estime beaucoup plus qu'eux, et qu'un jour ou l'autre les vélites feront un corps à part.

Adieu, ma chère amie.

Ton frère,

THOMAS.

Ce fut sur le camp de Wimereux que le détachement de Thomas Bugeaud reçut l'ordre de se diriger, et c'est de Wimereux qu'il écrivit à sa sœur la lettre suivante, qui rend compte de plusieurs engagements avec les bâtiments anglais en croisière sur nos côtes, et qui avaient pour mission d'inquiéter nos travaux et

de s'opposer au ralliement de la plupart de nos petites flottes à Boulogne.

Wimereux près Boulogne, 1805.

Je suis arrivé en très bonne santé, ma chère Phillis, au camp de *Wimereux, près Boulogne ;* j'ai examiné avec beaucoup de curiosité tous ces objets nouveaux pour moi : un camp immense, des ports, des flottilles, la mer ; tout cela m'a fait le plus grand plaisir à voir. Notre camp, qui est à une portée de fusil de la mer, est fort joli, on le prendrait de loin pour un beau village. A la vérité, on n'est pas très bien, on a pour se coucher un peu de paille, le lit n'est pas excellent, mais on est moins mal que je m'y attendais. D'ailleurs, je suis à présent accoutumé à cela, et ce ne sont ni les privations physiques ni les fatigues qui me causent du chagrin. Trois jours après mon arrivée, on a embarqué un détachement dont je faisais partie. Nous avons été onze jours en mer, et tu ne te douterais pas que, pendant ce temps, j'ai été à trois combats navals, dont deux assez vifs. Tu dois en avoir la relation dans les papiers, mais je pense que quelques détails t'intéresseront encore parce que tu sais que j'y étais.

A notre sortie, les Anglais sont venus nous attaquer avec plusieurs frégates, des bricks et des corvettes ; nous fûmes un peu surpris, parce que nous ne nous attendions pas au combat, et presque tout l'équipage n'avait jamais vu la mer. Nous ne connaissions aucun terme de marine pour faire la manœuvre des voiles, ni d'artillerie pour tirer les pièces ; cependant il nous fallait faire ces deux services dans lesquels nous étions également neufs. Quand on nous disait de larguer une corde, nous la halions de toute notre force, ce qui causa d'abord un peu de confusion et nous porta plus près de l'en-

nemi que nous ne voulions. Cependant, au bout de quelques moments, nous fûmes au courant de notre affaire, et nous fîmes un feu vigoureux avec le secours des forts et des batteries de la côte; l'ennemi fut forcé de gagner le large et nous en fûmes quittes pour quelques avaries assez légères.

Deux boulets portèrent sans beaucoup d'effet à bord de la canonnière où j'étais. Après cette escarmouche, nous mouillâmes dans la rade, où nous sommes restés quelques jours assez tranquilles; je n'ai eu la maladie de mer que pendant un quart d'heure.

Durant les jours de repos, nous nous exerçâmes à la manœuvre, et nous ne tardâmes pas à faire usage de notre théorie, car on signala une flottille venant de Calais; et soit pour faire diversion, soit pour la protéger, nous appareillâmes à la pointe du jour. Les Anglais s'aperçurent bientôt de notre mouvement et vinrent nous attaquer avec furie; nous les reçûmes de même et le combat fut assez vif pendant une heure et demie : l'ennemi fut encore forcé de gagner le large, et on assure qu'il a subi beaucoup d'avaries. De notre côté, nous fûmes très heureux, car il n'y eut que trois ou quatre hommes blessés, quelques mâts coupés et d'autres dégâts assez légers. Dans notre canonnière, il n'y eut qu'un boulet qui traversa de tribord à bâbord et sans tuer personne. La flottille hollandaise ne fut pas aussi heureuse, elle eut à soutenir depuis Dunkerque jusqu'ici un combat contre quarante-sept voiles dont trois ou quatre vaisseaux de ligne; le soir elle parut à notre vue toujours harcelée par les Anglais et se défendant avec vigueur. Une partie de notre ligne prit part au combat, qui ne dura pas longtemps après, parce que l'ennemi était très maltraité par les forts et les batteries de la côte. Les Hollandais eurent quatre-vingts hommes tués ou

blessés. Il est temps, ma chère, de finir cette gazette, qui t'ennuie peut-être, mais qui m'amuse bien à t'écrire.

Ton frère qui t'aime,

Thomas BUGEAUD.

Napoléon avait imaginé plusieurs moyens pour tenir l'ennemi à distance. Il établit de nombreuses lignes de batteries sous-marines armées de gros canons que la marée haute recouvrait et que la mer basse découvrait; de sorte que les feux semblaient avancer et reculer avec la mer même. Cinq cents bouches à feu, du plus fort calibre, furent mises en batterie sur les falaises que les Anglais appelèrent la *côte de fer,* et des forts construits en pleine mer achevèrent d'interdire à l'ennemi l'approche du port. Plusieurs de ces batteries lançaient des projectiles creux dont un seul, éclatant sur le corps d'un navire, y faisait d'irréparables ravages.

Tout était prêt : l'armée comme la flottille se divisaient en six grands corps campant autour de Boulogne, chaque corps dans le voisinage de la rade où mouillait la division de la flottille désignée pour son embarquement. Les dispositions avaient été si bien prises, que cette opération difficile et compliquée pouvait, ainsi que celle du débarquement, se faire en une heure et demie.

On n'attendait plus que la saison favorable, le vent nécessaire et le moment. — Un premier plan de descente avait été abandonné parce que l'amiral de Latouche-Tréville tomba malade et mourut à Toulon.

— Un autre plan fut conçu et déjà l'amiral de Villeneuve commençait à l'exécuter. Toutefois l'homme n'était point à la hauteur de sa mission, et l'Empereur ne pouvait être partout ni suffire à tout : il s'agissait de faire d'abord une diversion, d'entraîner les flottes anglaises hors de la Manche et de les disperser en Afrique, en Asie, en Amérique ; puis, pendant que l'Angleterre hésiterait entre les points importants à défendre, opérer brusquement un retour en Europe, vers la mer du Nord. A ce moment la flottille de Boulogne devait se détacher des côtes de France.

On touchait au mois de juillet 1805. Napoléon écrivait au vice-amiral Villeneuve : « Partez, ne perdez pas un moment ; avec mes escadres réunies, entrez dans la Manche ; l'Angleterre est à nous. Nous sommes tous prêts, tout est embarqué. Paraissez vingt-quatre heures, et tout est terminé. »

Dans une autre lettre : « Si vous me rendez maître pendant le seul espace de trois jours du pas de Calais et avec l'aide de Dieu, je mettrai un terme aux destins et à l'existence de l'Angleterre. Allez! jamais pour un plus grand but une escadre n'aura couru quelques hasards, et jamais mes soldats de terre et de mer n'auront pu répandre leur sang pour un plus grand et un plus noble résultat. Pour le grand objet de favoriser une descente chez cette puissance qui depuis six siècles opprime la France, nous pourrions tous mourir sans regretter la vie. »

L'Angleterre, après avoir en vain essayé d'arrêter ces formidables préparatifs, avait eu recours, pour

conjurer l'immense péril qui la menaçait, à son expédient habituel, les coalitions. Dès le 3 décembre 1804, elle attirait la Suède dans son hostilité par un traité secret. Le 30 mars 1805, elle s'engageait à payer à la Russie et à l'Autriche un subside de 31 millions de francs par chaque force de cent mille hommes que ces puissances mettraient sur pied. La Russie et l'Autriche devaient entrer en campagne avec 450,000 hommes. Enfin, le 8 août 1805, l'Angleterre signait à Saint-Pétersbourg un traité ayant pour but de contraindre tous les États de l'Europe à se coaliser contre la France. L'Autriche accédait à cette stipulation le 9 août 1805, et le 8 septembre suivant elle commençait la guerre par l'invasion de la Bavière.

« Mon intention n'est pas de laisser l'Autriche et la Russie se combiner avec l'Angleterre, disait Napoléon. Ma conduite dans cette circonstance sera celle du grand Frédéric dans sa première guerre. » Il écrivait au maréchal Berthier, le 25 août : « Le moment décisif est arrivé, vous sentez quelle est l'importance d'un jour dans cette affaire. L'Autriche ne se contient plus; elle croit sans doute que nous sommes tous noyés dans l'Océan. »

Le doute n'était plus possible, le temps s'écoulait; aucune nouvelle n'arrivait de l'escadre, Villeneuve s'était évidemment retiré à Cadix. La violence et l'injustice des expressions de l'Empereur désespéraient l'amiral Decrès. « Villeneuve est un misérable qu'il faut chasser ignominieusement, s'écriait-il, sans combinaisons, sans courage, sans intérêt général; il

sacrifierait tout, pourvu qu'il sauve sa peau. » Il s'emportait ainsi devant Monge, pour lequel il avait conservé une véritable amitié, malgré les opinions connues du savant, qui était demeuré républicain. Troublé par la colère de Napoléon, Monge alla prévenir M. Daru, alors principal commis de la guerre. Daru se rendit chez l'Empereur. Mal instruit des intentions du maître et des causes de son mécontentement, il attendait silencieusement; l'Empereur vint à lui. « Savez-vous où est Villeneuve? s'écria-t-il. Il est à Cadix! » Et déroulant devant M. Daru tous les projets qu'il avait nourris depuis six mois, attribuant leur échec à la lâcheté et à l'incapacité des hommes qu'il avait employés, il se répandait en invectives et en récriminations. Tout à coup, et comme s'il avait soulagé son âme par le débordement de sa passion : «Asseyez-vous là, dit-il à M. Daru, écrivez. »

Un puissant effort et le jeu naturel d'une imagination féconde, dit M. Guizot, l'avaient rappelé aux combinaisons qui devaient faire trembler ses ennemis et lui assurer sur l'Autriche le triomphe qui lui échappait contre l'Angleterre. Le plan de sa campagne était fixé; toutes ses pensées se tournèrent vers une foudroyante exécution de sa volonté.

---

# CHAPITRE V.

Lettres de Thomas Bugeaud pendant la campagne d'Allemagne (1805). — Les horreurs de la guerre. — Arrivée à Vienne; description de la ville et de ses environs. — Espoir de paix. — Récit de la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805). — Enthousiasme de la victoire. — Entrevue des deux empereurs. — Proclamation de Napoléon. — Les premiers galons. — Retour en France. — Nouveau départ pour l'Allemagne.

Notre armée de terre allait se trouver dans son véritable élément, et bientôt des émotions plus fortes devaient succéder aux entreprises avortées du camp de Boulogne. La capitulation d'Ulm, la bataille d'Austerlitz, le remaniement de l'Allemagne, allaient dans cette même année (1805) notifier à l'Europe l'avènement du nouvel empereur. Par un de ces hasards fréquents à la guerre, notre jeune soldat ne fut, jusqu'au jour d'Austerlitz, qu'un spectateur de ce grand drame. Plusieurs lettres à ses sœurs, confidentes de ses premières ardeurs de guerrier non moins que de ses premières impressions de jeune homme, peignent, mieux que nous ne saurions le faire, le futur maréchal durant cette phase encore intime de sa vie. C'est donc au néophyte ignorant de ses facultés militaires, presque inconscient de l'œuvre qu'il accomplit, effrayé parfois des horreurs de la

guerre et des horizons sans bornes qui s'ouvrent chaque jour devant le souverain transformé en dieu, que nous laisserons la parole. Rien de plus intéressant que ces lettres dans lesquelles le jeune soldat raconte ses marches. — Bientôt nous le verrons décrire Vienne et ses environs, puis la plaine d'Austerlitz et les événements dont elle fut le théâtre.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Saint-Quentin, 22 fructidor 1805.

Pardon, ma chère Phillis, du long silence que j'ai gardé; tu dois être bien fâchée contre moi, et en vérité tu as raison, car j'ai eu certainement le temps de t'écrire. Je ne veux pas chercher à m'excuser, tu ne voudrais pas de mes raisons, aussi je me confie à ton indulgence. Ce qui doit me la faire mériter, ce sont tous les différents voyages que j'ai faits depuis quelque temps. Avant que l'expédition fût manquée, nous étions toujours en alerte. Nous embarquions et débarquions tous les jours, de sorte qu'on était sans cesse sur le qui-vive. Un beau jour, on nous dit que tout est manqué et que nous allons partir pour l'armée du Rhin, que l'Empereur va commander. Les troupes et tout l'attirail de guerre ont été débarqués à l'instant, et quelques jours après nous nous sommes mis en route pour Strasbourg. Nous voici déjà à Saint-Quentin, à six journées de Boulogne. J'ai été très content de ce changement : en effet, je te l'avoue à présent, nous étions horriblement mal à Boulogne. La route est pénible, il est vrai, mais au moins avons-nous le plaisir de voyager. Après m'être reposé une heure, je vais regarder ce qu'il y a de curieux dans les villes où je passe.

Ce qui est triste pour moi, c'est que, si nous avons la

guerre, me voici dans l'impossibilité d'effectuer mon plan sur l'École militaire. Outre que je serai fort éloigné de Paris, la chose est plus difficile à obtenir. Il est bien fâcheux que je n'aie eu personne pour veiller à mes affaires ; maintenant je serais à l'École comme tant d'autres de mes connaissances. Mais il faut prendre son sort en brave : sans doute le sort le veut ainsi. Je suis soutenu dans toutes ces fatigues par l'honneur et l'espérance ; je pense que je suis utile à ma patrie, que je lui paye un tribut que je lui dois, et cette idée me fera supporter patiemment bien des maux ; d'un autre côté, j'espère qu'un jour je serai plus heureux !

J'ai vu Arras, la patrie de Robespierre et de Lebon. C'est une très jolie ville, et j'y ai logé chez la baronne de Neuchèze, vieille dame qui a perdu son fils à l'armée. Elle est d'abord venue étudier notre caractère à la cuisine, où nous reposions, mon camarade et moi, et dès qu'elle crut reconnaître que nous étions honnêtes, elle nous fit mille politesses, s'excusa de nous avoir méconnus et nous offrit d'excellent vin. Bref, pendant les deux jours que nous sommes restés à Arras, la bonne dame nous a traités comme des princes. Je traverse dans mon voyage l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Lorraine et j'entre dans l'Alsace. Les belles villes où je passe à présent sont Rheims, Châlons, Nancy et Strasbourg.

Adieu, ma bonne sœur, adresse-moi : Strasbourg, grenadier vélite, garde impériale, 3e compagnie du 4e bataillon.

Ton frère,

THOMAS.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Augsbourg, 18 vendémiaire 1805.

Ma chère amie, je ne suis resté qu'un jour à Strasbourg ; nous avons passé le Rhin et fait des marches forcées qui

nous ont beaucoup fatigués. Nous partons tous les jours de grand matin et nous ne nous arrêtons que lorsqu'il est nuit. Toute l'armée marche avec la même vigueur et *notre petit homme* conduit la barque avec une vitesse surprenante. Il faut avoir bon pied pour seconder son génie actif. Tu jugeras de la rapidité avec laquelle nous avons marché, quand tu sauras qu'en sept jours nous avons fait quatre-vingts lieues, ce qui est beaucoup pour des troupes chargées, car outre notre sac nous portons sur le dos tous nos ustensiles de campagne : marmites, bidons, pioches, bêches, etc.

Je suis absolument éreinté et je ne conçois pas comment le corps peut résister à des fatigues si continuelles. Encore si, en arrivant au logement, nous avions un bon lit ; mais pas du tout, nous n'avons qu'un peu de paille, qu'il faut encore attendre trois ou quatre heures, et souvent on ne peut se coucher que dehors, auprès d'un feu. La faim est encore un autre tyran. Juge si dix mille hommes arrivant dans un village peuvent trouver facilement chacun de quoi manger. Ce qui me cause encore de la peine, ce sont les vexations et les vols que l'on fait aux paysans : leur volaille, leur bois, leur lard leur est enlevé de gré ou par rapine. Je ne fais pas ces choses-là, mais quand je suis bien affamé je tolère en secret et je goûte bien ma part du vol. Tout ceci prouve bien que jusqu'à présent je n'avais vu que des roses.

Ne crois pourtant pas, malgré le dégoût que je parais exprimer, que je manque de force et de courage pour supporter tous ces maux. Au contraire, je les endure avec patience et je fais mes efforts pour remplir mon état avec honneur. Je t'assure que je mourrai, ou que je me distinguerai. Je me sens le plus vif désir de gagner la croix de mérite : il ne s'agit que de trouver une occasion.

On s'est déjà battu et les avantages ont été pour nous. Le

16, on a fait quatre mille prisonniers que j'ai vu défiler; il y avait beaucoup d'officiers qui avaient fort bonne mine; plusieurs étaient couverts de sang. On assure que le général Murat tient encore onze mille hommes bloqués à trois lieues d'ici, et que demain nous marchons pour déterminer plus promptement leur reddition.

Ne sois pas étonnée si je reste longtemps sans t'écrire, peut-être deux mois.

Adieu, ma chère sœur.

Ton frère,
THOMAS.

3e compagnie du 4e bataillon, garde impériale, *Grande Armée.*

Linz en Autriche, le 16 brumaire 1805.

Jusqu'à présent, ma bonne amie, je n'ai pas eu le temps de te donner des détails sur la campagne que nous faisons, ou plutôt que nous avons déjà faite, car l'Empereur nous compte déjà une campagne en raison de nos brillants succès. A peine ai-je pu respirer; nous avons toujours couru, soit pour couper l'ennemi, soit pour le poursuivre; je profite d'un peu de repos pour m'entretenir avec toi et te décrire en grand les différentes affaires et opérations qui ont eu lieu.

Depuis Strasbourg, nous avons marché à grandes journées; après avoir traversé la principauté de Bade, l'électorat de Wurtemberg, nous sommes entrés dans la Souabe. L'ennemi fuyait devant nous; les premières affaires ont eu lieu près d'Augsbourg, où nous avons fait cinq mille ou six mille prisonniers. Plusieurs petites affaires, qui ont eu lieu jusqu'à la prise d'Ulm, ont toujours été à notre avantage, mais c'est à Ulm que nous avons eu un plein succès par les manœuvres vives et habiles de l'armée française. L'ennemi

s'est trouvé cerné et il a été obligé de se rendre : j'ai eu le plaisir de voir défiler vingt-huit mille hommes qui ont mis bas les armes. C'était un bien beau spectacle; l'armée était rangée par échelons en amphithéâtre sur une colline peu élevée qui entoure Ulm; l'Empereur était sur un rocher près duquel nous étions en bataille, il était entouré des principaux généraux de l'armée et voyait passer comme à ses pieds l'armée ennemie qui sortait par une des portes de la ville et rentrait par l'autre après avoir déposé ses armes. Il regardait tout d'un œil tranquille et modeste, en se chauffant près d'un feu que nous lui avions allumé et où, par parenthèse, il a brûlé cette redingote grise à laquelle il semble attacher un peu de superstition. Après avoir fait défiler à l'ennemi cette belle parade, nous avons tourné bride et sommes revenus à Augsbourg, où nous avons très peu séjourné, car l'Empereur ne veut pas se donner de repos qu'il n'ait entièrement vaincu ses ennemis.

Nous avons traversé la Bavière, que notre avant-garde avait déjà fait évacuer aux Autrichiens, et nous sommes restés deux jours à Munich, qui est la capitale. C'est une assez belle ville, mais on n'y trouve aucune de ces commodités ni aucun de ces agréments que l'on rencontre dans nos villes françaises. L'ennemi était retranché sur les bords de l'Inn, rivière qui sépare la Bavière de l'Autriche. On l'en a chassé sans efforts et nous avons marché jusqu'ici avec la même facilité que l'on voyage, à part quelques petites escarmouches. Nous avons vu, de distance en distance, sur la route, les endroits où l'on s'était un peu battu. A peine voyait-on cinq à six Russes sur le champ de bataille, pas du tout de Français : sans doute ils étaient enterrés. Au moment où je t'écris, il vient d'arriver en cette ville deux mille prisonniers, tant Russes qu'Autrichiens, que l'on a faits hier et avant-

hier. On s'est battu avec chaleur et tout l'avantage est de notre côté. Notre camp est, à ce qu'on dit, à vingt-cinq lieues d'ici, et nous ne sommes qu'à quarante-huit lieues de poste de Vienne. Je crois très fort que, s'il n'y a pas d'arrangements, avant peu nous verrons cette fameuse capitale, car l'ennemi ne paraît pas en état de nous faire résistance : il se défend si mal qu'on est presque sûr de le battre. Tu te figures sans doute, après tant de succès, que je me suis battu souvent et que ma vie a été vingt fois exposée. Eh bien! point du tout, ma chère, je n'ai couru presque aucun danger, notre corps n'a pas encore donné, et c'est ce qui le rend désavantageux. Il n'y a rien à espérer, car peut-être nous ne nous battrons pas de toute cette campagne, et alors point d'avancement! A la guerre, ce ne sont point les combats que l'on redoute; au contraire, on les désire souvent pour se délivrer des souffrances, des fatigues et des privations qui sont plus cruelles que la mort. Je t'assure qu'un jour où nous étions en présence de l'ennemi, c'est-à-dire en seconde ligne, mais très près, qu'il pleuvait, neigeait, grêlait alternativement, j'ai vingt fois désiré qu'on nous fît charger. Nous étions obligés de rester en bataille, sac sur le dos, sans pouvoir allumer du feu, n'ayant rien à manger, n'ayant pas eu de pain depuis quatre ou cinq jours, mouillés jusqu'aux os, et cela dura toute la journée et une partie de la nuit, jusqu'à ce que nous prîmes possession d'un village très fort qu'occupait l'ennemi. J'ai été assez faible, ce jour-là, pour désirer la mort, et j'appelais à moi quelques-uns de ces boulets que je voyais rouler dans nos rangs. Si, dans ces moments, on nous avait fait charger, certainement que nous aurions mis tout à sang. Je ne te parle pas des horreurs de la guerre, des villages saccagés, des injustices et des barbaries qu'elle entraîne. Je réserve ces détails pour le moment heureux qui

nous verra réunis. Je me bornerai à te dire que le métier de héros est si fort celui d'un brigand que je le déteste de toute mon âme. Il faut avoir un cœur de rocher, dénué de toute humanité, pour aimer la guerre.

Ton frère qui t'aime,
Thomas BUGEAUD.

Brünnen, le 4 frimaire 1805.

Tu ne te doutais pas, ma chère amie, que ma première lettre serait de quarante lieues plus loin que Vienne, c'est-à-dire de la capitale de la Moravie. Je voulais t'écrire de cette orgueilleuse capitale que nous venons d'humilier, mais nous n'avons fait que la traverser. A peine l'ai-je assez vue pour t'en donner quelques détails; cependant il faut bien que je t'en dise un mot, car tu m'accuserais de ne savoir rien remarquer.

Vienne est située dans une très petite plaine; ses environs sont très peuplés, et ses villages sont si multipliés et si beaux, que l'on prendrait toute la plaine pour une immense ville. Mais les maisons de plaisance qui composent ces villages ne sont pas ornées des agréments de la nature, comme à Paris. On ne voit pas les charmants jardins anglais, les bosquets, les charmilles, les labyrinthes qui font le charme de ces sortes d'habitations. Les maisons sont toutes nues, à peine aperçoit-on quelques arbres qui puissent donner un peu d'ombre. En arrivant à la ville, du côté de France, on voit un grand faubourg, plus beau qu'aucun de Paris. Au bout de ce faubourg est une place publique après laquelle on trouve le palais de l'empereur, qui est sur la porte de la ville. L'intérieur en est très mesquin, il n'est entouré d'aucun embellissement, et j'oserais dire que la cour n'est pas deux fois grande comme la cour de la Durantie. En revanche, on as-

sure que les appartements sont d'une magnificence sans égale. Pour moi, tout ce que j'ai vu de beau, ce sont deux statues colossales qui sont à l'une des portes. Le reste de la ville ne m'a offert rien de remarquable; cependant les maisons sont presque toutes bien bâties. Ce qui m'a surpris, c'est que la confiance régnait partout dans cette ville; les boutiques étaient ouvertes, les femmes même les plus élégantes passaient dans les rues au travers des militaires français, et les visages étaient aussi sereins que si nous eussions été en pleine paix.

Ah! ma chère Phillis, comme le cœur me saignait quand j'ai vu que nous passions cette ville, dont la prise semblait devoir être le terme de nos travaux et de nos misères! Je me faisais un tableau bien déplorable de mon sort à venir; je prêtais déjà à notre empereur l'ambition d'Alexandre, et je me mettais à la place des vieux Macédoniens qu'il traînait par tout l'univers et qui soupiraient sans cesse après leur patrie et leur famille. — Pour me consoler, nous marchâmes presque toute la nuit, et en trois jours nous avons fait 40 et quelques lieues. Nous avons vu en passant la place où venait d'avoir lieu un combat. C'est là que s'est battu Joseph Debetz; j'ai craint pour ses jours lorsque j'ai vu un grand nombre de morts, tant Russes que Français. Je regardais sur les boutons et je voyais beaucoup de morts du 75ᵉ, qui est son régiment. Je quittai ce lieu en croyant notre ami mort, parce que l'on me dit qu'il y avait eu beaucoup d'officiers tués; mais, dans le village voisin, je trouvai un soldat de son corps qui me dit qu'il se portait bien, et depuis il m'a fait faire ses compliments.

Enfin l'Empereur vient de suspendre sa foudre, à notre grand étonnement; nous nous sommes arrêtés dans cette ville, sans trop en savoir la cause, car, quoique tout se passe

autour de nous, notre ignorance est complète et nous sommes de vraies machines. L'inaction où sont les troupes me fait espérer que peut-être on est sur le point de faire des arrangements. On assure même que nous allons reprendre la route de Vienne.

Le jour où je retournerai mes pas vers cette chère France sera un jour bien heureux pour moi. Les journées de marche ne me paraîtront plus longues, parce que chaque pas me rapprochera de ma famille et surtout de mes bonnes sœurs. — Je me suis toujours bien porté, mais un très gros rhume m'a attrapé ici. Pour le guérir, le moyen est bon : nous sommes toujours sous les armes à passer des revues, des inspections ; on nous tyrannise vraiment trop ; on exige, après 500 lieues de marche, la même propreté qu'à Paris, et, pour la plus petite minutie qui nous manque, on est puni ou grondé comme pour un crime capital.

Brünnen, capitale de la Moravie, 19 frimaire 1805.

Ne sois pas étonnée de mon silence, chère amie, la rapidité de notre marche et le peu de repos qu'on nous donne ne m'ont pas même permis de t'écrire ces derniers jours ; mais aujourd'hui je vais me dédommager un peu. Une indisposition de l'Empereur nous retient dans cette ville deux ou trois jours, ce qui me donne un moment pour m'entretenir avec toi. Comme je sais que tu es curieuse de tous les détails, je vais reprendre le récit de la campagne depuis Augsbourg. Après mon retour d'Ulm, nous partîmes de cette ville et nous fûmes droit à Munich, capitale de la Bavière, où nous restâmes trois jours. Nous traversâmes ensuite le reste de la Bavière pour marcher contre les Russes, qui étaient sur les bords de l'Inn. Les ennemis ont toujours battu en retraite, et on n'a eu jusqu'à Vienne que quelques légers combats avec

leurs arrière-gardes. Nous avons donc traversé l'Autriche comme des voyageurs, et, après nous être arrêtés trois jours à Lentz, nous sommes arrivés dans cette capitale orgueilleuse, dont la prise semblait être le terme de nos travaux et de nos misères ; mais, hélas ! ma chère, quelle fut ma surprise et ma douleur quand je vis que nous traversions la ville sans nous y arrêter !

A peu de distance de Vienne, on a fait un grand nombre de prisonniers, et l'on s'est emparé d'un parc considérable. Le lendemain nous sommes arrivés sur le champ de bataille d'un combat très vif que l'on venait d'avoir avec les Russes ; les morts couvraient la plaine des deux côtés de la route. J'en regarde quelques-uns pour voir les différents régiments qui ont donné ; j'en aperçois beaucoup du 75e ; je m'informe, on me dit que ce régiment a été très maltraité et qu'il a perdu beaucoup d'officiers, mais enfin j'apprends que Joseph se porte bien et qu'il en a été quitte pour quelques coups de crosse sur la tête. Nous sommes entrés en Moravie et nous avons demeuré quelques jours dans la capitale, où je suis encore à présent. Là, on a parlé de paix ; il est venu des ambassadeurs, mais sans doute les conditions leur ont paru trop dures. Les ennemis ont voulu tenter le sort d'une bataille, ils ont réuni leurs forces à quatre lieues d'ici ; leur armée était formidable et les deux empereurs les commandaient en personne.

Trois jours avant la bataille, on nous a fait sortir de la ville et nous avons été camper à une lieue de l'ennemi. L'Empereur y est venu lui-même et a couché dans sa voiture, au milieu de notre camp. Pendant les trois jours qui ont précédé la bataille, il n'a cessé de se promener dans tous les camps et de parler tantôt aux soldats, tantôt aux chefs.

Nous faisions groupe autour de lui. J'ai entendu plusieurs

de ses conversations qui étaient très simples, mais qui roulaient toujours sur les devoirs des militaires. Enfin, la veille de la bataille, qui était celle de l'anniversaire de son couronnement, il fit une proclamation dans laquelle il nous engagea à nous conduire avec notre intrépidité ordinaire et nous promit de se tenir loin de nous tant que la victoire nous suivrait. « Mais, dit-il, si par malheur vous balancez un moment, vous me verrez voler dans vos rangs pour y remettre le bon ordre. » Il nous promit ensuite de nous donner la paix après cette bataille, nous assurant que nous prendrions nos cantonnements. Nous répondîmes par des cris de joie qui annoncèrent un heureux succès. Des torches s'allumèrent, la musique se joignit aux chants d'allégresse de toute l'armée. Il semblait que chacun célébrait son retour dans sa famille et éprouvait la joie qu'on ressent en voyant son père, sa mère et ses frères. Cependant combien de ces hommes si joyeux ne devaient plus revoir leur patrie!

Dès l'aurore, les tambours et les trompettes annoncent le combat; on part au cri de *Vive l'Empereur!* on bat la charge. Ces mots sont encore répétés avec plus de force et portent la terreur dans les rangs ennemis. Nous chargeons avec la rapidité de l'éclair et le carnage est horrible. Les balles sifflent. L'air gémit au bruit des canons et de nos voix menaçantes que la mort suit de près. Bientôt les phalanges ennemies s'ébranlent et se mettent en désordre; enfin nous les culbutons entièrement. Un point nous résiste; les batteries en un instant sont enlevées, les canonniers hachés sur leurs pièces, et ce qui échappe à notre fer cherche son salut dans la fuite ou une mort plus lente dans les lacs. On n'a rien vu d'égal, ma bonne amie, à cette bataille mémorable. De l'avis des plus vieux militaires, c'est la plus meurtrière qu'il y ait encore eu. Je ne veux pas te peindre l'horreur du champ de

bataille : les blessés, les mourants implorant la pitié de leurs camarades. J'aime mieux ménager ta sensibilité et me bornerai à te dire que j'ai été très ému et que j'ai désiré que les empereurs et les rois qui cherchent la guerre sans des motifs légitimes fussent condamnés, pour leur vie, à entendre les cris des misérables blessés qui sont restés trois jours sur le champ de bataille sans qu'on leur ait porté aucun secours. La perte du côté des Russes est innombrable ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on voit sur le champ de bataille au moins soixante Russes pour un Français ; ce n'est qu'en un endroit que j'ai vu presque autant de Français que de Russes.

Depuis ce jour, il n'y a plus eu de combat. Les deux empereurs se sont vus en notre présence ; on assure que celui d'Allemagne a promis tout ce qu'a voulu celui de France. Les troupes se retirent, nous retournons à Vienne demain et j'espère que nous ne tarderons pas à reprendre la route de Paris. Arrivé, je demande une permission et je vole dans ma famille. C'est près de toi, c'est près de vous tous que je compte me dédommager de toutes mes fatigues et oublier toutes mes peines. Un seul instant effacera tout cela et je t'embrasserai de grand cœur.

L'Empereur nous a fait un petit discours en proclamation qui a été lu dans toute l'armée. Il y a témoigné sa satisfaction pour notre courage et commence par ces mots : « Soldats, je suis content de vous ! » Il nous promet ensuite une paix digne de nous, et puis nous annonce notre prochain retour dans notre patrie et la joie de nos compatriotes en nous revoyant. Il termina ainsi sa harangue : « Il vous suffira de dire : « J'étais à la bataille d'Austerlitz » pour qu'on s'écrie : « Voilà un brave ! »

Ton frère,

Thomas Bugeaud.

En lisant ces lettres d'un vélite inconnu, ne croit-on pas entendre la grande armée tout entière révélant au monde ses pensées intimes empreintes tour à tour d'une tristesse touchant au désespoir ou d'un enthousiasme atteignant à la superstition? Qu'on remarque seulement dans quelles villes sont rédigés ces épanchements fraternels. A cette simple énumération de capitales, ne voit-on pas la grande ombre du César moderne enlevant à l'antique maison de Hapsbourg ses électorats allemands et ses royaumes slaves, arrachant au seul héritier de Rodolphe la couronne impériale d'Occident, refaisant le monde à coups de cognée, pour employer l'expression célèbre de l'auteur des *Châtiments.* Quel effet presque surnaturel doit produire cet homme sur les générations appelées à le contempler ou à lui servir de pâture! Et cependant combien de héros obscurs entraînés à sa suite demandaient grâce au futur captif de Sainte-Hélène, voyant, comme les Macédoniens d'Alexandre, dans chaque fleuve la limite extrême de leurs conquêtes, dans chaque ville importante le but de leurs travaux!

Après avoir conquis sur le champ de bataille d'Austerlitz ses deux galons de caporal, le futur maréchal de France, qui portait dans sa giberne son bâton d'or semé d'abeilles, fut réexpédié pour la France. C'est de Courbevoie, dépôt de la garde impériale, qu'il adresse ces bonnes nouvelles à sa sœur, le 26 février 1806. Il ne date plus sa correspondance en langage républicain. Son glorieux maître avait déjà supprimé les souvenirs révolutionnaires.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie, à Bordeaux.*

Courbevoie, 26 février 1806.

Enfin, ma bonne amie, me voici de retour à Paris. A mon arrivée ici, j'ai appris, comme je l'attendais, que j'avais été nommé caporal dans la garde. Mon capitaine me l'a annoncé, et les marques d'estime qu'il m'a données sont les premières jouissances que j'aie eues dans mon état. Il m'a dit qu'il était extrêmement fâché de n'avoir pu me faire nommer fourrier; qu'il avait fait tout son possible, mais que malheureusement d'autres jeunes gens avaient eu des protections plus puissantes que ne pouvait être la sienne et que c'était la seule chose qui m'eût fait tort. « Au reste, m'a-t-il dit, vous devez être assez satisfait de la place de caporal ; elle est plus importante que vous ne pensez et peut vous mener fort loin, surtout l'ayant reçue en campagne. Il faut passer par là pour arriver ailleurs, et, un degré de plus, vous êtes sous-lieutenant dans un corps de ligne. »

J'attends, ma bonne amie, ce degré avec bien de l'impatience, parce qu'il me fournira les moyens de recouvrer, si je veux, ma liberté et, par là, de me rapprocher de vous. Jusqu'à ce moment je suis forcé par la prudence de faire le sacrifice d'une aussi douce réunion. Tu sais et tu m'as dit souvent « qu'il faut calculer l'avenir, qu'il ne faut pas sacrifier les jouissances de quarante ans à ses désirs du moment, et qu'il est prudent de reculer pour mieux sauter. »

Eh bien! ma chère, c'est ce que je veux faire. C'est à notre amitié qui, j'espère, durera plus de quarante ans, que je sacrifie le bonheur de te revoir ; mais si une fois je puis attraper l'épaulette, alors aucune autre ambition ne pourra m'arrêter : je volerai près de toi, près de vous tous, et je jouirai

doublement, parce que j'aurai acquis en quelque sorte la liberté de rester près de ma famille, si mon goût ne me porte pas vers l'état militaire. Il me serait dans ce moment impossible d'obtenir une permission. Je suis attaché au nouveau corps de vélites, et leur instruction exige absolument la présence de tous les sous-officiers.

Adieu, chère Phillis.

Ton frère,

THOMAS.

Le 6 avril 1806, deux mois après, Thomas annonçait de Paris à Phillis sa nomination de sous-lieutenant au 64e régiment de ligne. Caporal dans la garde équivalait alors au grade de sergent-major dans la ligne. Le voilà avec l'épaulette. « Lorsque je considère, dit-il, qu'enfin je suis sorti des dégoûts, il me semble que c'est un songe, et un songe bien agréable. »

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Paris, le 6 avril 1806.

Tu as eu, ma chère, une haute idée de mon mérite en apprenant que j'étais caporal. Que penserais-tu à présent, si tu apprenais que je suis sous-lieutenant? Lorsque je considère qu'enfin je suis sorti des dégoûts de l'état militaire, il me semble que c'est un songe, et un songe bien agréable. Après avoir su positivement ma nouvelle nomination, je voulais te donner des détails sur mon nouveau régiment, ce qui m'a retardé ; car j'ignore encore celui dont je fais partie, et je crois fort que je ne recevrai mon brevet qu'à la fête. Je crois que je ne suis pas actif, car on assure que la moitié de

ceux qui comme moi ont été nommés sous-lieutenants seront à la suite des régiments. Aussi ai-je fait des démarches pour n'être pas de ce nombre, et l'on m'a promis formellement de me porter aux actifs.

J'ai eu le bonheur dans tout cela de me trouver dans la compagnie d'un capitaine avec qui j'avais été dans trois ou quatre combats à Boulogne et qui a cru apercevoir en moi du courage. Joins à ceci une conduite régulière, un peu d'adresse à me rendre utile dans les moments difficiles, et voilà les causes de mon avancement.

Je compte avec bien de l'impatience les moments qui me séparent d'une permission qui ne peut me manquer.

Adieu, ma bonne sœur.

Ton frère,
THOMAS.

Mais les désillusions ne tardent pas à refroidir cette belle joie. — Après un séjour à Besançon, il est de nouveau envoyé en Allemagne. Les chemins de fer, il est vrai, manquaient à l'Empereur; mais ses troupes valeureuses voltigeaient du nord au midi, sans souci du danger et des fatigues. Une lettre datée de Waldhausen en Franconie, — 6 août 1806, — nous montre le lieutenant aux prises avec un farouche colonel. Dès lors il devient mélancolique : « Oui, ma « chère, je quitterai *le militaire* aussitôt que nous au- « rons la paix continentale. Tous les jours, je me raf- « fermis de plus en plus dans cette intention. Il faut « penser à l'avenir, car je vois clairement que ce n'est « point un état pour toute la vie. »

*A mademoiselle de la Piconnerie.*

Besançon, 9 juillet 1806.

Tu me crois bien loin, ma chère, en Allemagne sans doute. Eh bien! pourtant je suis encore en France, et voici comment. Le dépôt de mon régiment est à Besançon; cette ville se trouvant sur ma route, j'ai été rendre visite au major qui la commande. Il m'a retenu ici, parce qu'il a besoin d'officiers et qu'ils sont complets aux bataillons de guerre.

La ville est charmante, mais j'ai peu le temps d'en jouir. Je travaille beaucoup à tout ce qu'un officier ne peut se dispenser de savoir. D'abord aux manœuvres, puis encore à la partie administrative du corps pour les finances, les lois militaires. Tout cela ne me donne pas un instant, parce que je ne voudrais pas paraître ignorer toutes les choses qui constituent le militaire éclairé, et qui ne peuvent s'acquérir que par de l'étude ou une longue habitude.

Le gros major est charmant pour moi. Il est spirituel, parle avec bonté, et c'est vraiment l'officier supérieur le plus aimable qui se puisse voir. Il a eu en moi assez de confiance pour me donner à commander une compagnie où il n'y a point d'autres officiers.

Mon voyage jusqu'ici a été très agréable; j'ai toujours voyagé avec de jolies femmes ou des hommes d'esprit en traversant de belles contrées. Moulins et Lyon sont les plus belles villes que j'ai vues, mais Lyon surtout est magnifique, non pas tant par la beauté de ses édifices que par la rareté de sa position. D'un côté la ville est appuyée à des coteaux très fertiles, de l'autre à une plaine féconde et immense. Le Rhône la traverse et l'entoure du côté du levant, puis se joint à la Saône un peu au-dessous, en sorte qu'une partie

de la ville est dans une île. Cette ville, quoique très peuplée, est triste en ce moment, parce que le commerce est anéanti.

J'espère qu'on t'a expliqué les raisons qui m'ont empêché d'aller jusqu'à Bordeaux; en effet, les dépenses pour mon équipement m'avaient mis fort en arrière. En partant de Paris, j'examinai ma bourse pour voir si elle pourrait me conduire jusqu'à Bordeaux; mais je vis avec douleur qu'elle pourrait à peine me conduire à la Durantie. Arrivé là, je trouvai un très bon accueil, mais fort peu d'argent. Aussi, en partant, n'ai-je demandé que dix louis; mais Patrice m'a fait cadeau d'une jument que j'ai vendue en route, ce qui m'a beaucoup aidé.

Écris-moi, ma bonne sœur.

Thomas BUGEAUD,

Officier, 64e régiment, Besançon.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie, à Bordeaux.*

Besançon, 19 juillet 1806.

Oh mon Dieu! ma chère Phillis, comme je suis étourdi! Tu ne le croirais peut-être pas, mais il me semblait t'avoir répondu. Mon amitié m'a donné quelques doutes, et, en bien cherchant, j'ai trouvé que j'étais en arrière. Cet oubli te paraîtra surprenant, mais ton étonnement cessera, si tu considères que, pensant toujours à toi, je crois avoir écrit ce que j'ai pensé. J'ai besoin d'un calcul pour me le rappeler, parce que j'ai plusieurs manières de m'entretenir avec toi : celle par lettre est la plus sèche; mes idées sont renfermées dans de certaines règles qui leur ôtent l'expression. Mais quand je me promène seul, cela est bien différent. Je donne alors un libre cours à mes sentiments. Ils se poussent, ils se culbutent, s'entassent les uns sur les autres; puis, sans me consulter, d'un

trait volent jusqu'à Bordeaux. Ton frère est un peu fou dans ses châteaux en Espagne ; mais, dans ces moments-là, il mérite ton amitié, car il te place toujours dans le plus beau.

Je mène une vie bien active depuis mon retour. Je n'ai pas le temps de penser au mal ; je remplis les fonctions d'adjudant-major, ce qui me charge de l'instruction ainsi que de la police de tout le bataillon.

Tu ne seras peut-être pas fâchée de connaître l'emploi de mon temps, le voici : à 5 heures du matin, l'exercice jusqu'à 7 ; de 7 à 9, dans ma chambre à m'instruire ; à 9 heures, je rassemble les sergents-majors pour les conduire chez le gros major prendre ses ordres pour le service ; à 10 heures, je réunis tous les sous-officiers et caporaux pour les instruire dans la théorie et le règlement militaires ; à 11 1/2, je passe l'inspection des hommes de garde. De midi à 3 heures, je suis assez libre. Cependant j'ai l'administration particulière d'une compagnie qui remplit une partie de ce temps. A 3 heures, je vais dîner, ensuite au café, lire la gazette. Cela me conduit jusqu'à 5 heures, où recommence l'exercice ; il dure jusqu'à 7.

Après cela je vais faire un tour de promenade ou quelques visites, et je reviens dans ma chambre où je m'occupe jusqu'à 11 heures. Joins à tout ce tracas quatre ou cinq toilettes par jour, et tu peux juger si j'ai du temps de reste. La place d'adjudant-major est pénible, cependant je la prendrais volontiers, parce que j'aurais rang de capitaine et que cela donne un certain relief, quand on a bien fait son métier.

Adieu, ma chère Phillis.

Ton frère,

THOMAS.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Waldhausen en Franconie, 6 août 1806.

Je n'ai reçu ta lettre, ma bonne amie, que depuis mon retour à la grande armée. Elle est arrivée très à propos, car je m'ennuyais à périr. Il y avait deux jours que l'on m'avait envoyé dans un village isolé pour commander un détachement; je n'étais pas encore accoutumé à mon habitation sauvage et j'avais besoin de quelque chose d'agréable pour me remettre dans ma gaieté ordinaire; car j'espère bien que maintenant tu changeras d'opinion et que tu te seras expliqué les raisons qui m'ont empêché de faire le voyage de Bordeaux.

Le devoir me faisait une loi pressante de rejoindre incessamment, et les nouvelles politiques devaient encore accélérer mon départ. On parlait d'une guerre dans le Nord; mon régiment se trouvait de ce côté-là, j'avais tout lieu de craindre qu'il se mît en marche avant mon arrivée. Il m'en aurait beaucoup coûté pour le suivre isolément et j'aurais pu avoir le déplaisir d'apprendre qu'il en était venu aux mains avec l'ennemi avant mon arrivée. Voici, je crois, des raisons bien majeures, mais ce n'est pas encore tout : en arrivant à la Durantie, je me trouvais sans le sou, et le peu d'argent que j'ai trouvé pour faire face à un long voyage précipité ne m'aurait pas permis d'aller jusqu'à toi. J'ai pensé qu'il était plus sage d'aller de suite au régiment, et de demander une permission quand mes économies me permettront de faire ce voyage si désiré.

Je crois t'avoir parlé de l'amabilité du major (c'est le second personnage d'un régiment) et de la bonne réception qu'il m'avait faite. Eh bien! ma chère, celle du colonel a été aussi mauvaise que la sienne fut bonne. Il a l'abord extra-

mement dur, et a toujours l'air de vous en vouloir. A peine m'a-t-il dit quatre mots, et ses premières paroles ont été : « Vous vous êtes bien fait attendre, Monsieur. »

Je me suis empressé de lui demander ses ordres, afin de le quitter plus vite, me promettant bien de ne pas le venir voir souvent. Si mon intention était de continuer ma carrière militaire, je trouverais bien le moyen de m'insinuer dans son esprit ; mais comme je compte abandonner entièrement cet état, je ne veux faire aucuns frais.

Oui, ma chère amie, je quitterai « le militaire » aussitôt que nous aurons la paix continentale. Tous les jours je me raffermis de plus en plus dans cette intention. Il faut penser à l'avenir, et je vois clairement que ce n'est point un état pour toute la vie. Je conviens qu'étant officier, il y a beaucoup d'agréments ; mais ce n'est bon que pendant la jeunesse, et encore se trouve-t-on souvent dans des positions bien désagréables. Il faut tirer le diable par la queue pour avoir la tenue qu'on exige, et souvent on est exposé à manger son patrimoine ; ce que je ferais certainement, si je restais, parce que le moyen de se faire remarquer est de faire de l'étalage. Ensuite, si on a le malheur de déplaire au chef de corps, il vous force sous main à prendre votre démission, et l'on perd en un instant ses services de dix ans. Tous les jours je vois des officiers dans ce cas-là. Cela seul suffira pour me faire retirer, et je ne veux pas m'exposer à perdre des années que je puis employer plus utilement. Jusqu'à présent j'ai plus gagné que perdu, puisque j'ai beaucoup voyagé, vu le monde, et que je n'ai pas mangé ma petite légitime.

Mon voyage en Allemagne a été des plus faciles. J'ai toujours eu une voiture à quatre chevaux qui ne me coûtait rien, et je me faisais un plaisir d'offrir des places aux dames qui suivaient la même route. Dans ce moment il ne me manque

pour ressembler à nos seigneurs d'autrefois que de la fierté, de l'orgueil; car j'ai vraiment sous mes ordres une seigneurie. Je commande cinq villages qui sont occupés par mon détachement. Je n'ai qu'à parler, dans l'instant je suis obéi. Malgré tous ces avantages, je m'ennuie passablement : je n'ai d'autre société que celle des paysans, point de livres.

Tu m'obligeras, ma bonne amie, de me donner tes conseils sur mon envie de quitter le militaire. Observe, en me les donnant, que, sous le régime actuel, il ne peut plus y avoir d'avancement rapide comme pendant la Révolution; qu'il faut quatre ans de sous-lieutenance pour passer lieutenant, autant pour le grade de capitaine, et ainsi de suite. Je te le dis franchement, les malheurs de la guerre, le pillage, les vexations, la cruauté, la ruine des habitants, me font souvent détester mon état. Il ne me flatte que quand je pense à la gloire et aux grands hommes qui se sont illustrés. Mais c'est une bouffée de vent qui est bientôt passée.

Aussi les pauvres habitants doivent être entièrement ruinés. Tous les grugent, depuis le soldat jusqu'au général en chef. Il y a des généraux qui donnent des fêtes et des repas qui coûtent jusqu'à 600 florins (1,350 francs), le tout aux dépens des habitants. (Garde ceci pour toi.) Je t'assure que je ne fais que les dépenses indispensables et que l'aubergiste gagne sur moi.

Adieu, ma chère amie.

Ton frère,
THOMAS.

---

# CHAPITRE VI.

Campagne de Pologne (1806). — Poursuite des Russes. — Récit du combat de Pultusk. — Bugeaud est blessé à la jambe. — Il est nommé lieutenant (décembre 1806). — Séjour à Varsovie. — Les dames polonaises. — Retour en France.

Cependant le traité de Presbourg était signé et Napoléon organisait la Confédération du Rhin sur les ruines de l'Empire d'Allemagne : l'Europe put croire à la paix. Mais, à peine commencé, cet entr'acte était déjà près de finir : le repos ne devait pas être de cette époque.

Moins d'un an après la bataille des trois empereurs, la Prusse tentait d'éclipser l'Autriche, sous prétexte de la venger. Pensée téméraire, que devaient amèrement dissiper des revers plus honteux et surtout plus décisifs que ceux de sa rivale. Les batailles d'Iéna et d'Auerstaedt, la capitulation d'Erfurth et quelques combats maintenant oubliés livrèrent à Bonaparte le royaume des Hohenzollern.

Comme les descendants de Marie-Thérèse, les héritiers du grand Frédéric mendièrent l'appui de la Russie, et Napoléon retrouva dans les steppes de la Pologne ses anciens adversaires de Moravie. Avec l'armée

française, le sous-lieutenant Bugeaud exécuta cette nouvelle marche triomphale, dont il devait garder toute sa vie un amer souvenir : car la journée de Pultusk lui valut sa première blessure, comme celle d'Austerlitz lui avait valu ses premiers galons.

Varsovie, le 29 décembre 1806.

Il y a cinq ou six jours, ma chère amie, que je voulais t'écrire ; mais à peine avais-je commencé qu'un ordre subit arriva pour se mettre à la poursuite des Russes. Le tambour rappelle : on part, et, après avoir quitté Varsovie, nous avons passé de suite la Vistule et le Bug, distants d'environ sept lieues. Dans la nuit, nous avons enlevé à la baïonnette les retranchements de l'ennemi et l'avons chassé vers la Newa. C'était le 24 qu'a eu lieu cette affaire ; le 25 il n'y a eu qu'une légère escarmouche de cavalerie, mais le 26 notre corps d'armée s'est trouvé en présence de l'ennemi, dans une petite plaine proche de la Newa. Nous étions très inférieurs en nombre, parce que nos forces n'étaient pas toutes arrivées, entre autres notre artillerie, à cause des mauvaises routes. Cependant on n'a point balancé à attaquer, parce que nous sommes accoutumés à toujours vaincre. La plus grande partie de nos forces fut portée sur notre gauche, car l'ennemi menaçait de nous envelopper de ce côté à la faveur d'un bois qui le couvrait. Nous n'avions à notre droite que trois bataillons de notre brigade, qui n'étaient soutenus par aucune cavalerie. Avec cette poignée de monde, nous attaquons une grande ligne d'infanterie protégée par plusieurs batteries et soutenue par beaucoup de cavalerie. Notre impétuosité les mit en désordre ; ils fuient de tous côtés, et déjà les canons étaient en notre pouvoir si la grande boue nous eût

permis de nous remuer avec célérité. Mais c'est à peine si l'on peut en arracher ses jambes. Dans ce moment, la cavalerie charge notre gauche, qui n'a pas le temps de se former, parce que tous les soldats s'enterraient dans la boue et ne pouvaient agir que très lentement. Malgré leur feu terrible, les deux bataillons de gauche ont été culbutés et chassés sur le premier, dont je fais partie. Heureusement nous avions eu le temps de former un carré solide, mais nous craignions d'être culbutés par nos propres camarades qui cherchaient à éviter la mort, et nous étions forcés d'en tuer beaucoup, pour sauver les autres, attendu qu'ils se trouvaient entre nous et la cavalerie. Nous attendons cette masse à vingt pas. Tout à coup une décharge horrible confond et arrête les cavaliers; ils tombent comme la grêle; la terreur s'empare du reste et une fuite honteuse leur enlève le peu de gloire qu'ils n'avaient due qu'au mauvais terrain. Pendant notre court revers, les canonniers ennemis étaient revenus bravement à leurs pièces, et l'infanterie ennemie s'était ralliée. Il a fallu encore supporter un feu très supérieur. Nous avons tenu bon, et, après avoir tiré toutes nos cartouches, les officiers prenaient celles des morts et les passaient aux soldats. Jusqu'à ce moment j'avais été heureux, mais voilà qu'une balle arrive et me perce le jarret gauche. Un soldat me prend sous le bras pour me conduire à l'ambulance; après avoir fait quelques pas, mon conducteur est emporté par un boulet. Je reste donc abandonné dans la boue, et pour surcroît de malheur, de nouveaux escadrons de cavalerie arrivent par le derrière sur notre carré et passent justement où j'étais. Je n'eus d'autre ressource que de faire le mort; cette charge ne leur fut pas plus heureuse que la première. Un homme s'empara de moi et me conduisit dans un village où je fus pansé.

Pour rendre la scène plus tragique, le feu se mit à la maison où j'étais, je me traînai comme je pus dans un autre logis, et de là j'ai été transporté à Varsovie, où je suis maintenant assez bien. Ma seule crainte est que je ne marcherai jamais avec facilité, parce que le nerf a été attaqué. Je n'ai pas su au juste comment s'est terminé le combat ; je crois que c'est à l'avantage des Français.

Je t'ai conté mes malheurs. Maintenant, pour t'égayer, je vais te peindre ma bonne fortune : j'ai été fait lieutenant, il y a huit jours, par Sa Majesté l'Empereur, à une revue qu'il a passée ici. Voilà la consolation!

Ton frère, qui t'aime,
Thomas BUGEAUD.

La lettre suivante, datée aussi de Varsovie, nous donne des détails sur cette blessure qui ne devait pas avoir de suites. Une certaine difficulté dans quelques mouvements devait seule rappeler au maréchal cette conséquence presque inévitable de la carrière des armes. Quant à l'horreur que lui inspirent les villages en ruines, les plaines jonchées de cadavres, les blessés abandonnés sans secours, les appels infructueux adressés par les survivants à leurs amis de la veille, qu'ils ne doivent plus revoir, les guerres d'Espagne, de France et d'Afrique montrèrent à quel point le nouvel officier dut s'en guérir. Du reste, combien de grands hommes de guerre s'attendrirent, comme l'héroïne de Domremy, à la vue du premier combat, qui devaient plus tard sacrifier des générations entières avec l'insouciance de la grande Catherine!

Dans cette lettre, le ton du jeune officier s'est singu-

lièrement modifié. Nous le trouvons homme du monde très civilisé, et nous gagerions que le séjour du blessé à Varsovie, cette Capoue du Nord, fut pour beaucoup dans la transformation opérée. La fréquentation des dames polonaises, ces enchanteresses, a fort éveillé en effet la verve et l'esprit du jeune Français, qui nous semble parfois bien raisonnable et bien expérimenté pour un officier de vingt-deux ans.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Varsovie, 21 février 1807.

Rassure-toi, ma bonne amie, je ne suis pas estropié! Je pourrai marcher facilement, mais peut-être ne serai-je plus aussi robuste pour les marches forcées, car ceci, joint à une entorse que j'ai eue, me constitue une assez mauvaise jambe. J'étais presque entièrement guéri dans les jours du carnaval, mais ayant voulu sortir trop tôt, et même ayant passé la nuit au bal masqué, ma plaie a saigné de nouveau et j'ai été aussi malade qu'auparavant, pendant quelques jours. A présent cela va beaucoup mieux, et j'espère que sous peu de jours je serai en état de rejoindre mon corps.

Il me semble que je t'entends dire : « Il est toujours le même, toujours étourdi, il ne changera jamais. » Peut-être as-tu raison. Cependant si je suis sorti trop tôt, c'est que j'avais grande envie de rejoindre mon corps et qu'il fallait par des promenades s'accoutumer à des marches pénibles. Je suis encore plus impatient depuis que j'ai reçu ta lettre. Tu ne te contentes pas de la lieutenance, et mes camarades vont gagner la croix, dis-tu, tandis que je suis dans l'oisiveté! Cette idée me désespère, car puisque je suis sol-

dat, je voudrais tirer parti de ma carrière, en suivre toutes les chances et tirer les derniers coups de fusil, comme j'ai tiré les premiers à Boulogne.

J'étais fort en colère contre toi jusqu'au 18. Je n'avais reçu aucune lettre : elles sont arrivées toutes deux à la fois, et je peux t'assurer qu'elles ont été les bienvenues. J'ai laissé de côté toute ma mauvaise humeur et les ai lues cinq ou six fois de suite.

Je tremble que le régiment ne se soit battu, comme on le dit, dans les dernières affaires ; si cela est, je n'ai plus d'espoir. Les nouveaux traits effacent les anciens ; on me croira suffisamment récompensé avec la lieutenance. Je ne puis guère te donner de détails sur les combats qui ont eu lieu les 4, 6 et 8 ; je sais seulement que l'ennemi a été bien battu, quoique infiniment supérieur, qu'on a pris beaucoup d'hommes, de canons et de drapeaux, mais que nous avons perdu plusieurs braves généraux et officiers supérieurs.

Je suis logé chez un peintre en miniature qui a beaucoup de réputation, et ce qui contribue à rendre sa maison agréable, c'est qu'il est très bon musicien, ainsi que ses enfants. Quoique très jeunes encore, ils parlent six ou sept langues, entre autres le français, avec assez de pureté.

Je suis absolument au centre des sciences et des arts. Jamais je n'avais éprouvé comme aujourd'hui la privation des talents ; j'y pense à chaque instant. Pourquoi suis-je né dans un maudit pays où les sciences et les arts sont presque ignorés? Pourquoi mes parents ont-ils été insouciants? Et mille autres réflexions aussi pénibles qu'inutiles.

Les Polonais cultivent les langues vivantes, surtout le français, qu'on parle fort bien dans toutes les maisons un peu comme il faut. Ils aiment beaucoup la musique, et partout où j'ai logé il s'est toujours trouvé un musicien plus ou

moins bon. Cependant mon orgueil national a été flatté, quand j'ai vu que dans cette partie, comme dans plusieurs autres, nous étions les maîtres. La plupart de leur musique est française, les livres français remplissent la moitié de leurs bibliothèques et l'on voit dans toutes les mains nos meilleurs poètes et nos meilleurs auteurs, tels que Boileau, Racine, Molière, Voltaire, Fontenelle et le bon Florian, que lisent tous les enfants et que relisent les grandes personnes.

On est, dans ce pays-ci, très entiché de noblesse. Les gentilshommes sont d'une fierté insupportable, surtout vis-à-vis de leurs paysans, qui ne les approchent pas sans leur baiser les pieds ou en faire le simulacre. Ils ont été étonnés de ce que les Français ne considéraient pas plus un palatin ou un gentilhomme que tout autre bourgeois. Comme nous ne savons pas baisser la tête jusqu'à terre, nous avons été traités d'incivils.

Dernièrement, deux dames racontaient assez maladroitement, devant moi, des incivilités françaises : « Aujourd'hui, disait l'une, un officier m'a dit très cavalièrement de lui indiquer son logement. » — « Mais, Madame, c'est bien pis, disait l'autre. Deux officiers *tout crottés* furent logés chez moi l'autre jour. On les introduisit dans mon appartement; je sortis pour donner quelques ordres, et ces messieurs, se croyant chez eux, changèrent de bottes, de chemises, enfin firent toute leur toilette. » Je songeai immédiatement à ma vengeance, cette passion nous étant très naturelle; je crus que le meilleur moyen était de faire l'apologie des Françaises. « Mesdames, leur dis-je, nous sommes élevés dans les camps, il n'est pas étonnant que nos manières se ressentent quelquefois de la rudesse de nos exercices. Mais si vous connaissiez les Françaises, vous jugeriez bien mieux de la nation. Elles sont polies et honnêtes, elles ont le bon

ton de la société, et surtout beaucoup de candeur et d'indulgence : jamais dans leur conversation, le moindre mot qui puisse froisser personne. Elles sont délicates et emploient mille petites attentions qui charment tout le monde, même les personnes qui se croyaient d'abord négligées. Elles sont vertueuses sans pruderie ; au contraire, la gaieté et l'enjouement sont leurs plus aimables attributs. Enfin, Mesdames, elles ont en général toutes les qualités aimables et solides qu'un homme raisonnable, un fou, un étourdi ou un philosophe peuvent désirer. O ma chère patrie, quand te reverrai-je? »

Je voyais mes deux Polonaises se mordre les lèvres et rougir, mais pas une ne dit mot. Je me tus, et je m'aperçus que le portrait que je venais de faire de mes compatriotes, m'avait attiré un peu de considération.

Elles pensaient sans doute qu'un homme qui avait su apercevoir dans leur sexe autant de qualités, ne manquerait pas de voir aussi celles qui leur manquaient.

Je crois, ma bonne amie, que c'est assez babillé pour aujourd'hui. Je ne veux pourtant pas m'aller coucher avant de t'assurer que je suis le plus tendre des frères.

THOMAS.

Guéri de sa blessure, le lieutenant Bugeaud dut regagner la France et le dépôt de son régiment, Besançon. — Il traversa Berlin et y séjourna quelque temps. Ses observations sont courtes, mais piquantes. « Nous sommes vraiment considérés dans ce pays-là, écrit-il, tant en raison de nos succès, qu'à cause de notre manque d'orgueil. Ils nous comparent à leurs officiers qui étaient vains et insolents; ceux-là n'y

gagnent pas. Hélas! leur orgueil est bien abaissé. »

Le lieutenant Bugeaud, lorsqu'il écrivait cette phrase, il y a trois quarts de siècle, était loin de prévoir que les Prussiens, si abaissés alors, entreraient un jour à Paris, soixante-quatorze ans après, en vainqueurs et camperaient aux Champs-Élysées, devant le monument triomphal élevé à la Grande Armée.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

**Besançon, 28 mai 1807.**

Ma chère Phillis, après un voyage mêlé d'orages et de plaisirs, je suis heureusement arrivé à Besançon, où une de tes bonnes longues lettres m'attendait déjà. Merci de tes conseils, qui sont toujours bons et prudents, quoique tu ne les fondes que sur ton simple jugement. Ce qui te fera grand plaisir, c'est que je suis entièrement décidé à rester au service. De fausses espérances m'avaient pendant longtemps fait penser autrement, mais comme je me suis aperçu que j'étais abusé, j'ai changé d'idée, me promettant bien de ne plus être aussi faible.

J'oublie de te raconter les malheurs de mon voyage. Je faisais route avec deux capitaines près de Francfort-sur-l'Oder, lorsque nous avons été arrêtés par des partisans qui ne sont autre chose que des prisonniers prussiens évadés dans les bois. Ils nous ont pris tout ce que nous possédions; je n'ai pu sauver que six louis et un ducat que j'avais cousu dans mon gilet. A Berlin, j'ai attrapé un mal de gorge dont j'ai failli mourir. Un aimable médecin m'a soigné pendant douze jours et n'a point voulu d'argent, disant qu'il était trop content d'avoir fait la connaissance d'un officier français.

Nous sommes vraiment considérés dans ce pays-là, tant par rapport à nos exploits qu'à cause de notre manque d'orgueil. Ils nous comparent à leurs officiers qui étaient vains et insolents. Ceux-là n'y gagnent pas; leur orgueil est bien abaissé. De l'aveu de tous les habitants, Berlin est plus tranquille que du temps du roi, les denrées bien meilleur marché, quoiqu'il y ait moins de commerce.

Je ne compte plus du tout entrer dans les légions qui se forment. A part la garde impériale ou royale de Hollande (ce qui ne me plaît pas du tout), il n'est pas un corps avec lequel je troquerai le mien. Selon les apparences, dans trois ans je serai capitaine.

Adieu, mille amitiés, etc.

Ton frère,
THOMAS.

*A mademoiselle de la Piconnerie.*

Besançon, 1807.

Quoique je sois devenu un peu philosophe, j'ai dans ce moment des chagrins que je tâche d'étouffer, mais en vain! Le gouvernement vient de nommer un étranger au régiment à la place d'adjudant-major, à laquelle j'aspirais. Le major est contrarié de n'avoir pas eu un officier de son choix. Voici une occasion qui ne se retrouvera pas de longtemps. L'adjudant-major n'est pas encore arrivé, j'en remplis toujours les fonctions et fais contre fortune bon cœur.

Je désirerais vivement aller dans l'état-major du général Souhans; les places sont très agréables près d'un général aimable. La place de capitaine adjoint, que je pourrai avoir, est à peu près comme celle d'aide de camp. On fait toutes les affaires qui ont rapport au service de la division, entre autres, une grande partie de la correspondance du général. On est

obligé d'avoir deux chevaux en temps de guerre. On a 180 francs par mois et le fourrage, ce qui est fort gentil.

Adieu, ma bonne Phillis.

Ton frère,

Thomas BUGEAUD.

Le blessé de Pultusk, dans l'impossibilité de suivre ses compagnons d'armes, ne vit donc point la bataille d'Eylau, victoire contestable, œuvre des cavaliers de Murat plus que des combinaisons de Bonaparte, et signe précurseur, aux yeux du généralissime russe Benningsen, d'une éclatante revanche; ni celle de Friedland, « cette fille de Marengo, » comme disait le héros corse dans le langage imagé qu'affectionnent les peuples du Midi; ni tant d'autres événements militaires, origine de la paix de Tilsitt. Quelle erreur de conquérant et d'autocrate fut l'utopie impériale qui devait augmenter de la Bessarabie et de la Finlande l'empire des czars, aliéner à la France la Turquie et la Suède, enfin préparer dans les régions du nord un centre de résistance aux appétits de son auteur! Le vaincu d'Austerlitz et de Friedland, devenu, grâce à des combinaisons moins dignes de César que de Charles XII, l'héritier présomptif de Constantin, devait entraîner à sa perte le « grand homme » dont il se proclamait l'ami devant un parterre de rois. Toutefois, le traité de Presbourg, dont on ne pouvait prévoir alors tous les résultats, allait assurer à l'Europe épuisée et haletante un instant de répit.

---

# CHAPITRE VII.

**Thomas Bugeaud obtient un congé de semestre. — Il adresse sa démission au ministre, mais ses sœurs retiennent sa lettre. — Il est envoyé en Espagne. — Insurrection de Madrid. — Une aventure galante. — Siège et prise de Saragosse. — Il est nommé capitaine. — Appréciation de la situation de l'armée française en Espagne. — Départ de Saragosse. — Combats de Maria et de Balahite. — Sa promotion au grade de commandant.**

Il y avait deux ans que Thomas Bugeaud était lieutenant d'infanterie de ligne (30 juin 1808), lorsqu'il obtint un congé de semestre. Depuis son engagement, c'était la première fois qu'il faisait un si long séjour en Périgord. La vie de famille, l'air du pays, l'affection dont il avait tant besoin, lui inspirèrent de nouveau le dégoût de la vie militaire, dégoût qu'il avait si souvent manifesté dans ses lettres à sa sœur Phillis. Il se décida donc, un beau matin, à rompre avec le passé, et ce fut sans hésitation et sans regret qu'il écrivit au ministre pour lui envoyer sa démission. Sa sœur Antoinette s'offrit à porter elle-même la lettre à la poste de la ville. Mais, après avoir consulté ses sœurs, elle serra précieusement dans un placard l'importante missive. Le jeune démissionnaire, enchanté de sa détermination et tout fier d'avoir recouvré à jamais sa liberté, se mit sérieusement à étudier l'agriculture, aidé de sa

sœur Phillis. Il commençait toutefois à s'étonner de la lenteur du ministre à lui adresser son accusé de réception, lorsque, au lieu du congé définitif qu'il attendait, ce fut l'ordre d'aller rejoindre son régiment qu'il reçut. Tout s'expliqua : le complot des sœurs fut découvert et pardonné; et le pauvre officier, qui avait de si bonne grâce renoncé à la glorieuse carrière des armes, alla rejoindre son régiment, le 116e de ligne, qui venait d'être dirigé sur l'Espagne.

La paix de Tilsitt avait pu faire croire un instant au sous-lieutenant Bugeaud que ses vœux seraient exaucés. Isolée de toute l'Europe par les échecs de ses alliés et surtout par la mauvaise foi dont elle avait payé leur concours, l'Angleterre devait, au dire des diplomates d'alors, assister en spectatrice envieuse, mais impuissante, à l'élévation des empires d'Orient et d'Occident, ces deux tronçons du monde civilisé.

Mais le nouveau pacificateur de l'Europe n'avait pas encore dépouillé le conquérant de l'Italie et de l'Autriche, pour consacrer la fin d'une existence déjà si remplie à l'organisation administrative de ses États. Un jour, cet infatigable accapareur de couronnes remarqua l'Espagne et, ayant embrassé d'un coup d'œil sa situation intérieure, les ressources qu'elle contenait et son étrange gouvernement, décida de la conquérir.

Peu après, Charles IV, cet héritier éventuel de la couronne de France, remettait les États de Charles-Quint et de Philippe V entre les mains de M. de Bonaparte, lieutenant général des armées de Louis XVIII, inter-

venu dans les discordes intimes de la Péninsule, au nom de la morale outragée!

Toutefois, le peuple se montra d'humeur moins accommodante que son souverain. Dédaigneuse des avantages que lui semblait promettre le gouvernement de Napoléon, la patrie de Viriathe et du Cid ne parut pas désireuse de prendre place parmi les nations servilement soumises à la nouvelle dynastie. En outre, par une de ces résolutions instantanées qu'enregistre souvent l'histoire, tous les auxiliaires de Bonaparte lui manquèrent à la fois. Détrôné, Charles IV perdit tout son prestige aux yeux du peuple. Complice volontaire de Napoléon jouet de la première venue de ses créatures, il parut, aux classes dirigeantes, indigne de sa grandeur passée. Le piteux monarque proclama vainement l'infamie de son fils dépossédé et les droits de son astucieux vainqueur à la couronne d'Espagne. Les chefs de l'armée et certains grands seigneurs qu'effrayaient une lutte entreprise sans armes et sans direction générale contre la première puissance militaire de l'époque, et peut-être davantage encore la levée générale des classes inférieures, payèrent de leur vie cet hommage à la raison. Les *liberales* du littoral, perdus dans une masse fanatique, ne furent plus, dès le début des hostilités, qu'une colonie mercantile, timide, et plus gênante par la protection qu'elle exigeait qu'utile par les suffrages qu'elle marchandait au nouveau roi.

Enfin, les partisans de la maison d'Autriche, qui, dans l'Aragon, la Catalogne et le royaume de Valence,

avaient constitué une faible mais perpétuelle entrave au fonctionnement des institutions bourbonniennes et, la veille encore, rêvaient un changement de dynastie, disparurent à jamais devant cette nouvelle invasion française. D'autre part, Murat, dont la belle prestance, les allures tapageuses et quelques mesures intelligentes avaient ébloui d'abord le peuple de Madrid, devint subitement aussi impopulaire que son impérial beau-frère. Un catéchisme, d'un nouveau genre, apprit aux jeunes Espagnols que Satan était en trois personnes : *Napoléon*, *Murat* et *Godoy*. D'après ces étranges théologiens, le grand-duc de Berg ne le cédait en infamie ni à l'ancien maire du palais ni au diplomate de Bayonne. Entraîné par son génie aussi persévérant que créateur, Bonaparte ne se laissa point arrêter par des événements contraires à ses projets, et usa d'autres moyens pour attacher à sa fortune ce peuple qu'il ne devait jamais comprendre.

Toutefois, les promesses les plus fallacieuses, l'intronisation d'idées nouvelles à l'usage des classes inférieures, le prestige d'un homme qui dépassait de toute la hauteur de la réalité les plus brillantes fictions des *romanceros*, le discrédit de l'ancienne maison régnante et même les plus basses avances aux passions populaires, ne purent triompher du vieux sentiment national.

Avec l'activité fébrile particulière aux peuples du Midi, que des efforts aussi excessifs que momentanés condamnent dans la suite à des siècles de stagnation, les Espagnols organisèrent, en quelques mois, un gouver-

nement insurrectionnel et une défense en règle. Aussi nombreuses que les provinces, les Juntes, qui d'abord avaient payé cher leur tribut aux idées locales, formèrent les Cortès centralistes de Cadix. De cette capitale provisoire, constamment exposée au feu des batteries françaises, allaient bientôt sortir les libérateurs civils et militaires de l'Espagne.

Devant ce roc, surmonté d'une forteresse adossée à l'Océan, et qui constituait tout l'empire européen du captif de Valençay, devait se briser l'épée de Napoléon.

Au moment de cette explosion, Madrid n'oublia point qu'elle était la tête de l'Espagne. La guerre de l'Indépendance commença sur le seuil du palais royal. Le 2 mai 1808 vit briller au grand jour la valeur des Castillans, oubliée la veille, et fut la date d'une ère de gloire.

Pour la première fois, le lieutenant Bugeaud combattit l'émeute. Quelle impression produisit sur la future épée de la monarchie de Juillet cette guerre sans règle ni loi, mais entreprise, il est vrai, au nom de la religion nationale, de la patrie envahie, du roi détrôné? La lettre suivante, qui ne paraît pas refléter la férocité si longtemps légendaire du « général de Transnonain, » répondra à cette question.

*A mademoiselle Antoinette de la Piconnerie.*

Madrid, 10 mai 1808.

Tu as la conscience bien tranquille et bien complaisante, ma chère Toiny; parce que je ne t'ai pas écrit dix fois, tu

crois n'avoir pas de reproches à te faire. Eh bien! tu te trompes, tu es extrêmement coupable, non pas pour le mal que tu as fait, mais pour le bien que tu as négligé de faire. Penses-tu qu'un pauvre baraqué, éloigné de toute espèce de plaisir, ne mérite pas des égards, et ne devais-tu pas chasser mes ennuis par plusieurs longues lettres? Rappelle-toi bien que je les lis au moins six fois le premier jour, de deux heures en deux heures, et que j'y pense dans les intervalles. Voilà donc une journée qui se passe agréablement, donc tu as tort. Voilà qui est bien prouvé : ainsi dorénavant sois plus sage.

Tu ne t'attends pas à entendre la canonnade et la fusillade : eh bien! mets du coton dans tes oreilles, car tu vas être canonnée... Il a pris fantaisie à la populace de Madrid de se mettre en révolte le 2 mai. Elle s'est jetée sur les Français isolés qu'elle a égorgés, puis s'est portée à l'Arsenal, s'en est emparée, a sorti des canons, s'est munie de fusils et a commencé dans les rues la petite guerre avec quelques postes français. De notre côté, nous n'étions pas dans l'inaction. La générale a été battue, nous avons couru en ville, et leurs succès n'ont pas été longs. Nous les avons attaqués avec vigueur sur tous les points. Ils ont été culbutés, leurs pièces ont été prises, et dans une heure cette masse confuse n'existait déjà plus. Le même jour on a fusillé un bon nombre de coupables. Nous avons perdu quelques hommes dans cette action. J'en ai été quitte pour une contusion et une écorchure légère. Les insurgés ont voulu égorger nos malades de l'hôpital général, mais les mieux portants ont enfoncé les magasins d'armes et ont exterminé leurs assaillants. La tranquillité paraît rétablie; mais il ne faut pas s'y fier, malgré que le prince fasse son possible pour apaiser les esprits par ses proclamations et sa générosité envers plusieurs coupables. Il s'est comporté avec humanité, en arrêtant sur tous les points

notre vengeance, au moment où le carnage était le plus fort.

Je t'assure que je ne suis guère tranquille, en passant dans les rues ; j'ai toujours la main sur mon épée, car on assassinait journellement avant la révolte, et ces messieurs prenaient notre modération pour de la faiblesse. Maintenant ils sont plus doux. Penses-tu que cette petite vie soit bien préférable au fusil et au havresac dont tu me parles?

Il ne fait pas bon, je t'assure, à flûter la nuit sous les croisées des belles, et puis nous n'en avons pas le loisir. Aussi l'article amour va-t-il très mal en général. Chacun se plaint de la pénurie d'intrigues, et je suis peut-être un des plus heureux sans l'être beaucoup. Une assez jolie petite marchande de modes, Française, vient de me promettre de m'aimer pendant trois jours, et de continuer au bout de ce temps, si je suis encore sur terre. Elle dit, pour ses raisons, que nos amours étant passagers, on ne peut s'engager pour longtemps. J'ai répondu que les preuves ne devaient point être passagères, et, afin qu'elles durassent plus longtemps, j'en ai demandé sur-le-champ. On m'a répondu que, si je les obtenais, peut-être dans trois jours ne solliciterais-je pas la continuation, et qu'il fallait attendre. Je me suis rendu à ces grandes raisons, mais j'ai demandé des gages : on m'a donné une bague et prêté les *Lettres à Émilie*. J'ai prié de les lire avec moi, afin de me fournir des applications. Tu vois toute l'histoire de mes amours d'Espagne, car tu sais que nous en avons de tous les pays... Tu ne me parles pas des trèfles, ni de *Polisson*... (le chien de chasse du lieutenant Bugeaud). Mes amitiés à tous les parents et voisins. Pour toi, tu n'auras rien jusqu'à une autre réponse.

BUGEAUD.

Cette explosion de patriotisme, dont l'imagination toujours si féconde des Espagnols exagéra singulièrement l'importance, fut en réalité le commencement de la guerre la plus sainte, la plus acharnée, et la plus glorieuse pour le peuple qui la soutint, mentionnée dans l'histoire contemporaine de l'Europe.

Un instant, Napoléon put croire au succès des intrigues de Bayonne, car une assemblée complaisante avait proclamé le nouveau roi des Espagnes, Joseph Bonaparte, dans le salon provisoire de son prédécesseur et sous la pression des baïonnettes étrangères. Quant à Charles IV et à tous les siens, ils demandèrent au sublime mystificateur de cette époque de l'or, des plaisirs, et surtout le repos qu'interdisaient aux petits-fils de Louis XIV le trône et les efforts qui permettent d'y atteindre. Malheureusement pour la France, qui devait payer si cher cette fantaisie de despote, les princes dépossédés et les grands de Castille qui s'étaient découverts devant un empereur, ne purent imposer leur volonté au peuple qu'ils avaient déshonoré. Pendant les six années que dura cette guerre exceptionnelle, le roi Joseph ne régna que sur un palais et ne connut d'autres sujets que quelques courtisans traîtres à la dynastie déchue, odieux aux Espagnols et méprisés des Français. Mais l'histoire de ce prince, dépaysé dans son royaume d'occasion, nous entraînerait trop loin du sujet de ce livre, pour que nous racontions, une à une, ses fuites précipitées de Madrid et ses marches triomphales à la remorque des troupes françaises et dans le dé-

sert que faisait autour de lui la haine de son peuple.

Moins d'un an après la révolte de Madrid, le lieutenant Bugeaud participait à la prise de Saragosse. Quel homme sensible au mot de patrie ne connaît la légende, sinon l'histoire, de cette défense épique? Dans tous les âges, une ville de l'Ibérie s'est offerte en holocauste pour la gloire nationale : Saragosse fut à la hauteur de Sagonte et de Numance. Aussi quelle admiration inspirèrent aux Français cette armée improvisée, ces édifices publics ou privés transformés en forteresses, ces chefs héroïques arrachés aux douceurs de l'oisiveté, comme Palafox, ou à la tranquillité des monastères, comme Mérino! La lettre du jeune officier est empreinte de tristesse; on comprend en la lisant toute l'admiration que lui inspirait ce peuple qu'il était forcé de combattre.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

**Au bivouac devant Saragosse, le 12 février 1809.**

J'ai reçu, ma chère Phillis, ta petite lettre de grands reproches, et comme je ne les ai pas mérités, je ne veux pas m'excuser. Je veux diriger ta colère et la mienne sur les assassins espagnols qui égorgent beaucoup de courriers, malgré les précautions que l'on prend. Aussi tout le monde se plaint de la correspondance. Le colonel du régiment a reçu la lettre où tu t'informes de moi; il m'a dit qu'il y répondra; mais de peur qu'il oublie de te rassurer, je ne laisse pas échapper l'occasion d'un officier qui va en France escorter un général blessé. Je puis t'écrire librement, parce qu'il mettra la lettre

à la poste après avoir passé Bayonne, et alors elle ne risquera pas d'être décachetée.

Nous sommes toujours auprès de cette maudite, de cette infernale Saragosse. Quoique nous ayons pris leurs remparts d'assaut depuis plus de quinze jours, et que nous possédions une partie de la ville, les habitants, excités par la haine qu'ils nous portent, par les prêtres et le fanatisme, paraissent vouloir s'ensevelir sous les ruines de leur ville, à l'exemple de l'ancienne Numance. Ils se défendent avec un acharnement incroyable et nous font payer bien cher la plus petite victoire.

Chaque couvent, chaque maison, fait la même résistance qu'une citadelle, et il faut pour chacun un siège particulier. Tout se dispute pied à pied, de la cave au grenier, et ce n'est que quand on a tout tué à coups de baïonnettes ou tout jeté par les fenêtres, qu'on peut se dire maître de la maison. A peine est-on vainqueur que la maison voisine nous jette, par des trous faits exprès, des grenades, des obus et une grêle de coups de fusil. Il faut se barricader, se couvrir bien vite, jusqu'à ce qu'on ait pris des mesures pour attaquer ce nouveau fort, et on ne le fait qu'en perçant les murs, car passer dans les rues est chose impossible : l'armée y périrait toute en deux heures. Ce n'était pas assez de faire la guerre dans les maisons, on la fait sous terre. Un art inventé par les démons, sans doute, conduit les mineurs jusque sous l'édifice occupé par l'ennemi. Là, on comprime une grande quantité de poudre et, à un signal donné, le coup part, et les malheureux volent dans les airs ou sont ensevelis sous des ruines. L'explosion fait évacuer à l'ennemi les maisons voisines, pour lesquelles il craint le même sort ; nous sommes postés tout près, et aussitôt nous nous précipitons dedans. Voilà comment nous cheminons dans cette malheureuse ville ; tu dois penser combien une telle guerre doit coûter de soldats. Que de jeunes gens,

l'espoir de leur famille, ont déjà péri dans ces décombres! Notre brigade a déjà perdu deux généraux. Le général de génie Lacoste, jeune homme de la plus grande espérance, qui, sorti des écoles depuis peu de temps, se trouvait déjà aide de camp de l'Empereur, a péri victime de son dévouement ainsi que tant d'autres. Enfin, il n'y a pas de jour où l'on ne compte quelques officiers parmi les morts, beaucoup plus que de soldats en proportion, parce que l'ennemi, tirant à coup sûr, quand nous attaquons, choisit ses victimes.

Ah! ma bonne amie, quelle vie, quelle existence! Voilà deux mois que nous sommes entre la vie et la mort, les cadavres et les ruines. Quand on devrait retirer de cette guerre tous les avantages que nous avons espérés, c'est les acheter bien cher. Mais ce qu'il y a de plus affreux, c'est de penser que nos travaux et notre sang ne serviront point au bien de notre patrie. Je me souviens toujours de ces vers de Voltaire :

> Encor si pour votre patrie
> Vous saviez vous sacrifier;
> Mais non, vous vendez votre vie
> A ceux qui veulent la payer.

Qui peut prévoir la fin de tant de maux? Heureux ceux qui l'entrevoient.

Je t'écris bien tristement, ma chère amie, mais que veux-tu? l'esprit est affecté. Sans doute, si j'avais l'espoir de te revoir bientôt, je serais plus gai, mais, hélas! ce moment est bien éloigné. En attendant qu'il vienne, que Dieu te conserve joie et santé, il exaucera mes vœux les plus chers.

Mille amitiés à Toiny et à toute ta famille.

Thomas Bugeaud,
capitaine au 116e.

Saragosse était enfin vaincue, et Palafox allait grossir le nombre de ses compatriotes détenus en France

jusqu'à la terrible échéance de 1814. Ce siège, presque aussi populaire au nord qu'au sud des Pyrénées, valut au lieutenant Bugeaud le grade de capitaine. Du reste, à cette époque, le futur duc d'Isly paraît s'être moins préoccupé de son avancement que de ce Périgord, qu'il désirait si ardemment revoir afin d'y vivre encore de sa vie passée.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Pampelune, 20 mars 1809.

Comment faire, ma chère Phillis, pour t'exprimer ma joie et ma tristesse? Ces deux sentiments offrent un si grand contraste, qu'il est difficile de croire qu'ils existent à la fois dans la même tête. Cependant c'est ce qui m'arrive aujourd'hui; mais il est vrai que ma peine est plus forte que mon contentement. Parlons d'abord du plus mauvais.

Tu sais que j'espérais que mon retour en France ou un voyage en Allemagne me procurerait la douce satisfaction d'être témoin du premier jour de ton bonheur. A cette aimable attente s'était jointe l'assurance de faire le voyage de Bordeaux, par ordre du colonel, pour acheter des instruments de musique de notre régiment. J'avais l'ordre dans ma poche, j'étais prêt à partir, quand l'ordre de retourner en Espagne est arrivé; mon capitaine s'est trouvé malade, il n'y avait à la compagnie qu'un officier de dix-huit ans. Le colonel m'a déclaré qu'il ne pouvait m'envoyer en mission, parce qu'une compagnie de grenadiers ne pouvait pas entrer en campagne sans un officier pour la commander. Juge de mon dépit à cette nouvelle; mais je ne pouvais pas faire d'observation. On parlait d'un nouveau siège; c'eût été com-

promettre et perdre ce que j'aurais pu avoir gagné au siège de Saragosse. Je partis donc, et me voilà à Pampelune, où ce matin nous avons passé la revue du gouverneur. Pendant que nous étions sous les armes, le colonel, qui me ménageait une surprise, ainsi que je te la ménage jusqu'à présent, m'appelle, me reçoit *capitaine* et me remet mon brevet! Voilà donc le sujet de ma joie.

Adieu, etc.

BUGEAUD,
Capitaine du 2 mars.

(Notre général de division est mort; c'est le cinquième depuis notre entrée en Espagne, dont quatre par le feu de l'ennemi et un de la maladie régnante.)

*A mademoiselle Hélène de la Piconnerie.*

Saragosse, 31 avril 1809.

Ma chère Hélène,

Ta bonne lettre est venue me trouver à Saragosse, où je suis depuis quelques jours. Une fausse alerte nous a fait quitter nos cantonnements pour nous réunir auprès de la capitale. Maintenant il paraît que l'ennemi n'a pas fait de mouvements offensifs. Nous avons beaucoup perdu à ces changements; les soldats n'ont plus d'aussi bons vivres; il faut prendre de nouvelles habitudes et changer d'existence suivant les lieux où l'on est envoyé.

Je ne pense pas, certes, qu'il ne soit avantageux d'entrer dans la garde avec mon grade, et ceux qui le disent se trompent fort. Un capitaine dans la garde a le rang de chef de bataillon de la ligne et il ne peut en sortir que comme tel, il y en a même plusieurs qui sont sortis majors. Voilà déjà un avantage bien clair; examinons maintenant les difficultés qu'il y a à être nommé chef de bataillon dans la ligne. Il y

a huit capitaines pour un chef de bataillon, voilà donc huit concurrents. Or, je suis le plus jeune capitaine de mon régiment, je n'ai donc point lieu d'espérer d'être choisi de préférence à mes camarades. Tâchons donc de gagner de suite un grade que je ne puis acquérir ici qu'avec du temps.

Je suis très sensible aux souvenirs des C*** ; tu peux les assurer de ma reconnaissance pour leurs bonnes dispositions à m'être utiles, et du vif désir que j'ai de me trouver à portée de faire plus ample connaissance.

Je vous embrasse de tout cœur.

BUGEAUD,
Capitaine de voltigeurs au 116e.

Déjà la fortune se montrait moins favorable à l'homme qu'elle avait comblé de ses faveurs. La résistance de l'Espagne préparait l'esprit public aux fatales campagnes de Russie et de Saxe.

Après un court séjour dans Saragosse, le nouveau capitaine parcourut deux fois le nord-ouest de l'Espagne, à la recherche de l'ennemi insaisissable que la grande armée ne devait jamais amener à merci. Ces marches et contremarches, qui constituent presque toutes les guerres de ce genre, le firent participer aux combats de *Moria* et de *Balahite* (1), et lui valurent l'épaulette d'officier supérieur.

(1) Mgr le duc d'Aumale a bien voulu nous donner d'intéressants détails confirmant l'importance que le maréchal Bugeaud ne cessa toute sa vie d'accorder à ses campagnes d'Espagne. — « C'est le sujet qu'il abordait le plus volontiers et le plus souvent, nous disait le prince ; les sièges de Saragosse et de Lérida, ses campagnes d'Aragon, revenaient sans cesse dans ses conversations. Il racontait avec feu et animation les batailles, et aimait à se rappeler cette époque. Ses récits étaient d'ailleurs remplis de traits. — Combien de fois, en Afrique, au bivouac, avons-nous passé, un peu malgré nous, la nuit à l'écouter ! Le maréchal, en effet, dormait peu et à volonté ; il n'en était pas de

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Saragosse, 29 septembre 1809.

Je n'ai pas voulu répondre de suite à ta dernière lettre, ma chère Phillis, parce que j'attendais de pouvoir te dire quelque chose de positif sur la commission que tu m'as donnée relativement à l'Espagnol. Je me suis déterminé ensuite à en rendre compte à Combemoreau lui-même. Je m'en suis acquitté avec exactitude pour te faire plaisir ainsi qu'à notre parent ; mais je n'ai rien fait pour le paysan aragonais, je déteste trop cette classe d'assassins et de fanatiques. Cependant le frère de Gregorio m'a manifesté beaucoup de reconnaissance pour les nouvelles que je lui ai données.

Nous sommes toujours à Saragosse, pour notre ennui et pour le malheur de notre bourse. Tout est si cher, que les appointements des lieutenants et sous-lieutenants ne leur suffisent pas pour vivre. Cette malheureuse ville se ressent toujours des désastres du siège. Elle est dépeuplée, et les habitants qui restent sont si tristes qu'ils glacent tout ce qui les entoure. Point de sociétés amusantes, point de *tertullias* (veillées). Chacun reste enfermé dans sa maison.

Je ne puis t'exprimer combien je m'ennuie ici ; je vais jusqu'à désirer de rentrer en campagne pour m'arracher de ce maudit endroit. Les seules ressources que nous ayons contre les longueurs du temps sont boire, manger et dormir,

même de ses aides de camp et de moi, qui souvent tombions de sommeil, mais que le respect tenait à peu près éveillés. — Que de fois, lorsqu'un officier se plaignait d'être oublié ou sacrifié, ai-je entendu le maréchal lui dire : « Ah ! si vous aviez vécu au temps de l'empire, c'eût été bien autre chose ! Après les campagnes d'Allemagne, après Austerlitz, Pulstuck, après les guerres d'Espagne, les sièges de Saragosse, de Lérida et le reste, j'étais capitaine, vieux capitaine, entendez-vous bien? et pas décoré ! Nous ne songions pas à nous plaindre alors. »

et les seuls comestibles qu'il y ait nous sont apportés par des Français qui, attirés à l'armée par le seul intérêt, profitent des circonstances pour nous gruger. Notre avenir ne paraît pas devoir être plus brillant. Si l'on ne fait la paix en Autriche, tout traînera en longueur ici. Nous sommes assez forts pour battre l'ennemi, mais non pour le poursuivre après la victoire. Cette maudite Péninsule est si grande, si montagneuse, qu'il faudrait trois cent mille hommes pour l'occuper de manière à la soumettre bientôt. Ce que nous avons fait jusqu'ici ne sert presque à rien. Nous avons occupé plusieurs provinces qui se sont soulevées de nouveau dès que nous en sommes sortis, et même celles que nous occupons aujourd'hui sont remplies de petits partis qui, trop faibles pour attaquer l'armée, tombent sur les petits détachements, les convois mal escortés, les courriers, les ordonnances, etc., etc. Mais c'est assez parlé de choses tristes ; il faut que je répare l'effet qu'elles ont produit sur toi, en te disant qu'il ne manque rien à ma satisfaction qu'une meilleure situation politique. Je suis dans un régiment que je regarde comme une seconde famille : mes camarades m'aiment ; je crois que mes chefs m'estiment, car ils m'en donnent des preuves tous les jours ; je commande une belle compagnie bien habillée, bien disciplinée, et qui ne peut que m'acquérir de l'honneur un jour d'affaire. Que manque-t-il à mon bonheur? Pouvais-je raisonnablement espérer d'aussi heureux résultats, étant entré au service sans protection et sans ces talents brillants qui font qu'un jeune homme perce toujours, s'il sait en faire usage? Par exemple, il est bon de te prévenir que je m'attends à rester longtemps dans le nouveau grade que je viens d'obtenir. Il n'est pas rare de voir des capitaines qui ont quinze ans de ce grade. Il y a dans un régiment vingt-huit capitaines : ce sont autant de concurrents pour

une place de chef de bataillon, qui se trouve vacante. Je te dis tout cela, afin que tu ne t'impatientes pas au bout de quelques années? Si je suis officier supérieur à trente-deux ans, je serai bien content.

Je suis très impatient de savoir si mes affaires avec Patrice sont arrangées. Sais-tu que je lui ai écrit deux fois depuis quelques mois et qu'il ne m'a pas répondu.

Dis-moi ce qu'est devenu Dubois, dans cette galère. Si tu pouvais lui faire pour moi un cadeau utile, tu me ferais plaisir.

Si tu connais quelques jeunes gens qui veulent ou qui doivent entrer au service, bien élevés et sachant bien écrire, tu peux leur conseiller hardiment de prendre près du préfet un engagement pour le 116e régiment, dont le dépôt est à Aire, en Gascogne. Je leur promets que, s'ils ont les qualités ci-dessus énoncées, ils seront sergents avant six mois. Si tu t'intéresses à quelques-uns de ceux qui pourraient prendre ce parti, il faut me donner avis de leur arrivée au dépôt. Je demanderai leur venue aux bataillons de guerre, et là je leur donnerai un bon coup d'épaule jusqu'au grade de sous-officier. Il ne tiendra plus qu'à eux de se faire nommer officiers.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je chasse ici, quand j'en ai le temps. Je tue beaucoup de cailles très grasses ; bien souvent je t'en ai désiré une douzaine.

Dans le moment où je t'écris, j'apprends deux nouvelles : l'une, ni bonne ni mauvaise, c'est notre départ de Saragosse pour une expédition ; la seconde, affreuse pour le régiment, la voici : il nous arrivait du dépôt douze cents paires de souliers, quatre cents habits, du drap pour tous les officiers, des épaulettes, une trentaine de soldats, et vingt-neuf musiciens

avec leurs instruments. Les insurgés des montagnes ont attaqué et pris ce convoi, ce qui nous cause une perte de 40,000 fr. Celle de notre musique surtout ne sera réparée de longtemps.

Adieu, chère sœur.

Thomas BUGEAUD.

*A mademoiselle Antoinette de la Piconnerie.*

Barbastro, ville du nord de l'Aragon, peu éloignée des Pyrénées (1809).

J'ai reçu ton aimable lettre, ma chère Toiny, au moment où j'arrivais devant Saragosse et que je me trouvais en présence de l'ennemi ; elle m'a fait oublier pour un instant que le canon grondait, et quand on nous a donné l'ordre d'attaquer, le seul sentiment pénible que j'ai éprouvé était de ne pouvoir la lire une seconde fois. Aussi, après l'affaire, je me suis dédommagé amplement. J'ai lu tout doucement les détails que tu me donnes ; quelle joie d'apprendre ce qui se passe au pays ! Mais, bah ! voilà que j'ai écrit une page et je n'ai encore rien dit. Commençons.

Tu sais peut-être qu'à notre retour de Bayonne en Espagne, on nous envoya à Burgos, de là au royaume de Léon ; qu'ensuite nous fîmes une expédition en Galice et que nous allâmes jusqu'auprès de la Corogne. Maintenant prends la carte, suis-moi.

Me voilà en marche pour revenir à Léon, en traversant les montagnes et le pays de Vierys. Arrivés à la capitale du royaume de Léon, nous trouvons une réunion de troupes qui doivent faire l'expédition des Asturies, et l'on nous annonce que nous devons en être. Nous partons par le chemin escarpé qui conduit à Oviedo, et, la veille du jour où nous devions arriver à cette capitale, notre brigade reçoit l'ordre de rétrograder pour se diriger sur l'Aragon, où l'horizon commen-

çait à s'obscurcir. Nous partons à grandes journées pour retourner sur le théâtre de notre ancienne gloire. Nous traversons avec rapidité Léon, la vieille Castille, le midi de la Navarre, et nous arrivons enfin dans la plaine de Saragosse. Quelle fut notre surprise de voir tous les bagages de l'armée en retraite et toutes les dispositions prises pour abandonner une ville qui, quelques mois avant, avait coûté tant de peines! Nous apprîmes que le général Blake, ayant su que le 5e corps avait quitté l'Aragon et qu'il n'y avait plus que 10,000 du 3e, avait réuni 30,000 hommes des armées de Valence et de Catalogne, pour s'emparer de nos conquêtes, et n'était plus qu'à deux lieues de la capitale.

La petite armée française faisait bonne contenance en présence de l'ennemi qui était posté au village de Maria, lequel se trouve dans un vallon bordé de montagnes assez hautes, ce qui favorisait notre petit nombre. Cependant le général Suchet avait tout lieu de craindre d'être accablé par la multitude, et depuis deux jours il évitait un engagement général, afin d'attendre notre arrivée. Ce fut le 17 juin, à midi, que nous fîmes notre jonction. On nous annonça à l'armée pour donner la confiance, et de suite nous entrâmes en ligne, après avoir fait sept lieues (ce fut alors qu'on me remit ta lettre). L'ennemi, impatient d'arriver à Saragosse, nous attaqua; dès qu'il s'ébranla, nous marchâmes à lui, et dans un instant toute la ligne fut engagée. Le général Suchet fit plusieurs manœuvres fort habiles, et la dernière fut celle qui décida du succès.

Pendant que toute la cavalerie, qui s'était portée sur le flanc gauche de l'ennemi, chargeait entre ses deux lignes, toute l'infanterie attaqua à la baïonnette le front de bataille. Les bandes orgueilleuses ne purent résister à notre impétuosité. Elles se rompirent de toutes parts, et dans moins d'une

demi-heure nous eûmes une victoire complète. L'ennemi laissa entre nos mains vingt-sept canons, trois drapeaux, beaucoup de bagages, de munitions, et un grand nombre de tués, de blessés et de prisonniers. Dans ces derniers, on compte deux généraux et beaucoup d'officiers supérieurs.

Dans cette bataille, j'ai été fait par hasard capitaine de voltigeurs. J'avais été renvoyé avec ma compagnie du centre sous les ordres d'un capitaine de voltigeurs du même régiment, qui se trouvait plus ancien que moi ; nous étions en tirailleurs dans des oliviers et dans un village sur le bord d'une petite rivière appelée la Warba, poste important à garder. Le pauvre capitaine de voltigeurs fut tué d'un éclat de mitraille et, par conséquent, je me trouvai commandant. L'ennemi tenta plusieurs fois d'enlever ce poste, mais nous le reçûmes toujours par un feu si vif, qu'il fut contraint d'abandonner son projet, après avoir laissé beaucoup de morts devant nos embuscades, d'où nous ne tirions qu'à bout portant. Par cette conduite, nous empêchâmes l'ennemi de passer par la seule route praticable pour tourner la gauche de notre armée. Il est vrai que nous étions soutenus par un escadron, mais qui n'eut pas besoin de charger.

Après la bataille, le général Suchet vint au régiment et demanda quel était le capitaine qui commandait les tirailleurs du village. On me fit sortir. « Il faut, dit-il, le faire recevoir capitaine de voltigeurs, car il m'a l'air d'un tirailleur. » Il est bon de te dire que j'avais un fusil à deux coups en bandoulière, ce qui, joint au reste de mon accoutrement, me donnait bien l'air d'un sacripant. Je remerciai, et me voici commandant des épaulettes vertes et des cors de chasse. Ça ne convient guère à ma taille ; mais il est vrai que je ne suis pas exclu de la compagnie des grenadiers, ce qui vaudrait mieux, au moins sous le rapport de l'avancement.

# CHAPITRE VIII.

Siège de Lérida (1810). — Attitude des Espagnoles vis-à-vis de leurs vainqueurs. — Combats de Tivisa. — Thomas Bugeaud désespère de son avancement. — Immoralité des troupes françaises. — Aspirations au retour. — Le 9e léger. — Réticences patriotiques en songeant à l'armée de nord de l'Espagne. — Départ de l'Espagne.

Une fois encore, nous laisserons le spectateur du siège de Lérida raconter lui-même comment cette place forte perdit sa vieille réputation d'imprenable.

*A mademoiselle Antoinette de la Piconnerie.*

Lérida, le 4 juin 1810.

Je t'ai écrit, ma chère Toiny, par mon colonel qui est allé en France, mais comme cette lettre pourrait tarder longtemps à te parvenir et que je ne veux pas que tu aies occasion de te plaindre de moi, je veux t'en adresser une autre. Tu cesseras, j'espère, de penser que j'ai quelque partialité pour Phillis, surtout si tu examines qu'elle m'écrivait plus souvent que toi, et qu'il était bien juste que je lui répondisse; la différence d'amitié n'y entre pour rien, et je crois que je vous aime toutes également, c'est-à-dire toutes beaucoup.

Tu abandonnes la politique et la guerre à Phillis : tu ne veux que des descriptions historiques, ne serais-tu pas bien aise cependant d'avoir un aperçu du siège et de l'assaut de

Lérida? Après quoi je te parlerai de l'effet qu'a produit sur les belles, comme sur les laides, notre vigoureuse attaque.

La tranchée fut ouverte tout près de la place, avec cette audace qui caractérise l'armée française. Les travaux se continuaient avec ardeur, quand on apprit qu'une armée venait au secours de l'ennemi. Rien ne fut suspendu pour cela, on se contenta de détacher la cavalerie et quelques bataillons pour combattre 12,000 hommes des meilleures troupes d'Espagne. Le combat eut lieu en vue même de la ville, qui voulut faire diversion par une sortie de 2,000 hommes. La victoire se déclara de suite en notre faveur : une charge brillante du 13e cuirassiers et du 4e hussards décida seule cette affaire à jamais glorieuse pour notre cavalerie. Les rangs ennemis furent enfoncés d'une manière terrible, son infanterie sabrée et désunie fut obligée de mettre bas les armes, et pas un homme de la 1re division, composée de 7,000 combattants, ne put s'échapper ; la cavalerie ne dut sa conservation qu'à une prompte retraite ; la garnison ne fut guère plus heureuse, on la repoussa, la baïonnette aux reins, jusqu'auprès de ses portes.

Peu de jours après, les batteries furent établies et tirèrent sur la place ; elles ne furent pas très heureuses ; le feu du château les écrasa et au bout de trois heures elles furent éteintes, et il fallut en construire d'autres. Le mauvais temps nous contraria. Cependant, cinq jours après, quarante pièces se trouvèrent en position et ouvrirent deux larges brèches.

L'ennemi devait craindre l'assaut pour ce jour-là ; on le trompa en attaquant des redoutes formidables qu'il avait sur un autre point et qui furent prises avec beaucoup de valeur. Le lendemain, l'assaut de la place fut ordonné ; dix

compagnies d'élite, dont la mienne faisait partie, furent commandées et réunies dans les tranchées les plus proches des brèches.

Environ à six heures du soir, au signal donné, qui le fut par quatre bombes, on s'élança avec la rapidité de l'éclair. Les murs sont escaladés ; on pénètre dans les ouvrages ; plusieurs barricades sont brisées, nos ennemis en foule expirent sous nos coups. Une porte qui devait nous ouvrir l'entrée des quais nous arrête un instant ; là, plusieurs de nos braves sont tués à bout portant. Enfin la porte est brisée ; nous entrons en foule, à l'envi l'un de l'autre. Chacun voudrait porter les premiers coups, rien ne saurait nous arrêter : les baïonnettes, les balles, les lances ne peuvent suspendre notre ardeur. J'ai le bonheur de percer la foule avec ma compagnie, j'arrive le premier à un poste fortifié et je coupe un gros d'ennemis que nous passons au fil de l'épée et de la baïonnette ; les redoutes, les canons, la ville, tout tombe en notre pouvoir. L'Espagnol épouvanté se sauve dans le fort et y porte la terreur ; une foule d'habitants s'y réfugie aussi. Les soldats, avides de pillage, se répandent dans les maisons ; le carnage cesse et fait place à des scènes d'un tout autre genre : partout on voit les vainqueurs dans les bras des vaincues. Carmélites, sœurs grises, vieilles, jeunes nonnettes, toutes éprouvent les transports de nos grenadiers, et plusieurs s'écriaient, dit-on : « Oh! si nous avions su que ce n'était que cela, nous n'aurions pas eu aussi peur ! »

Le lendemain de cette journée terrible, les forts, épouvantés, demandèrent à capituler ; c'est ainsi que nous nous sommes rendus maîtres en peu de temps d'une ville formidable, qui vit échouer le grand Condé au pied de ses murs, et que le duc d'Orléans ne prit en 1707 qu'après

trente-trois jours de tranchée. Mais le plus bel avantage de notre victoire, c'est d'avoir disposé en notre faveur l'esprit de toutes les femmes. Elles ne respiraient que vengeance et qu'horreur; aujourd'hui elles sont devenues si douces et si humaines, qu'il n'est plus besoin d'assaut. Pour la forme elles exigent les honneurs de la guerre, qu'on leur accorde toujours. Nous sommes pour quelques jours à Lérida; on parle déjà du siège de Valence et de Tortose. C'est toujours à recommencer!

Ton frère,

Thomas BUGEAUD.

Le temps marche, le roi Joseph a déjà perdu, puis recouvré sa capitale, où il n'a marqué son autorité que par des actes de clémence, usant en vain du plus noble attribut que laissent encore aux chefs d'État les constitutions du siècle. Dans les différentes provinces de la Péninsule, l'œuvre de conquête n'aboutit toujours qu'à de stériles victoires. La Catalogne est divisée en départements organisés sur le modèle de ceux de France; mais les villes fortes, les montagnes, les villages isolés, tout ce que protège contre nos armes l'art, la nature ou la solitude, résistent encore aux envahisseurs et abritent les soldats de l'indépendance. Les adversaires héroïques et patients des Maures se sont réveillés au son des batteries de Saragosse, et chaque jour des succès partiels soutiennent cette ardeur guerrière qui leur permet d'espérer une victoire définitive.

*A mademoiselle Phillis de la Piconnerie.*

Au bivouac de Tivisa (Catalogne), à 8 lieues de Tortosa, sur la rive gauche de l'Èbre. Juillet 1810.

Je suis affligé de ne pas recevoir de tes nouvelles, ma chère Phillis, mais je ne t'accuse pas. Il y a tant de courriers interceptés, que je crains fort ou que mes lettres ne te soient pas parvenues ou que tes réponses soient tombées entre les mains de quelque partisan espagnol qui aura fait bien peu de cas d'une chose qui m'est si chère. Si ces messieurs voulaient se réconcilier avec moi, ils m'enverraient ta correspondance. Je me résoudrais à leur faire des prisonniers; mais comme ils n'ont pas eu cette galanterie, je leur déclare guerre à mort, et toutes les fois qu'il en tombera sous ma main, je les enverrai chez Pluton pour leur apprendre à vivre.

Je t'ai dit dans mes lettres précédentes que tu pouvais disposer à ton gré de mon petit revenu, sans avoir besoin de me consulter.

Je t'ai rendu compte du siège de Lérida; je t'ai dit que je m'y étais acquis quelque réputation. Si j'avais eu la moindre protection, j'aurais été fait lieutenant-colonel. Mon colonel a demandé ce grade pour moi, et Pascal m'a assuré avoir vu cette demande dans l'état qu'envoya le général de division au comte Suchet. J'ignore si elle sera parvenue au gouvernement. Je ne suis cependant pas sans quelques espérances, et deux combats consécutifs, que nous venons d'avoir à Tivisa, les ont renouvelées. Le 116e régiment s'est acquis beaucoup d'honneur. Je te raconterai cela en son lieu. Je vais commencer par te mettre au fait de nos opérations primitives.

Le 3e corps s'est mis en marche par les deux rives de l'Èbre pour se porter sur Tortosa, afin d'en faire le siège. Ce mouvement paraissait être combiné avec le maréchal Mac-Donald,

qui commande en Catalogne : mais il paraît que le délabrement dans lequel était cette armée, et le défaut de magasins dans un pays ruiné, l'ont empêché de se mettre en campagne aussitôt que nous. Malgré ce contretemps, le général Suchet établit son quartier général à Nora, forma le blocus de la tête de pont de Tortosa, qui est sur la rive droite, et poussa notre division sur la rive gauche, à deux lieues de la place. Il établit deux ponts volants pour communiquer, l'un à Tibinys, l'autre devant Mora. On a eu soin de les couvrir par des ouvrages de campagne. Cependant l'armée espagnole, n'étant pas attaquée du côté de Taragone, porta toute son attention sur nous. Le général Odouilla fait une proclamation, dans laquelle il engage tous les habitants à se réunir à l'armée pour nous précipiter dans l'Èbre. Il indique pour point de réunion Falcet et Tivisa, d'où il lui était facile d'empêcher nos communications ainsi que la navigation de l'Èbre. En effet, trois mille Espagnols et quelques centaines de paysans vinrent occuper Tivisa. Un pareil nombre se rendit à l'autre point, qui n'est qu'à quatre lieues de distance.

Le général Suchet, instruit de cela, commanda le 115e et le 116e en partie pour attaquer ceux de Tivisa. Le combat ne fut pas sanglant ; l'ennemi lâcha pied au premier abord, laissant en notre pouvoir un très petit nombre de prisonniers et quelques munitions.

Nous restâmes dans cette position au nombre de sept cents ; le 115e retourna à Mora.

Le 16 juillet, nous avons été attaqués par six mille hommes, commandés par trois généraux. Nos forces étant dispersées sur divers mamelons qu'il était important de garder, il ne fut pas très difficile de nous en chasser. Cependant nous ne lui cédâmes que pied à pied et lorsqu'étant attaqués par des forces très supérieures, nous pouvions craindre d'être en-

veloppés. Nous fîmes plusieurs charges brillantes, mais enfin il fallut céder au nombre. On nous enleva successivement toutes nos positions, et nous nous vîmes forcés de nous retirer sur la route de Mora. Je fus chargé de protéger la retraite, dans laquelle j'ai perdu dix-neuf hommes; mais, ayant arrêté l'ennemi dans plusieurs postes, je l'ai empêché de tirer avantage du désordre qui régnait dans la colonne, sur laquelle il n'eût pas manqué de faire un bon nombre de prisonniers.

Le général Abbé reforma la colonne sur un plateau couvert de vignes et bordé de ravins assez difficiles. L'ennemi manœuvrait sur trois colonnes : deux tentaient de déborder nos ailes, et la troisième nous attaquait de front. Un peu d'audace, jointe à une ruse de guerre assez simple, nous tira de cet embarras. Nous venions de recevoir trois compagnies fraîches; deux furent placées en tête avec la mienne, la troisième, dispersée sur les flancs pour écarter les tirailleurs. Dans cet ordre, nous résolûmes de charger à la baïonnette la colonne du centre, jugeant avec raison que les ravins empêcheraient pour quelque temps les autres de prendre part à l'action. Nous avions combattu toute la journée en shakos de toile blanche; nous les ôtâmes, et, cette mesure prise, nous fondîmes sur la colonne avec la plus grande vivacité. Étonnée de notre audace et croyant par ce changement de décoration qu'il nous était arrivé un renfort considérable, elle ne fit qu'une décharge et fut mise dans la plus affreuse déroute. Sans leur donner le temps de se rallier, nous les poursuivîmes, la baïonnette aux reins, jusqu'au pied d'une grande montagne où elle se dispersa, laissant en notre pouvoir ses blessés et grand nombre de prisonniers. Le reste, épouvanté par la défaite du centre, se sauva dans les montagnes. Nous les poursuivîmes jusqu'à la nuit, en leur tuant et blessant beaucoup de monde.

Ce combat est une preuve bien sensible que ce n'est pas toujours le nombre qui décide de la victoire. Une troupe inférieure à son ennemi, mais composée de braves gens et maniée par un homme habile, ne doit douter de rien. Elle peut avoir un échec momentané, mais sa constance et son obstination fourniront à son chef les moyens de saisir une occasion heureuse et de réparer tout dans un instant.

Cette petite victoire n'a servi qu'à prouver notre supériorité, puisque avec mille hommes au plus nous en avons battu six mille; mais les résultats ne sont pas assez considérables pour que l'ennemi abandonne ses projets. Il se renforce à Falcet; nous, à Tivisa. Sous peu de jours, il y aura une bataille. Le succès n'est point douteux, ils seront battus; mais je doute que l'action soit décisive, à cause de la difficulté du terrain, qui ne permet pas à notre cavalerie de manœuvrer, et qui offre à l'armée battue mille moyens de s'échapper.

Nous avons perdu dans l'affaire du 16 un chef de bataillon (nous en avions un à la suite qui l'a remplacé), trois lieutenants et sous-lieutenants, vingt-deux soldats ou sergents, et quarante-huit blessés. Perte très légère pour un combat aussi sérieux, où il y a eu plusieurs engagements à la baïonnette.

Je crois pouvoir t'annoncer que je suis membre de la Légion d'honneur. Il y a quatorze croix pour mon régiment. La liste est faite, et je suis en tête. On l'a envoyée à la chancellerie, et nous attendons nos brevets de jour en jour. Quant à la lieutenance-colonel, ce n'est pas aussi certain; cependant, comme je te l'ai déjà dit, il y a encore de l'espoir. Après l'affaire du 16, le général Abbé me dit : « Jeune homme, je crois pouvoir vous promettre qu'avant la fin de l'année vous serez chef de bataillon. »

Je te parle avec un peu d'immodestie de ces choses flatteuses pour un jeune homme qui suit la carrière des armes; mais

j'espère que cela ne sortira pas de la famille, et que tu me jugeras assez bien pour penser que c'est la grande confiance que j'ai en toi qui fait que je m'épanche ainsi.

Écris-moi deux fois pour une et répète-moi les mêmes choses, car jamais les routes n'ont été aussi peu sûres. A mesure que nous avançons dans nos conquêtes, les brigands se multiplient sur nos derrières. Il faut qu'il n'y ait plus d'armée pour nous occuper d'eux.

BUGEAUD.

Qui pouvait alors prévoir que l'année 1812, qui venait de commencer, verrait disparaître la grande armée dans les neiges de la Russie, tandis qu'en Espagne chaque jour amenait la prise d'une forteresse ou la destruction d'une *guerilla*. Cependant cette guerre acharnée n'était pas sur le point de finir.

Le maréchal Suchet, le plus remarquable organisateur de la conquête de la Péninsule, s'emparait de la ville de Valence et recevait le titre de duc.

*A mademoiselle Toiny de la Piconnerie.*

Au camp devant Valence, 1er janvier 1812.

Ai-je besoin de te dire que je te souhaite la bonne année? Non, sans doute, car tu sais mieux que personne que, quand on aime bien, on désire pour l'objet aimé toutes les prospérités imaginables. Je m'abstiendrai donc des compliments d'usage; mais je voudrais bien, hélas! vous envoyer des étrennes. Je pourrais vous donner des oranges, des choux-fleurs, des petits pois, des artichauts, des asperges et des fraises. Oui, ma chère, nous jouissons de tous les agréments du printemps, au moins pour la température; car l'amour, que cette

belle saison amène toujours sur l'aile des zéphyrs, n'a point osé s'approcher de nous ; effrayé par le bronze terrible, il a remis sa visite à un autre temps et s'est enfui avec les beautés de Valence.

Ce n'est pas qu'il n'y ait eu une multitude de scènes que nos brutes prennent pour de l'amour, mais que les hommes délicats prennent pour de la barbarie et de la bestialité. Une grande partie de la population de cette belle plaine s'était réfugiée à notre approche dans un marais sur le bord de la mer, nommé l'*Albuféra*. Là, les soldats allaient chercher des femmes comme on prend des poules au marché. Les maris, armés de fusil de chasse, cherchaient en vain à les défendre et, par leur résistance, multipliaient ces scènes d'horreur. On vient de faire cesser ces désordres. Des parlementaires ont été envoyés à ces malheureux fugitifs pour les engager à rentrer dans leurs maisons. J'ai envoyé quelques soldats avec un paysan pour chercher les maîtres de la maison que j'occupe.

Le hasard les a fait rencontrer, et je me trouve avoir une nombreuse famille qu'il faut que je nourrisse, car elle n'a rien. Tout ce qu'elle avait laissé ou emporté lui a été pris par les soldats.

Nous passâmes le Gualdalaviar le 26, et, après un combat assez vif, la ville fut investie de fort près. Le général en chef Blake, président de la junte insurrectionnelle, est dedans avec 15,000 hommes. Le reste de ses troupes s'est sauvé à Alicante. Notre armée est superbe, pleine de confiance et jouissant d'un excellent esprit ; celle des Espagnols, au contraire, est entièrement découragée par ses nombreuses défaites et sera bientôt dénuée de tout. Cette différence de situation ne peut manquer d'amener très promptement la chute de Valence et la conquête du royaume de ce nom.

Nous avons ouvert la tranchée la nuit passée, tout va supérieurement.

Adieu, etc.

BUGEAUD.

Parmi les lettres de Thomas Bugeaud à sa famille, lettres dont nous devons la précieuse communication à M. Robert Gasson-Bugeaud d'Isly, possesseur de tous les papiers de son grand-père, nous en avons trouvé une, datée de Barcelone et adressée à un vieux serviteur de la famille de la Piconnerie. Nous la publions, et jugeons inutile de faire remarquer sa touchante simplicité et les sentiments exquis qu'elle renferme.

*A M. Pierre Lionnet, à Bordeaux.*

Barcelone, le 3 septembre 1812.

J'ai reçu votre lettre et vos félicitations avec plaisir, je dois dire même que j'ai été flatté qu'un bon et vieux serviteur, comme vous, ait conservé le souvenir d'un homme qu'il n'a connu que très enfant ; c'est plus que le souvenir, c'est de l'intérêt et de l'affection. Je vous assure que j'y suis très sensible. Je me suis rappelé bien souvent notre estimable Lionnet, et j'ai toujours cru qu'il était heureux, parce que je lui connais les qualités nécessaires pour s'attirer l'amitié des maîtres qu'il sert. J'ignore pourquoi il a quitté la maison Lajudie, mais je présume qu'il n'y a pas de sa faute et qu'une autre place l'aura dédommagé de cette perte. Si je me trompais, mon cher Lionnet, adressez-vous à M^lle^ Phillis, elle a des fonds à moi et vous fera passer quelques secours ; il suffit que vous présentiez ma lettre, usez-en sans façons et sans scrupules.

Il est vrai, mon cher Lionnet, que j'ai prospéré dans la carrière des armes ; il m'a fallu plus de peine et de dévouement qu'à un autre. J'étais sans protection et sans cette éducation brillante qui promet de grands succès, j'ai acquis le grade que j'ai par beaucoup de travaux, de dangers et de privations. Je me porte bien, et me sens encore dans le cas de faire quinze campagnes, si elles sont nécessaires au salut de notre patrie, ce qui ne peut être.

Nos affaires en Espagne ont un peu déchu, mais j'espère que nous les remonterons dans la campagne prochaine.

Adieu, mon cher Lionnet, portez-vous bien et croyez à mon attachement pour vous.

Thomas BUGEAUD.

*A madame de Puyssegenez (Phillis de la Piconnerie).*

Granollers, 1813.

Ma chère Phillis,

J'ai tardé à t'écrire, parce que je voulais te dire quelque chose de positif sur mon sort. La fortune est avec moi fort capricieuse, elle me sert au combat, partout ailleurs elle m'abandonne. Tu sais que j'avais l'espérance la mieux fondée d'être nommé colonel. Eh bien, le ministre m'a envoyé un brevet de major pour l'armée de réserve à Montpellier. M. le maréchal Suchet en a été très mortifié. Il m'a traité avec la plus grande bonté, a changé ma destination en me donnant le commandement du 14e de ligne, et a écrit de nouveau pour presser le ministre de me nommer colonel de ce régiment ou de tout autre. Voilà ma situation. Dorénavant tu m'adresseras : « Major commandant le 14e de ligne, 1re division de l'armée d'Aragon et de Catalogne.

Je vais rejoindre mon régiment, qui est à Girone.

Le 16, j'ai été attaqué, à Saint-Vincent, par 9 bataillons, 800 chevaux et 4 bouches à feu. La partie était inégale, il fallait se retirer, après avoir contenu l'ennemi assez longtemps pour que les troupes de Barcelone puissent arriver à la position fortifiée d'Esplugas. A l'aide de quelques petits retranchements, je me suis soutenu deux heures sur la rive droite, et j'ai tué ou blessé 300 hommes à l'ennemi. Ma perte a été de 70 hommes blessés et 7 tués. Un cheval que m'amenait mon domestique a été tué. J'y tenais beaucoup, c'était un andalous que j'avais depuis trois ans.

M. le maréchal m'a donné des éloges sur ma défense du Bobrégal. Cela vaut mieux que rien. L'ennemi n'avait d'autre projet que d'enlever les garnisons de Saint-Vincent et Molins-del-Rey. Son but manqué, il s'est retiré, et nous avons repris nos positions que nous avons gardées jusqu'au 19. J'apprends qu'on a rapproché les avant-postes de Barcelone.

Je crois t'avoir dit que, sur l'envoi d'argent dans lequel se trouvaient mes 7,000 francs, on avait volé près de Toulouse une caisse de 10,000 fr. On plaide avec le roulage, mais je crois que nous perdrons. J'en serai pour 1,800 francs. Notre solde est arriérée de cinq mois. Je commence à avoir peu d'argent.

Je crois que l'armée du maréchal Soult va bien, et qu'il n'est pas à craindre que les Anglais pénètrent plus avant.

Amitiés à tous.

Ton dévoué frère, Thomas Bugeaud.

*P. S.* Il est passé en Catalogne un personnage important qui, dit-on, va proposer la paix aux cortès. Je regarde cette négociation comme très difficile.

(Envoie ma lettre à Toiny et à Hélène.)

*A madame de Puyssegenez (Phillis de la Piconnerie).*

Saint-Vincent (près Barcelone), 22 décembre 1813.

Ma chère Phillis, tu verras peut-être, dans la gazette, que, le 10 de ce mois, j'ai enlevé un piquet de trente-cinq chevaux et un officier. J'ai reçu de Son Exc. le maréchal des compliments flatteurs. C'est tout ce que j'en reçois depuis trois ans. L'envie qu'il a eue de me conserver dans son corps d'armée me fait bien du tort. Je serais colonel aujourd'hui, si j'avais été major il y a un an, comme je pouvais l'être et comme Son Excellence ne voulut pas, sous prétexte qu'elle me réservait un régiment de son armée.

Un petit domestique espagnol m'a volé près de 800 piécettes en or d'Espagne ; en revanche, j'ai eu sur la prise deux beaux chevaux qui valent 80 louis, et qui m'ont coûté une petite somme que j'ai mise à la masse pour les soldats qui se trouvaient à l'expédition. Chacun d'eux a eu 66 fr. Cette cavalerie est très bien montée.

Une lettre de Mont-de-Marsan m'annonce une victoire remportée sur les Anglo-Espagnols devant Bayonne. La manœuvre du maréchal Soult, si elle est telle qu'on le dit, est belle, savante et hardie.

Ah ! ma chère Phillis, quand nous reverrons-nous ? Quand cesserons-nous de tourmenter le monde? Ah! sans le patriotisme, que je serais las du premier de tous les métiers! Tu me trouveras vieilli, je commence à grisonner ; ne dis pas cela aux belles du pays, elles se prévaudraient, et j'espère qu'avec un peu de toilette je cacherai en partie les ravages du temps.

Ton dévoué frère,

BUGEAUD.

Quoique le duc d'Albuféra fût parvenu à établir un semblant d'organisation dans le royaume de Valence, d'où le roi Joseph reçut parfois quelques secours, il n'en fallut pas moins combattre quotidiennement les petites bandes armées qui interceptaient toutes nos communications et tiraient un nouveau secours de l'appui des Anglais. L'insurrection espagnole va enfin triompher. Mais avant de quitter ce pays, auquel l'attachent cinq années de luttes et de fatigues, l'ancien vélite d'Austerlitz remporte, à Ordal et au Bobrégal, ses premières victoires et obtient l'épaulette de major (lieutenant-colonel) (1).

*A madame de Saint-Germain (Antoinette de la Piconnerie).*

Saint-Vincent (près Barcelone), le 22 décembre 1813.

Ma chère Toiny, tu ne m'écris plus : penses-tu que je n'ai plus de plaisir à recevoir tes lettres ? Tu te tromperais fort.

(1) Dans les *Mémoires du maréchal Suchet,* ce livre admirable écrit, en 1826, par le soldat lui-même, il est souvent question du chef de bataillon Bugeaud, qui fit preuve, en plusieurs occasions, « de capacité et d'intrépidité », notamment au combat d'Ordal. Il est intéressant de reproduire ce récit, en voici un extrait : « Un peloton de sapeurs marchant avec notre avant-garde arriva des premiers à la redoute avec les voltigeurs. L'ennemi fit une résistance opiniâtre et nous en chassa deux fois. Une seconde redoute, placée très haut et très près, écrasait de ses feux les assaillants dès qu'ils y avaient pénétré. Le général Mesclop, l'épée à la main, les ramena en faisant battre la charge ; le chef de bataillon Feuchères fut blessé, et plusieurs braves périrent dans la mêlée. La redoute resta enfin en notre pouvoir : presque tous ses défenseurs furent tués. Aussitôt le maréchal Suchet fit avancer la division Habert à gauche sur la route, et la réserve du général Harispe se porta derrière la brigade Mesclop. Le bataillon du 116e, que conduisait le *commandant Bugeaud,* fit un mouvement pour tourner par la gauche les secondes redoutes ; elles furent en même temps attaquées de front, ainsi que les retranchements qui en appuyaient les flancs sur la crête de la montagne. Tout fut emporté avec impétuosité ; et l'ennemi, laissant beaucoup de morts et de blessés, se mit en retraite, couvert par sa cavalerie. » (*Mémoires du maréchal Suchet.*)

Je t'aime et, par conséquent, aime à recevoir de tes nouvelles. J'écris peu, j'en conviens ; mais tu écris encore moins, bien que tu puisses le faire plus aisément que moi. Tous les jours j'ai cinq ou six lettres à écrire, sans compter beaucoup d'autres écritures. J'ai en outre de grandes occupations, et ce sera bien pis lorsque je serai colonel. Alors tu me devras trois lettres pour une. Entends-tu bien ?

Je t'ai donné, il y a quelque temps, de mes nouvelles par les gazettes. Il est possible que tu y voies encore que, le 10 décembre, j'ai enlevé un piquet anglais de trente-cinq chevaux et un officier. Ils ont eu beau dire *God-dam!* il a fallu capituler.

Je me porte bien, mais j'ai l'esprit un peu malade ; cependant je ne suis pas amoureux.

Il y a une fatalité bien singulière contre mon avancement. J'ai souvent l'occasion de me faire remarquer ; mes chefs disent tous qu'ils veulent me faire arriver, et je ne reçois jamais rien ! Prenons patience et armons-nous de patriotisme.

Adieu, chère sœur ; mille choses à ton mari.

BUGEAUD,
Chef de bataillon.

*A madame de Puyssegenez (Phillis de la Piconnerie).*

Girone, 13 février 1814.

Je t'ai écrit pour t'annoncer que j'ai été nommé major, et que S. Exc. m'avait donné le commandement du 14e régiment, pour me dédommager, s'il est possible, de la rigueur du ministre. J'ai la certitude que S. Exc. M. le maréchal a fait pour moi tout ce qu'il a pu. C'est une lettre du ministre de la guerre qui me le prouve. Il est chargé, dit-il, de me témoigner la satisfaction de l'Empereur pour ma bonne conduite à Ordal, et en toute occasion. Je garde cette lettre dans mes archives.

Je t'envoie la lettre du bon général Harispe, quoiqu'il y ait de l'orgueil à le faire ; elle est en effet extrêmement flatteuse, mais avec sa sœur on ne doit pas craindre la critique : tu verras qu'il faut que je sois très malheureux pour n'être pas colonel sous peu.

J'ai un fort beau régiment que je désire bien conserver. Je ne connais pas le 9e léger. Je sais qu'il a une brillante réputation, mais il doit avoir perdu la plus grande partie de ses vieux soldats.

Le tiers de notre armée, la moitié de la cavalerie, toute l'artillerie légère, ont marché sur Lyon. Nous sommes sur *Ter*, et je pense que bientôt nous serons à la *Fluvia*. Il n'y a pas eu de combat depuis celui du 16. L'ordre de l'armée, relative à cette affaire, me cite d'une manière très flatteuse. Je forcerai le ministre à me donner de l'avancement !

Nos appointements sont diminués d'un cinquième pour tout le temps que l'ennemi sera sur le territoire français. On ne nous paie pas ; j'aurai bientôt besoin de demander de l'argent. Je suis et je serai longtemps un pauvre diable. On ne s'enrichit pas au métier des armes, quand on le fait honnêtement et grandement. Sans la haute paye du royaume de Valence, je serais sans le sou. Il faut aimer la gloire, car nous n'avons que cela et nous l'achetons bien cher. Notre état est des plus illusoires, et cependant on s'y attache d'une manière incroyable : c'est au point qu'on a beaucoup de peine à redevenir bourgeois ; lors même que nos forces physiques ne nous permettent plus de servir, nous voulons toujours courir après ce fantôme de gloire et d'honneur. C'est ainsi que Gil-Blas quitta sa jolie campagne de Livia pour retourner à la cour où il avait éprouvé tous les caprices de la fortune.

J'aime beaucoup la manière dont tu traites le chapitre

des *déchéances;* mais je suis fâché de ne pouvoir croire à la modération des jeunes *innocentes* et des filles *raisonnables.* Je connais trop votre espèce gentille pour croire à une indulgence gratuite de sa part. On exigera peu de moi, je le crois; mais le chapitre des dédommagements? Ah! je me tâte le front... mais remettons-nous, on n'en meurt pas!

Si pourtant tu peux me trouver un phénomène tel qu'étaient mes quatre sœurs, montre-le-moi de suite, et je vole en Périgord pour m'engager sous ses lois. Je promets de l'aimer toute ma vie et de la rendre heureuse autant qu'il me sera possible.

Mille amitiés... Thomas BUGEAUD,
Major.

*A madame de Puyssegenez (Phillis de la Piconnerie).*

Moxente, le 29 avril 1814.

Ma bonne Phillis, j'ai reçu hier ta lettre du 1er avril. Elle est bien bonne, parce qu'elle est bien longue, et je t'engage à continuer ainsi. Les courriers arrivent assez exactement de dix jours en dix jours.

Il est vrai que le colonel Rouelle est nommé général, et il est aussi très vrai que j'avais le plus grand espoir de le remplacer dans le régiment du 116e. Il était fondé sur les promesses positives du maréchal duc d'Albuféra, et sur le désir qu'avaient tous mes chefs et tous mes camarades que cela fût. Tout le monde me regardait comme colonel, et les officiers m'en faisaient compliment; mais souvent les choses qui nous paraissent les plus assurées nous échappent au moment où nous croyons les tenir. La prospérité dans l'état militaire dépend beaucoup du hasard et de la fortune. Il ne suffit pas de bien jouer, il faut encore être heureux. Jusqu'à présent j'ai eu le bonheur de trouver de fréquentes occasions

de me faire remarquer. Dernièrement encore, au combat de Yecla, le 10 avril, le maréchal duc d'Albuféra me dit : « Monsieur Bugeaud, il y a un mois que j'ai demandé pour vous un régiment, vous venez d'acquérir de nouveaux droits, et j'espère fort que vous aurez le 116e; du moins, je le demanderai jusqu'à ce que je l'aie obtenu. » D'après cela tu vois que je pouvais espérer : eh bien, ma chère, hier nous reçûmes une lettre adressée au conseil d'administration du 116e, venant de M. Chevalier, major au 11e, qui nous annonce qu'il est nommé colonel du 116e. Le général Rouelle en est désolé.

Mon avancement est donc retardé jusqu'à une autre circonstance heureuse. J'ai chargé Hélène de te donner connaissance d'une longue lettre, où je lui donne tous les détails sur nos combats des 10, 11, 12 et 13 avril.

Un de nos compatriotes, M. Mesclop de Bergerac, vient d'être nommé général, il m'est très attaché; je joins ici deux de ses lettres qu'il m'écrivit après de petites expéditions où je fus heureux.

C'est un malheur qu'on m'ait voulu trop de bien. Si l'on eût demandé pour moi la croix d'officier, on l'eût obtenue. On a demandé le grade de colonel qui est bien préférable, parce qu'il conduit à tout, et c'est pour cela que je n'aurai rien.

Je crois que le maréchal n'est pas bien avec le ministre de la guerre, parce que dans le principe il ne s'adressait qu'au major général (Berthier). Maintenant que celui-ci est malade, le duc de Feltre ne s'empresse pas de servir le maréchal. C'est, hélas ! à toutes ces petites passions qu'est subordonné notre avancement, lorsque Sa Majesté n'est pas aux armées.

Amitiés à Patrice et à tout le monde.

Thomas BUGEAUD.

*A madame de Puyssegenez (Phillis de la Piconnerie).*

Barcelone, 29 août 1813.

Je suis à Barcelone, ma chère Phillis, pour faire diversion un moment avec la vie des camps et des montagnes. Cette ville est belle, elle mérite bien qu'on fasse quelques lieues pour la voir.

J'apprends que, demain, il part un courrier pour France, je ne veux pas laisser échapper cette occasion de te dire que je me porte bien et que je t'aime toujours.

Il est probable que nous ne tarderons pas à nous rapprocher de France. La force des circonstances nous y entraîne, mais l'ennemi direct ne nous y force pas. On respecte encore l'armée d'Aragon. Depuis notre retraite, nous n'avons pas tiré un coup de fusil.

J'ai le cœur navré de tout ce que j'apprends de l'armée du nord de l'Espagne. Il est bien malheureux pour nous de perdre ainsi le fruit de nos brillants travaux, etc., etc., etc., je n'en dis pas davantage... je souffre trop.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

BUGEAUD.

L'Empereur avait pour le maréchal Suchet une estime particulière, et il le considérait « comme un des meilleurs généraux français. » « Ce qu'il écrit, disait Napoléon, vaut encore mieux que ce qu'il dit, et ce qu'il fait vaut mieux que ce qu'il écrit : c'est le contraire de bien d'autres. » — Le commandant des deux armées d'Aragon et de Catalogne avait remarqué l'officier Bugeaud. Entre le jeune caporal d'Austerlitz, futur duc d'Isly, et le maréchal duc d'Albuféra, il y

eut, dès lors, en quelque sorte comme une mystérieuse parenté d'honneur, de bonté et de gloire. Napoléon disait que, s'il avait eu deux maréchaux comme Suchet en Espagne, non seulement il aurait conquis la Péninsule, mais il l'aurait conservée. Son esprit juste, conciliant, administratif, son tact militaire et sa bravoure lui avaient fait obtenir des succès inouïs. « Il est fâcheux, ajoutait-il, que des souverains ne puissent improviser des hommes comme ceux-là. »

Les cinq campagnes que fit, en Espagne, le maréchal Suchet, en qualité de général en chef, resteront comme un exemple impérissable de tout ce qu'il faut de combinaisons savantes, d'audace, d'habileté, pour asseoir la domination d'une armée étrangère au sein d'un grand peuple insurgé.

Ce fut le 1er janvier 1814 que commença l'invasion des armées alliées sur toutes les frontières de l'empire, excepté du côté des Alpes, que le prince Eugène Beauharnais, vice-roi, couvrait encore à la tête de l'armée d'Italie. Aussitôt que la guerre fut allumée au cœur de la France, il fallut songer à abandonner l'occupation de l'Espagne, et à évacuer le royaume que le traité de Valençay restituait au roi Ferdinand.

Le 14 janvier, sur l'ordre du ministre de la guerre, duc de Feltre, eut lieu, de Barcelone le départ en poste de dix mille hommes d'infanterie et des deux tiers de la cavalerie de l'armée. C'est sur Lyon qu'était dirigée cette première colonne, que devaient suivre bientôt les derniers restes de notre armée d'occupation.

Le commandant Bugeaud fit partie de ces derniers convois, et quitta l'Espagne en même temps que le général en chef. Celui-ci avait pour instruction de contenir l'ennemi devant lui, soit pour sauver ses garnisons, soit pour protéger le territoire français, et se mettre en mesure de couvrir pour sa part le cœur de l'empire menacé (1).

(1) Dans les états de service délivrés au colonel Bugeaud, je trouve, à la rubrique : *actions d'éclat, blessures*, les mentions suivantes, que je transcris tout entières.

CAMPAGNES D'ESPAGNE.

A l'assaut de *Lérida*, le 13 mai 1810, les brèches furent franchies avec audace; mais les assaillants, arrivés sur le quai, furent arrêtés par le feu vigoureux de six pièces d'artillerie légère et beaucoup de mousqueterie. Le capitaine de grenadiers *Bugeaud*, à la tête de sa compagnie, se précipita sur les canons, qui furent encloués; il tua lui-même en cette occasion plusieurs soldats et canonniers.

Le 15 juillet 1810, au combat de *Tivisa*, on conféra au capitaine de grenadiers *Bugeaud* le soin de soutenir la retraite, ce qu'il fit avec le plus grand sang-froid et le plus grand courage, et il fut le premier à reprendre l'offensive qui décida du sort du combat.

Au siège de *Tortose*, l'ennemi fit une sortie générale le 28 décembre 1810; le capitaine *Bugeaud*, avec sa compagnie, coupa quatre à cinq cents hommes, en baïonnetta un bon nombre, en prit quelques-uns, et poursuivit le reste jusque sur le glacis. Cette action lui valut d'être honorablement cité à l'ordre de l'armée.

Pendant le siège de *Tarragone*, le 11 mai 1811, le chef de bataillon *Bugeaud* fut envoyé avec sept compagnies pour délivrer les garnisons d'*Amposta* et de la *Rapita*, attaquées par quatre bataillons et 300 chevaux; au point du jour, il tombe sur le flanc de l'ennemi, le bat complètement, délivre ces deux garnisons, prend cinq bouches à feu, servies par des artilleurs anglais, cent cinquante hommes et un colonel.

Le 1er novembre, en arrivant à *Barrocca*, pour renforcer le général Mazzuchelli, avec six compagnies du 4e italien, il aperçut la bande de Duran, composée de deux mille cinq cents fantassins et trois cents chevaux, qui était à la poursuite de quelques compagnies du 1er régiment italien; il attaqua cet ennemi en flanc, lui fit lâcher prise, le chassa de plusieurs fortes positions et le força à la retraite, laissant un bon nombre de morts et de blessés. Le 3, il fut détaché pour aller au secours d'*Almunia*, et, le 4, il fut attaqué par toutes les bandes réunies au nombre de six mille fantassins et de huit cents chevaux ; il fut toujours enveloppé pendant la retraite qu'il fit d'Almunia à la *Muela* ; il rompit toujours l'ennemi qui se plaça sur sa route, repoussa plusieurs charges de cavalerie, et arriva à *Saragosse* avec les trois quarts de son monde, y compris ses blessés, qu'il emporta presque tous.

Le 20 novembre, il fut détaché par M. le général Musnier contre la bande de Campillo; le 23, à minuit, il surprit la cavalerie de ce chef, tua une vingtaine d'hommes, prit trente-deux chevaux, douze soldats et l'officier commandant; il marcha de suite sur l'infanterie, espérant la surprendre; il ne put la joindre qu'au point du jour; il tomba dessus avec rapidité, tua plusieurs officiers, une centaine d'hommes et dispersa le reste.

Le 1er septembre 1812, il fut détaché avec quatre compagnies et quatre-vingts che-

vaux pour détruire, dans la vallée de *Concenteyna*, un rassemblement de guérillas; il les attaqua au point du jour et les dispersa; à son retour, ces brigands, réunis à un grand nombre de paysans, attaquèrent ses flancs; par une fuite simulée, il les attira dans un terrain facile où il en tua trois cents.

Le 26 décembre 1812, il fut chargé de surprendre la garnison d'*Ibi*, composée de trois compagnies et quarante chevaux. Un de ses détachements donna trop tôt l'alarme à l'ennemi, cependant il prit deux cent seize hommes, quatorze chevaux, un capitaine et un lieutenant des dragons d'Almanza.

Au combat d'*Ordal*, le 13 septembre 1813, il détermina l'enlèvement des redoutes et de la position par une attaque vigoureuse sur le flanc droit de l'ennemi, ce qu'il fit avec quatre compagnies de son bataillon.

Le 13 décembre 1813, une embuscade, qu'il plaça près du col d'Ordal, enleva trente-cinq chevaux anglais et un officier.

### CAMPAGNE DE FRANCE.

Le 14 juin 1815, il fut chargé de l'attaque de gauche sur la ligne piémontaise; il s'empara de *Conflans* (Savoie), battit les *chasseurs Robert* et le *régiment de Piémont;* il fit deux cents prisonniers et tua ou blessa cinq à six cents hommes. — Le 23, il enleva une compagnie à Moutiers. — Le 28, il fut attaqué par sept mille Piémontais et Autrichiens aux ordres du maréchal Trenck; il reprit trois fois, à la tête de ses grenadiers, le bourg de *l'Hôpital*, et culbuta dans la rivière une colonne de deux mille hommes, qui voulait le tourner; après sept heures de combat, il resta maître du terrain; il tua et blessa dans cette affaire douze cents hommes et fit cinq cents prisonniers. Sa force consistait en quinze cents hommes et quarante chevaux.

---

# CHAPITRE IX.

1814. — Proclamation de Napoléon Ier. — Sa déchéance. — Thomas Bugeaud est nommé colonel et envoyé à Orléans. — Une chanson légitimiste du colonel Bugeaud. — Attitude du colonel Bugeaud pendant la période des Cent-jours. — Le colonel Bugeaud apprécié par M. le comte de Chambord.

Ce fut un jour lugubre en France que le 1er janvier de l'année 1814. Les armées coalisées enserraient nos frontières ; sur tous les points les villes et le territoire étaient envahis; enfin, une lutte sanglante, acharnée, s'engageait autour de la capitale. Durant la courte campagne de France, où furent déployées toutes les ressources d'un merveilleux génie, l'espoir n'abandonna Napoléon Ier qu'au dernier moment, lorsqu'il comprit que tout lui échappait. La victoire à la fin était lasse de le suivre, l'armée épuisée, à bout de forces, les maréchaux gorgés, à bout de dévouement.

Dans la soirée du 3 décembre, l'Empereur quitta le quartier général et survint à Paris pour recevoir, comme jadis aux temps prospères, les grands corps de l'Etat assemblés aux Tuileries. Piteuse et navrante comédie!

Aux compliments embarrassés du Sénat, la réponse du souverain fut nette, significative. « Le Béarn,

l'Alsace, la Franche-Comté, le Brabant, sont entamés, dit-il. Les cris de cette partie de ma famille me déchirent l'âme. J'appelle les Français au secours des Français ; j'appelle les Français de Paris, de la Bretagne, de la Normandie, de la Champagne, de la Bourgogne et des autres départements au secours de leurs frères. Les abandonnerons-nous dans le malheur? Paix et délivrance de notre territoire doit être notre signe de ralliement. A l'aspect de tout ce peuple en armes, l'étranger fuira ou signera la paix sur les bases qu'il a lui-même proposées. Il n'est plus question de recouvrer les conquêtes que nous avions faites. » — La France resta muette.

Deux mois après, le Sénat, obéissant aux événements et suivant en cela le vœu de la nation, en même temps que ses instincts propres, couronnait et enregistrait la défection. Le 3 avril 1814, une proclamation du Sénat annonçait que, « Napoléon étant déchu du trône, le droit d'hérédité est aboli dans sa famille, le peuple et l'armée sont déliés du serment de fidélité. » Le surlendemain, la maison de Bourbon était restaurée en France.

Devant la fatalité, toute résistance eût été folle. Le peuple d'ailleurs, fatigué et ruiné, réclamait la paix avec impatience. Quant à l'armée, il faut bien l'avouer, elle accepta avec empressement le nouveau gouvernement. A part quelques généraux, quelques soldats restés fidèles, et qu'une faveur particulière, un lien personnel, rattachaient à l'Empereur, tous acclamèrent avec enthousiasme l'avènement du roi Louis XVIII.

L'armée d'Espagne, dont faisait partie le major Thomas Bugeaud, avait été plus qu'aucun autre corps négligée et sacrifiée par le maître. Les lettres écrites par le jeune officier, durant les six années qu'il passa en Espagne, témoignent souvent d'un profond découragement et d'un dépit bien pardonnable. En dépit des faits de guerre les plus brillants, les propositions réitérées de ses chefs immédiats, celles même du commandant en chef de l'armée de Catalogne, le maréchal Suchet, étaient restées sans résultat et sans réponse. Ces négligences, paraît-il, résultaient de l'incurie des bureaux et de l'animosité du ministre de la guerre, duc de Feltre, contre le maréchal Suchet, duc d'Albuféra.

Bien que Thomas Bugeaud eût conquis ses galons de caporal sur le champ de bataille d'Austerlitz, le fils du marquis de la Piconnerie, engagé à vingt ans dans les vélites de la garde, n'était point demeuré longtemps sous le charme du grand César victorieux. Nous l'avons vu à plusieurs reprises, pendant la campagne d'Allemagne, soupirer ardemment après le retour au pays, et la longue et curieuse correspondance qu'il entretient avec ses sœurs à cette époque, contient de fréquentes et d'amères critiques sur le métier des armes qu'il avait embrassé sans aucun goût.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Au moment de la rentrée en France de la maison royale, le 14e régiment de ligne, dont faisait partie Thomas Bugeaud en qualité de major, fut désigné pour tenir garnison à Orléans. Peu de temps après

arrivait sa nomination de colonel. Voici la lettre dans laquelle il annonce à sa sœur cette heureuse nouvelle. C'est presque toujours à son aînée Phillis, confidente fidèle et dévouée, qu'est adressée la longue correspondance du maréchal, conservée pieusement dans la famille, et qui commence en 1804, au moment de son engagement dans les vélites de la garde (1). Pour

(1) États de service du maréchal *Bugeaud de la Piconnerie,* duc d'Isly (Thomas-Robert), fils de Jean-Ambroise et de Françoise de *Sutton de Clonard,* né le 15 octobre 1784, à Limoges (Haute-Vienne), marié le 30 mars 1818, à demoiselle Élisabeth *Jouffre de Lafaye* (autorisation ministérielle du 27 décembre 1817). Mort à Paris le 6 juin 1849.

| | |
|---|---|
| Vélite dans les grenadiers de la garde impériale, le.... | 29 juin 1804. |
| Caporal, le........................................ | 22 décembre 1805. |
| Sous-lieutenant au 64e régiment de ligne, le.......... | 19 avril 1806. |
| Lieutenant, le.................................... | 21 décembre 1806. |
| Passé au 116e régiment de ligne, le................. | 1er juillet 1808. |
| Capitaine, le...................................... | 2 mars 1809. |
| Chef de bataillon, le.............................. | 2 mars 1811. |
| Major du 14e régiment de ligne, le................ | 10 janvier 1814. |
| Colonel, le........................................ | 11 juin 1814. |
| Licencié et mis en demi-solde, le.................. | 11 novembre 1815. |
| Admis au traitement de réforme, conformément à l'ordonnance du 5 mai 1824, à compter du................ | 1er juillet 1828. |
| Colonel du 56e régiment de ligne, le................ | 8 septembre 1830. |
| Maréchal de camp, le.............................. | 2 avril 1831. |
| Commandant une brigade d'infanterie à Paris, le....... | 30 novembre 1832. |
| Commandant supérieur de la ville et du château de Blaye, le ......................................... | 31 janvier 1833. |
| Disponible, le..................................... | 22 juillet 1833. |
| Commandant une brigade d'infanterie à Paris, le...... | 8 octobre 1833. |
| Commandant des troupes de la province d'Oran, le..... | 23 mai 1836. |
| Lieutenant général, le............................. | 2 août 1836. |
| Disponible, le..................................... | 1er octobre 1836. |
| Commandant la division active d'Oran, le............ | 1er mars 1837. |
| Inspecteur, pour 1837, des troupes d'infanterie sous son commandement, le.............................. | 22 juillet 1837. |
| Rentré en France, le.............................. | 12 décembre 1837. |
| Disponible, le..................................... | 1er janvier 1838. |
| Commandant la 4e division d'infanterie du corps de rassemblement sur la frontière du Nord, le............ | 22 janvier 1839. |
| Rentré en disponibilité, par suite du licenciement de corps, le.......................................... | 25 mai 1839. |

sa sœur, rien de caché. Il lui fait part de ses impressions, de ses pensées secrètes, de tous les actes de sa vie. Nous ne connaissons rien de plus touchant que cette affection tendre et filiale du soldat pour celle qui lui tint lieu de mère et auprès de laquelle s'écoulèrent ses premières années dans la vieille demeure de la Durantie. Ce sentiment profond ne se démentit jamais. M^me^ de Puissegenetz conserva toute sa vie l'ascendant qu'elle avait eu sur son frère pendant son enfance et sa jeunesse.

*A madame de Puissegenetz (Phillis Bugeaud de la Piconnerie).*

La Ferté-Saint-Aubin, près Orléans, le 12 juillet 1814.

Chère sœur,

J'apprends dans ce moment même que le roi m'a nommé colonel par décision du 11 juin. J'étais donc colonel lorsque

| | |
|---|---|
| Membre du comité de l'infanterie et de la cavalerie, le | 31 janvier 1840. |
| Gouverneur général de l'Algérie, le............... | 29 décembre 1840. |
| Maréchal de France, le.......................... | 31 juillet 1843. |
| Remplacé dans le gouvernement général de l'Algérie, le | 29 juin 1847. |
| Commandant en chef de l'armée des Alpes, le...... | 20 décembre 1848. |
| Décédé à Paris, le.............................. | 6 juin 1849. |

CAMPAGNES.

1804, sur les côtes; vendémiaire an XIV, 1805, 1806 et 07, à la Grande Armée; 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814 en Espagne; 1815, armée des Alpes; 1836, 1837, 1840, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846 et 1847 en Algérie.

BLESSURES.

Blessé d'un coup de feu au jarret gauche, à la bataille de Pulstuck, le 26 décembre 1806.

DÉCORATIONS.

| | | |
|---|---|---|
| Membre de la Légion d'honneur | | le 6 juin 1811. |
| Officier | — | le 17 mars 1815. |
| Commandeur | — | le 8 mai 1815. |
| Grand officier | — | le 24 décembre 1837. |
| Grand-croix | — | le 9 avril 1843. |
| Chevalier de Saint-Louis | | le 20 août 1814. |

Créé duc d'Isly par ordonnance royale du 18 septembre 1844.

j'étais à Puissegenetz. La fortune me sert à merveille et semble ménager mes plaisirs pour que j'en aie pour tous les temps. Ainsi, elle n'a pas voulu que je connusse mon nouveau grade pendant que j'étais près de toi ; c'eût été trop de bonheur à la fois.

La faveur que je viens d'obtenir est très grande, par rapport aux circonstances actuelles. Plusieurs anciens colonels sollicitaient le 14ᵉ. Si je n'avais pas été nommé, j'aurais eu à concourir avec cinquante-sept majors plus anciens que moi. Il est donc probable que j'aurais été renvoyé avec la demi-solde.

Je te charge de faire connaître ma nomination à toute la famille du Périgord. Je te prie d'envoyer ensuite ma lettre à Hélène, qui en fera part à Toiny; mais non, je réfléchis : malgré mes affaires, je vais écrire à Hélène, et tu n'es chargée que du Périgord.

J'arrive demain à Orléans, j'y entrerai à la tête de 1,100 hommes en belle tenue. M. le maréchal Suchet, qui nous a vus à son entrée à Vierzon, m'a dit que c'était le régiment le plus beau et le plus nombreux de l'armée entière. Tout va au mieux de mes désirs. Il ne manque à mon entière satisfaction que de conserver les braves officiers qui ont si fort contribué à me faire nommer leur colonel. Je crains d'en perdre un bon nombre.

J'écrirai peu pendant une quinzaine de jours. J'aurai beaucoup à faire pour la nouvelle organisation de mon régiment.

J'embrasse tout le monde du fond du cœur.

BUGEAUD,
Colonel du 14ᵉ.

La ville d'Orléans, ardemment royaliste, célébra avec allégresse le retour de ses princes si longtemps

exilés. Le nouveau colonel s'associa avec effusion à toutes les manifestations et notamment aux fêtes données par la ville à l'occasion d'une visite de la duchesse d'Angoulême (1).

Ainsi s'écoula à Orléans, sans incident, la première période de la Restauration jusqu'au retour de l'île d'Elbe. On a prétendu qu'en mars 1815, au moment du débarquement de l'empereur Napoléon à Cannes, après avoir annoncé qu'il allait combattre l'usurpateur, le colonel Bugeaud avait lui-même donné à ses soldats le signal de la défection. D'après un récit qui eut cours alors, le colonel Bugeaud n'aurait même

(1) C'est à l'obligeance de M. H. de Lacombe que nous devons tous les renseignements relatifs au séjour du colonel Bugeaud à Orléans, et la communication d'une pièce fort curieuse qui porte bien l'empreinte du temps. C'est une petite feuille imprimée, surmontée d'un écusson aux fleurs de lis, avec ce titre : *Couplets faits à l'occasion de la fête donnée par la ville d'Orléans à MM. les officiers de la garnison.*

Air : *J'ai quelquefois chanté la gloire.*

Loin de notre bonne patrie,
Naguère nous portions nos pas,
Et le printemps de notre vie
N'était semé que de combats ;
Aujourd'hui le sort, moins sévère,
Nous a fait un double présent :
En *Louis* il nous donne un père,
Et nous fixe dans Orléans. } *bis.*

Allez, nous dit ce bon monarque,
Vivez heureux, il en est temps ;
Je veux qu'une joyeuse Parque
File les jours de mes enfants.
Les plaisirs, les jeux, la tendresse,
Ici rempliront vos loisirs ;
Mais au milieu de votre ivresse
Donnez à Mars des souvenirs. } *bis.*

Suivent deux autres couplets de même facture. Le tout est signé : *le colonel Bugeaud, colonel du 14e régiment de ligne.*

Au bas de la page, on lit : A Orléans, de l'imprimerie de Rouzeau-Montaut, imprimeur du roi, de la mairie, etc., rue Royale, n° 11.

pas attendu d'avoir quitté Orléans pour se prononcer; il aurait, dans le faubourg Bourgogne, fait prendre la cocarde tricolore à ses troupes.

« Nous croyons ces allégations sans fondement, nous dit M. H. de Lacombe; il est d'abord établi, par des pièces officielles, que la scène dont le faubourg Bourgogne aurait été le théâtre est imaginaire. Quelques mauvais propos ayant été tenus par des soldats de son régiment, le colonel Bugeaud les avait immédiatement réprimés. Le maréchal Moncey, premier inspecteur général de la gendarmerie, avait fait part au ministre de la guerre des bruits qui avaient couru à ce sujet. » — Aucun soupçon ne planait alors sur la conduite du colonel Bugeaud, et cependant il avait quitté Orléans depuis quelques jours; il était déjà arrivé à Montargis, où il devait opérer avec le corps d'armée qui devait s'opposer à Napoléon débouchant par la Bourgogne. Le ministre de la guerre, le duc de Feltre, écrivait le 16 mars 1815 au colonel Bugeaud, en lui parlant du mauvais esprit dont quelques-uns de ses soldats auraient fait preuve à Montargis : « Je sais, il est vrai, que plein de zèle et pénétré de vos obligations, vous avez fait, ainsi que le corps d'officiers, tous vos efforts pour contenir la troupe et la maintenir dans le devoir. Mais ces mesures sont insuffisantes. »

Or, ces bruits mêmes d'actes d'insubordination factieuse, qui se seraient produits dans le 14e de ligne, avaient été très exagérés. Avant même d'avoir reçu la lettre du ministre de la guerre, le colonel Bugeaud avait

écrit au préfet du Loiret pour les démentir. Le préfet s'était empressé de faire passer au ministère la protestation du colonel. Le ministre de la guerre reçut le document préfectoral le jour même où il venait d'adresser au colonel Bugeaud la missive qu'on a lue plus haut. Il écrivit immédiatement au colonel une seconde lettre, ainsi conçue, et qui, comme la précédente, se trouve aux archives du ministère de la guerre :

Paris, 17 mars 1815.

Monsieur le colonel,

Je reçois à l'instant, avec une lettre de M. le préfet du Loiret, copie de celle dans laquelle vous vous plaignez des bruits désavantageux qui ont couru sur le mauvais esprit de quelques militaires de votre régiment. Il m'était en effet parvenu à ce sujet un rapport qui m'a déterminé à vous écrire aujourd'hui même directement. J'apprends avec plaisir que ce rapport n'a aucune espèce de fondement, et que vous, votre corps d'officiers et tous les soldats sous vos ordres, êtes animés des sentiments qui donnent la plus entière garantie de cette fidélité à Sa Majesté. Je ferai rechercher les auteurs de ces bruits mensongers.

De ces pièces il ressort donc clairement que, si le colonel Bugeaud se rallia aux Cent-jours, il ne prit aucune initiative. Il adhéra aux événements consommés, alors que, la question dynastique écartée, il ne restait plus, devant la coalition reconstituée, que la question militaire et nationale.

Mais, tout faux qu'ils étaient, ces bruits eurent l'effet funeste de faire traiter le colonel Bugeaud en ennemi

et en suspect par la Restauration. C'est ainsi que le gouvernement du roi Louis XVIII et le pays furent privés d'un grand serviteur.

« Je tiens d'une source très sûre, ajoute M. de Lacombe, qu'un officier très royaliste, le commandant comte d'Esclaibes, qui était l'ami du colonel Bugeaud, et qui connaissait sa valeur et ses sentiments, voulut faire cesser une injuste disgrâce et rendre à la monarchie ce précieux concours. Il présenta, après les Cent-jours, aux Tuileries, le colonel Bugeaud au duc d'Angoulême, président de la commission supérieure de l'armée. L'entretien fut excellent et laissa une bonne impression; il n'eut malheureusement aucun résultat pratique. »

Dans la correspondance de M. le comte de Chambord (1), il existe une lettre datée d'octobre 1848, et

(1) Venise, 13 octobre 1848.

*A Monsieur X...*

Je profite, mon cher ami, d'une occasion sûre pour vous remercier des diverses lettres que vous m'avez adressées depuis quelque temps. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt tous les détails que vous me donnez sur la situation des choses et des esprits, mais ce qui m'a le plus frappé, c'est de voir les hommes de cœur et de talent des divers partis oublier leurs anciennes divisions et s'unir dans leurs efforts pour la défense de la société près de périr. C'est là un symptôme heureux et qui doit fortifier nos espérances pour l'avenir. Je me réjouis surtout de ce que vous me dites des bonnes dispositions du maréchal Bugeaud. Je ne m'en étonne pas, car l'excellent colonel d'Esclaibes, que nous avons eu le malheur de perdre et qui était son ami, m'avait appris à le connaître depuis longtemps. Par ses talents militaires, sa haute capacité, son caractère ferme et énergique, et l'influence qu'il exerce sur l'armée, le maréchal peut être appelé à rendre à notre patrie, dans les circonstances actuelles, les services les plus signalés. Quant à moi, dont la devise a toujours été : « Tout pour la France ! » mon seul vœu, ma seule ambition, vous le savez, est de servir ma patrie, de me dévouer pour elle et ceux qui m'aideront à la sauver, à lui rendre repos, liberté prospérité, grandeur. Ah ! ceux-là peuvent bien compter sur toute ma

dans laquelle le prince, se félicitant des dispositions patriotiques du maréchal Bugeaud, ajoute que depuis longtemps le regretté colonel d'Esclaibes les lui avait communiquées.

reconnaissance. Ils me trouveront toujours prêt à leur tendre la main, de quelque côté qu'ils viennent....... *Signé :* HENRY.

# CHAPITRE X.

**Les Cent-jours. Le colonel Bugeaud à l'armée des Alpes. — Combat de Saint-Pierre d'Albigny, où il fait prisonnier deux émigrés français. — Brillant combat de Conflans-l'Hôpital. — La seconde Restauration. — Le colonel Bugeaud est licencié.**

Le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe avait rallumé la guerre en Europe, et les frontières de la France s'étaient hérissées de nouveau d'une ceinture de baïonnettes. Le 14e de ligne, désigné pour former l'avant-garde de l'armée des Alpes, se trouvait encore sous les ordres du maréchal Suchet, et avait cette fois à combattre l'armée austro-sarde, laquelle occupait les vallées et les défilés de la Savoie. Notre gloire militaire, si près de s'engloutir dans les champs de bataille de Waterloo, allait, sur les frontières italiennes, jeter un dernier éclat, et ce fut à l'intrépide colonel du 14e de ligne que nous devons cet héroïque fait d'armes.

Ce glorieux incident de guerre, demeuré presque ignoré au milieu du tumulte effroyable que fit en s'écroulant le colosse de l'empire, nous apparaît comme une de ces clartés suprêmes qui parfois illuminent le ciel au moment où l'astre mourant disparaît. N'y

aurait-il pas encore un curieux rapprochement à faire en songeant que le jeune colonel qui accomplissait, dans un coin obscur de la Savoie, le lendemain du désastre de Waterloo, le dernier fait d'armes qui illustra l'ère impériale, devra, après un long sommeil forcé de quinze ans, se réveiller comme le soldat le plus accompli de son temps, le seul homme de guerre de la monarchie de 1830?

L'ouverture des hostilités avait été fixée au 15 juin. Le 14e, qui était posté au Châtelard, dans les montagnes de Banges, en Savoie, avait reçu l'ordre de descendre dans la vallée de Tarentaise, que gardait un corps piémontais, et de s'emparer des petites villes de Conflans et de l'Hôpital.

C'est alors que le colonel Bugeaud, tout en se conformant aux ordres reçus, tenta un de ces hardis coups de main qui lui avaient si bien réussi en Espagne. Un bataillon ennemi, *bataillon Comte-Robert*, était établi en grand'garde à Saint-Pierre d'Albigny. Le colonel Bugeaud résolut de l'envelopper et de s'en emparer presque sans coup férir. A cet effet, il dirigea trois compagnies par un sentier de montagnes qui aboutissait à une demi-lieue en arrière du village, et leur donna l'ordre de s'embusquer. Puis il attaqua de front avec le reste de ses forces. Une partie du détachement ennemi fut prise ou tuée; le reste s'enfuit et tomba dans l'embuscade préparée; pas un homme n'échappa, et, à quatre heures du matin, le bataillon piémontais tout entier était prisonnier.

Dans ce combat, le colonel Bugeaud fit lui-même

deux prisonniers, qui se trouvaient être deux Français, MM. de Polignac et de Macarthy, commissaires du roi Louis XVIII auprès de l'armée austro-sarde. Nous laisserons la parole au colonel Bugeaud, qui raconte cet épisode dans une lettre adressée par lui à une de ses sœurs à la date du 3 août, et que nous retrouverons plus loin.

Une brigade piémontaise, forte de 3,000 hommes, était accourue au secours de sa grand'garde, dont elle ne recevait plus de nouvelles. Elle se heurta contre le 14ᵉ, victorieux, fut mise en déroute à la suite d'un combat assez vif, et se retira abandonnant à son adversaire 200 prisonniers, ses morts, ses blessés et la possession des villes de Conflans et de l'Hôpital, dont elle n'essaya même pas de défendre les abords, et que le 14ᵉ occupa conformément aux ordres reçus.

Quelques jours plus tard, le colonel Bugeaud, observant que l'ennemi continuait à commettre la même faute, et que ses avant-postes ne gardaient pas suffisamment leur ligne de communication avec le gros de leurs troupes, se donna de nouveau la satisfaction d'enlever un bataillon de grand'garde établi à Moutiers. Il employa les mêmes procédés qui lui avaient déjà si bien réussi, porta sur la ligne de retraite de l'ennemi un détachement qui dut marcher pendant onze heures par des chemins affreux, puis attaqua de front la grand'garde, qui, prise entre deux feux, mit bas les armes.

Il semble que le maréchal Bugeaud ait eu plus tard particulièrement présent à l'esprit le souvenir de ces

deux faits d'armes, lorsqu'il écrivit dans ses *Maximes de l'art de la guerre* : « On n'est bien gardé que de loin, et qu'autant que l'ennemi ne peut se glisser inaperçu à travers la chaîne des avant-postes. Une faute généralement commise par le chef d'un détachement préposé à la garde, à une grande distance, d'un corps plus nombreux, est de s'entourer de mesures propres à se préserver lui-même d'être surpris, mais de laisser derrière lui un espace considérable dans lequel un parti ennemi peut s'embusquer, et tomber sur le détachement quand celui-ci, attaqué d'un autre côté par des forces supérieures, croit se retirer aisément vers les siens ; alors il est enlevé et découvre l'espace qu'il était chargé d'occuper. »

C'était là un heureux début pour l'armée des Alpes ; mais ce début devait être suivi d'un combat plus glorieux encore, et qui aurait eu grand retentissement si, à cette même époque, la sanglante journée de Waterloo, par l'immensité de la lutte dont elle fut l'occasion et les conséquences incalculables qu'elle devait entraîner avec elle, n'eût absorbé l'attention de la France et de l'Europe entière. Mais il ne nous déplaît pas, laissant de côté cette grande page de l'histoire à laquelle nous n'avons rien à voir, de nous arrêter en compagnie du vaillant homme de guerre dont nous essayons de peindre la vie, à ces combats obscurs, mais bien dignes d'être mis en lumière, qui terminèrent si honorablement la guerre sur notre frontière des Alpes. Il n'est pas douteux, au reste, que le souvenir de ce succès ne fût particulièrement précieux au maréchal, arrivé à un

âge avancé et comblé d'honneurs, car il en donna un récit très complet dans une brochure sans nom d'auteur qui fut imprimée à Alger en 1845, à l'imprimerie du gouvernement, et à laquelle nous empruntons une partie des détails qui suivent.

Dans les derniers jours du mois de juin 1815, le 14e de ligne, renforcé d'un bataillon du 20e de ligne, occupait encore les deux villes de Conflans et de l'Hôpital, baignées par le ruisseau de l'Arly, petit confluent de l'Isère. Quelques prisonniers faits dans la journée du 26 apprirent au colonel Bugeaud qu'il devait être attaqué le surlendemain par 10,000 Autrichiens, sous les ordres du général Trenck, descendant du petit Saint-Bernard, tandis que le général Bubna, venant du mont Cenis avec 20,000 hommes, devait se porter dans la vallée de Maurienne, que défendait de notre côté la brigade Mesclop. Le colonel Bugeaud s'empressa de transmettre ces renseignements au général en chef, et demanda judicieusement que la brigade Mesclop vînt se joindre à lui sans retard dans la vallée de la Tarentaise, de manière à combiner leurs efforts communs pour écraser le général Trenck, tandis que la colonne Bubna « donnerait dans le vide et viendrait se casser le nez contre la tête de pont de Montmeillan. » Mais le maréchal Suchet venait de recevoir la nouvelle du désastre de Waterloo, et, jugeant inutile de poursuivre les hostilités, avait adressé au général Bubna une proposition d'armistice. Dans la conviction où il était que cette proposition serait agréée et que la marche en avant des corps autrichiens

serait arrêtée, il ne donna aucun ordre au 14e de ligne, non plus qu'à la brigade Mesclop. Le 28 au matin, au lieu du renfort si ardemment désiré, le colonel Bugeaud recevait le bulletin officiel de la bataille de Waterloo, et, par une singulière coïncidence, la députation du régiment qui avait été envoyée au champ de mai pour la distribution des aigles, rejoignait au même moment, apportant l'aigle du régiment et la nouvelle de l'abdication de l'Empereur.

Pendant que ces bruits sinistres se répandaient dans les rangs et y causaient une vive émotion, un sous-officier de cavalerie accourait à toute bride et apportait la nouvelle de l'approche des Autrichiens. Les circonstances étaient graves : résister à un ennemi dont la supériorité numérique était considérable avec des soldats troublés et déconcertés par les cruelles nouvelles que l'on venait de recevoir, pouvait sembler une entreprise hasardeuse; mais le colonel Bugeaud, ne s'inspirant que d'un patriotisme ardent, trouva des paroles généreuses qui allèrent au cœur des soldats et relevèrent leur moral. Après avoir formé son régiment en colonne serrée, il lut lui-même le bulletin de Waterloo, et fit recevoir l'aigle au nom de la patrie, en prononçant ces mots d'une voix forte : « Soldats du 14e, voici votre aigle. C'est au nom de la patrie que je vous la présente, car si l'Empereur, comme on assure, n'est plus notre souverain, la France reste. C'est elle qui vous confie ce drapeau; il sera toujours pour vous le talisman de la victoire. Jurez que tant qu'il existera un soldat du 14e, aucune main ennemie n'en appro-

chera ! » « Nous le jurons ! » s'écrièrent tous les soldats, et les officiers sortirent des rangs en brandissant leurs épées et en s'écriant une deuxième fois : « Nous le jurons ! »

Heureux les soldats commandés par de tels chefs ! De quels douloureux sentiments l'âme n'est-elle pas assaillie, quand on pense aux résultats qu'eût pu obtenir dans la guerre fatale de 1870 notre vaillante armée de Metz, si elle eût eu à sa tête un homme aussi énergiquement trempé, et qui eût su faire planer au-dessus des ruines d'un gouvernement effondré la grande image de la patrie !

C'est dans ces dispositions que le 14e allait recevoir l'ennemi.

Le colonel Bugeaud, afin de mieux résister à des forces aussi supérieures, se proposa de ne défendre que la rive droite de l'Arly et de laisser l'ennemi franchir ce ruisseau par petites fractions, de manière à en avoir meilleur marché et l'écraser en détail. Il commença donc par défendre mollement les positions de la rive gauche, de manière à détourner l'ennemi du projet qu'une résistance énergique eût pu lui faire concevoir de traverser l'Arly à une certaine distance et de tourner la position. Dans le même ordre d'idées, il s'opposa à la destruction du pont qui relie Conflans à l'Hôpital. Ce qu'il avait prévu arriva. Après s'être emparés de la rive gauche, qui leur fut abandonnée rapidement, les Autrichiens essayèrent à diverses reprises de déboucher du pont. Chaque fois ils furent reçus par une vive fusillade à courte distance ; puis

nos troupes, quittant leurs abris, s'avançaient sur l'ennemi, la baïonnette en avant, et le rejetaient de l'autre côté du ruisseau avec des pertes considérables.

Désespérant de forcer le passage de la sorte, les Autrichiens firent passer à gué au-dessous de la ville une colonne de 2,000 hommes pour couper la ligne de retraite des défenseurs de l'Hôpital. Le colonel Bugeaud, ne voulant pas dégarnir cette petite ville, ne disposait pour s'opposer à ce mouvement que de six compagnies du centre. Il suppléa à cette infériorité numérique par un excès d'audace et se porta avec ces quelques hommes sur la queue de la colonne ennemie, qui, se voyant menacée elle-même d'être coupée du gué par lequel elle avait franchi la rivière, se démoralisa, lâcha pied et fut rejetée en désordre dans l'Isère et l'Arly, après avoir fait sous une fusillade nourrie et bien dirigée des pertes considérables. Une seconde tentative du même genre, sur un autre point, ne réussit pas davantage.

Toutefois les cartouches commençaient à manquer, et le colonel se fût peut-être décidé à se retirer, s'il n'eût craint de livrer à l'ennemi un bataillon du 67e qui arrivait au bruit de l'engagement par la vallée d'Udine et venait de s'annoncer à lui. Ne pouvant tenir plus longtemps dans l'Hôpital sans munitions, le colonel Bugeaud rallie ses troupes et leur fait prendre position sur les coteaux en arrière. Les Autrichiens entrent dans la ville abandonnée et la mettent au pillage. Pendant ce temps, un détachement de vingt mulets chargés de cartouches a été amené; les cartouchières sont

regarnies, et le bataillon du 67e survient accompagné de quelques pièces d'artillerie. Son arrivée est le signal de la reprise de l'offensive ; le 14e se reporte en avant, tue ou prend les 1,500 Autrichiens qui occupaient l'Hôpital, et opère sa jonction avec le bataillon du 67e sur un monceau de morts.

Au même moment arrivait par la route de Chambéry un bataillon du 20e de ligne. Le colonel Bugeaud, voyant ses forces accrues de deux bataillons, se disposait à franchir à son tour l'Arly et à achever la destruction de la division autrichienne, lorsque arriva un officier d'état-major annonçant que l'armistice était signé, et à son grand regret l'intrépide Bugeaud dut interrompre le mouvement commencé. Mais il se donna le plaisir d'attendre que l'ennemi lui dénonçât lui-même l'armistice, ainsi que la satisfaction bien méritée de n'évacuer qu'au lendemain le champ de bataille.

Ainsi se termina ce combat dans lequel 1,750 Français combattirent pendant dix heures contre près de 10,000 Autrichiens, leur tuèrent 2,000 hommes et leur firent 960 prisonniers.

Après les désastres de Waterloo (18 juin 1815) et la seconde abdication de l'empereur Napoléon Ier (23 juin 1815), l'armée française, d'après les conventions avec les armées alliées, dut se retirer derrière la Loire, et le corps d'armée du maréchal Suchet abandonner la Savoie.

Une lettre du colonel Bugeaud, écrite à sa sœur le 3 août 1815, fait pressentir la décision qui allait bientôt être prise contre lui.

*A madame de Puissegenetz.*

Saint-Symphorien, le 3 août 1815.

Chère sœur, j'ai reçu à Saint-Symphorien ta lettre du 20 juillet. Celle que tu m'as adressée à l'armée de la Loire ne m'est pas encore parvenue. Ton opinion s'accorde avec la mienne. Revenu de ce premier moment de dégoût, j'ai pensé qu'il fallait attendre à mon poste qu'on me dît : « Allez-« vous-en, » et qu'alors on me donnât le droit de dire : « J'ai servi mon pays tant que j'ai pu, et ce n'est pas ma « faute, si je ne le sers pas encore. » Je pense bien qu'on nous renverra, mais les mesures de proscription ne promettent rien de bon.

Je ne serais pas fâché de jouir pendant un an ou deux de mon traitement de réforme, afin de laisser consolider les choses.

Notre armée est soumise et très soumise. Il y a plusieurs jours que nous avons la cocarde blanche. J'ai repris ce signe dans le régiment sans éprouver de nouvelles désertions.

Tu peux être assurée que, dans aucun temps, je ne prendrai part à la guerre civile, à moins que des persécutions ne m'y forcent. Je suis trop Français pour verser jamais le sang de mes concitoyens, si mes concitoyens ne menacent pas mon existence.

Je m'attends de jour en jour à quitter ce pays-ci pour me rapprocher de Clermont. Tu peux cependant m'écrire à Roanne jusqu'à nouvel ordre ; ta lettre me suivra.

Tu seras bien aise sans doute de connaître notre acte de soumission. Je te le transcris littéralement ci-contre :

« Sire,

« Les officiers, sous-officiers et soldats du 14e régiment « de ligne présentent à Votre Majesté l'hommage de leur

« entière soumission. Nous nous rallions franchement sous « la bannière des lis. Le sort de la patrie est désormais atta- « ché à celui de votre personne sacrée. Cette vérité vous sera « la garantie de notre fidélité et de notre amour.

« Puissent tous les Français, oubliant leurs divisions, ne « former qu'une grande famille et n'avoir comme nous qu'un « seul cri : Vive le roi! vive la France dans toute son inté- « grité!

« Vous connaîtriez notre dévouement, Sire, si jamais cette « intégrité se trouvait menacée. »

(*Suivent les signatures.*)

J'ai reçu une longue et bonne lettre d'Hélène. Je lui ai répondu. Demande-lui ma lettre de la fin de juillet, elle t'intéressera. Je lui donne des détails que je ne t'ai pas transmis; je vais, à ton tour, t'en donner qu'elle n'a pas reçus et que tu pourras lui envoyer en échange.

Le 15 juin, à deux heures du matin, je surpris les avant-postes piémontais à Saint-Pierre d'Albigny. J'étais entré dans la ville avec les premiers voltigeurs. J'entendis deux cavaliers qui se sauvaient dans une rue. N'ayant aucun homme à cheval, je les poursuivis moi-même, et les ayant coupés au tournant de la route, je les fis prisonniers. « Qui êtes-vous? — Nous sommes voyageurs français. — Des voyageurs français à cette heure-ci, armés et dans les rangs de nos ennemis! Je ne puis vous reconnaître pour tels. Non, Messieurs, vous n'êtes pas Français. — Si, Monsieur, nous le sommes, et, puisqu'il faut vous le dire, nous sommes émigrés français. Nous avons quitté notre pays pour fuir Bonaparte et servir le roi. — Ah! je conçois, vous êtes royalistes, mais étrangers et point citoyens français. — Monsieur, nous sommes Français d'honneur, nous en suivons la route, et il n'est pas bien

sûr que vous soyez dans le même chemin ! — Messieurs, ne me forcez point à abuser de l'autorité que j'ai sur vous, comme mes prisonniers, pour vous dire des choses dures qu'il serait facile de trouver dans votre propre conduite. Brisons là. Vous serez conduits au quartier général avec les autres prisonniers, et vous pourrez vous expliquer avec M. le maréchal Suchet.

J'étais pressé, je continuai ma route sans m'informer du nom de mes prisonniers. Le soir, j'appris que l'un d'eux était M. Jules de Polignac, l'autre M. de Macarthy, de Toulouse; qu'ils étaient depuis plusieurs jours sur la frontière pour entretenir des intelligences avec la France et qu'ils rendaient compte aux Piémontais de tout ce que faisait l'armée française.

M. le maréchal les fit conduire au fort Bareau; mais bientôt je sus qu'ils avaient été mis secrètement en liberté.

Il y a trois ou quatre jours que je reçus une lettre de M. Macarthy qui me prie de lui céder pour 1,000 francs deux chevaux de voiture que j'ai dû prendre à l'affaire de Saint-Pierre et qui lui appartiennent.

Je lui ai répondu que, croyant que les Macarthy de Toulouse sont parents de ceux de Bordeaux, qui sont mes cousins germains, je ne pouvais regarder les chevaux comme de bonne prise, et qu'il pouvait les envoyer prendre, non pour 1,000 francs, mais pour rien. J'ajoutai quelques phrases tendant à le persuader que ce procédé n'est aucunement l'effet des circonstances et qu'il le doit au nom de Macarthy.

Je vous aime tous et vous embrasse cent fois. Adieu.

BUGEAUD.





*A madame de Puissegenetz.*

Clermont, le 27 août 1815.

Chère sœur, j'ai reçu ici tes lettres du 13 et du 21 août. Puisque tu le veux, je t'écrirai souvent, quand même je n'aurais rien de nouveau à te dire.

On va travailler à notre licenciement. Cela demandera au moins un mois de grande occupation et retardera d'autant le plaisir que j'aurai à te serrer dans mes bras.

Les conseils d'administration seront provisoirement conservés, pour rendre leurs comptes avec les archives et les magasins. Celui du 14e doit être versé dans la légion du département de la Côte-d'Or. Il est dit qu'il en formera le noyau. Si l'on emploie quelques colonels dans chaque légion, je suis presque assuré que je serai du nombre des élus. M. le maréchal m'a dit plusieurs fois : « Si quelqu'un dans l'armée doit être employé, c'est vous. »

Aussitôt après le licenciement, si les circonstances le permettent, j'irai te voir. Je voyagerai à cheval par la traverse.

Tu apprendras avec plaisir que plusieurs personnes distinguées du département de la Loire se sont réunies pour prier leurs députés de demander pour moi au roi la légion de la Loire. C'est ce que m'écrivaient MM. de Montenac et le marquis de Talaruc, pair de France. Je compte peu sur la réussite, mais je suis flatté de cette marque de bienveillance que je dois à la bonne conduite de mon régiment et à un léger service que j'ai rendu aux gens du pays. Le voici : une bande de hussards autrichiens désolaient la campagne, pillaient, volaient, violaient, etc., etc... Je me mis à sa poursuite avec huit officiers montés. Nous les atteignîmes au village de Régny, où nous la prîmes tout entière.

J'ai reçu une longue et bonne lettre d'Hélène. Elle s'occupe beaucoup de moi.

Les habitants du Midi, ou du moins les royalistes, se couvrent d'infamie par de nombreux assassinats. Ils paraissent vouloir s'attaquer au duc d'Angoulême plutôt qu'au roi. Ils sont dans une anarchie complète.

Le parti du souverain illégitime n'a pas commis de semblables crimes. J'espère que, dès que Sa Majesté le pourra, elle châtiera ces brigands à cocarde blanche et verte. Tu sais sans doute tout ce qui se passe dans ces pays-là. On a assassiné à Toulouse le général envoyé par le roi.

Dans beaucoup d'autres endroits les autorités nommées par le roi n'ont pu entrer en fonctions.

Amitiés à ton mari, à Julien, à toute la famille, et à tous les amis.

Tu ne me parles pas de mes fonds. Granger me payera-t-il?

Ton frère dévoué,

BUGEAUD.

Le 16 septembre 1815, ainsi qu'il l'avait prévu, le colonel Bugeaud était licencié, comme brigand de la Loire, et cessait d'appartenir à l'armée. Peut-être trouverions-nous l'explication de cette mesure en la rapprochant d'un incident assez obscur dont malheureusement aucune lettre du maréchal, aucun document précis, ne nous donnent les détails. Nous avons vu que l'ancien major des guerres d'Espagne avait reçu du roi Louis XVIII son grade de colonel (11 juin 1814). Quant à la sincérité des sentiments royalistes déployés par lui à Orléans, on ne saurait en douter. Le fils du

marquis de la Piconnerie n'avait d'ailleurs aucun lien étroit de reconnaissance qui le rattachât à l'Empereur. Survinrent les Cent-jours. Avec l'armée tout entière, le colonel se range sous les drapeaux de l'usurpateur, et, sur l'ordre de ses chefs, il va le rejoindre avec son régiment à Auxerre. Que se passa-t-il ensuite? Il fallut que le colonel du 14e de ligne eût alors dans les bureaux du ministère de bien puissants ennemis, car ceux-ci parvinrent à lui enlever son régiment. L'ordre en fut donné par le ministère, mais non exécuté. Pourquoi (1)? Le curieux autographe suivant de l'Empereur, que nous avons entre les mains, va nous l'apprendre :

Monsieur le colonel Bugeaud, j'ai été satisfait de votre conduite.

C'est à tort qu'on vous a ôté le commandement du 14e régiment de ligne avec lequel vous m'avez rejoint à Auxerre. J'ai ordonné qu'il vous soit rendu, et, comme preuve de ma satisfaction, je vous ai nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Paris, le 8 mai 1815.

*Signé :* Napoléon.

Essayons de reconstituer les faits. Voici sans doute ce qui dut se passer, peut-être même à l'insu du colonel Bugeaud. Son protecteur, le maréchal Suchet, qui témoignait au brillant soldat de l'armée de Catalogne une estime particulière, ayant été informé de l'injus-

(1) Dans les états de service du maréchal, relevés ci-dessus au ministère de la guerre, nous ne trouvons aucune trace de cette étrange mesure. La lettre autographe de l'Empereur est le seul document qui y fasse allusion.

tice dont son compagnon d'armes allait être victime, parvint à en conjurer l'effet. Il lui fut aisé de faire revenir l'Empereur sur la décision de son ministre, en lui démontrant combien il était important, à cette heure critique, de se rallier et de se ménager un militaire de la valeur du colonel Bugeaud. De là, la lettre impériale et la nomination tout à fait inattendue de commandeur de la Légion d'honneur.

En effet, chevalier de la Légion d'honneur en 1811, Thomas Bugeaud avait été fait officier de l'ordre le 17 mars 1815. Deux mois après, le voici commandeur! Cette nomination toute politique était un acte habile de Napoléon Ier, qui voulait évidemment s'attacher, par une faveur particulière, un colonel des plus jeunes, des plus intelligents et des plus solides de l'armée. On a vu de quelle façon brillante Bugeaud méritait, à Conflans-l'Hôpital, la haute distinction que la faveur impériale, comme par une sorte de divination, de prescience, lui avait d'avance octroyée. Malgré le beau fait d'armes du colonel, malgré ses services, malgré son nom et ses amis, il est certain qu'après Waterloo et l'abdication de Napoléon Ier, les ennemis acharnés qu'il avait au ministère de la guerre évoquèrent fort à propos cette marque irrécusable de la bienveillance de l'usurpateur et en profitèrent pour faire comprendre le commandeur Bugeaud parmi les licenciés.

---

# CHAPITRE XI.

Le colonel Bugeaud dans le Périgord (1815-1830). — Ses essais d'agriculture. — Son activité et son goût pour les travaux des champs. — Il fonde un comice agricole. — Son mariage avec Mlle de Lafaye. — Transformation du pays au point de vue agricole. — Le « soldat laboureur ». — Le colonel Bugeaud et les paysans.

Cette période de quinze années (1815-1830), durant laquelle le brillant soldat se vit contraint par les événements d'abandonner la vie militaire, fut loin d'être oisive, et le vaillant, l'infatigable officier apporta dans sa retraite cette même ardeur, ce dévouement, ce besoin d'activité qui avait déjà rempli la première partie de son existence. Ce n'était pas la première fois, d'ailleurs, qu'il allait s'occuper d'agriculture, et les travaux des champs l'avaient depuis longtemps déjà attiré. Nous avons raconté par suite de quelle circonstance il faillit, plusieurs années auparavant, interrompre sa carrière et se consacrer entièrement à l'exploitation de son petit domaine.

En 1815, cette fois, sa vie allait changer définitivement d'objet. Nous trouvons dans ses notes manuscrites, sorte de biographie dictée par lui-même à

l'une de ses filles, l'histoire de ses premiers essais et de l'installation du premier comice agricole qui fonctionna en France.

« Frappé de la misère des paysans de sa contrée, il en trouva les causes dans le système d'agriculture qui était la jachère dans son état primitif. Il comprit que s'il ne pouvait plus servir de son épée le pays, il pouvait encore être utile au peuple des campagnes en lui enseignant l'art d'améliorer son sort par un travail plus intelligent. Cette mission, qu'il se donna avec une ardeur sans égale, contribua puissamment à le consoler de la perte d'une carrière qui lui offrait la perspective la plus brillante.

« Une femme aussi vertueuse que belle s'associa bientôt à son sort, et le soldat ne fut plus que l'agronome le plus actif et le plus zélé. Dès l'aube du jour, il était dans les champs, à la tête de ses ouvriers, leur montrant lui-même la manière dont les travaux devaient être exécutés.

« Pour être professeur avec plus d'autorité, il s'était formé au plus vite à manier la charrue, la faux et tous les instruments agricoles avec autant de dextérité que l'ouvrier le plus exercé. Mais c'était surtout par ses enseignements qu'il ouvrait l'esprit des cultivateurs et qu'il excitait chez ses voisins bourgeois le goût pour l'agriculture.

« Il comprit bientôt cependant que ses efforts, s'ils restaient isolés, ne seraient pas suffisants pour vaincre les mauvaises routines qui régnaient depuis des siècles. Il songea donc à s'associer tous les propriétaires

du canton. Dès qu'il put montrer en bel état l'assolement dont il avait fait choix en raison de la nature des terres et du climat, il réunit tous ses voisins. Après le déjeuner, on fut visiter les champs; on s'extasia sur la beauté des prairies artificielles, des racines et de toutes ces cultures toutes nouvelles pour le pays. Il se manifesta un véritable enthousiasme, parce qu'on ne croyait pas que ces terres fussent susceptibles de pareils produits. Le colonel Bugeaud avait préparé à l'avance un cahier contenant un acte d'association et un programme pour les encouragements à donner à l'agriculture dans le canton. Il profita de la disposition des esprits pour le présenter à la réunion, et tous les assistants le signèrent. Ainsi fut organisé le premier comice agricole de la Dordogne, et, nous le croyons, de France. Ceci se passait en 1819.

« Le comice prospéra et fit faire dans le canton des progrès qui frappèrent les cantons voisins. Le colonel Bugeaud les excita à l'imitation, et il eut le bonheur de devenir l'inspirateur et l'organisateur de plusieurs autres comices. »

Au commencement de l'année 1818, le colonel Bugeaud épousa M$^{lle}$ de Lafaye, issue d'une des familles les plus respectées du pays. Voici une lettre fort intéressante, adressée par l'impatient fiancé à son futur beau-père, et dans laquelle le colonel se dépeint tout entier avec une originale et charmante franchise :

Excideuil, le 27 octobre 1817.

Monsieur,

Vous excuserez, je l'espère, une impatience bien naturelle dans celui qui aspire au bonheur d'entrer dans votre famille. Il m'est impossible d'attendre jusqu'à la Saint-Martin, pour vous demander une réponse de laquelle dépend ma félicité. Vous avez eu la bonté de me la promettre dans *quelques jours*. Ce n'est qu'indirectement que j'ai appris que vous aviez fixé une époque plus éloignée. Vous ne me l'avez pas dit : je suis donc fondé, sans que vous puissiez me taxer d'indiscrétion, à vous prier de remplir votre première parole. Eh! pourquoi remettriez-vous un instant si désiré pour moi?

Me connaîtriez-vous mieux dans quinze jours? N'avez-vous pas eu le temps de faire vos réflexions? N'avez-vous pas pu prendre toutes les informations possibles? De grâce, Monsieur, ne différez plus de me fixer. Consultez votre cœur : il vous dira, car il est bon, que vous ne pouvez pas me laisser plus longtemps dans cette cruelle attente.

Mais c'est surtout votre fille qu'il faut consulter, si vous ne l'avez déjà fait. Je tiens avant tout à son choix bien déterminé ; sans cela, point de bonheur! Du reste, je sais bien que vous ne ferez rien que d'après son goût ; vos intentions à cet égard sont assez connues, et votre caractère les indiquerait.

Je sais que quelques personnes ont jeté des doutes sur mon caractère. Les militaires, a-t-on dit, étant accoutumés à commander, sont ordinairement despotes : je ne saurais réfuter cette opinion qu'en faisant mon apologie et celle de mes camarades. Je me bornerai donc à observer qu'il n'y a pas de militaire qui ne soit commandé, peut-être plus qu'il ne com-

mande, et que cette subordination graduelle, qui commence au soldat et ne finit qu'au chef de l'État, apprend tout autant à obéir qu'à ordonner. Assurément, un fils unique riche, qui n'est jamais sorti de chez lui, a bien plus l'habitude du commandement absolu qu'un maréchal de France, et il serait à désirer que les enfants gâtés servissent quatre ou cinq ans. Je crois que leur caractère y gagnerait.

Ma fortune n'est pas ce que pensait M. Festugières, je ne sais sur quelles données, car je ne l'ai jamais portée au delà de ce qu'elle est. J'ai 78,000 francs en portefeuille ou bien placés. Je ferais tout de suite une acquisition de cette valeur, si vous l'exigiez. J'ai, outre cela, mes appointements qui vont à près de 3,000 francs. C'est peu, j'en conviens, d'après la manière ordinaire de considérer les choses. Votre fille est plus riche; je voudrais qu'elle le fût moins qu'elle l'est, ou je voudrais l'être plus, ce qui vaudrait encore mieux. Cependant ma fortune suffit à tous mes besoins, et je n'en désirerais davantage que dans le cas où ce serait un moyen d'aplanir les difficultés qui s'opposeraient à une union que je désire plus que je n'aie rien désiré au monde !

Mon messager a ordre d'attendre votre réponse jusqu'à demain; je compte sur votre bonté pour ne pas me la faire désirer plus longtemps.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et de ma parfaite considération.

BUGEAUD,
Colonel d'infanterie.

Rentré dans ses foyers et devenu bientôt chef de famille, le colonel Bugeaud ne pouvait demeurer inactif. A son imagination vive, à son esprit élevé, à son cœur toujours plein du désir de bien faire, il fallait

un aliment qui lui fît oublier les champs de bataille. Il l'eut bientôt trouvé. Un horizon immense s'ouvrait devant lui. Le Limousin, où il était né, le Périgord, sa terre d'adoption, étaient loin de compter alors parmi nos provinces les plus fertiles. La misère s'étendait partout. « Le colonel regarda autour de lui, » nous dit M. de Bezancenetz, un Algérien, qui avait voué au maréchal Bugeaud un véritable culte; « il vit une lande semée de maigres bruyères, plus loin d'immenses terrains sans végétation, grillés comme s'ils eussent été dévastés par le feu, et sur lesquels ressortaient seulement des pierres grises semblables à des ossements dans un cimetière abandonné. Il tourna ses regards d'un autre côté : sur une colline, de maigres ceps étendaient avec peine leurs rameaux rabougris; dans la vallée, une prairie marécageuse fournissait à peine assez de joncs pour nourrir les quelques vaches étiques qui y paissaient tristement. Ici une châtaigneraie clairsemée, aux arbres mutilés; là-bas un taillis dont le feuillage jaunissait avant le temps. Une émotion puissante s'empara du vieux soldat de trente ans. Il sortit pour voir si les champs étaient mieux tenus : hélas! la moitié était en jachère, et ceux que la charrue avait retournés semblaient ne promettre qu'un demi-salaire aux laboureurs.

« Par un chemin effondré, encombré de pierres roulantes, sillonné d'ornières, le colonel arriva à une métairie. Des enfants déguenillés, à moitié nus, jouaient sur du fumier que grattaient les poules et que foulaient les porcs. Il entra dans la maison dont la porte tom-

bait. La pièce unique de l'habitation n'avait pour toute ouverture que deux petites fenêtres sans croisées et pourvues seulement d'un volet intérieur que l'on fermait la nuit, lorsqu'on n'avait plus besoin d'y voir clair. Des planches grossières réunies en forme de coffres et recouvertes de paille, avec quelques haillons par-dessus, formaient comme deux lits destinés à recevoir toute la famille; un vieux bahut vermoulu, une planche à pain, deux bancs, deux escabeaux, complétaient le mobilier du métayer. Le sol inégalement battu pour plancher, une échelle de meunier qui conduisait à un grenier presque vide, tel était l'aspect des métairies du Périgord en 1815, lorsque vint s'installer dans son pays le colonel licencié.

« Celui qui maintenant parcourt le pays qu'a *colonisé* le colonel Bugeaud, » ajoutait M. de Bezancenetz en 1852, « ne pourrait croire qu'en si peu de temps, dans l'espace de quinze ans, l'aspect des campagnes ait pu être changé ainsi par l'influence d'un seul homme. En admirant ces champs aux sillons si bien tracés et couverts d'un blé vigoureux, ces prairies artificielles à la toison si grasse, si épaisse; ces chemins à la chaussée solidement macadamisée, ces fermes riantes et confortables, ces villageois pleins de santé et bien vêtus, il ne pourrait pas croire que cette abondance, cette prospérité ne datent que d'une vingtaine d'années. — Comment n'en serait-il pas ainsi? Les habitants mêmes du pays, habitués à ce miracle, ne se souviennent plus que confusément du passé.

« Les tentatives du colonel Bugeaud avaient d'a-

bord été jugées avec défiance. En lui voyant tout défaire et tout détruire dans ses domaines, les paysans secouaient la tête et les propriétaires avançaient hardiment que le novateur se ruinerait. Chaque nouvel essai, chaque instrument inconnu au pays, étaient l'objet de la curiosité maligne et de la critique de tous. A quoi bon ces herses? Jamais leurs dents ne briseraient les mottes aussi bien que le hoyau du vieux paysan. A quoi bon ces rouleaux de pierre pour séparer les grains de la paille? Mais le fléau connu de toute l'antiquité faisait bien mieux sa besogne. Le colonel n'avait-il pas aussi la folle idée de faire fouler sur l'aire les récoltes par les pieds des chevaux? Évidemment le colonel était possédé d'une manie d'innovation qui le conduirait à la ruine et aux plus funestes résultats.

« Mais quand, au bout d'un certain nombre d'années, les plus entêtés ne purent plus nier la lumière, lorsqu'on vit qu'au lieu de se ruiner, le novateur avait considérablement augmenté son revenu, on fit trêve aux dénigrements, on commença même à reconnaître que M. Bugeaud avait parfois de bonnes idées, et on finit par l'imiter. C'est là que le colonel attendait ses hommes. Améliorer ses propriétés, ce n'était que remplir la moitié de ses projets : ce qu'il voulait, c'était régénérer le canton, l'arrondissement, le département tout entier. »

Il avait fait rebâtir ses domaines ; les hommes qu'il employait étaient mieux vêtus, mieux nourris, plus intelligents que leurs semblables. Par ses soins en-

core, une école avait été fondée dans sa propre maison pour les enfants de sa commune. Mais ce n'était pas assez : il fallait que le bien se propageât de proche en proche, comme autrefois le mal contagieux. Le colonel, loin de repousser ceux qui semblaient vouloir marcher avec lui dans la voie qu'il parcourait avec tant de succès, se mit donc entièrement à leur disposition. Il les aida de ses conseils, les fit entrer graduellement dans ses vues, et, un matin, comme il nous l'a conté lui-même, le comice agricole fut fondé.

Ce fut un beau jour pour le colonel Bugeaud. Dans sa pensée, l'existence d'un comice agricole était une source de prospérité pour la contrée au progrès et au bien-être de laquelle il s'était consacré. « L'agriculture étant une science de pratique locale, disait-il, c'est aux hommes éclairés des localités à faire choix des pratiques qui conviennent le mieux aux localités diverses ; c'est là l'idée mère des comices agricoles. » Et ce n'était pas seulement dans son département qu'il voulait introduire ces réunions d'agriculteurs pratiques, c'est dans toute la France ; il demandait plus tard à la Chambre qu'une somme de deux millions fût allouée pour encourager la formation d'institutions semblables dans tous les cantons de France, afin que deux cent mille individus fussent moralement associés à la même œuvre de régénération. Son rêve s'est réalisé, et sous le second Empire les comices agricoles annuels et régionaux ont été établis sur toute la surface de notre territoire. Toutefois, il ne faut point oublier que cette idée si simple, si féconde, c'est à

l'initiative du colonel Bugeaud que nous la devons.

Un jour, à la tribune, il dit, au sujet de l'agriculture, des paroles bien profondes : « La principale cause de nos divisions, c'est la difficulté de placer toutes les capacités inoccupées. Ne pouvant pas toujours prendre place au budget qu'elles se disputent, elles deviennent turbulentes. Eh bien! quand l'agriculture sera mieux connue et donnera des résultats certains, elle deviendra une carrière qui absorbera toutes les intelligences oisives et que leur oisiveté rend si dangereuses. »

« Que l'on colonise Alger, disait-il une autre fois, c'est très bien; mais il serait plus intéressant encore de coloniser les grandes landes de la Bretagne et de Bordeaux. Une partie de l'armée pourrait être employée à cela; des villages y seraient bâtis, mis en forme de camps, mais sur un plan commode pour l'exploitation agricole; les troupes les occuperaient dans le double but de se former à la guerre et de mettre en culture les terrains environnants. Ce dernier résultat obtenu de manière à ce que les familles pussent y vivre, ces villages et leurs dépendances seraient vendus et affermés; l'armée pourrait alors produire une partie de ce qu'elle coûte et contribuer puissamment à la prospérité de la nation. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Quelques esprits qui n'ont pas observé les immenses ressources de l'agriculture sont effrayés de l'accroissement de la population. On dit qu'il y en a trop; moi, je prouverai qu'il n'y en a pas assez. Nous

pouvons en nourrir, et nourrir mieux, plus du double. Il est vrai que la population est en ce moment mal répartie. Il y a du trop-plein dans les villes, mais je me chargerais d'employer dans le Limousin tout l'excédent de Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille et Paris. »

Ces idées du « soldat laboureur » se propagèrent dans ses alentours. La semence fructifia, et ses exemples et ses conseils furent si bien suivis, que le canton de Lanouaille devint bientôt, au point de vue agricole, un des plus avancés d'une partie des provinces du Centre et de tout le Midi. Le mouvement ne s'arrêta point là, et le mode de culture qu'il préconisait se répandit dans le Périgord et une partie du Limousin; des comices furent installés dans plusieurs cantons, et le pays prit partout un nouvel aspect.

Le colonel Bugeaud était adoré des paysans. Sa parole à la fois affable, encourageante et grave, sa sollicitude paternelle, entrèrent pour bonne part dans la réussite de son entreprise de régénération agricole et morale. Il parvint à améliorer ces natures généreuses et un peu abruptes. Aussi le paysan périgourdin garde-t-il encore précieusement dans sa mémoire le souvenir du maître de la Durantie. Dans ses entretiens familiers, au coin du feu de la ferme, sur la botte de paille à la grange, sur la place de l'église, comme dans les solennités champêtres des distributions de primes, son langage était simple, énergique et naïf. Il trouvait toujours le moyen d'enseigner aux laboureurs mille choses qu'ils ignoraient, et de redresser leurs

idées sur des objets qu'ils connaissaient mal. Il causait familièrement avec eux, politique, industrie, agriculture, économie sociale même, de façon à leur faire comprendre les questions les plus ardues.

Voici le passage d'une de ses allocutions en patois, comme l'étaient d'ailleurs presque tous les discours prononcés par le colonel et plus tard par le maréchal Bugeaud, dans les comices agricoles :

Mes amis, depuis longtemps les bourgeois se creusent la cervelle pour améliorer le sort des classes pauvres ; car les bourgeois vous aiment, et ils ont usé, pour chercher ce secret, plus de papier que vous ne pouvez vous imaginer. Les uns ont dit : « Il faut leur donner beaucoup de liberté et de l'instruction ; » mais déjà vous êtes libres comme les oiseaux des airs, et vous n'êtes pas plus riches !...

Ni la liberté, ni l'art d'écrire et de lire, ne vous donneront du pain, des habits, des souliers, une bonne maison, des meubles et le reste. C'est peu de chose que la liberté, quand elle n'est pas accompagnée d'aisance. La misère, mes amis, est la cause de votre ignorance ; c'est aussi la seule oppression qui pèse sur vous, et c'est le plus dur de tous les esclavages.

Eh bien, ce tyran, nous voulons vous aider à le combattre ; nous avons trouvé ce secret ; il est simple et tout entier renfermé dans ces trois mots : Progrès de l'agriculture.

Moû ŏmi, depei lounten loû bourdzei se viren lo têto per fâ vôtré bounur ; v'aïmen loû bourdzei ! — et per v'autrei an plŏ grata dé papié... N'iö que disen : « Loû foudrio fâ librei, loû fâ sabin ; » mâ sei plŏ librei coumo loû auzeu ; n'en sei pâ maï ritzei !...

Si èrâ librei, si sabia letzi, voû dounŏriŏ co dô pŏ, de' lâ vestâ, dô sutzou, 'no meïtzou, dô meublei... È sabi io qué !... Sei paobrei, qué volei sobei ? È à cŏ qué voû abrâco, lo misèrio !... qu'è loû pû terriblé de toû loû esclavatzei !

E ! bé, n'autréi vôlen v'aïdâ : lou sécré l'aven troubâ ; è plŏ sïmplé : — ün méliour trobaï ; surtei mé dé qui vîèi meitzan tzomî !...

Mais, mes amis, si nous avons des recettes pour rendre riches les gens vaillants, nous ne pouvons rien pour les fainéants. Rien ne vient sans travail; la terre est un corps mort, si elle n'est pas travaillée. De quelque manière qu'on arrange les choses, il faut que 20 ou 25 millions de Français travaillent pour que la nation puisse vivre. Ceux qui ne travaillent pas la terre s'occupent d'une autre façon, et sont loin d'être inutiles; les artisans embrassent des professions qui vous sont nécessaires et que vous ne pouvez pas faire, parce que la terre vous occupe assez. Les messieurs étudient les lois et font aller le commerce, sans lequel vous ne pourriez vendre vos denrées. Si les huit cent mille personnes qui habitent Paris travaillaient la terre, nous ne leur vendrions pas nos magnifiques bœufs.

Mâ, moû omi, si n'autrei aven lou mouïen dé fâ ritzei loû trobailladoû, ne poden ré per loû fénian! Ré né vé sin trobaï; lou trobaï reviooulo lo tèro! Prenei zou coumo voudrei; fau que lo meïta dô moundé fâzé véni lou blâ qué faï viaûre toû loû pôï.

Loû que démôren dî lâ vilâ trobaien de n'autro feïssons :

Lou oubrié dé loûr mâ, tobé coumo voû, fan çé qué né pôdei fâ; loû moussur fan lâ leï; dos u fan lou coumerçé qué voû faï vendré ço que massâ. Si toû lou moundé bessavo n'ï aurio dégu per tzotâ vautrei bravéï biaû.

Ce fut au milieu de ces attachantes occupations, de ces jouissances si pures, que s'écoulèrent pour le colonel Bugeaud les années de la Restauration. Il se mêlait fort peu de politique, refusant d'assister aux conciliabules républicains et bonapartistes qui entretenaient à Périgueux, et surtout à Limoges, le feu sacré de la Révolution.

Le gouvernement de la Restauration, qui avait si maladroitement tenu à l'écart le jeune colonel, n'inspirait cependant à ce dernier aucune aversion. Il comptait même, parmi les hommes influents du jour, des amis intimes et dévoués qui déploraient amèrement

que tant de qualités solides et brillantes fussent enfouies dans un fond du Périgord, sans se douter des prodiges et des transformations accomplis dans sa province par cet homme de bien, énergique et persévérant.

---

# CHAPITRE XII.

**La révolution de Juillet. — Le colonel Bugeaud reprend du service. On lui confie le commandement du 56ᵉ de ligne, en garnison à Grenoble. — Lettre de Grenoble où le colonel Bugeaud apprécie la situation militaire de la France. — Sa haine pour les journaux et les démagogues. — Il obtient un congé qu'il va passer à Excideuil, dans la Dordogne, où il achète une propriété. — Il est élu député, puis nommé général. — Le général Bugeaud, homme politique. — Lettre de Mᵐᵉ Sermensan (Hélène de la Piconnerie) à son frère.**

Le lendemain de la révolution de Juillet, croyant à une guerre imminente, le colonel Bugeaud demanda du service. Il reçut au mois de septembre le commandement du 56ᵉ de ligne, en garnison à Grenoble. Tout entier à l'instruction de son régiment, il suivait néanmoins avec intérêt la politique de Paris, témoignant une égale aversion pour les manifestations démagogiques et les déclarations belliqueuses qui se produisaient à la tribune, dans la presse et dans la rue.

Nous avons eu sous les yeux plusieurs lettres dans lesquelles ce sentiment est exprimé dans un langage vif, éloquent, pratique, où il est aisé de reconnaître non seulement le bon citoyen, mais l'homme de guerre et l'homme d'État appelé aux plus hautes destinées. Ces lettres étaient adressées de Grenoble par le colonel du 56ᵉ à l'un de ses meilleurs amis, M. de Lacombe,

royaliste, qui avait profondément regretté que la Restauration n'eût employé le vaillant officier. Nous publions une de ces lettres, écrite dix jours après l'avènement du ministère réparateur de M. Casimir Périer (13 mars 1831).

Grenoble, 23 mars 1831.

Mon cher ami (1),

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

... Ce ministère nous offre des garanties, et je voudrais fort qu'on l'appuyât lors même qu'il ne serait pas infiniment bon, car nous avons besoin d'un peu de stabilité pour rétablir l'ordre et la confiance, sans lesquels nous serons faibles au moment du danger!

Malheureusement, le train de la presse ne laisse guère espérer de succès pour la nouvelle administration ; la presse, cet auxiliaire indispensable dans un gouvernement représentatif, paraît ne pouvoir vivre que de troubles et de combats. Si elle combattait avec désintéressement, en dehors des ambitions déçues ou non satisfaites, ce serait bien ; mais il n'est que trop évident que, depuis les journées de Juillet, elle est l'expression, en grande partie, de ce qui n'a pas pu trouver place au festin. De là l'injustice, la mauvaise foi des accusations, qui rend le rôle des ministres presque impossible. Il est bien déplorable qu'une poignée d'individus trouble ainsi l'industrie, la sécurité, l'avenir de toute la France.

Pensez-vous, en effet, que la majorité dans les villes (je ne dirai pas dans la nation, car la négative ne serait pas douteuse) veuille la guerre, comme l'assurent la *Tribune*,

(1) Nous devons la communication de cette lettre à MM. Hilaire et Charles de Lacombe, d'Orléans, les fils de l'ami à qui le maréchal Bugeaud l'avait adressée.

le *National*, la *Révolution?* Quand ce serait vrai, cela ne devrait pas décider le gouvernement, parce que les masses raisonnent de la guerre comme un aveugle des couleurs. Il n'y a pas de partie moins comprise, même de ceux qui la font! Il est bien évident que, sur la foi des journaux qui ont déraisonné à la toise sur cette matière, un certain public, surtout les commerçants, la désirent sans réflexion, parce qu'ils espèrent qu'il en sortira un meilleur avenir. Quant aux moyens de la faire, au nombre d'ennemis que nous aurons à combattre, aux désordres qui en résulteront dans l'intérieur, aux suites des défaites possibles, ils n'y ont pas pensé le moins du monde. Ce qui le prouve mieux que tous les raisonnements, c'est qu'ils voulaient nous faire faire la guerre, il y a six mois, lorsque nous ne pouvions pas mettre 40,000 hommes en ligne. Aujourd'hui même, notre armée est-elle bien prête à lutter contre l'Europe? L'infanterie ne mettrait pas 200,000 hommes en ligne. Nous n'avons en France actuellement que 75 régiments. Je leur donne un effectif de 2,500 hommes, ce qui ferait 2,100 combattants (j'en puis juger par mon régiment) par régiment, ou 157,500 pour l'armée. La cavalerie n'aura pas 30,000 cavaliers à cheval; l'artillerie et le génie 20,000. Cela fait 207,500. C'est peu pour tenir tête à l'Europe!

Si l'on veut absolument la guerre, il faut commencer par organiser 400 ou 500 bataillons de gardes nationales ou de volontaires, et bien vite les exercer et les équiper. Ce n'est pas une petite besogne, mais tous ces écrivains superficiels croient que cela se fait en un tour de main. Ajoutons que l'armée a besoin d'instruction, et que la cavalerie et l'artillerie ne sont pas prêtes. Cependant ces impudents bavards (1) font tout ce qu'ils peuvent pour nous brouiller avec

(1) On voit par cette lettre que la haine légendaire du brave maréchal Bugeaud

tout le monde. Qu'ils rendent grâce au gouvernement de ne les avoir pas écoutés ; à l'heure qu'il est, ils ne bavarderaient plus ! Les armées d'Allemagne seraient à Paris ; on n'arrête pas 400,000 ou 500,000 hommes de bonnes troupes avec des *rassemblements* tumultueux. Plus ceux-ci sont nombreux, et mieux ils sont battus.

A présent, nous aurions dix fois plus de chances de succès ; notre armée formerait de bonnes avant-gardes pour la nation, quelques peuples nous aideraient, et, à la fin de l'année, nous aurions une formidable armée. Mais que de dépenses, que de pertes, que de malheurs ! Cela fait frémir. Les avantages seraient achetés bien cher. Certes, je n'ai qu'à gagner à la guerre : ou je serai tué, ou j'avancerai. Et cependant je ne la désire pas, parce que je crains surtout la guerre civile et l'anarchie républicaine.

Mon régiment va de mieux en mieux. Nous sommes

à l'endroit des gens de presse, datait de loin. Lui qui avait tant de fermeté de caractère, un si profond dédain pour les sots et pour le danger, ne pouvait lire dans une feuille, sans frémir d'indignation, une calomnie dirigée contre sa personne. Les journalistes et les hommes de l'opposition, qui n'ignoraient pas ce malheureux travers, cette faiblesse du maréchal, en abusèrent étrangement. On lui épargnait d'autant moins les attaques et les diatribes, qu'on le savait plus sensible et prenant au sérieux toutes les infamies débitées contre lui. Son exaspération ne connaissait point de bornes, lorsqu'il voyait dans une gazette quelconque ses intentions méconnues, ses actes faussement interprétés, ses paroles travesties. Il voulait tout aussitôt répondre à l'article, le réfuter, et confondre le méchant calomniateur. C'est en vain qu'on cherchait à le convaincre de l'inutilité de sa défense et à lui faire comprendre que le silence et le mépris étaient contre ces misérables les seules armes à employer. « Il n'était pas toujours facile de le retenir, nous disait M^gr^ le duc d'Aumale. Combien de fois les ministres furent-ils embarrassés ! Bien que le maréchal se trouvât sous les ordres du ministre de la guerre, ce dernier ne se souciait guère de lui enjoindre une défense ; on ne pouvait, en effet, oublier que le maréchal était le plus grand personnage du royaume. Mon père envoyait alors auprès de lui un de ses aides de camp en ambassadeur, moi-même quelquefois je fus chargé de lui conseiller de s'abstenir. » Jusqu'aux derniers temps de sa vie, le maréchal conserva pour les journalistes et la gente des folliculaires cette haine féroce qu'il manifestait déjà étant colonel.

passablement forts en manœuvres, et nous donnons même une certaine extension à l'instruction de la guerre. Je m'attache à présent à former le moral, sans lequel il n'y a pas d'armée...

BUGEAUD.

La fille cadette du maréchal Bugeaud, Mme la comtesse Feray, qui a bien voulu nous seconder dans notre œuvre, a pris la peine de reconstituer pour nous, dans de précieuses notes, la vie intime de son illustre père. C'est grâce à elle, à ses pieux souvenirs, que nous avons déjà pu donner à nos lecteurs ces pages si touchantes qui retracent dans ses moindres détails l'enfance et la jeunesse du grand soldat.

Voici ce qui se rapporte à l'année 1830 :

Le départ pour Grenoble fut très pénible. Que de larmes versées! Ma mère voyait avec tristesse mon père rentrer dans la vie publique. Nous étions si heureux! L'appartement qui nous attendait était sombre, dans une rue étroite. Le nouveau colonel devint bientôt l'idole du régiment et fut l'objet de soins touchants dans la grande maladie qui le retint longtemps en convalescence. Peu de mois après notre arrivée, le plus jeune de mes deux frères fut enlevé par une fièvre cérébrale. Léo avait trois ans. Comme mon frère aîné, il était d'une beauté remarquable, et son intelligence trop développée avait toujours inspiré des craintes. Il est des douleurs qui ne se peuvent exprimer. Je n'oublierai jamais celle de mes parents. A genoux, dans un coin de la chambre, je demandai à Dieu de venir me chercher et de rendre mon frère. Jamais prière plus fervente n'est montée au ciel. Ma

sœur commençait à comprendre la résignation, elle pleurait près de ma mère.

Mon père ne fut pas nommé général, comme on le lui avait promis. Sa santé altérée ne se rétablissait point. Il demanda un congé et toute la famille retrouva avec bonheur la modeste et champêtre existence de la Durantie.

Avec quel plaisir les amis, les paysans vinrent au-devant du maître, qui reprit ses occupations agricoles! La santé de ma mère tourmentait mon père; il acheta une maison à Excideuil, où nous fûmes nous installer. C'était une demeure bien simple, mais nous nous y trouvions si bien! Des fruits, des fleurs dans le jardin, du soleil partout. Mon père cherchait sans cesse à la rendre plus agréable, et nous aimions tous la maison si gaie. Que de choses ne pourrait-on dire sur l'influence qu'une habitation peut exercer sur la vie! Cette nouvelle demeure devint bientôt le rendez-vous de toute la société des environs et de la ville.

Mon père, élu député, était général depuis le 2 avril 1831. Il commandait à Paris, et nous l'attendions à la campagne, lorsque, au mois de janvier 1833, ma mère, recevant une lettre de lui, éclata en sanglots. Mon père lui annonçait son départ pour Blaye; le roi, en lui donnant cet ordre, ne lui avait pas accordé le temps de refuser, encore moins d'en parler à sa femme. Il ajoutait que la mission était difficile, qu'il la remplirait comme celles qui lui avaient été confiées, en homme de cœur et d'honneur. « Pauvre Thom! disait ma mère, il juge les hommes bons comme lui, il croit toujours, malgré tout, à leur justice. N'importe, en dépit de son dévouement et de son désintéressement, il sera calomnié par les partis excités. Le roi le sacrifie sans penser qu'il a une famille, et, devant le déchaînement des partis, le gouvernement ne le soutiendra pas! »

Ma mère ne se trompait pas entièrement.

Avant d'arriver aux détails de l'épisode de Blaye, il est intéressant d'établir d'une façon précise, par la correspondance que nous avons entre les mains, les dispositions d'esprit du général Bugeaud, député d'Excideuil, et ses relations avec les hommes politiques du jour.

Voici une lettre, à la date du 7 juillet 1832, écrite par lui à l'un de ses meilleurs amis, M. Gardère, riche négociant à Paris, et qui demeura le confident le plus intime de ses pensées. Retenu à la Durantie par ses affaires et son exploitation agricole, le général-député Bugeaud, qui d'ailleurs n'avait point encore de commandement, ne se trouvait point à Paris au moment des troubles de juin 1832.

La Durantie, 7 juillet 1832.

Je suis vraiment honteux, mon cher Gardère, d'avoir tant tardé à répondre à votre originale et bonne lettre. Croyez qu'il n'y a pas indifférence, et que je vous aime autant que qui que ce soit après ma famille, parce que vous le méritez.

Oui, vous avez eu raison de me dire : « Pends-toi, brave Crillon. » Je me serais peut-être pendu, si les *bousingots* avaient triomphé! Vous pouvez croire que j'ai regretté ma part des coups que l'on a donnés à ces implacables ennemis du repos de la France, et que je ferai en sorte à l'avenir de m'y trouver. Je trouve qu'on ne les a pas assez tapés. Et comment trouvez-vous ces arguties sur l'état de siège faites par les mêmes hommes qui avaient demandé les mêmes mesures contre la Vendée avec tant d'acharnement? La guerre

est finie à Paris, disaient-ils! Quoi! les sociétés secrètes ne sont-elles pas continuellement en guerre!...

Il leur sera permis d'attaquer toujours, et, après la défaite, de se retrancher derrière une absurde légalité? S'il en était ainsi, il faudrait ne pas faire de prisonniers, puisque les lois seraient impuissantes à punir ces grands coupables.

Comment trouvez-vous ces lurons qui voulaient porter la guerre en Pologne, en Italie, qui prétendaient avec leurs cartouches citoyennes et leur enthousiasme renverser toutes les armées de l'Europe, et qui aux premiers coups de fusil se cachent derrière des barricades, qu'ils ne savent pas défendre, et tirent par les soupiraux et les œils-de-bœuf? Quoi! vous voulez culbuter un million d'Allemands et de Russes, et vous ne savez pas défendre des défilés de forteresses!

Comment supporterez-vous en rase campagne la canonnade de mille bouches à feu et des charges de 20,000 chevaux? Vous pensiez, sans doute, qu'on vous ferait suivre par un quartier de Paris monté sur des roulettes? Mais les combats des 5 et 6 juin ont prouvé que cela n'aurait pas suffi aux *exubérants!*

Est-il vrai, comme le disent les journaux, qu'on se plaignait généralement à Paris de l'état de siège? Je ne l'ai pas cru.

Que fera-t-on de ces gredins de Garnier-Pagès, Cabet et Laboissière? Certes ils sont coupables. Ils nous avaient assez manifesté leurs projets pour que l'on ne puisse pas en douter! Garnier est, de tous, le plus dangereux et le plus pervers. Dieu veuille que le jury fasse son devoir envers eux!

Je croyais me reposer en Périgord. Vain espoir! Je suis accablé de visites; beaucoup sont intéressées; c'est à n'en pas finir. Dernièrement un jeune homme vint de l'extrémité du département, et resta un jour chez moi sans me dire le

sujet de sa visite, qui était la première. « Monsieur, lui dis-je le lendemain matin, votre visite a sans doute un but, quel est-il ? — Général, je suis venu vous prier de me faire donner une place. — Quelle place ? — Je n'en sais rien : celle que vous croyez que je puisse remplir. — Mais, Monsieur, je ne vous connais pas, et, quand je vous connaîtrais, je n'ai pas de places à ma disposition pour vous les donner, ou des destitutions à demander tout exprès pour vous colloquer ! » Il repartit, après avoir amplement déjeuné.

Si je trouve beaucoup d'ardeur pour les places, j'en trouve moins pour le bien public. Je sue sang et eau pour organiser des comices agricoles, et je ne puis y réussir.

Je suis obsédé d'affaires : je bâtis une caserne de gendarmerie à Lanouaille, je bâtis à Excideuil où j'ai mes foins et ma récolte. Vous devez donc m'excuser du retard. J'ai à répondre à cinquante personnes.

Adieu, cher ami, je pense que nous ne tarderons pas à nous voir ; je voudrais pourtant bien que ce ne fût qu'en octobre.

Amitiés à Pascal. B.

Nous trouvons vers la même époque une lettre de madame Sermensan, Hélène de la Piconnerie, sœur du maréchal, lettre qui mérite d'être recueillie.

*Madame Sermensan au général Bugeaud.*

Hanguiran, 22 avril 1882.

Cher frère,

Je viens de recevoir une lettre de M. Reculet et une de Chéry Colomb, tout exprès pour me témoigner leur admiration et leur joie, en lisant dans le *Mémorial bordelais* ta let-

tre au ministre de la guerre, où tu refuses un commandement à Paris; il est certain qu'elle m'a donné un véritable bonheur et que j'ai senti une fois de plus que j'étais fière, que le même sang coulât dans nos veines.

Je me suis reportée en 1816, époque où M. de Montureux écrivait : « C'est un homme dangereux et qu'il faut surveiller, car il est le point de mire de tous les officiers en demi-solde. » A cette même époque, M. Lainé écrivant au duc de Feltre pour savoir à quelle classe tu étais porté dans les fameuses catégories, les bureaux répondirent : « Il est dans la 14e classe, » et le ministre ajouta de sa main, au-dessous : *C'est-à-dire de la plus mauvaise.*

Ah! comme cette lettre me fit mal, comme elle me dit en grosses lettres : Ne te flatte plus, ton frère ne sera jamais employé sous un semblable gouvernement!

Et cet homme si dangereux ne chercha, alors comme aujourd'hui, qu'à rallier tout le monde; il prêcha, par l'exemple, l'obéissance aux lois; il s'occupa d'agriculture, des grandes routes, de tout ce qui était d'utilité publique; il fut maire zélé, estimé de tout le monde, etc., etc., et cependant ce gouvernement le crut indigne de reprendre son grade à l'armée. O honte! Mais autre temps, autres mœurs.

Une seule chose, cher ami, me fait une véritable peine : c'est de te voir dans l'indécision de revenir à la Chambre l'année prochaine. Je comprends la chienne de vie que tu mènes, je comprends tous les désagréments de ta situation, surtout éloigné de toutes tes affections; mais il est digne de toi de persister à soutenir le gouvernement et des ministres admirables par leur courage, qui supportent avec tant de dignité les attaques de tous ces énergumènes, Mauguin, Salverte et consorts. Je lis les gazettes depuis que tu es à la Chambre avec un redoublement d'attention; il y a des jours

où je suis furieuse de toute leur mauvaise foi, d'autres où ils me font pitié ; telle est la séance orageuse, pour le mot *sujets,* qu'il leur serait si difficile de remplacer convenablement, et je ne comprends pas que, après l'explication de M. de Montalivet, ils aient pu continuer à en faire tant de bruit. On voit qu'ils étouffent de colère et qu'ils cherchent le *sujet* de répandre toute leur bile.

Oh ! les vilains hommes, je les méprise trop pour les haïr; mais je ne puis croire qu'une semblable opposition soit une chose nécessaire pour un gouvernement représentatif. Par contre, je suis dans un redoublement d'admiration pour les ministres, surtout pour M. Casimir Périer. On a voté pour M. de Richelieu une récompense nationale ; je ne mets pas en doute son mérite, mais, selon moi, il n'y a rien de comparable au président des ministres. Son courage et son dévouement sont bien au-dessus des héros qui gagnent des batailles; ils risquent leur vie, il est vrai ; mais s'ils trouvent une mort honorable, leur mémoire vivra honorablement dans l'histoire, tandis que M. Casimir Périer sacrifie tous les jours sa vie abreuvée d'amertume, son repos, sa réputation, son bonheur enfin. Et peut-être que cet entier dévouement, qui sauve la France, n'obtiendra rien que l'ingratitude. Heureusement que les hommes de sa trempe doivent trouver dans leur cœur leurs plus douces récompenses !

Après tout ce que je vois, cher ami, je n'ai plus aucune ambition pour toi. Achève jusqu'au bout ta tâche de député, et reviens tranquillement reprendre ta charrue au sein de ta famille et de tes affections ; il n'y a de véritable bonheur que celui-là et une honnête aisance ; on disait autrefois : Heureux comme un roi ; on peut aujourd'hui retourner la phrase.

Je te remercie mille fois de tout ce que tu me dis d'affec-

tueux et de toutes tes offres généreuses; je ne crains pas de manquer jamais du nécessaire, parce que mes dépenses sont trop bien calculées.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mon jeune couple est admirable par l'ordre et l'économie, et leur affection semble prendre tous les jours plus de force. Azia est vraiment très remarquable par sa raison prématurée.

C'est trop heureux de réussir quand on marie un fils de vingt-trois ans. J'ai de bonnes nouvelles d'Excideuil et Puissegeney. La bonne Élisa nous a envoyé une excellente dinde aux truffes, que nous avons mangée avec nos voisins, et nous avons bu à la santé de cette excellente et digne femme, et au général Bugeaud, bon et loyal député.

Phillis me dit que tes petites filles deviennent bien gentilles; tant mieux, car je suis comme les hommes, je n'aime pas les laides.

Adieu, bon frère, je t'aime comme tu le mérites.

Hélène SERMENSAN (1).

*P. S.* — J'écrirai à Pascal incessamment. En attendant, tendre amitié à E. Gardère et à tous les Clonard.

(1) M. le colonel Louis Sermensan, qui commande aujourd'hui à Périgueux le 50e régiment d'infanterie, se trouve être à la fois petit-fils des deux sœurs du maréchal Bugeaud, d'Hélène de la Piconnerie, épouse Sermensan, et de Phillis de la Piconnerie, mariée à M. de Lignac de Puyssegenez. Son père, en effet, M. Sermensan, avait épousé sa cousine germaine, Mlle de Puyssegenez. — En qualité de légataire de sa grand'mère maternelle Phillis, le colonel Sermensan avait eu jadis en sa possession la plupart des lettres et documents relatifs à son grand-oncle le maréchal. Ils passèrent depuis entre les mains des filles de ce dernier. — Le nom de Puyssegenez, nom de fief, est orthographié de façons différentes. Thomas Bugeaud lui-même l'écrivait tantôt Puyssegeney, Puissegenez, Puyssegenetz.

## CHAPITRE XIII.

Coup d'œil sur la situation politique en France au commencement du règne du roi de Louis-Philippe. — Lettres de M. Thiers, ministre de l'intérieur, au général Bugeaud. — Arrestation de la duchesse de Berry. — Instructions du gouvernement au colonel Chousserie, commandant de la citadelle de Blaye. — Le général Bugeaud est désigné pour remplacer le colonel Chousserie. — Souvenirs de madame la comtesse Féray. — Arrivée à Blaye. — Impression produite par le général Bugeaud sur la duchesse de Berry. — Le fauteuil de duvet. — Le chien Bévis. — M. de Saint-Arnaud. — Injustes attaques contre le général Bugeaud.

Nous voici maintenant arrivés à une période des plus graves et des plus intéressantes de la vie du maréchal Bugeaud. Il y aura tantôt un demi-siècle que se sont passés les événements dont nous allons parler. L'heure est venue, croyons-nous, de dire la vérité tout entière; les passions, les haines politiques qui suivirent la révolution de 1830, se sont calmées, et il nous sera permis, nous l'espérons, d'aborder les premières années du règne du roi Louis-Philippe sans troubler la sérénité de l'histoire. Notre œuvre, d'ailleurs, n'est point une œuvre de polémique, et l'on ne saurait nous accuser de porter sur les faits un jugement partial. Nous nous bornerons à mettre en lumière les incidents personnels à notre héros et à bien circonscrire

la part de responsabilité qui lui incombe dans un événement d'une haute importance politique et qui fut, au milieu de l'animosité des partis, très diversement apprécié.

Dès les débuts de son règne, le roi Louis-Philippe s'était trouvé aux prises avec d'immenses difficultés. Toutefois, il eut cette rare bonne fortune de rencontrer à ces heures de crise un grand ministre, homme d'autorité et de liberté à la fois, Casimir Périer, dont l'énergie, le bon sens politique et le patriotisme l'aidèrent puissamment à consolider son trône. Ce trône, en effet, n'avait pas tardé à être ébranlé à la fois par des ennemis différents, mais également acharnés : d'un côté, les républicains, dont le prince avait trompé les espérances anarchiques; de l'autre, les partisans de l'ancien régime, qui ne pouvaient pardonner au neveu du roi Charles X de n'avoir pas refusé la couronne offerte par les représentants de la nation. Au moment même où mourait Casimir Périer (16 mai 1832), après avoir, dans une lutte terrible, étouffé l'émeute à Paris et à Lyon, les légitimistes agitaient les provinces de l'Ouest, et M^me^ la duchesse de Berry, débarquée en France, ne tardait pas à décréter une prise d'armes dans la Vendée. C'est alors que le *Moniteur* du 11 octobre 1832 appela aux affaires étrangères M. le duc de Broglie, à l'intérieur M. Thiers, M. Guizot à l'instruction publique. Le maréchal Soult gardait le ministère de la guerre avec la présidence du conseil.

Dans le volumineux dossier, correspondance officielle et intime du maréchal, qui nous a été gracieu-

sement remis par un de ses petits-fils, M. Robert Gasson-Bugeaud d'Isly, nous avons découvert un grand nombre de lettres de M. Thiers. En voici deux, à la date du 12 et du 28 octobre 1832, adressées par le nouveau ministre de l'intérieur à son collègue le général Bugeaud, député d'Excideuil; on y voit le jeune député d'Aix, — M. Thiers avait alors trente-cinq ans, — pour la première fois ministre, demander au général « de lui donner du courage, et solliciter les gens de cœur de soutenir sa jeunesse calomniée, battue par les vents de l'envie. »

*Monsieur Thiers, ministre de l'intérieur, à monsieur le général Bugeaud, député.*

Paris, 12 octobre 1832.

Mon cher général, vous êtes la première personne à laquelle j'écris, depuis le martyre qui m'est imposé et qui va passer pour une élévation. Je jure sur l'honneur que je ne suis entré au ministère que par devoir. Le roi avait songé non à moi, non à M. Guizot, mais à M. Dupin seul. M. Dupin a voulu être chef absolu, faire et défaire à sa volonté, et surtout s'allier à la gauche, sous prétexte de transiger avec ses chefs les plus modérés. En tout autre temps, un tel projet aurait pu avoir ses avantages, mais dans un moment où nous avions besoin de prouver à l'Europe que le vaisseau n'avait pas perdu ses ancres, l'idée de la transaction était insensée. Trois fois on s'est adressé à M. Dupin, sur ma proposition expresse, trois fois il a refusé durement. Le roi s'est alors adressé à nous. Je ne demandais pas ce qu'on appelle *les doctrinaires*, et eux, plus désinté-

ressés que personne, ne demandaient pas le pouvoir. Mais il fallait des forces, et où les prendre quand Dupin refusait? Nous sommes entrés, le désespoir dans l'âme, car le fardeau est énorme. Mais, en conscience, où trouver des hommes plus capables, plus honorables, plus dignes de la liberté que MM. de Broglie, Guizot et Humann? Ne faut-il pas un infâme génie de calomnie pour trouver à dire contre des hommes pareils?

Appuyez-nous, je vous prie, donnez-moi du courage, à moi qui ai besoin que les gens de cœur soutiennent une jeunesse calomniée, battue par les vents de l'envie. Écrivez-moi, je vous en serai très reconnaissant. Je suis sous l'impression douloureuse des journaux, et je vous écris avec trop de vivacité peut-être.

Adieu, mon cher général, je vous embrasse et vous souhaite une meilleure santé. Les Chambres sont convoquées pour le 19. Adieu.

*Signé :* A. THIERS.

*Monsieur Thiers, ministre de l'intérieur, à monsieur le général Bugeaud, député.*

Paris, 28 octobre 1832.

Mon cher général, on ne peut avoir ni plus de jugement, ni plus de patriotisme que vous n'en montrez. Ce que vous pensez, je le pense comme vous, et j'ai trouvé excellents vos articles dans le *Journal de la Dordogne*. Nous sommes décidés à tenir le langage que vous souhaitez, aux puissances, et nous l'avons déjà fait. J'espère que nous aurons Anvers. Quant à la Vendée, je voudrais tenir la duchesse; je n'ai pas l'espoir et la prétention de détruire les bandes en un mois. Jacqueminot a montré un peu d'hu-

meur, mais il est calmé. Il n'est pas question de sa démission. Nous attendons de Londres des réponses positives sur la question belge. Nous sommes décidés à entrer (ceci entre nous : secret d'État !). Adieu, mon cher général, je suis prêt à me retirer quand le bien du pays le voudra. Je vous souhaite un prompt rétablissement de santé.

*Signé :* A. THIERS.

Le 7 novembre, M^me la duchesse de Berry était arrêtée à Nantes. Nous n'avons point à qualifier ni à juger les procédés d'arrestation employés par le zélé et ardent ministre de l'intérieur. — La lettre suivante, écrite par lui au moment même de l'événement, exprime bien l'état de surexcitation des esprits à cette époque :

*Monsieur Thiers, ministre de l'intérieur, à monsieur le général Bugeaud, député.*

Paris, mardi 13 novembre 1832.

Mon cher général,

Je vous demande pardon de ne pas avoir répondu à votre lettre. Je suis si fatigué, si tourmenté de soucis, que j'ai à peine le temps de songer aux choses les plus urgentes. Vous nous êtes indispensable, mon cher collègue. Nous ne pouvons d'aucune manière nous passer de vous. J'ai pris la duchesse de Berry, et cependant je n'ai encore essuyé que des sottises et des injures. Maintenant, on voudrait que nous l'eussions traînée de tribunaux en tribunaux, que nous eussions donné un odieux scandale ; on voudrait nous imposer des indignités, au lieu de nous renfermer dans une simple mesure de sûreté ! Je n'ai jamais vu tant d'injustice et de

mauvaise foi. Notre projet est de proposer aux Chambres de la détenir autant que l'exigera la sûreté de l'État. Venez, mon cher général, venez nous aider de vos conseils et de votre utile vote. Adieu, il faut que tous nos amis soient présents, ou nous sommes perdus ! Je vous embrasse et souhaite que Dieu vous envoie une meilleure santé. Adieu.

*Signé :* A. THIERS.

Il nous paraît intéressant de placer ici une lettre du général Bugeaud adressée à M. Mourgues, préfet du département de la Dordogne. Le général, en parlant de la duchesse de Berry, était loin de prévoir que, quelques jours plus tard, il allait être chargé de la délicate mission de gouverneur de Blaye.

*Le général Bugeaud à monsieur Mourgues, préfet de la Dordogne.*

Paris, le 4 janvier 1833.

. . . Nous aurons demain une séance dramatique à l'occasion de vingt-huit ou trente pétitions pour la duchesse de Berry ; nous passerons à l'ordre du jour sur tout cela, et nous tirerons une terrible épine du pied du ministère.

L'ordre du jour sera très significatif : il voudra dire que les choses restent dans le *statu quo*. Au reste, il est probable qu'il se motivera fortement par la discussion.

De cette manière, la duchesse de Berry ne sera pas jugée, selon toute apparence, et on la détiendra jusqu'à ce que les circonstances permettent de la mettre en liberté, à condition qu'elle n'y reviendra plus.

Je sais bien que les carlistes lèvent le masque, à supposer qu'ils aient eu un masque, car je trouve qu'ils ne

se sont jamais cachés. Il faut attribuer cela non pas à leur courage, mais à la douceur du gouvernement et des lois. Ils ne sont pas dangereux physiquement, et soyez convaincu que, loin de s'aggraver, comme vous le pensez, la situation s'améliore chaque jour. Les émeutes ne sont plus à craindre; l'Europe nous respecte et nous craint; le commerce et l'industrie marchent bien : tout nous annonce des jours plus prospères; il y aura encore de petits embarras, mais nous en triompherons aisément.

Votre affectionné et dévoué serviteur,

BUGEAUD.

Bien que la mission du général Bugeaud soit postérieure de plus de trois mois à l'arrestation de madame la duchesse de Berry, — le gouvernement de la ville et du château de Blaye ne lui ayant été confié que le 31 janvier 1833, — il est intéressant de connaître les premières instructions adressées par M. Thiers au colonel Chousserie, lequel précéda le général Bugeaud, en qualité de commandant supérieur de la citadelle de Blaye. Ces documents furent remis au nouveau gouverneur, lorsqu'il vint remplacer M. le colonel Chousserie.

*Monsieur Thiers, ministre de l'intérieur, à monsieur le colonel Chousserie, commandant supérieur à Blaye* (Gironde).

Paris, 18 novembre 1832.

Monsieur le colonel, après une traversée prolongée, vous êtes arrivé à Blaye où vous attendaient la notification du commandement supérieur qui vous est confié, et les premières instructions de M. le ministre de la guerre.

Avant de les compléter, en ce qui me concerne, j'ai besoin de connaître vos observations particulières; je me bornerai donc moi-même à des aperçus.

Il fallait d'abord pourvoir au plus pressé, et c'est ce qu'a fait, d'après mes recommandations, M. le préfet de la Gironde. Il s'est, comme vous devez le savoir, muni d'une lettre de crédit du receveur général sur le receveur particulier de Blaye. Cette lettre, sous sa responsabilité personnelle, a été délivrée au nom du sous-préfet de l'arrondissement de Blaye, qui tiendra, au fur et à mesure des besoins, les fonds nécessaires à votre disposition.

La haute surveillance que vous êtes appelé à exercer et à diriger, se divise nécessairement en trois parties : celle de l'intérieur, celle de l'extérieur du château, et celle de la côte.

Pour la première, deux commissaires civils seront nommés ; un commissaire de police sera chargé de la seconde ; voici, relativement à la troisième, copie des instructions transmises par M. le ministre de la marine :

Surveillance intérieure du château (1).

L'enlèvement de la duchesse ne semble point à crain-

(1) La citadelle de Blaye s'élève sur la rive droite de la Gironde et domine une ville d'un aspect misérable et morne. Quelques rues formées par des casernes, une place d'armes, des magasins pour l'artillerie et le génie, voilà de quoi se compose l'intérieur de cette citadelle. Le sommet en est couronné par un vieux château, que Roland construisit, dit une légende populaire, et où son corps fut déposé après la défaite de Roncevaux. Autour, règne une terrasse qui n'a que dix ou douze pieds de large et qui est de niveau avec le mur de revêtement. Du haut de cette espèce de parapet, sablé dans la plus grande partie de son étendue, et coupé de distance en distance par des embrasures qu'on passe sur des planches, le regard domine un immense horizon. A l'ouest, c'est le fleuve qui a dans cet endroit la majesté mélancolique de la mer ; du nord à l'est et au sud, ce sont des coteaux couverts de vignes, de maisons de plaisance, de moulins, de fabriques. Le séjour de la citadelle est froid ; les brises y sont dangereuses ; les phtisiques y meurent vite. (Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*)

dre, mais on doit supposer que de nombreux projets d'évasion seront formés.

Deux personnes seront placées auprès d'elle : M. de Mesnard, serviteur dévoué, mais âgé et peu propre à l'intrigue; M^lle de Kersabiec, non moins dévouée, mais active, entreprenante, habituée à une vie aventureuse; elle serait nécessairement l'intermédiaire de toutes les entreprises.

Des femmes de chambre seront probablement réclamées par la duchesse. Le premier choix qui en sera fait ne sera pas sans importance. Il ne suffira pas de s'assurer de leur moralité. Quelles étaient leurs relations? A quelle famille appartiennent-elles? La condition qui leur sera imposée de ne conserver aucune communication avec l'extérieur ne pourrait-elle pas être illusoire? Voilà ce qu'il importera d'éclaircir.

Des livres, des habillements, des instruments, etc., seront demandés à Bordeaux. Des communications journalières vont être entretenues avec cette ville, où le parti légitimiste a toujours compté de nombreux affidés. Ces livres, ces habillements devront être examinés avec un soin scrupuleux : des renseignements seront pris sur les fournisseurs. Il n'en faut pas d'attitrés. En se procurant les marchandises, tantôt chez un marchand, tantôt chez un autre, en laissant ignorer la destination, on évitera des tentatives de communication et de relations avec le château.

Les lettres ne pourront être remises et reçues qu'ouvertes. Les bandes de journaux seront enlevées. Le commissaire de police devra avoir, pour faire au besoin ressortir l'encre sympathique, un appareil chimique à sa disposition.

Ces précautions seront autant que possible inaperçues,

mais elles seront indispensables. Une surveillance de tous les instants et de tous les objets peut se concilier avec beaucoup d'égards, de ménagements, de complaisance. Le but constant de cette surveillance est de ne laisser aucune chance d'évasion à la duchesse.

Je vous laisse le soin, colonel, de rédiger un règlement spécial, les articles relatifs au mode de bien constater l'identité des personnes, lors des communications indispensables à l'emploi de l'aumônier, au service de santé, etc. Les personnes attachées à celui de la duchesse seront averties qu'une fois entrées, elles ne pourront plus sortir.

Ce sera par vos soins que la duchesse recevra les journaux que vous vous procurerez vous-même; aucun abonnement ne sera pris en son nom.

Ce qu'il importe par-dessus tout d'éviter, c'est qu'aucune communication directe, aucun moyen de concert ne puisse s'établir. Votre intermédiaire et celui de M. le commissaire civil ne sauraient en aucun cas être illusoires. Il faut qu'en tout et partout, dans le château dont le commandement vous est confié, votre présence et votre action se manifestent. C'est la duchesse de Berry que renferme le château!

Agréez, etc.

*Signé :* A. THIERS.

M. Thiers, dans sa sollicitude pour les graves intérêts qui lui étaient confiés, ne négligeait aucun détail, aucune précaution. Voici, parmi tant d'autres, la lettre confidentielle qu'il écrivait lui-même au commissaire spécial, M. Joly, particulièrement chargé de la surveillance de l'illustre prisonnière :

*Monsieur Thiers, ministre de l'intérieur, à monsieur Joly, commissaire spécial à Blaye.*

Paris, 12 décembre 1832.

Monsieur, je venais de vous adresser des instructions dont vous trouverez ci-joint copie, au moment où vous vous êtes mis en route pour Paris. Votre retour à Blaye m'impose l'obligation de les compléter.

Votre titre, à cette résidence, est celui de commissaire spécial, attendu que vous êtes spécialement chargé de la police de Blaye et de l'arrondissement dont vous m'avez soumis à cet égard votre plan d'organisation : je l'approuve.

Votre surveillance éprouvera d'autant moins d'entraves, que je viens de recommander à MM. les préfets de défendre l'expédition ou le visa de passeports pour l'arrondissement de Blaye, à moins d'une autorisation formelle de ma part.

Le commissaire spécial est autorisé à correspondre avec mon ministère ; il profitera au besoin du départ des estafettes.

Ses rapports seront régulièrement adressés à M. le commandant supérieur.

Il n'emploiera que des agents discrets et choisis qui seront placés sous sa discipline. Ses relations avec le commissaire civil seront fréquentes et immédiates. Toutefois, leur service respectif étant essentiellement distinct, il ne saurait y avoir ni rivalité ni double emploi.

Le commissaire civil, M. Dufresne, aura, comme agent comptable, la mission d'ordonner et de régulariser les dépenses.

Telle est la distinction établie. Voici sous quel rapport les deux fonctionnaires concourront au même service de surveillance et de sûreté :

Les deux commissaires établiront leurs chambres à coucher au rez-de-chaussée du bâtiment occupé par la duchesse (n° 53 du plan de la citadelle). A cet effet, le commissaire spécial reprendra le logement indiqué sur ce plan FFFG; la chambre E sera occupée par le commissaire civil.

Pour plus de régularité, et après avoir pris les instructions de M. le commandant supérieur, il est bien établi que, chaque nuit, l'un des deux commissaires couchera dans la chambre P avec l'officier de gendarmerie. Ils feront le service alternativement.

Pendant le jour, un agent de service sera placé avec l'officier de gendarmerie dans la pièce P.

Le soir, la clef de la porte fermant intérieurement le corridor des appartements de M^me^ la duchesse de Berry sera remise par le commandant de place à celui des deux commissaires qui couchera au rez-de-chaussée. La clef de la porte extérieure sera remise, comme cela se pratique actuellement, au commandant de la place.

Une sonnette sera disposée dans la pièce P, de manière à communiquer avec le rez-de-chaussée et à pouvoir appeler le commissaire civil, qui devra toujours y passer la nuit.

L'un des deux agents placés pendant le jour dans la pièce P ne devra jamais perdre de vue M^me^ la duchesse de Berry, lorsqu'elle descendra dans son jardin.

On n'admettra dans l'enceinte palissadée que le colonel chargé en chef du gouvernement de la citadelle de Blaye, le commandant de la place, les officiers de gendarmerie de service auprès des prisonniers, les troupes gardant les portes extérieures, les commissaires civils, leurs agents et les domestiques chargés du service de la maison.

Les domestiques attachés au service des prisonniers ne pourront sortir de la citadelle; les femmes de chambre et

valets de chambre attachés plus particulièrement à la personne des prisonniers ne sortiront pas de la maison n° 33, de la cour et du jardin. On veillera à ce qu'ils ne puissent communiquer avec les troupes de la garnison.

Le commissaire spécial et le commissaire civil devront avoir connaissance de toutes les consignes données aux postes intérieurs de l'enceinte, ainsi que du mot d'ordre et de celui de ralliement.

Je n'ai pas cru devoir me dispenser d'entrer dans ces détails. Il s'agit d'une mission toute spéciale et dont la haute responsabilité exige le concours des garanties les mieux concertées. D'autres précautions encore semblent devoir être prises et ne pas présenter moins d'importance ; elles sont indiquées dans la note ci-jointe. Vous en réclamerez l'adoption et vous veillerez à ce qu'elles soient exécutées sans retard.

Je reviendrai sur divers articles de cette correspondance ; des additions, des modifications seront successivement reconnues nécessaires. J'accueillerai toujours avec empressement de judicieuses observations, mais ce qui a été décidé avec maturité doit être exécuté ponctuellement ; l'hésitation et les retards ne pourraient qu'entraîner de graves inconvénients. Telle est la direction qui doit être suivie. M. le commandant supérieur imprimera le mouvement, et je me plais à croire qu'aucune partie du service ne restera en souffrance.

Il serait bon que, chaque jour, le cuisinier remît note des vivres dont il aurait besoin au commissaire chargé de la dépense. Les pourvoyeurs préposés à cet effet remettront, en présence d'un agent, les provisions qu'ils se seront procurées au dehors. En tout et pour tout, lorsqu'il s'agit de communication avec l'intérieur, le contrôle le plus sévère est indispensable.

Agréez, etc. *Signé :* A. THIERS.

Le colonel Chousserie, assez justement jaloux de son autorité, avait vu non sans déplaisir le commissaire spécial de police, M. Joly, installé par M. Thiers au château de Blaye et ayant en quelque sorte pour mission de contrôler la surveillance et les actes du commandant supérieur. La lettre ci-dessous de M. Thiers fait allusion à ces conflits, que le gouvernement d'ailleurs devait, peu de temps après, éviter en confiant le commandement de la citadelle non plus à un colonel, mais à un maréchal de camp, ainsi que l'on désignait alors les généraux de brigade.

*Monsieur Thiers, ministre de l'intérieur, à monsieur le colonel Chousserie, commandant supérieur à Blaye* (écrite de la main du ministre).

Paris, 21 décembre 1832.

Monsieur le colonel,

Je vous tromperais, si je vous disais que je suis complètement satisfait de la manière dont vous vous prêtez aux arrangements que j'avais projetés. Je vous ai montré assez de bienveillance pour que vous fassiez quelque sacrifice pour me satisfaire, et assez de confiance pour que vous ne doutassiez pas du motif qui me ferait accumuler tant de précautions. Au surplus, comme je ne veux pas être servi par des mécontents, je cède à vos désirs. J'ordonne à Joly de s'établir à Blaye, en dehors de la citadelle, pour y faire la police de l'arrondissement... Dufresne restera seul au dedans et continuera d'exercer les fonctions qui lui ont été confiées. Je vous prie d'avoir pour lui tous les égards dus à un honnête homme, qui, pour n'être pas militaire, n'en est pas

moins plein d'honneur et digne de toute confiance. Je l'avais blâmé de son désir d'être présenté à M^me^ la duchesse de Berry, car mes agents sont chargés de la garder, de la respecter, et nullement de lui plaire et de se faire agréer par elle. Mais depuis que j'ai appris que c'était pour la connaître et avoir l'occasion d'entrer chaque jour chez elle, s'assurer que tout est en ordre, je l'approuve et je vous engage à le satisfaire.

Je tiens expressément à ce que la fenêtre de l'officier de gendarmerie qui est de garde jour et nuit entre la porte du corridor de la duchesse et la porte extérieure du bâtiment, je tiens à ce que cette fenêtre soit grillée.

On m'a fait part de plusieurs détails dont je vous ferai envoyer la note et qui mériteraient d'être rectifiés pour achever de compléter la sûreté matérielle de la prison.

Quant à M^me^ Chousserie et à sa jeune fille, je ne vous en parlerai pas, puisque vous ne m'en avez point entretenu. Pour moi, je serais tout à fait disposé à m'en rapporter à votre opinion et à vous permettre cette compagnie, si vous n'y voyez aucun inconvénient. Mais je m'en remets à ce que vous écrira M. le maréchal.

Au surplus, je n'ai pas moins de confiance et d'estime pour M. le colonel Chousserie, bien que je me plaigne de lui à lui-même. Je remets toujours avec la même sécurité l'honneur du gouvernement dans ses mains.

Agréez, colonel, l'assurance de ma haute considération.

*Signé :* A. THIERS.

Malgré tout son zèle, M. Thiers ne put conserver le portefeuille de l'intérieur. Il fut remplacé, le 1^er^ janvier 1833, par le comte d'Argout, ancien auditeur du conseil d'État sous Napoléon I^er^, préfet, conseiller

d'Etat et pair de France sous le roi Louis XVIII. M. d'Argout, homme laborieux, conciliant, légèrement sceptique, accepta ces fonctions délicates sans grand enthousiasme; mais le programme politique étant admis, il s'y confirma sans hésitation.

Nous trouvons, dans un livre assez curieux : *les Salons d'autrefois*, par Mme la comtesse de Bassanville, le passage suivant :

« Un de ceux qui tenaient le plus souvent et le plus volontiers tête à Mme de Girardin, était le maréchal Bugeaud, que les légitimistes habitués de l'hôtel d'Osmond regardaient toujours d'un mauvais œil, lui reprochant d'avoir sollicité l'*infâme honneur* d'être le geôlier de Mme la duchesse de Berry à Blaye. Ce reproche était lui-même une infâme calomnie. D'ailleurs, la lettre parfaitement authentique qu'il m'a été permis de copier le prouve, et son caractère historique ne peut laisser aucun doute sur ce triste événement, bien loin de nous aujourd'hui, mais qui pouvait marquer une tache sur la mémoire de l'honnête homme qui n'avait fait qu'obéir, comme soldat, à un ordre dont il gémissait d'être chargé.

« Cette lettre, la voici :

Blaye, le 13 janvier 1833.

C'est avec un bien vif plaisir, mon cher F..., que j'ai appris votre nomination. Je souffrais, chaque jour, lorsque j'y pensais, de vous voir dans ce délaissement. Mais je vous en estimais davantage, parce que vous supportiez cela sans murmurer, sans attaquer le gouvernement, comme font tant de

gens qui n'ont pu obtenir les emplois auxquels ils n'avaient nuls droits.

Vos droits étaient patents, et vous ne vous êtes pas plaint, parce que vous savez que les gouvernements ne peuvent pas toujours faire tout ce qui est juste, ni le faire tout de suite; que, dans tous les cas, le roi et le gouvernement ne sauraient être accusés de ces petits dénis de justice, qui auront lieu sous tous les gouvernements, parce qu'ils sont formés avec des hommes, et que les hommes ne sont pas des dieux.

Vous ne vous attendiez pas plus que moi à me voir aller à Blaye. Voici comment cela m'est advenu :

Le 30, j'étais au bal chez le roi; M. d'Argout vint à moi, et me dit : « J'ai toujours pensé, général, que vous étiez très dévoué à la monarchie et au gouvernement de Juillet. Accepteriez-vous une mission de confiance et de dévouement?... » et il me regarda d'une façon étrange, en prononçant ces mots. « Quand je me dévoue à une cause, ce n'est point à demi, répondis-je; donc j'accepterai, et je ferai tout ce qui ne sera pas contraire à l'honneur; plus l'emploi sera périlleux et difficile, plus j'en serai flatté! — Je m'attendais à cela, et je vais porter votre réponse au roi, » fit M. d'Argout, s'éloignant aussitôt.

Là-dessus, mon esprit travaille à deviner de quoi il s'agit. Faut-il aller aider don Pedro?... ou bien est-ce en Turquie qu'on veut m'envoyer?... à moins que ce ne soit en Grèce... — Mais je finis par me confier au sort sans y plus penser, et je restai au bal jusqu'à cinq heures du matin.

En rentrant chez moi, je trouvai l'ordre de partir pour Blaye; je fus chez MM. d'Argout et Soult prendre mes instructions. Le roi me fit demander, me remercia d'avoir accepté, et me donna aussitôt ses instructions. Je vous assure que j'aurais préféré conduire 6,000 hommes à don Pedro, ou au Gand

Turc... Ce métier de gardien convient peu à mon caractère et à mon esprit ; mais il faut bien obéir!... car, nous autres soldats, nous ne devons pas agir selon nos convenances, mais marcher quand on nous ordonne de marcher... D'ailleurs, n'est-ce point par l'entier dévouement des hommes de cœur que la France peut être mise à l'abri des factions et des factieux?

Adieu, mon cher F..., amusez-vous, soyez heureux et pensez quelquefois au pauvre prisonnier.

Votre affectionné,
BUGEAUD.

« J'ai voulu citer cette lettre, ajoute Mme de Bassanville, dans toute son étendue, parce qu'elle appartient à l'histoire, et que, d'ailleurs, on ne peut trop s'efforcer d'essuyer la poussière qui pourrait ternir une aussi belle vie que celle du maréchal, dont la mémoire est adorée par le soldat. Il était très sensible alors à l'opinion qui s'éleva contre lui, et voua une haine implacable aux journalistes et aux journaux dont les articles le déchiraient impitoyablement. »

Voici les instructions que M. d'Argout adressa au général Bugeaud, la veille de son départ :

*Monsieur le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, à monsieur le général Bugeaud.*

Paris, 1er janvier 1833, 8 heures après midi.

Cher général,

Voici vos instructions, ainsi que les lettres destinées au préfet, au sous-préfet, au colonel Chousserie, à M. Dufresne et à M. Joly. J'y joins toutes les copies que j'ai pu faire faire, depuis ce matin, des instructions données par mon

prédécesseur ou par moi au colonel Chousserie. Son devoir est de vous laisser toutes celles qu'il a reçues ; mais à tout événement je ne suis pas fâché de vous les remettre moi-même. J'y joins encore copie des instructions adressées à M. Joly, afin que vous n'ignoriez de rien.

Le maréchal vous fera parvenir avant 4 heures votre nomination et vos instructions. J'ai fait commander les chevaux de poste pour cette heure-là. Je ne serais pas fâché que vous vous missiez en route avant le départ du courrier. Faites courir devant votre voiture, pour aller plus vite. Je pense que vous ne devez pas vous arrêter à Bordeaux, ce qui vous ferait perdre du temps, mais vous rendre directement à Blaye, d'où vous adresseriez au conseiller de préfecture la lettre qui lui est destinée avec quelques mots de regrets et de compliments. Ces précautions sont sans doute surabondantes, mais il vaut mieux pécher par excès que par défaut. Dans vos relations avec le colonel Chousserie, veuillez lui exprimer que cette mesure n'est point une disgrâce, mais une affaire de convenance et d'utilité de service que lui-même avait comprise, en exprimant au gouvernement la pensée qu'un commandement de cette importance ne pouvait être confié qu'à un maréchal de camp.

Adieu, cher général, je vous répète de nouveau combien je suis heureux de voir confier en des mains si loyales, si habiles et si dévouées un poste dont la surveillance et la direction touchent de si près aux plus grands intérêts de l'État. Comptez entièrement, je vous prie, sur mon zèle à vous seconder en toutes choses et à vous aider dans cette tâche difficile. Croyez aussi, cher général, à la sincérité de mon bien cordial attachement.

Écrivez-moi très souvent et dans les plus grands détails.

C[te] D'ARGOUT.

*P. S.* — J'ai pris bonne note de M. Desvignes et de l'intérêt que vous voulez bien lui porter.

De tous les témoins oculaires de la captivité de Blaye, deux personnes seulement, croyons-nous, survivent : les deux filles du général Bugeaud. L'une d'elles, la plus jeune, Mme la comtesse Feray d'Isly, a bien voulu pour nous recueillir encore ses souvenirs de cette époque. Nous nous permettons de reproduire, sans les modifier, ces notes intimes écrites au courant de la plume, mais tout imprégnées de la saveur des souvenirs d'enfance, toujours si pleins de fraîcheur et de vérité :

Mon père, le lendemain de son arrivée à Blaye, se présenta à Mme la duchesse de Berry, qui comprit bien vite que sa situation serait adoucie. Elle sut apprécier ce caractère si ouvert et si complètement honnête. L'excessive surveillance à laquelle elle était soumise cessa. Elle recevait qui lui plaisait. Les personnes qu'elle refusait de recevoir, dans leur amour-propre offensé, en accusaient le gouvernement. Bien peu de temps après sa nomination, les relations de mon père avec Mme la duchesse de Berry devinrent très cordiales.

Dès notre arrivée, sans attendre que ma mère eût sollicité l'honneur de lui être présentée, Mme la duchesse lui fit demander de venir la voir avec ses enfants. On nous fit à toutes deux, à ma sœur et à moi, une belle toilette (robe d'alépine aventurine, chapeau également aventurine, recouvert d'un colossal nœud rose). J'insiste sur ces détails pour vous convaincre de l'exactitude de mes souvenirs. Depuis la veille, je recevais de ma mère des sermons sur la bonne tenue que je devais observer, et le lieutenant Saint-Arnaud me faisait ré-

péter mes révérences. Nous partons avec mon père à l'heure indiquée par Son Altesse, qui vint très gracieusement au-devant de ma mère dans son salon. La duchesse, pour saluer ma mère, avait quitté un très grand fauteuil garni de gros coussins de duvet; l'aspect confortable de ce siège me fascina sans doute: j'oublie tout à coup les sermons, les révérences, je me précipite dans le fauteuil en disparaissant dans le moelleux duvet. On ne vit plus que le nœud rose de mon chapeau. La duchesse se mit à rire aux éclats, autant de la confusion de ma mère que de mon procédé peu civilisé; elle s'opposa formellement à ce que je fusse dérangée et prit un autre fauteuil. Heureusement, ma sœur s'était conduite en fille de bonne maison; mais quand elle me vit si bien en possession de mon agréable retraite, elle s'enhardit et vint le partager.

Depuis cette visite, chaque fois que nous étions toutes les deux dans la chambre de Mme la duchesse, elle nous donnait le fauteuil de duvet, chacune à notre tour. La duchesse fut charmante pour ma mère; quand nous quittâmes le salon, mon père sortait le dernier; elle lui cria : « Général, vous m'enverrez souvent vos enfants; votre petite sauvagine me plaît, c'est la nature! » Ma sœur allait chaque matin prendre des leçons dans une pension. Elle ne se rendait chez la duchesse que le jeudi et le dimanche, et lui portait chaque fois un bouquet. Son Altesse nous caressait beaucoup, nous faisait servir à goûter, aimait à nous voir courir au jardin. Plus libre que ma sœur, je la voyais presque tous les jours. Quelquefois elle me regardait fixement, me prenait sur ses genoux et m'embrassait. « Nini, me disait-elle, tu me rappelles mon fils; il est blond comme toi. Bien des personnes me demandent de ses cheveux; je vais envoyer des tiens, ils sont semblables. » Et la duchesse me coupait de longues

mèches de cheveux. Ma mère mettait une grande discrétion dans ses visites ; Son Altesse était assez bonne pour le lui reprocher.

Souvent mon père allait avec M. de Saint-Arnaud (1) passer quelques heures près de Son Altesse. La conversation était toujours intéressante, très souvent animée par une grande gaieté. La duchesse riait de bien bon cœur des histoires que ces messieurs lui contaient. D'autres fois, mon père formait des projets avec elle, dans l'espérance qu'elle resterait en France. Il lui disait : « Votre Altesse aurait fait un bon général d'armée, elle fera un très bon agriculteur. Je serai là, Madame, pour vous aider de mon expérience. » D'autres fois, la duchesse lui racontait sa campagne de Vendée. Les lettres publiées dans l'ouvrage de M. Henri Lecharpentier prouvent que mes souvenirs sont très fidèles. Ces conversations, auxquelles je ne prêtais aucune attention, me sont revenues à la mémoire depuis que j'ai su les comprendre.

L'appartement de Son Altesse était meublé avec tout le luxe auquel elle était habituée. Elle avait sa maison, son chevalier d'honneur et ses dames d'honneur, tout le personnel que Son Altesse pouvait désirer. Elle sortait rarement hors du jardin, invitait souvent à dîner mon père et ses officiers, rarement les personnes qui venaient soit de Paris ou d'ailleurs. Elle n'aimait pas toujours à recevoir ces visites et avait une grande liberté à cet égard.

M^me^ la duchesse possédait un chien nommé *Bévis*, un perroquet et deux perruches ; une personne était uniquement occupée au service de ces animaux. La maison où logeait mon père n'était pas très éloignée de l'habitation royale.

(1) La correspondance si remarquable du maréchal de Saint-Arnaud, publiée après sa mort, contient de précieux renseignements et des détails sur la captivité de M^me^ la duchesse de Berry. Nous les reproduisons plus loin.

Moins élégante, elle était fort spacieuse ; ses sœurs, mes tantes de Puyssegenetz et Sermensan vinrent nous rejoindre. Les officiers, les nombreuses visites des amis de mon père rendaient la vie intérieure de la famille très mouvementée. M. de Saint-Arnaud était lieutenant dans un régiment d'infanterie en garnison à Blaye. Mon père découvrit vite en lui l'homme charmant, intelligent et dévoué qu'il était ; il en fit son officier d'ordonnance. Depuis cet instant, ils n'ont cessé d'entretenir les plus intimes relations. M. de Saint-Arnaud s'occupait des distractions. Il organisait les soirées de lecture ou de chant ; et personne mieux que lui ne découvrait des jeux, des tours de carte, des amusements de toute sorte. Les grands jours de représentations données par les officiers, on offrait aux enfants une représentation de marionnettes. Mme la duchesse se faisait rendre compte de la fête, et demandait une seconde représentation chez elle. C'est ainsi que M. de Saint-Arnaud, par sa gaieté, son entrain et ces distractions, essayait de faire oublier, le soir, à mes chers parents les amertumes qui les accablaient.

Je n'ai parlé que du bon côté de la situation. Combien de fois ma mère m'a-t-elle parlé des revers de la médaille! Son séjour à Blaye aurait été le temps le plus heureux de sa vie ; mais son cœur était brisé des calomnies abominables dont mon père était l'objet. Pas une insulte ne lui était épargnée. Avec quelle patience il supportait ces injustices ! Il cherchait à consoler ma mère, à calmer les colères de M. de Saint-Arnaud et de mes tantes. « On me rendra justice plus tard, disait-il, le roi me défendra, on saura que j'ai rempli ma mission en gentilhomme. » Pauvre père! quelle illusion! Les ministres ont laissé dire ; ce fut plus commode que de prendre la défense de l'homme du devoir. La calomnie dure encore! Il y a quelques mois, j'ai entendu répéter toutes ces infâmes absurdités

par une personne qui touchait de près au roi, ou du moins au gouvernement de cette époque.

Les attaques osaient s'adresser jusqu'à ma mère. Je ne fus pas épargnée, bien que j'eusse à peine sept ans. Ma sœur, qui était studieuse et travaillait avec succès, fut respectée. J'avais décidé que je n'apprendrais pas à lire, ma mère ne savait comment m'inspirer de l'émulation. M. de Saint-Arnaud voulait me donner des leçons qui n'aboutissaient qu'à des jeux. Un matin, arrive un journal contenant des calomnies plus affreuses que de coutume. Le titre en était : *Leçon de lecture à M^lle Nini*. Dans cette leçon supposée par les journaux, ma mère me faisait épeler les lettres d'un mot. Je répondais par une injure grossière contre mon père. Ces hommes, sans conscience, n'avaient pas honte de mettre de pareilles horreurs dans la bouche d'une enfant; l'article était long, et se terminait par cette réflexion flatteuse : « La petite fille du geôlier de Blaye promet beaucoup d'intelligence. » Toutes les personnes présentes étaient indignées. Ma mère eut une inspiration; elle m'appelle, me lit l'article : la leçon me fut profitable. Quelques mois après, je savais lire.

M^me la duchesse recevait d'étranges cadeaux ; c'étaient quelquefois d'assez jolis objets : un couvre-pied de satin blanc brodé à ses armes, des robes, une toilette; d'autres fois, des envois plus sérieux : une grosse couverture de laine, avec un morceau de papier attaché par une épingle et portant ces mots : « Pour réchauffer les membres glacés de Madame. » Je vis une fois arriver une paire de souliers, vrais souliers de roulier, avec de gros clous sous la semelle; sur un papier, cette indication : « Pour préserver Son Altesse de la terre humide de son cachot; » et beaucoup d'autres attentions du même genre.

Vous connaissez les détails du mariage de Son Altesse, révélé par elle-même; inutile de les répéter.

Je me souviens encore parfaitement de l'émotion causée par la naissance de la petite princesse Marie-Caroline, née à 4 heures du matin! Quelques jours après cet événement, la duchesse fit prier ma mère de venir et de nous amener pour voir la petite princesse.

Son Altesse était couchée dans un flot de dentelles et de satin bleu. A côté de son lit, un berceau également bleu où dormait la petite fille, que nous vînmes contempler en marchant timidement sur la pointe des pieds. Son Altesse nous dit de l'embrasser; l'enfant fut réveillée sans doute par ces baisers trop empressés et se mit à crier comme une simple mortelle! La nourrice n'était pas dans la chambre; la dame d'honneur, M$^{me}$ d'Hautefort, resta droite sur son fauteuil, probablement l'étiquette des cours la retenait. L'enfant criait toujours! Ma mère, si timide, ne put résister longtemps à cette petite voix! Elle se lève, prend la princesse dans ses bras et la berce doucement. Il me semble voir encore le regard de la duchesse de Berry remerciant ma mère.

Je repris bien vite mes habitudes chez ma chère duchesse; seulement, *Bévis* et les perruches n'avaient plus mes faveurs, tout mon amour était pour la gentille petite princesse. J'étais au comble du bonheur quand Son Altesse me faisait asseoir dans son grand fauteuil et me permettait de tenir quelques minutes et de bercer sa petite fille sur mes bras. Pauvre enfant; son passage sur la terre fut bien court! j'éprouvai un vrai chagrin lorsqu'elle mourut.

La veille de son départ de Blaye pour Palerme, Son Altesse reçut des arbustes avec le papier de rigueur : « Pour ombrager la prison de Madame. » Ils sont charmants, s'écria la duchesse,

de croire que je vais rester ici jusqu'au moment où ces lilas me donneront de l'ombre. Tenez, mes enfants, je vous les donne, vous les planterez dans votre jardin d'Exideuil. » Ces lilas, violets, d'une espèce rare alors, ont vécu très longtemps; on les connaissait sous le nom de *lilas de la duchesse;* les lilas blancs n'ont pas résisté au froid.

Le lendemain, par une journée très chaude, nous étions sur le quai pour assister au départ de la duchesse; Son Altesse aperçut ma mère qui se tenait à l'écart, lui fit les adieux les plus affectueux (1), nous donna un baiser et nous fit embrasser la petite princesse. La foule était considérable; des gens de tous les partis étaient réunis sur le quai, attendant du hasard une circonstance qui prouverait à cette masse de témoins que l'enfant n'appartenait pas à la princesse et que l'infâme gouverneur avait *supposé* un enfant. Au moment de descendre dans le canot, la duchesse se retourna cherchant avec anxiété la nourrice, dont elle était séparée par quelques personnes. A ce moment, un rayon de soleil dardait sur la figure de l'enfant. La duchesse, s'avançant brusquement, donna son ombrelle pour abriter sa fille. Il y eut un murmure dans la foule, le doute n'était plus permis! Cette scène, dont je ne comprenais pas la portée, est très présente à ma mémoire; M. Veuillot l'a racontée dans un de ses livres.

Pendant la traversée de Blaye à Palerme, Son Altesse, excitée par le commandant du navire qui voulait faire du zèle, oubliant un instant qu'au lieu d'un gouverneur elle

(1) Au seuil de la porte Dauphine, Marie-Caroline ayant aperçu les deux filles du gouverneur et leur mère, elle se pencha pour les embrasser; puis, se tournant vers Mme Bugeaud, qu'elle savait douée d'un noble caractère et d'une âme compatissante : « J'espère, lui dit-elle, que dans peu vous reverrez votre mari bien portant. » (Louis BLANC, *Histoire de dix ans.*)

avait trouvé un ami dévoué et sûr, fut très blessante pour mon père. (Je ne suis pas assez sûre de la circonstance pour la citer.) Toutefois, comme elle était excellente, elle revint très vite à ses premiers sentiments et témoigna à mon père les regrets de sa capricieuse boutade en termes chaleureux:

Cet épisode fut raconté par le commandant suivant son bon plaisir, et commenté de la façon la plus malveillante pour mon père par plusieurs écrivains, Louis Blanc entre autres. Les lettres écrites par la duchesse à mon père, après son retour à Exideuil, prouvent ce que j'avance. On ne peut, hélas! empêcher les méchants de parler. La lumière s'est faite chez les légitimistes intelligents. On a rendu justice au caractère de mon père. Depuis que je connais l'histoire de cette époque, je trouve que les amis véritables de S. A. Madame la duchesse de Berry et du roi son fils auraient pu prouver leur dévouement à l'auguste prisonnière par plus de tact et de silence.

---

# CHAPITRE XIV.

Coup d'œil rétrospectif sur la situation politique. — La duchesse de Berry et le parti légitimiste en France en 1833. — Journal de la citadelle de Blaye. — Le colonel Chousserie remet le service à son successeur. — La duchesse refuse d'abord de recevoir le général Bugeaud. — Elle ne consent à le faire que quinze jours après son arrivée (le 17 février). — Lettre du général Bugeaud aux ministres, relative aux mesures à prendre envers la duchesse. — M. de Brissac et Mme d'Hautefort. — La duchesse de Berry informe le général Bugeaud de son état et lui annonce son mariage secret. — Indisposition de la duchesse.

Aujourd'hui, après un demi-siècle, n'est-il pas permis à un historien impartial et impassible de revenir sur le passé et de mettre au jour tout document émanant des acteurs d'un grand drame politique? Parmi les documents placés sous nos yeux, nous n'en connaissons pas de plus intéressant que le *Journal de la citadelle de Blaye*. Ce précieux manuscrit est écrit en partie de la main même du général Bugeaud, de Mme Bugeaud et de l'aide de camp du général, le capitaine de Saint-Arnaud. C'est un simple cahier de papier ordinaire, revêtu du timbre de la *Citadelle de Blaye*. Le gouverneur, homme d'ordre, y consignait les principaux événements du jour, relatait les dépêches qu'il recevait et celles qu'il adressait à Paris, soit au comte

d'Argout, ministre de l'Intérieur, soit au maréchal Soult, président du Conseil, ministre de la Guerre. Nous compléterons cette importante correspondance en intercalant en notes les lettres que le ministre de l'Intérieur et le maréchal écrivaient de leur côté, et le plus souvent de leur main, à leur collègue le député-général Bugeaud, détenteur à ce moment des intérêts les plus graves du royaume.

Nous avons transcrit, presque sans en retrancher un mot, ce journal émouvant. Ainsi seulement, croyons-nous, la vérité peut éclater au grand jour; ainsi seulement, pourront s'expliquer bien des faits restés mystérieux et que l'opposition républicaine, alliée pour la circonstance aux chefs légitimistes, avait tant d'intérêt à obscurcir ou à dénaturer.

Pour comprendre ce qui se passait alors, il faut, avant tout, se transporter à l'année 1832. Le roi Louis-Philippe, souverain de fait et de droit national, — ceci est indiscutable, — se trouvait placé dans une situation des plus critiques et des plus perplexes, le lendemain de l'arrestation de sa nièce M^me^ la duchesse de Berry. Sans vouloir atténuer d'aucune façon les hautes qualités d'esprit et de cœur, la noblesse et l'énergie de l'héroïque princesse, il est impossible de ne point admettre qu'à ce moment Son Altesse Royale avait levé en France l'étendard de la guerre civile. Prisonnière d'État, elle eût certainement été immédiatement rendue à la liberté, si la presse d'opposition, les journaux républicains, n'avaient, le lendemain de son arrestation, révélé chez la jeune princesse un état que

son veuvage rendait déshonorant, alors qu'on ignorait qu'un mariage secret avait été précédemment conclu.

Le parti carliste, — c'est sous cette dénomination que l'on désignait alors le parti de la branche aînée, — n'hésita pas un moment à nier ouvertement l'état de la princesse. Le gouvernement du roi Louis-Philippe se trouvait donc acculé devant une douloureuse et terrible alternative. Pour sortir d'embarras et repousser les calomnies, il lui fallait choisir entre deux résolutions. Rendre immédiatement la liberté à la duchesse, c'était se déclarer coupable, aux yeux des légitimistes, d'un mensonge infâme et assumer cette responsabilité odieuse d'avoir voulu, pour vaincre une opposition dynastique, déshonorer une noble princesse de sang royal, la propre nièce du roi! Détenir la duchesse en captivité, de façon à constater l'état de grossesse, le mariage secret et la naissance de l'enfant royal, était sans doute une triste et pénible nécessité, mais la raison d'État, la responsabilité de l'ordre, dictaient impérieusement ces dernières mesures. C'est à celles-ci que le gouvernement du roi Louis-Philippe s'arrêta.

Quel autre souverain, en présence de semblables circonstances, au moment où les feux de la guerre civile étaient à peine éteints, devant l'exaltation des partis révolutionnaires, devant l'Europe menaçante ou mal disposée, eût pris un autre parti?

## JOURNAL DE LA CITADELLE DE BLAYE.

*Correspondance du général commandant supérieur, commencée le* 3 *février* 1833.

### *A M. le Maréchal, Président du Conseil, ministre de la Guerre.*

Citadelle de Blaye, 3 février 1833.

Monsieur le maréchal, je suis arrivé ici à minuit et je suis entré à la citadelle à sept heures du matin. Le colonel Chousserie m'a rendu le service avec toute la franchise militaire qu'il paraît avoir à un haut degré.

Jusqu'à présent tout m'a paru bien organisé, et les changements que je pourrai apporter sur le service ne rouleront que sur des détails de peu d'importance (1). Au reste,

(1) Le général Bugeaud hésitant à accepter la mission de Blaye, une longue conversation avait eu lieu entre lui et M. d'Argout. Voici la lettre de ce dernier remerciant au nom du roi le nouveau gouverneur de son acceptation :

*Le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur, au général Bugeaud.*

« Ce mercredi 30 janvier, à minuit.

« Cher et excellent général, je me suis empressé de rendre compte au Roi de notre conversation. Il a été très sensible à cette marque de dévouement. Avec un homme tel que vous, nous pouvons défier les attaques et les intrigues carlistes. Le maréchal est enchanté pareillement d'avoir une si bonne garantie. Le désir du Roi est que vous partiez demain matin. Je tiendrai une voiture à votre disposition. Si vous avez la complaisance de venir au ministère de l'Intérieur à dix heures, nous causerons des affaires de Blaye et je vous mènerai chez le maréchal, qui vous remettra l'ordonnance royale et les lettres de service.

« Adieu, cher général, tout à vous et de tout cœur.

« *Signé :* D'ARGOUT. »

Voici, d'autre part, les instructions officielles et les lettres de service adressées au nouveau gouverneur, le jour de son départ, par le ministre de l'Intérieur :

*A monsieur le général Bugeaud, commandant supérieur de la citadelle de Blaye.*

« Paris, 31 janvier 1833.

Général, je me félicite sincèrement des rapports que va établir entre nous votre nomination au commandement supérieur de la citadelle de Blaye. Le choix de Sa Majesté ne

il faut voir, et ce n'est que dans deux ou trois jours que je connaîtrai parfaitement mon poste. Il fait, d'ailleurs, une tempête affreuse qui ne permet pas de tout visiter en quelques heures.

pouvait tomber sur un homme dont l'expérience, le patriotisme et la loyauté répondissent mieux aux obligations d'un service d'une aussi haute confiance. Vous le trouverez tout établi, général, et vous aurez bientôt reconnu de quelles modifications il serait susceptible, tant sous le rapport des dispositions militaires que sous celui du personnel.

« En ce qui concerne l'administration, deux agents officiels concourent à ce service. Leur titre respectif indique la nature de leurs attributions, qui, sans se confondre ni s'entraver, doivent se prêter un mutuel appui.

« L'un, M. Olivier Dufresne, commissaire civil et agent comptable, habite l'intérieur du château : il pourvoit aux besoins journaliers, règle les dépenses et fait les payements. L'inspection que vous exercez en assure et en garantit l'accomplissement. Sa tâche serait incomplète si, en qualité de commissaire civil, il ne surveillait et ne rendait compte. J'ai la conviction que vous trouverez en lui un auxiliaire loyal et dévoué.

« Le commissaire de police attaché à mon ministère, M. Joly, a été envoyé successivement à Nantes et Blaye, où il prend, en vertu d'une ordonnance royale, le titre et exerce les fonctions de commissaire spécial. Le service de surveillance et de sûreté lui est particulièrement confié à l'extérieur du château, sans préjudices aux droits et aux attributions du sous-préfet. Il a sous ses ordres des agents choisis, et le commissaire de police ordinaire seconde son action. M. Joly loge dans la ville.

« Entre lui et le commissaire civil, il est de toute nécessité que les relations et les communications soient habituelles et journalières. Ils ne dépendent point l'un de l'autre, mais de leurs obligations réciproques. La première de toutes est de s'avertir. Tous les deux vous doivent des rapports qui ne vous laissent rien ignorer. Sans ce concours de tous les instants et exempt de toute réserve, la surveillance serait illusoire et la sûreté intérieure et extérieure sans cesse exposée à être compromise.

« Il importe que la gendarmerie seconde efficacement le commissaire spécial et n'oppose pas, pour des actes où sa coopération serait nécessaire et dont l'urgence serait reconnue, des formalités qui n'auraient d'autre résultat que de paralyser le service.

« Afin de vous faire connaître avec plus de précision le véritable état des choses, j'ai l'honneur de vous remettre, général, copie des premières instructions données par mon prédécesseur, ainsi que celles que je venai de transmettre moi-même. L'exécution en avait été éludée ou même refusée. C'est à vous qu'il appartient, dans la plénitude de vos pouvoirs, de veiller au maintien d'un ordre constant et régulier.

« C'est de concert avec M. le ministre de la Guerre qu'ont été rédigées les instructions dont il s'agit. Dans l'intérêt d'une responsabilité dont il est facile d'apprécier l'importance, un contrôle a été reconnu indispensable. Tout d'ailleurs aboutit à vous, général : vous appréciez les rapports, vous les mettez à profit, vous donnez vos ordres.

« Je ne répéterai pas ici ce que vous trouverez explicitement énoncé dans la copie des pièces qui accompagnent cette lettre : votre excellent esprit en saisira l'ensemble. Les explications dont vous avez besoin vous seront données sans retard. Je compte, ainsi que M. le ministre de la Guerre, sur la fréquence de vos communications avec nous. Dans la position où vous allez vous trouver placé, aucun détail ne peut être indifférent ; aucun incident ne doit être mis en oubli, ne fût-ce que pour démentir les articles mensongers qui ne cessent de se reproduire sur Blaye dans les journaux.

« Agréez, général, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« Comte D'ARGOUT. »

M. le colonel Chousserie a écrit à la Duchesse pour savoir si elle pouvait me recevoir. Elle lui a fait la réponse suivante : « J'ai reçu, monsieur le colonel, avec une vive « peine la nouvelle que vous me donnez ! C'est une nouvelle « vexation du Gouvernement. Je vous avais déjà dit, mon- « sieur le colonel, que celles que je pourrais empêcher, je « le ferais. Ainsi, je ne recevrai pas M. le général Bugeaud, « ni les personnes qui seront probablement de sa suite. Je « saurai me renfermer seule, si c'est nécessaire, dans mon « appartement. Mais les ministres sauront répondre à la « France et à l'Europe de ce qu'une fille de Henri IV et « de Marie-Thérèse aura souffert. Elle saura mourir sous « les fers plutôt que de céder à la tyrannie. Voilà ma dé- « termination. J'espère que je vous verrai, monsieur le co- « lonel ; soyez sûr que je n'oublierai jamais vos bons pro- « cédés envers moi. »

Je lui ai fait répondre en peu de mots qu'il n'y avait aucune tyrannie dans le changement de gouverneur, loin de là, que le Roi lui-même m'avait recommandé toutes sortes d'égards et de bons procédés ; qu'elle s'en convaincrait par les paroles expresses qu'il m'avait chargé de lui rapporter, et que si ma mission avait dû avoir quelque chose d'acerbe, je ne l'aurais pas acceptée. Ma qualité d'officier français et de mandataire du pays en est la garantie. J'ai attendu sa réponse avant de commencer ma dépêche. C'est M. de Brissac qui m'a répondu en substance... etc. Nous en sommes là... etc.

Du reste, il n'y a rien de nouveau... etc.

Je verrai demain les troupes... etc.

Je pense qu'on peut être tranquille quant à l'évasion de la prisonnière. L'heure étant très avancée, je n'écris pas à M. d'Argout ; je vous prie de lui envoyer copie de ma dépêche.

La lettre suivante du général Bugeaud à son ami M. Gardère, à Paris, confirme les curieux détails de la première entrevue du général avec Mme la duchesse de Berry.

Château de Blaye, 3 février 1833.

Mon cher ami, je suis arrivé ici sain et sauf; j'ai de suite pris possession de mon commandement, et je connais déjà mes hommes et mon poste comme ma poche. Je suis bien logé, bien nourri, bien chauffé, bien éclairé (en lampes et bougies); quand j'aurai ma femme, je pourrai très bien supporter ma prison.

La Duchesse n'a pas voulu me voir. Elle a prétendu que c'était une nouvelle vexation du Gouvernement qu'elle ne souffrirait pas. Je n'ai pas insisté, et, pour exploiter le caractère féminin, j'ai simplement annoncé que j'avais du Roi des communications verbales à faire; que je ne me présenterais que quand on voudra m'entendre.

Me rappelant qu'une bonne tactique avec *les belles* est quelquefois de paraître indifférent, j'ai dit à Mme d'Hautefort que la manière dont j'avais été reçu en prenant connaissance des lieux m'ôtait tout désir d'être admis, et que, sans descendre d'*Henri IV et de Marie-Thérèse* (expression dont s'était servie la dame), j'avais aussi ma fierté, qui était fondée sur mes antécédents personnels. Cette ruse paraît avoir réussi : Mme d'Hautefort vient de dire à mon aide de camp qu'elle croyait que Madame demanderait à me voir demain.

*Signé :* BUGEAUD.

*A monsieur le Maréchal.*

4 février 1833.

Monsieur le maréchal, il n'y a aucun événement nouveau. La Duchesse paraît jouir d'une bonne santé. Elle a pris hier

un bain qui lui a occasionné le soir une toux assez fréquente. Elle refuse de me recevoir, disant qu'elle veut s'opposer à toutes les nouvelles vexations du Gouvernement. J'ai visité son appartement avec le colonel Chousserie. Je lui ai adressé la parole avec une dignité respectueuse. Elle m'a dit :

« Continuez votre visite et laissez-moi tranquille.

— Aucun raisonnement ne pourrait me faire apercevoir, Madame, une nouvelle vexation dans le changement du commandant supérieur ; je vous le répète, quel que soit mon dévouement pour le Roi, je ne me serais point chargé d'une mission qui aurait dû aggraver votre sort. Je ne suis point un geôlier farouche, et comme j'ai l'ordre et le désir d'avoir pour vous tous les égards compatibles avec votre position, je respecterai même ce qui me paraîtrait un préjugé, et je vous épargnerai autant que possible ma présence, puisqu'elle vous semble une vexation. Je suis chargé par le Roi de vous rapporter ses paroles expresses ; quand vous désirerez m'entendre, je me rendrai à vos ordres.

— Non, Monsieur, dites-le-moi par écrit.

— Je ne le puis, Madame, j'ai ordre de vous le dire verbalement. »

J'ai voulu ainsi piquer sa curiosité et lui donner le désir de m'entretenir. Il serait très important que je pusse la voir tous les jours. Ce serait le meilleur contrôle possible, puisqu'on ne veut introduire près d'elle que des personnes de choix. Dans la nuit dernière et aujourd'hui, j'ai pris connaissance exacte des lieux ; le service militaire est bien fait. La surveillance des cantiniers, vivandières, ouvrières et hommes de corvée laisse à désirer : j'ai déjà donné des ordres pour régulariser cela. Je vais tâcher de placer la blanchisseuse hors de la citadelle. Les hommes de corvée pour l'eau et pour la viande sortiront une seule fois par

jour, ainsi que les cantinières. Les uns et les autres seront surveillés par la police du dehors.

L'enlèvement de vive force est impossible. Il n'y a que la séduction qui puisse amener une évasion. Le service le plus important roule sur deux officiers qui couchent à tour de rôle dans une chambre qui est à côté de la porte d'entrée des appartements de la Duchesse. Celui qui n'est pas de service couche au rez-de-chaussée. Ils ont les clefs de communication (jusqu'à dix heures du soir) avec le dehors, la cuisine et le jardin. Il est évident que si ces deux officiers n'étaient point fidèles, ils auraient de grandes chances pour faire évader la prisonnière. M. Petit-Pierre, adjudant de place de Nantes, et l'officier de gendarmerie Chousserie occupent ce poste. Je crois que l'on peut compter sur eux. Mais M. Petit-Pierre surtout désire s'en aller, et c'est celui que j'aurais voulu le plus retenir, tout le monde louant son zèle, son dévouement et son intelligence. Je saisis cette occasion, monsieur le maréchal, pour vous recommander cet officier, qui attend depuis longtemps le grade de capitaine (1).

Vous jugerez, monsieur le maréchal, combien il est urgent que je remplace ces deux officiers par deux autres qui aient ma confiance. En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander M. *le capitaine Gérard,* officier d'ordonnance près du Roi ; à son défaut, M. *le capitaine Fagant,* commandant la compagnie de vétérans de la Dordogne, qui se rend à Clermont. Ces fonctions seraient sans préjudice des droits qu'il peut avoir à conserver le commandement de la compagnie réorganisée. Pour second officier, je vous prie de me

(1) Il m'a déclaré que, croyant avoir mérité ce grade antérieurement, il le refuserait, s'il lui était donné à Blaye pour ses services dans cette forteresse, et ne l'accepterait qu'à Nantes. (*Note du gouverneur.*)

donner le maréchal des logis de gendarmerie *Solabel*, qui est à Thenon (Dordogne); il est proposé depuis longtemps pour l'avancement ; il a tout ce qu'il faut, avec ma confiance, pour remplir ces fonctions. Je demande aussi à conserver les deux sous-officiers de gendarmerie qui sont adjoints aux deux officiers de service près de la Duchesse.

Trente hommes de gendarmerie sont établis à Blaye. Ils font un service très important. La nuit, ils éclairent les routes aboutissant à plusieurs points et font des patrouilles à pied sur les glacis de la citadelle. Ces patrouilles ont le double avantage d'éclairer les approches et de tenir alertes les sentinelles qui sont sur le rempart. Ils concourent également au service de police de la ville. Je demande que ce détachement soit maintenu à son poste.

Les visites des carlistes à Blaye ont presque entièrement cessé ; ils se contentent d'adresser tous leurs journaux à la Duchesse. Je ne lui envoie que les *Débats*, le *Temps*, le *Courrier Français* et le *National*. Elle recevait le *Charivari ;* j'ai cru devoir le supprimer.

Même date.

Même dépêche à M. d'Argout, à qui je demande en outre une gratification pour les deux officiers de service dans l'intérieur de l'appartement de la Duchesse (1).

(1) Voici la réponse de M. d'Argout à la lettre du général écrite le 4 février ; il est intéressant de la reproduire. On y verra que le ministre, bien qu'il soupçonnât, non sans raison, le curé de Blaye d'être l'intermédiaire entre la duchesse et ses amis, hésitait et reculait devant un acte arbitraire et inconstitutionnel. La France alors n'était point en république !

« Paris, le 8 février 1833.

« Général, M. le président du Conseil m'avait fait connaître l'accueil que vous aviez reçu de M^me^ la duchesse de Berry. La lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser, à la date du 4, entre à cet égard dans de nouveaux détails. Vous avez fait entendre à la princesse un langage plein de raison et de dignité. Le temps et des égards qui ne se démentiront

*A Monsieur le maréchal.*

5 février 1833.

Monsieur le maréchal,

Il n'y aura rien de nouveau relativement à Mme la Duchesse. Elle jouit de la même santé. Elle s'est promenée aujourd'hui dans son jardin avec ses compagnons de captivité. Elle n'a pas manifesté le désir de me voir, et j'ai évité de me trouver en sa présence. Je ne visite sa demeure que

point feront le reste. Vous saurez vous ménager les occasions et les moyens d'exercer votre contrôle personnel. C'est un droit auquel, dans l'état actuel des choses, vous ne sauriez renoncer.

« Quelle est, me demandez-vous, mon opinion sur le curé de Blaye? Vous aurez sans doute appris qu'il a déjà été question de lui donner un successeur. Mais la chose était plus désirable qu'elle n'était facile. Agréé sur la présentation de l'archevêque de Bordeaux, et d'après d'excellents témoignages, cet ecclésiastique n'a pas montré toute la réserve qui eût convenu à son rôle. Il faut espérer que les avis qu'il a reçus, la promesse d'une indemnité, et surtout la règle à laquelle vous venez si judicieusement de l'astreindre pour son service pourront le maintenir dans une juste mesure sans inspirer, je dois en convenir, une entière sécurité. Ses démarches et ses relations doivent donc être observées de près par le commissaire spécial. S'il s'agissait actuellement de le changer, la princesse ne manquerait pas de crier à la tyrannie et à la contrainte : elle l'a déjà fait, et elle a formellement déclaré qu'elle se passerait de messe plutôt que d'accueillir un nouveau prêtre. Toutefois, général, si une mutation paraissait indispensable, si elle devait être pratiquée, ce ne pourrait être que par l'intermédiaire de M. l'archevêque de Bordeaux, et après que le curé de Blaye aurait été amené à demander sa démission. Dans ce cas, un aumônier serait établi à demeure au château pour n'en plus sortir : il y aurait à la fois convenance et sécurité. Je crois que c'est à cela qu'il faut tâcher d'arriver.

« Cette question doit être traitée dans les pièces dont je vous ai envoyé copie par la poste, indépendamment de celles que je vous avais remises. Les avez-vous reçues?

« Vous avez réglé le service de la domesticité de manière à permettre et à faciliter une exacte surveillance. Vous regrettez de ne pouvoir retenir les deux officiers qui couchent à tour de rôle dans une chambre contiguë à l'appartement de la Duchesse, et, en rendant justice à leur intelligence et à leur zèle, vous demandez pour eux une gratification. Rien de plus juste. Il était déjà convenu de leur en donner une. Consultez, je vous prie, à ce sujet, M. Olivier Dufresne, et faites ce qui vous paraîtra le plus convenable. Vous savez d'avance que tout ce que vous déterminerez aura mon plein et entier consentement.

« J'insiste pour le maintien de votre gendarmerie mobile. M. Marchand-Dubreuil craint que M. l'inspecteur général ne veuille la retirer. Cette gendarmerie est votre seul moyen d'exploration, et ce service est indispensable, malgré l'interruption des pèlerinages à Blaye. Le maréchal m'a formellement promis de ne point la retirer.

« Vous avez placé le commissaire spécial comme il devait l'être : c'est à lui à se maintenir dans son emploi. Il vient de recevoir de moi des instructions analogues à ce que vous avez établi. Voici ce qu'il écrit lui-même : « Nous sommes maintenant bien en mesure et « sur nos gardes. J'agis tout à fait de concert et de la manière la plus cordiale avec M. le

la nuit pour lui laisser venir l'envie de me voir. Si elle persiste dans son refus, je la verrai dans quelques jours à sa promenade du jardin, afin d'observer l'état de sa santé. Je dois rendre justice au colonel Chousserie; le service militaire étant bien organisé, j'ai eu peu de changements à y faire. Je fais surveiller les entrées et les sorties. Le commandant de la place est un excellent serviteur, d'une honorabilité parfaite et de beaucoup d'activité. Le bataillon du 64e sert bien, et a une bonne tenue. Quelques officiers laissent à désirer pour l'instruction du service des places. J'ai ordonné qu'on commençât cette théorie pour ceux qui sont faibles. Les gazettes légitimistes de la contrée ont annoncé mon arrivée sans réflexions. J'ai l'honneur de vous transmettre une dépêche de Mme la duchesse de Berry.

J'ai l'honneur, etc.

Même date.

Même dépêche à M. d'Argout.

*A monsieur d'Argout.*

6 février 1833.

La Duchesse se porte bien. Les soupçons se fortifient.

« sous-préfet. Je le tiens au courant de tout ce qui est service; il m'accorde la même con-
« fiance et a pour moi la même franchise. »

« Serait-ce bien le cas, d'après cela, de charger M. Marchand-Dubreuil d'une petite contre-police? Tout va bien : tout pourrait changer si de nouvelles susceptibilités étaient éveillées. Toutefois, si vous jugez utile que M. Marchand-Dubreuil ait une contre-police, veuillez me le mander, je lui donnerai l'ordre d'en établir une à l'instant. Il va sans dire d'ailleurs que le sous-préfet, homme grave et bon observateur, vous fera part de ses remarques particulières.

« Agréez, monsieur le général, l'assurance de ma considération très distinguée,

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur.

« *Signé* : Comte D'ARGOUT. »

*A monsieur le Ministre de la Guerre.*

Même date.

Même dépêche.

*Au Ministre de la Guerre.*

7 février 1833.

Demandé *le Spectateur militaire* et autres journaux.

*A monsieur d'Argout.*

8 février 1833.

Mme la Duchesse prétend que le Ministre de la Guerre lui a promis dans tous les cas Mlle de Béchu ; elle lui demande quelques morceaux de *Capolsti,* de *Monteschi* et de *Bellini.*

*A monsieur d'Argout.*

9 février 1833.

Explication de la lettre écrite de Bordeaux à Aix. Annonce de l'envoi d'une boîte de peinture apportée par le sieur Destrilles de Cubzac. M. Barthès demande sa femme. La couturière de la Duchesse part demain (1).

(1) La lettre suivante du ministre de l'Intérieur montre combien l'état moral de l'illustre prisonnière préoccupait le roi et le gouvernement, et quelle importance on attachait à tout ce qui la touchait.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

« Paris, le 9 février 1833.

« Général, d'après l'ordre du Roi, la dernière lettre que Mme la duchesse de Berry destinait à la duchesse d'Angoulême a dû vous être renvoyée par M. le président du Conseil. Cette lettre contient, sur de prétendues vexations auxquelles Mme la duchesse de Berry serait en butte, des plaintes que nous savons dénuées de tout fondement. M. Olivier Dufresne,

*A monsieur d'Argout.*

10 février 1833.

Des réflexions plutôt que des choses officielles.

*A monsieur d'Argout.*

11 février 1833

Pour lui annoncer que j'ai accordé 60 francs par mois aux officiers près la Duchesse, 25 francs aux portiers. Rendu compte des chants des soldats à l'occasion d'un assaut.

puisqu'il est reçu par la Duchesse, devra la lui remettre, en la priant de vouloir bien s'expliquer sur ce qu'elle entend par les vexations qu'elle éprouverait. Il n'était assurément pas convenable de donner cours à de semblables accusations. Une lettre de cette nature ne pouvait être transmise à sa destination.

« L'impuissance où se trouvera la princesse d'articuler aucun fait qui justifie ses plaintes manifestera qu'elle a été mise en demeure de s'expliquer.

« Au chagrin qu'elle a pu concevoir de l'éloignement du colonel Chousserie se joint probablement l'intention de profiter de la circonstance pour se soustraire à votre surveillance, et cette affectation de mécontentement pourrait bien n'être qu'un jeu. Il est à propos d'y pourvoir : le commissaire civil y contribuera en multipliant lui-même ses visites, autant que les convenances et le bien du service l'exigeraient. Le peu d'empressement que vous montrerez, de votre côté, à en rendre et à être admis par la Duchesse sera probablement le plus sûr moyen de la faire renoncer à ses dispositions.

« Tout s'arrangera de soi-même en profitant, sans avoir l'air de la rechercher, de la première occasion qui se présentera. Vous êtes entièrement juge du moment et de l'opportunité. Il est bien entendu toutefois que, si vous regardiez votre présence auprès de la princesse comme nécessaire ou seulement utile, vous avez à cet égard toute latitude.

« Agréez, général, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« *Signé :* Comte D'ARGOUT. »

*Post-scriptum* de la main du ministre. — « Mon cher général, je reçois à l'instant votre lettre du 6. Vous définissez avec votre sagacité habituelle la différence de caractère de M. Dufresne et de M. Joly. Vous avez fait disparaître en un instant ces susceptibilités qui nuisaient tant au service, et qui, comme vous le dites fort bien, ressemblaient au principe d'ambassadeurs cherchant à faire prévaloir leurs petites prétentions. Désormais ces deux hommes, qui sont dévoués et actifs, ne rivaliseront plus que de zèle pour vous bien seconder en toutes choses où ils pourront vous être utiles. Je vois avec plaisir que la Duchesse s'humanise avec votre aide de camp. C'est une preuve qu'elle recevra bientôt le général comme elle aurait dû le faire toujours. L'article de la santé mérite une sérieuse attention. Nous vous expédierons bientôt le médecin choisi par MM. Orfila et Auvity. Ce sera toujours un motif de tranquillité que d'avoir à portée un moyen de secours. Je vais porter vos dépêches au Roi.

« Tout à vous, cher général.

D'A. »

*A monsieur le Ministre des Travaux publics.*

Même date.

Pour une place à l'École des arts et métiers. Pour les comices agricoles.

*A monsieur le Maréchal.*

Même date.

Je regrette qu'à l'approche du printemps et de la saison pluvieuse, on ait retiré l'indemnité de la troupe. Je lui rends compte du chant des soldats du 10 février courant.

*A monsieur le Maréchal.*

12 février 1833.

Écrit relativement à M. l'adjudant de place Lafond.

Demandé que M. Solabel soit promptement fait officier, pour qu'il ait l'autorité nécessaire, et parce qu'il le mérite.

*A monsieur le Maréchal.*

13 février 1833.

Écrit pour lui dire que tous les services marchent bien, avec une harmonie parfaite; que la police fait exactement le sien; que les rapports entre les généraux de division et maréchaux de camp sont rétablis.

*A monsieur le Maréchal.*

16 février 1833.

L'installation des blanchisseuses dans la ville. — Départ du docteur Barthès. — Les carlistes ont des fréquen-

tations avec le curé; qu'il dise la messe au vestibule et qu'il parte.

*A messieurs les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

17 février 1833.

Pour leur annoncer réception des dépêches du 14, et que les dispositions sont arrêtées pour loger la couturière, etc. Ma première visite à la Duchesse.

*A monsieur le Maréchal.*

18 février 1833.

Pour lui annoncer l'arrivée du docteur Ménière, et mes projets pour l'introduire sans importance et sans solennité. J'ai vu la duchesse de Berry pour la seconde fois. Toujours d'une gaieté qui surprend. Envoi de la réclamation de M. Fontalbe, commandant de la station de gendarmerie de Blaye (1).

(1) Le même jour, le général écrivait à un de ses amis la lettre très intéressante ci-dessous, relatant les détails de sa première entrevue :

*Le général Bugeaud à M. Mourgues, préfet de la Dordogne.*

« Blaye, le 18 février 1833.

« Je suis on ne peut plus reconnaissant, mon cher monsieur, des offres obligeantes que vous me faites, et je ne les refuse pas absolument. Ma femme n'est qu'embarrassée du choix parmi les chevaliers qui s'offrent. Elle acceptera probablement ou son frère ou son neveu. Elle est trop timide pour accepter un préfet, et, quoiqu'elle soit bien convaincue de votre extrême obligeance, je suis persuadé qu'elle aimerait mieux aller seule. J'accepterais pour elle (car elle n'accepterait rien) votre calèche, si la sienne, qui est en très mauvais état, parce qu'il n'y a pas d'ouvriers à Exideuil, ne pouvait pas la conduire ici. C'est cependant ce que je ne présume pas.

« Ma pauvre femme!... elle me donne bien de l'inquiétude!... Cette obstruction de rate persiste : elle en souffre souvent. Son teint est jaune; sa santé, si brillante, paraît altérée pour longtemps!...

« Je suis bien décidé à laisser cette année les honneurs, les commandements, pour m'occuper d'elle, car elle vaut mieux que tout cela. Elle prendra les bains de mer aussitôt que possible, et de là, à Vichy ou ailleurs.

« Le tableau que vous faites de la situation du département est très satisfaisant, excepté que le grain n'est pas assez cher. Le mouvement désordonné perd donc du terrain. C'est là l'essentiel, car les carlistes n'ont de chances que par lui : ils ne peuvent arriver que par l'anarchie.

*A monsieur le Ministre de l'Intérieur.*

19 février 1833.

Arrivée de M. Ménière, docteur. Je dîne ce soir avec la Duchesse. Mes intentions pour l'introduire près de Ma-

« A-t-on rien vu d'aussi comico-tragique que les duels de journalistes? Quelle importance les républicains ont voulu y attacher! Ils ont essayé de faire un héros de Carrel (1). On ne donna pas autant d'éloges à Villars après Denain; on ne chanta pas autant Napoléon après Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland et autres grandes batailles.

« On va s'inscrire chez M. Carrel, on l'honore dans les journaux modérés : voilà ce que je ne puis comprendre. Je ne sais pas rendre des hommages au talent qui s'exerce à bouleverser le pays. Je le maudirais bien plutôt.

« Mais, messieurs qui vous inscrivez chez Carrel, pourquoi n'honorez-vous pas le voleur de grands chemins qui vous dévalise avec adresse? Il est moins habile en sophismes sans doute, mais aussi il est moins dangereux que le chef républicain. Les gens querelleurs reçoivent toujours des hommages; le débonnaire juste-milieu, plein de tolérance pour tout le monde, ne reçoit que des injures. Faites-vous moutons, et l'on vous tondra; faites-vous lions, on vous baisera la griffe. Pour moi, j'aime mieux avoir des griffes que de baiser celles des lions!

« Vous savez, je pense, que je fus très mal reçu par M^me^ la duchesse de Berry, qui refusa de me voir à l'avenir autrement qu'en visite de geôlier. Je lui tins un langage qui a été jugé digne par le Gouvernement, et je m'abstins de la voir. J'avais piqué sa curiosité en lui annonçant que j'étais chargé par le Roi de lui rapporter ses paroles expresses; que, quand elle voudrait m'entendre, je me rendrais à ses ordres.

« Ce moyen, si puissant sur le sexe, ne réussit pas; il fallut en essayer un autre. Il y a quelques jours qu'ayant demandé une audience à M^me^ d'Hautefort, je lui dis : « Madame, je « n'insiste pas pour être admis près de M^me^ la duchesse de Berry; la manière dont j'ai été « reçu m'en a ôté le désir. Sans descendre de Henri IV et de Marie-Thérèse, j'ai aussi ma « fierté, fondée sur ma vie entière. Cependant, comme je ne veux pas que la santé de « Madame puisse souffrir de l'absence de relations entre nous, je lui offre de la faire accompagner par un officier toutes les fois qu'elle voudra se promener. »

« La Duchesse répondit qu'elle ne me ferait pas la grossièreté de sortir avec d'autres qu'avec moi; que ce qu'elle avait fait ne m'était nullement personnel : c'était une leçon qu'elle avait voulu donner au Gouvernement. Depuis elle manifesta plusieurs fois à mon aide de camp l'intention de me voir. Je me suis laissé désirer quelques jours; enfin, hier, je lui ai fait une visite qui a été parfaitement accueillie.

« Elle a été d'une gaieté remarquable. Elle m'a parlé agriculture, abeilles, poésie, guerre et diplomatie. Deux fois elle a voulu aborder la politique du jour, j'ai changé la conversation. Elle s'est tournée avec vivacité vers M^me^ d'Hautefort, et lui a dit la première fois : « Comme *il* rompt les chiens avec adresse! » La seconde fois : « *Il* a du tact! » Nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Sa gaieté m'étonne et me déroute; sa santé est parfaite...

« Je pense que, comme moi, vous êtes content de M. Veuillot; le petit journal ne contribue pas peu à ramener l'opinion. Il est certain que le rédacteur a du talent et de l'esprit plus que l'*Echo* et la *Gazette* ensemble. Il faut tout faire pour le soutenir.

« Recevez l'assurance de ma considération distinguée et de mon sincère attachement.

« BUGEAUD. »

(1) Carrel venait de se battre à l'épée avec M. Roux-Laborie, et avait été assez grièvement blessé d'un coup dans le ventre qui mit ainsi, une première fois déjà, sa vie en péril.

dame, ainsi que la couturière. Sur la réduction du supplément. Demande d'instruction pour annoncer l'événement que nous attendons.

*A monsieur le Ministre de la Guerre.*

20 février 1833.

Annoncé l'arrivée de Mlle Garnier. Projets pour l'introduire ainsi que le docteur Ménière. Arrivée de M. Solabel. Conversation avec la duchesse de Berry sur la politique, la Vendée.

Même lettre au ministre de l'Intérieur.

*Aux Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

21 février 1833.

Envoi de deux lettres de la duchesse de Berry. Conversation avec elle sur la durée présumée de sa captivité.

*A messieurs les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

22 février 1833.

Messieurs les ministres,

J'ai reçu vos dépêches du 19, et les deux instructions qui y sont jointes. Ces instructions, comme toutes celles qui sont rédigées loin des lieux de l'exécution, sont susceptibles de nombreuses modifications, à moins que l'on ne soit absolument décidé à ne garder plus aucune espèce de ménagement avec la Duchesse. Bien convaincu qu'une pareille détermination ne serait ni dans l'intérêt du Roi ni dans celui du pays, je vous prierais de charger un autre que moi de l'application des mesures extrêmes. Comme il n'y a pas urgence dans les mesures prescrites, je me permets de sus-

pendre l'exécution des points même que je juge susceptibles d'application, jusqu'à ce que vous ayez répondu aux observations qui vont suivre et à l'analyse que je vais faire des instructions, paragraphe par paragraphe (1).

S'il est vrai que la duchesse de Berry soit grosse (et mon opinion est qu'elle l'est), elle l'est au plus de six mois. Donc,

(1) Il nous paraît inutile de faire remarquer l'extrême importance de ces lignes. Le caractère du général Bugeaud s'y révèle tout entier. Le vaillant soldat, esclave de son devoir et de la discipline, avait accepté, bien malgré lui, comme nous l'avons vu, cette délicate et difficile mission. On verra ici avec quelle indépendance et avec quelle fermeté le gouverneur de Blaye répondait aux ministres ses chefs, lorsqu'il jugeait sa dignité compromise. Ainsi tombent toutes les calomnies répandues sur son compte; ainsi s'expliquent les relations si courtoises et même amicales qui s'établirent entre le *geôlier* et la prisonnière.

Nous avons entre les mains une lettre toute récente et bien caractéristique; elle est écrite par le général comte de Trobriand et adressée d'Amérique à une amie de la famille du maréchal Bugeaud. C'est la justification la plus absolue, la plus complète, de la conduite de ce dernier, car cette justification émane de Mme la duchesse de Berry elle-même :

*Le général de Trobriand à madame la marquise de X...*

« Nouvelle-Orléans, 5 avril 1878.

« Chère madame, l'incident auquel se rapporte votre lettre du 12 mars dernier est parfaitement exact. Mes souvenirs à ce sujet sont encore très précis. — C'était en 1846. J'habitais alors Venise, où j'avais l'honneur d'être fréquemment admis chez Mme la duchesse de Berry, au palais Vendramin. Un soir, nous étions en petit comité, l'on vint à parler de la captivité de Blaye, et l'un des visiteurs crut pouvoir s'exprimer avec sévérité sur les procédés que l'on attribuait généralement au général Bugeaud, alors qu'il était gouverneur de cette citadelle.

« La princesse prit aussitôt la parole : « Je vois, dit-elle, que vous partagez l'erreur « commune, mais je vous assure que le général Bugeaud n'était point tel qu'on l'a repré- « senté généralement. Au fond, le maréchal est un brave homme, qui avait alors à rem- « plir une mission difficile, et qui s'en est acquitté de son mieux, en tâchant de concilier « ses devoirs de soldat avec les égards qui m'étaient dus. Aussi n'ai-je pas eu réellement « à me plaindre de lui. C'était un honnête homme, et nous sommes restés bons amis quand « nous nous sommes quittés. » — Les paroles de Madame me frappèrent vivement; elle était la dernière personne au monde de qui j'eusse attendu la défense de celui qui fut gouverneur de Blaye, alors qu'elle y était prisonnière. Son affirmation à ce sujet bouleversait complètement les idées reçues généralement et celles que j'avais basées moi-même sur des autorités que je croyais incontestables.

« Ceci vous expliquera, chère madame, comment l'incident a laissé dans ma mémoire une trace si nette, que, après tant d'années, j'y retrouve encore le langage presque textuel dont Mme la duchesse de Berry se servit à cette occasion.

« Veuillez agréer, chère madame, l'hommage lointain, mais sincère, de mes sentiments fidèlement dévoués.

« *Signé :* R. DE TROBRIAND. »

il n'y a pas urgence d'employer de suite des moyens d'autorité pour lui imposer le docteur Ménière et la sage-femme. Il y a plus d'avantage à temporiser et à obtenir par la confiance, et surtout par une rigoureuse surveillance, le même résultat qu'on pourrait espérer de la présence des deux personnages précités. Mais, supposons qu'on les imposât d'autorité dans l'intérieur du local, on n'en serait pas plus avancé. La Duchesse, qui est d'un caractère très décidé, se retirerait dans sa chambre, ne voudrait voir ni le docteur ni la sage-femme, et, s'ils s'approchaient d'elle, je suis convaincu qu'elle se porterait à des extrémités; elle leur arracherait les yeux. Dans l'un ou l'autre cas, elle aurait des attaques de nerfs qui pourraient être fort dangereuses. Si, après toutes ces scènes, qui ne manqueraient pas d'être connues, tôt ou tard, du public, elle ne se trouvait pas grosse, ou si ces mesures rigoureuses produisaient des accidents, soit en la faisant accoucher avant l'heure, soit en altérant sa santé, il est aisé de prévoir qu'il en résulterait pour le Gouvernement d'immenses inconvénients. La presse de toutes les couleurs, les honnêtes gens de toutes les opinions, nous jetteraient la pierre. La haine pour le Roi, dans une certaine classe, redoublerait d'intensité, et il perdrait dans l'esprit de ses amis.

Mais le but est-il assez grand pour s'opposer à de pareilles choses et ne peut-on l'atteindre par d'autres moyens? Je n'hésite pas à dire : non! le but n'est pas assez grand et il y a d'ailleurs d'autres moyens de l'atteindre. Ces moyens, ils sont pris en majeure partie, et je me propose de les compléter successivement, mais avec adresse, avec ménagements, car c'est la seule voie qui me paraisse bonne, *la seule que je puisse adopter.*

Dans cet ordre de conduite, je place sans hésitation

la franchise entière que vous me recommandez avec Mme d'Hautefort. C'était déjà dans mes projets. J'attendrai d'être plus familier, car je n'en suis qu'à sa quatrième visite. Vos dépêches, vos instructions, me déterminent à m'ouvrir avec elle dès aujourd'hui, à 9 ou 10 heures, afin de pouvoir vous en faire connaître le résultat. En attendant, voici l'état des choses actuellement.

J'ai demandé à monsieur le général Janin un brigadier de gendarmerie. J'ai donc trois hommes de cette arme, et j'en mets un chaque nuit à veiller dans l'appartement qui est directement au-dessous de la chambre à coucher de la Duchesse. De ce point, le plus petit bruit est entendu. Un autre sous-officier est de garde au-dessus, et à côté du corridor qui communique aux appartements il y a aussi un officier. L'un deux veillera toujours près du guichet d'où l'on voit et l'on entend tout. On ne peut voir de mouvement que jusqu'à l'heure du coucher des détenus, car alors ils sont isolés par le moyen de crochets que l'on pose sans bruit à leur porte, quand ils sont couchés, et qu'on enlève de même le matin de bonne heure. M. de Brissac, la Duchesse et Mme Hansler peuvent communiquer, car ils sont dans le même appartement : M. de Brissac à gauche en entrant au salon, la Duchesse à droite, et Mme Hansler à côté de sa maîtresse, dans un petit cabinet.

Je serais loin de vouloir isoler M. de Brissac. Je crois à cet homme l'âme si honnête qu'il serait incapable de se prêter à un crime. Sa présence me paraît donc une garantie. Ses lettres et celles de sa femme m'ont convaincu qu'il y a dans ce couple beaucoup de vertus. Je suis bien avec M. de Brissac. Je compte lui parler aussi. Il a servi dans nos rangs. Il aime les militaires, et il a peu de malice.

J'espère en tirer un bon secours de surveillance. Au

moindre bruit extraordinaire, le sous-officier placé sous la chambre à coucher préviendra l'officier de garde par le moyen d'une sentinelle qui est placée devant la croisée du premier. J'ait fait griller ce rez-de-chaussée ; l'officier qui n'est pas de service, les deux sous-officiers, dont l'un est de planton éveillé sous la chambre, sont renfermés à neuf heures du soir. La même sentinelle dit au portier-consigne de m'appeler au moindre bruit, ainsi que le commandant de la place et le commissaire civil, qui logent à côté de l'enceinte. Le docteur Ménière, qui est aussi à deux pas, est averti. La sage-femme couche près du tour et peut s'introduire à l'instant sans pouvoir elle-même sortir du local.

Je vois la Duchesse tous les jours.

Mon aide de camp, M. de Saint-Arnaud, sous un prétexte ou sous un autre, la voit deux ou trois fois. Il est fin et observateur. L'officier de service et le sous-officier la voient toute la journée. Il est bien difficile qu'on ne s'aperçoive pas d'un événement ou du plus petit dérangement de santé.

Je suis très fâché du départ du lieutenant Petit-Pierre, parce qu'il avait accoutumé la Duchesse à le voir à tout instant et qu'il l'avait préparée à recevoir sa visite de nuit, s'il entendait dans sa chambre un bruit qui annonçât qu'elle fût malade. Dans ce but, il lui avait dit plusieurs fois : « Le vif « intérêt que je vous porte ne me permettrait pas d'attendre « le gouverneur pour monter à votre appartement, si je « soupçonnais que vous fussiez malade. »

Elle n'avait pas décliné cette attention. Je saisis cette occasion pour faire l'éloge de M. Petit-Pierre. C'est un officier rempli d'honneur, d'intelligence et de bons sentiments pour le Gouvernement actuel. Il pousse si loin la délicatesse qu'il m'a déclaré qu'il n'accepterait pas le grade de

capitaine, s'il lui était donné en récompense de sa mission à Blaye. Il croit l'avoir mérité à Nantes et dans la Vendée. Il ne le recevrait que là et pour cela. Il mérite et votre bienveillance et votre estime entières.

Le respect, l'estime dont les compagnons de la Duchesse l'environnent, la *gaieté constante* de celle-ci, qui nous est confirmée par les observations que nous faisons à son insu, tout me persuade que, s'il y a grossesse, il y a en même temps un manteau préparé pour conserver sa réputation, c'est-à-dire un mariage secret ou simulé. Dans cette supposition, il n'est pas douteux qu'elle le déclarera aux approches du moment fatal. Ce qui prouve que ce moment n'est pas voisin, c'est qu'elle ne demande pas que Mme d'Hautefort couche dans son appartement, et que rien n'est changé dans ses habitudes. Ce qui achève de me convaincre de ce que je dis, c'est qu'elle ne prend aucun soin de dissimuler son état. Deux fois Mme d'Hautefort, remarquant que je l'observais, s'est mise entre elle et moi.

Je suspends là ma dépêche jusqu'à ce que j'aie vu Mme d'Hautefort. Je vais examiner les instructions sur d'autres feuillets.

22 février 1833, 3 heures après midi.

La botte est portée. Les choses iront mieux que je ne le croyais et que je n'osais l'espérer. J'ai fait demander Mme d'Hautefort. « Madame, lui ai-je dit, le moment « est venu d'employer avec vous la plus grande franchise « Chez les belles âmes, la franchise provoque la réciprocité, je compte là-dessus. Le Gouvernement veut enfin sortir « de l'incertitude où il est, et il veut s'assurer que l'événement qui doit être la suite de l'état qu'on suppose,

« ou plutôt dont on a la presque certitude, ne pourra pas « lui être dissimulé. Il m'ordonne des mesures qui doi« vent être prises à l'amiable ou d'autorité. Je n'applique« rai pas ce dernier moyen : vous allez le voir par la pre« mière page de ma réponse. Mais un autre l'appliquera. « C'est à vous à juger, Madame, s'il est plus avantageux « pour vous de porter Mme de Berry à prendre un grand « parti. Il y en a deux : l'aveu de la grossesse, si elle existe ; « la constatation de l'état, s'il n'y a pas de grossesse. Dans « ce dernier cas, il doit être assez pressant pour Mme de Berry « de faire cesser les bruits répandus dans toute la France « chez amis et ennemis, et reparaître avec tout son éclat aux « yeux de ses partisans. Si elle est grosse, il y a peut-être « un mariage secret, et le même intérêt doit le faire avouer. « S'il n'y a pas de mariage, il y a l'intérêt de faire cesser « une foule de petites mesures qu'elle appellera vexatoires, « mais qui seront toutes du devoir du Gouvernement envers « le pays qui a intérêt à ce que l'événement soit constaté. « Voyez, Madame, si vous vous sentez assez de force et « assez d'attachement à la Duchesse pour aborder la ques« tion. Je pense qu'il faut le faire avec une extrême franchi« se, lui montrer la dépêche du Gouvernement et les deux « premières pages de ma réponse. Elle connaîtra mes senti« ments. Elle jugera si elle doit me conserver auprès d'elle « en avouant son état, ou en le faisant constater, ou en « souffrant à l'amiable qu'on prenne auprès d'elle toutes les « mesures ordonnées par les ministres. »

Mme d'Hautefort écoutait attentivement ce discours, quoique ses traits fussent visiblement altérés.

« Général, m'a-t-elle répondu, je vous jure sur l'honneur « que Mme de Berry ne nous a jamais fait aucune confidence « sur son état. Elle n'en a pas fait non plus à Mme Hansler.

« *Comme tout le monde, nous soupçonnons; nous la voyons* « *grossir à vue d'œil.* M. de Brissac et moi nous en avons « causé, et, pour provoquer les confidences de la Duchesse, « nous lui disions l'autre jour : « Madame, dans votre posi- « tion, vous ne devez pas seulement nous considérer comme « chevalier d'honneur et dame d'honneur, mais encore « comme des amis à qui vous devez confier toutes vos peines, « pour qu'ils vous aident à les supporter. » Ce langage n'a « rien produit : nous ne savons rien! »

Sur ce, M^me^ d'Hautefort a lu votre dépêche et partie de la mienne. « Vos sentiments, général, sont, m'a-t-elle dit, on « ne peut plus honorables : votre franchise appelle la « mienne, votre abandon appelle le mien. Je ferai tout pour « vous conserver près de nous, mais appelons M. de Brissac « pour tenir conseil. »

M. de Brissac s'est exprimé comme M$^{me}$ d'Hautefort; il a juré à plusieurs fois qu'il ne savait rien, mais qu'il soupçonnait. Il était plus altéré que M$^{me}$ d'Hautefort. Après un assez long silence, j'ai repris la parole. « Allons, du courage; il « faut enfin prendre un parti. Qui de vous deux se charge « d'aller tout dire à la Duchesse? » Long silence... « Il me « semble, ai-je repris, que cela convient mieux à M$^{me}$ d'Hau- « tefort. — Oh! oui, a dit M. de Brissac, car pour moi je « n'en aurai pas la force. — Je vais me dévouer, a dit « M$^{me}$ d'Hautefort. — Eh bien, Madame, lui ai-je répondu, « prenez la lettre du ministre, cette feuille de ma réponse « (pages 1 et 2), et tâchez de vous rappeler les motifs que « j'ai fait valoir pour que Madame prenne un parti. »

M$^{me}$ d'Hautefort est rentrée une minute après. Elle était si troublée qu'elle avait oublié tous les moyens à faire valoir. J'ai vu qu'il fallait les lui écrire. J'y ai ajouté cette considération : « Ce qui doit déterminer M$^{me}$ la duchesse de Berry

à faire constater son état, c'est le désir qu'elle a de recouvrer sa liberté promptement. S'il est constaté qu'il n'y a pas grossesse, il est probable qu'elle sera libre et que le désarmement sera réglé avec l'Europe, et que cela ne peut tarder. »

M<sup>me</sup> d'Hautefort est rentrée, au bout d'une heure, le visage très altéré, et m'a dit : « Général, j'ai tout dit à « Madame. Elle a lu la lettre du ministre et la vôtre. Elle « est extrêmement touchée de vos procédés, de vos senti-« ments. Elle a beaucoup pleuré, mais elle n'avoue rien. — « Eh bien! Madame, que ferons-nous? Que faut-il que j'é-« crive au Gouvernement? Faut-il que je dise qu'il m'envoie « un successeur? — Général, donnez-nous quelques jours, « je vous en supplie. — Madame, je ne puis vous donner « que jusqu'à dimanche, à cinq heures du soir. Si un parti « n'est pas pris en ce moment, ou si l'on ne souffre pas « que j'applique toutes les mesures ordonnées par le mi-« nistre, je demande mon remplaçant. — Général, nous fe-« rons tout ce que nous pourrons. »

L'expression de la physionomie de M<sup>me</sup> d'Hautefort me donne l'espérance d'un dénouement prochain.

Je suspends l'exécution de vos ordres, mais c'est par attachement pour le Roi, si nécessaire au pays. J'ai toujours pensé qu'un général éloigné de ses chefs devait prendre sur lui de changer ou modifier les ordres suivant les circonstances et sous sa responsabilité. J'ai la confiance que nous atteindrons le but par des moyens honorables. Comptez sur mon patriotisme.

Votre respectueux serviteur.

BUGEAUD.

5 heures et demie du soir (1).

*P. S.* — On vient de m'appeler près de la Duchesse. Elle s'est presque jetée dans mes bras en pleurant. Elle me serrait la main en m'avouant qu'elle est mariée secrètement en Italie et qu'elle est grosse, qu'elle croit devoir à ses enfants, à ses amis, à elle-même, d'en faire l'aveu. Je l'en ai vivement félicitée et je lui en ai demandé la déclaration écrite. Elle a un peu hésité, mais enfin elle y a consenti; je l'attends pour la joindre à cette seconde dépêche.

J'ai trois cents livres de moins sur le cœur; je suis heureux, le but est atteint. L'honneur du Roi et du pays est sauvé! Tout favorise le trône de Juillet.

*Déclaration de Marie-Caroline, duchesse de Berry.*

« Pressée par les circonstances et les mesures ordonnées « par le Gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus « graves pour tenir mon mariage secret, je crois me devoir « à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être « mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

« De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833.

« MARIE-CAROLINE. »

(1) Piquante lettre du général, pour annoncer la nouvelle au préfet, son ami :

« Blaye, 27 février 1833.

« Mon cher monsieur,

« Quand vous recevrez cette lettre, les journaux vous auront déjà appris l'aveu qu'a fait la duchesse de Berry, et vos carlistes seront atterrés, indignés. Nous serons bientôt obligés de défendre contre eux la duchesse de Berry, « l'héroïque captive, la nouvelle Jeanne d'Arc, Marie-Thérèse! etc., etc. »

« Ce qui est certain, c'est que je m'intéresse à elle depuis que son malheur est au comble; elle m'appelle *son ami :* elle a presque raison, et je compte bien lui offrir mes services pour l'avenir, si par exemple elle obtenait de rester en France (ce qui ne serait pas bien dangereux à présent). Je lui ferais acheter une terre en Périgord, et je mettrais à sa disposition mon expérience agricole et tous mes soins de bon voisinage.

*Au Président du Conseil.*

23 février 1833.

Demandé par le télégraphe l'autorisation pour M. de Brissac d'aller à Paris.

Demandé des instructions pour la circonstance et la suspension du départ de M. de Brissac.

*Aux Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

24 février 1833.

M^me^ la Duchesse a été indisposée ; elle a fait appeler le docteur Gintrac. Elle va mieux.

26 février 1833 (1).

Dépêche télégraphique de Blaye, le 27, à six heures et demie du matin :

« Je croyais que l'immensité existait entre moi et un diplomate. Je viens pourtant de faire de la diplomatie ; il est vrai qu'elle a été franche, ouverte, généreuse : la ruse des Metternich, des Talleyrand, n'aurait pas aussi bien réussi peut-être. Souvent les simples vous attrapent plus vite que les habiles. Enfin, j'ai réussi à obtenir un aveu qui va simplifier ma mission et celle du Gouvernement. Ça n'a pas été sans quelques peines !

« BUGEAUD. »

(1) Le ministre de l'Intérieur, justement préoccupé de l'état de la duchesse, remercie avec effusion, dans ces deux lettres particulières, le général Bugeaud, de la part du gouvernement, pour le tact et l'habileté qu'il déploie dans sa mission.

*Le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur, au général Bugeaud.*

« Paris, 24 février 1833.

« Mon cher général, il est impossible de mieux faire que vous ne faites. Vous avez conduit toute cette affaire avec toute l'habileté et la prudence imaginables. Vos lettres sont très curieuses, et le Roi les lit avec un vif intérêt ; il m'a chargé de vous le dire. J'espère que vous conduirez également à bon port l'admission de M^lle^ Garnier et du docteur Ménière.

« Rien d'important en politique. Le duc de Broglie a eu deux très grands succès à la Chambre des députés. Si la duchesse de Berry a prétendu à tort qu'il s'y était d'abord enferré, elle doit reconnaître aujourd'hui qu'il s'est parfaitement bien déferré. Barthe, Guizot

*A monsieur le Président du Conseil.*

M. de Brissac insiste pour se rendre à Paris. Son but principal est de faire part de ses craintes pour la santé de la Duchesse. Il est vrai qu'elle a une irritation de poitrine qui la fait tousser plus fort depuis la scène de l'aveu du 22. M. de Brissac dit que, lui ayant promis formellement qu'il quitterait Blaye quand il voudrait, on ne pourrait l'y retenir sans déloyauté. Il offre de revenir à Blaye, si on l'exige.

M. Ménière verra la Duchesse, vendredi, avec M. Gintrac. C'est une affaire convenue. Elle ne veut pas entendre parler de sage-femme, qui devient inutile par les circonstances.

et Barante ont très bien dit leur fait à MM. de Brézé et de Noailles. Ces derniers ne soufflent plus mot. Tout me paraît marcher fort bien.

« Adieu, cher général, je vous renouvelle l'expression d'une bien sincère et bien cordiale amitié.

« *Signé :* D'ARGOUT. »

*Le comte d'Argout au général Bugeaud.*

« Paris, 26 février 1833.

« Mon cher général, le maréchal et moi nous vous répondons officiellement aujourd'hui; mais je ne veux pas laisser partir le courrier sans vous répéter combien nous sommes enchantés de tout ce que vous avez fait. Il est impossible de conduire une affaire aussi difficile avec plus de talent, de loyauté et de convenance. Si vous avez un poids de 100 kilos de moins sur la poitrine, je vous en dirai autant pour mon compte. Maintenant nous ne craignons plus que la duchesse de Berry fasse un coup de tête qui compromette sa vie et notre responsabilité. D'un autre côté, ce qu'il était dans l'intérêt du pays et de la révolution de Juillet de constater le sera, sans être obligé de recourir à des mesures qui eussent été pénibles. Vous avez rendu un grand service, et vous l'avez rendu avec une sagacité et une habileté au-dessus de tous éloges. Vos lettres sont du plus vif intérêt; le Roi les lit avec la plus grande satisfaction. Multipliez-les le plus possible.

« Dufresne a fait une sottise. Vous avez eu la générosité de la passer sous silence. J'ai grande envie d'après cela de le retirer de Blaye. Mandez-moi ce que vous en pensez. La sage-femme est une personne très recommandable, et MM. Orfila et Auvity font le plus grand éloge de sa moralité.

« Les carlistes sont atterrés : vous n'avez pas l'idée de la sensation que produit la déclaration insérée au *Moniteur*.

« Nous sommes bien aises que le docteur Ménière soit reçu par la princesse. Il importe que M. de Brissac ne quitte point Blaye jusqu'à l'accouchement.

« Mille cordiales assurances d'attachement.

« D'ARGOUT. »

*A monsieur le Maréchal.*

28 février 1833.

Madame la duchesse de Berry souffrant d'une irritation de poitrine qui lui donne une toux fréquente et sèche, j'ai fait appeler le docteur Gintrac, qui est arrivé ce matin. Ainsi qu'il avait été convenu, il a introduit le docteur Ménière. Dans la première visite il n'a été question que de l'irritation ; mais étant informé que les carlistes, à Bordeaux, nient la déclaration de la Duchesse, bien qu'elle leur ait été affirmée par M. Gintrac, j'ai engagé ces messieurs à tâcher d'amener la Duchesse à permettre une consultation de plusieurs médecins, en apparence pour sa poitrine seule, mais en réalité pour constater son état de grossesse. Ces messieurs sont en ce moment auprès d'elle. Je vous dirai le résultat quand ils seront rentrés. S'il est possible de faire une consultation, je ferai appeler trois autres médecins, et la consultation, signée de cinq, vous sera adressée, afin que vous puissiez fermer la bouche à la presse carliste, qui ne va pas manquer de dire que c'est par la force ou la captation qu'on a arraché à la Duchesse cette déclaration. Quant à la connaissance de l'époque du mariage, du lieu, du nom de l'époux, etc., je ne négligerai pas de tâcher de l'obtenir par la confiance et les bons procédés. Je sais qu'il serait important d'en avoir des preuves authentiques ; je crains qu'il soit difficile à la Duchesse de les donner, mon opinion étant qu'elle n'est pas mariée. Si réellement elle l'est, sa conduite a été bien bizarre. En causant hier avec elle, je la priai de me raconter son voyage de Paris à Cherbourg. Elle le fit avec complaisance, et je pense vous intéresser en vous rapportant ce fragment de narration : « M. de Schonen fut

pour moi poli et prévenant. M. Odilon Barrot fut austère et sec. Quel fut donc mon étonnement lorsque, au moment de m'embarquer, il me dit : « Conservez, Madame, ce précieux enfant, en montrant le duc de Bordeaux : il sera peut-être un jour bien nécessaire pour assurer le bonheur de la France. » — Êtes-vous très sûre, Madame, de vous rappeler ces paroles ? — Oui, général, je me les rappelle, parce que j'en fus très étonnée ; elles m'auraient moins surprise de la part de M. de Schonen. » Je compte prier la Duchesse de me les écrire de sa main.

5 heures et demie du soir.

La Duchesse consent à la consultation. Je fais appeler MM. Canihac, Grateloup et Bourges. Les deux premiers sont légitimistes : c'est ce qu'il faut. J'exigerai d'eux une consultation écrite et signée de tous cinq. J'ai l'honneur, etc.

Copie à M. d'Argout.

*Aux Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

1er mars 1833.

Pour leur envoyer la consultation des cinq médecins et leur parler de la santé menaçante de la duchesse de Berry.

*A monsieur d'Argout.*

2 mars 1833.

Pour lui envoyer un article infâme et lui donner des nouvelles de la duchesse de Berry.

*A messieurs les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur* (1).

8 mars 1833.

La duchesse de Berry est toujours indisposée. Les calomnies de la *Guyenne* ont été démenties. Causé avec M. de Brissac et M^me^ d'Hautefort pour déterminer la Duchesse à

(1) La constatation de l'état de la duchesse était, dans ces circonstances, de la plus grave importance pour le gouvernement. Le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur adressent au gouverneur de Blaye les instructions les plus précises.

*Le président du conseil des ministres et le ministre de l'Intérieur au gouverneur de Blaye.*

« Général, M^me^ la duchesse de Berry consent à recevoir les docteurs Ménière et Gintrac : leurs soins deviennent indispensables. Nous n'avons pas besoin de vous recommander de multiplier les précautions et les égards. Quant à la sage-femme, il ne peut être question de la faire admettre contre le gré de la Princesse.

« Mais il faut tout prévoir, général, et l'événement qui doit terminer la grossesse pouvant arriver d'un moment à l'autre, voici, d'après les indications de M. le garde des sceaux, un modèle de l'acte de naissance qu'il conviendra de rédiger. Le cas était déjà prévu par nos instructions.

« Si M. le comte de Brissac insiste pour revenir à Paris, vous ne devez pas l'en empêcher. Aux termes mêmes de son engagement volontaire pour rester auprès de la Princesse, il est libre de le rompre et de sortir du château.

« La santé de M^me^ la duchesse de Berry lui paraît compromise, il désire donner des renseignements à cet égard. Ce sera donc pour Paris seulement qu'il prendra un passeport qui lui sera expédié par l'autorité civile, à moins qu'il ne paraisse suffisant de faire viser celui dont il était porteur à son arrivée à Blaye.

« Ne pourriez-vous demander à M. de Brissac, pour votre propre compte ou pour votre satisfaction personnelle, son attestation sur les circonstances qui ont accompagné *la déclaration librement faite* de la duchesse de Berry ?

« Sa démarche ne pouvait éprouver aucune opposition de votre part, mais c'est à ces conditions qu'elle sera pleinement justifiée d'après la loyauté reconnue de son caractère.

« Ci-joint trois lettres qui devront être remises à M^me^ la duchesse de Berry.

« Agréez, général, l'assurance de notre considération très distinguée.

« Le président du Conseil, ministre de la Guerre,

« *Signé :* Maréchal duc DE DALMATIE.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur.

« Comte D'ARGOUT. »

« Nous vous répétons qu'il est convenable de demander à M^me^ la duchesse de Berry quel est l'accoucheur dont elle désire recevoir les soins, bien entendu que le docteur Ménière et le docteur Gintrac, si ce dernier est à Blaye, seront témoins de l'accouchement.

« Maréchal S. D'A. »

déclarer avec qui, où et quand elle s'est mariée. Remis au premier entretien. Le départ de M. Petit-Pierre et du brigadier Roussel. Accusé réception du contre-ordre pour l'adjudant Lafond.

*A monsieur le Maréchal et à monsieur d'Argout.*

4 mars 1833.

Je reconnaissais l'exagération d'indisposition de la Duchesse. — M. de Brissac ayant pris son parti de rester, je ne lui ai pas dit qu'on était disposé à le laisser partir. Lorsqu'il pensait à s'en aller, il montra à M. Lombard, mon aide de camp, une lettre de la Duchesse à sa famille, et dont voici la substance : « Je recommande mes enfants à M^me^ la Dau- « phine ; je crois avoir assez fait pour eux, pour la France, « pour ma famille. Il est temps que je pense à moi. Je « désire aller passer en Sicile le peu de mois qui me res- « tent à vivre, car je sens bien que je porte la même mala- « die que mes père et mère. »

Le docteur Ménière gagne dans la confiance de la Duchesse. J'espère qu'elle le choisira pour son accoucheur.

J'attends avec impatience un brevet de sous-lieutenant pour le maréchal des logis de gendarmerie Solabel.

*A monsieur le Maréchal et à monsieur le Ministre de l'Intérieur.*

5 mars 1833.

La Duchesse se porte bien mieux. On a vu remuer l'enfant. Il est inutile d'envoyer les docteurs Orfila et Auvity, ça tourmenterait la Duchesse, sans rien ajouter aux garanties et à la certitude. L'offre que j'ai faite aux légitimistes

a produit un bon effet. Je n'ai pas causé avec la Duchesse de son mariage.

*Au Maréchal, ministre de la Guerre, et au Ministre de l'Intérieur.*

8 mars 1833.

Mme la Duchesse est en meilleure santé. Elle remet à demain pour se prononcer. Mme d'Hautefort parle de la grossesse de la Duchesse comme d'une chose toute simple. Elle pense que dans quinze jours, on pourra la constater, qu'alors le Gouvernement n'aura plus de prétexte pour la garder en captivité.

M. l'avocat Lacroix-Dufresne, d'après mes offres, se présente pour voir Mme la Duchesse. Elle s'y est refusée. M. de Brissac seul a constaté tous les soins et les égards dont on entoure Madame. Un mot de la police et de M. Dufresne (Olivier).

# CHAPITRE XV.

Suite du journal de Blaye. — Le général Bugeaud échoue dans les tentatives qu'il fait auprès de la duchesse de Berry pour obtenir qu'elle déclare les circonstances de son mariage. — Il conseille la mise en liberté de la prisonnière. — Arrivée du docteur Dubois. — Lettre du général Bugeaud au sujet des agitations parisiennes : instructions et plan de défense en cas d'insurrection. — Le traité sur *la guerre des rues*. — Arrivée du docteur Deneux. — Rappel du docteur Ménière, que le général Bugeaud déplore en insistant pour qu'on le laisse auprès de la Duchesse.

## JOURNAL DE LA CITADELLE DE BLAYE (*suite*).

*Le général Bugeaud au maréchal Soult.*

9 mars 1833.

Dès que j'ai reçu votre dépêche du 6, je me suis rendu chez la duchesse de Berry, et je lui ai dit : « Madame, le Gouvernement, toujours prévoyant, pour vous entourer du secours que nécessite votre état, et pensant qu'il est possible, puisque cela est déjà arrivé, que vous accouchiez à sept mois, me charge de vous engager à désigner par écrit votre accoucheur. C'est une mesure de prudence qui ne préjuge rien sur la détermination ultérieure du Gouvernement. »

Elle m'a répondu (d'abord avec calme) : « Général, il n'y a rien... qui presse, j'ai encore plus de trois mois. Je n'ai jamais accouché à sept mois, c'était une fausse couche ; j'aurai le temps de penser à cela... Mais le Gouvernement prétend

à ne me retenir encore en prison... Ma déclaration devait me faire mettre en liberté. C'est une infamie... une atrocité!

— Madame, je vous l'ai dit, vos partisans vous font le plus grand tort en niant votre déclaration et en calomniant le Gouvernement. Vous savez si je désire qu'on puisse vous mettre en liberté. Eh bien! dans l'état actuel des choses, je serais le premier à blâmer le Gouvernement s'il vous rendait; il faut, auparavant, qu'on ne nie plus ou qu'il y ait quelque chose de très authentique.

— Mais dans ma prison je ne puis imposer silence, et quoi de plus authentique que ma déclaration?

— Voulez-vous que je vous le dise, Madame?

— Oui, général.

— Ce serait de déclarer toutes les circonstances de votre mariage: avec qui, où et quand vous vous êtes mariée.

— Je n'ai plus rien à déclarer, je n'écrirai plus rien. Le Gouvernement veut ma mort. Si j'accouche dans cette prison, j'en mourrai. Eh bien, soit! Mais je ne ferai aucune déclaration.

— Soyez convaincue, Madame, que le Gouvernement est loin de vouloir votre mort. Il serait heureux de pouvoir vous rendre la liberté, mais il a des devoirs à remplir envers le pays, et il ne peut vous renvoyer, — tranchons le mot, — que quand vous ne serez plus un personnage politique.

— Eh bien, je le répète, j'en mourrai!

— Non, Madame, vous n'en mourrez pas. La force de votre caractère vous fera surmonter cette contrariété, car, Madame, ce n'est pas autre chose. Matériellement, vous serez aussi bien ici pour accoucher que partout ailleurs, mieux même, car vous pourrez avoir le premier accoucheur de France, et à l'étranger vous pourriez bien n'avoir pas de pareil homme. Vous serez entourée de tous les soins

désirables et, j'ose dire, de tout l'intérêt que vous pourriez trouver ailleurs.

— C'est très bien, général. J'y suis sensible, mais ce n'est pas la liberté.

— Eh bien! Madame, suivez un conseil d'ami, si je me permets ce titre, et dites-nous les circonstances du mariage.

— Général (avec une extrême vivacité), ne m'en parlez plus, je ne veux plus rien écrire. Le Gouvernement est infâme... Il veut ma mort... il l'aura! »

En disant cela, elle s'est précipitée dans sa chambre et m'a brusquement fermé la porte au nez. Une minute après, elle est reparue et a dit :

« Ma colère n'est pas contre le général, dont je n'ai qu'à me louer, mais contre le Gouvernement. »

Puis elle est rentrée chez elle.

M. de Brissac et M^me^ d'Hautefort ont continué la conversation sur le même sujet. Même attaque contre le Gouvernement, même défense de ma part. Je leur ai prouvé que le mal actuel venait des légitimistes, et que la nécessité, la raison d'État, ne permettaient pas d'agir autrement que comme on le faisait. Après une longue argumentation, je les ai laissés sans mot dire.

Je leur ai dit ensuite : « Je n'ai voulu annoncer à Madame la venue de M. le docteur Dubois que parce que je veux conseiller au Gouvernement de retarder encore le voyage de ce grand chirurgien, et qu'il n'est pas convenable de l'en fatiguer à l'avance. »

Tous deux à la fois s'écrièrent : « Comment! le docteur Dubois vient?... Elle l'a en horreur! » — « Général, a ajouté M. de Brissac, Madame a en horreur M. Dubois depuis la mort de son mari. Elle nous l'a dit cent fois. Il se montra dur, ne témoigna aucune pitié et déplut à tout le

monde. Si on l'impose à Madame, cela seul est capable de la faire mourir. »

Je répondis que le Gouvernement, instruit de cela, retiendrait M. Dubois. Je parlai alors de M. Ménière. Je conseillai à M. de Brissac et à M^me^ d'Hautefort d'engager Madame à le choisir. Je l'avais déjà dit moi-même à la Duchesse, qui n'avait pas repoussé cette idée. M. Ménière est très bien vu des prisonniers, et je ne doute pas qu'en ne brusquant rien, on ne finisse par l'adopter officiellement. Il l'est déjà de fait, et voilà pourquoi nous aurions pu, sans inconvénient et avec avantage, attendre jusqu'à la fin du mois avant de faire aucune proposition à la Duchesse. Ces scènes, d'ailleurs, lui font beaucoup de mal, et, à l'avenir, il faut les éviter le plus possible.

Je persiste à penser qu'à la fin du mois on peut constater la grossesse bien authentiquement et qu'alors, malgré la mauvaise foi du parti carliste, on peut renvoyer la Duchesse sans danger. Elle n'exercera plus d'influence politique, car même ceux qui nient aujourd'hui sont intérieurement convaincus. En lui faisant traverser la France à petites journées, il ne restera plus le moindre doute. L'acte même de son renvoi sera la meilleure des preuves. Cette mesure montrerait, à mon avis, de la magnanimité et de l'humanité. Elle aurait en outre l'avantage de soustraire le Gouvernement aux inconvénients de l'éventualité d'accidents qui peuvent accompagner un accouchement survenu sous de fâcheuses influences morales. Tel est l'avis que je donnerais, la main sur la conscience, si j'étais appelé au conseil des ministres (1).

(1) On ne saurait se dissimuler qu'il y avait de la part du général un véritable courage à conseiller d'une façon aussi nette la mise en liberté de la princesse. Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, le conseil du gouverneur ne fut pas suivi. Sans doute y eût-il eu, de la part des ministres du roi, plus de grandeur ,

*A monsieur le Ministre de l'Intérieur.*

10 mars 1833 (1).

Je renvoie les trois commissaires Joly, Dubois et Frenau.

plus de magnanimité. Mais les haines des partis se fussent-elles éteintes? Bien au contraire. Il faut se placer au mois de mars 1833 pour porter un jugement impartial sur la conduite du gouvernement.

(1) Le gouvernement, afin de répondre à toutes les calomnies et aux attaques, décida d'envoyer à Blaye l'éminent docteur Dubois, doyen de la Faculté et le premier accoucheur du temps. On verra quelles difficultés causa au général l'arrivée du savant docteur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

« Paris, le 9 mars 1833.

« Général, l'honorable docteur Dubois, dont je vous ai déjà annoncé le départ prochain pour le château de Blaye, vous remettra lui-même cette lettre. Je n'ai pas besoin de vous recommander de lui faire l'accueil que son âge, ses rares talents, et le dévouement dont il donne encore une preuve si marquante, lui méritent à tant de titres. Le local pour le recevoir convenablement aura sans doute été préparé, et il pourra se reposer de fatigues que ses infirmités lui auront rendues plus sensibles. Vous savez en quelle qualité le docteur Dubois se rend à Blaye. C'est un témoin irrécusable dont le Gouvernement s'est assuré la présence à Blaye.

« Quant à l'accoucheur, je vous répète que M^me^ la duchesse de Berry est libre de le choisir. Mais si elle a une demande spéciale à faire à cet égard, il est nécessaire que cette demande soit de sa part exprimée par écrit. Tous les égards désirables lui sont dus ; mais aucune précaution, aucune garantie ne sont à négliger.

« Agréez, général, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« *Signé :* Comte D'ARGOUT. »

LIGNE DE BAYONNE, DIRECTION DE BLAYE.

Dépêche télégraphique de Paris, le 11 mars 1833, à 8 heures du soir, qui n'est parvenue à Blaye que le 12 :

*Le Ministre de l'Intérieur à monsieur le Commandant supérieur, à Blaye.*

« Ne pressez pas M^me^ la duchesse de Berry de déclarer son époux.

« Elle ne sera accouchée que par une personne de son choix.

« Il vaut mieux qu'elle désigne un autre accoucheur que M. Ménière, envoyé par le Gouvernement.

« M. Dubois est parti. Il doit simplement assister aux couches de la Princesse. Il n'est pas nécessaire, quant à présent, qu'il la voie, à moins qu'elle ne le désire.

« Pour copie :

« Le Directeur du télégraphe,

« *Signé :* BERRIER. »

Je demande le rappel de M[lle] Garnier. La duchesse de Berry se porte bien.

11 mars, rien.

*A monsieur le Maréchal.*

12 mars 1833 (1).

Je trouve Madame à peu près en même état de santé. J'ai

(1) Dans l'attente de l'événement, le gouvernement du roi multiplie ses précautions pour arriver à une constatation officielle. — Les lettres officielles du ministre sont souvent accompagnées de *post-scriptum* de sa main, dans lesquels il s'ouvre en toute confiance avec son collègue, le général-député.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

« Paris, le 10 mars 1833.

« Général, vous avez frappé juste en publiant votre interpellation à M. Ravez, et ce défi franchement exprimé a produit tout l'effet que vous pouviez en attendre. Il s'agissait d'un fait sur lequel vous ne pouviez passer condamnation ; mais, dans l'état actuel des choses, vous penserez comme moi sans doute qu'il est à propos de se montrer avec les journaux sobre de communications sur tout ce qui se passe au château de Blaye.

« Rien ne s'oppose à ce que vous fassiez à M[me] la duchesse de Berry la remise des objets qui lui étaient destinés et que vous avez tenus en réserve. Vous aurez toutefois la précaution de les faire visiter avec soin avant de les mettre en sa possession.

« L'opinion des médecins de Paris qui ont été admis à Blaye étant que les couches sont prochaines, vous ne devez pas différer de prier, ainsi que je vous y ai déjà invité, M[me] la duchesse de Berry à désigner par écrit son accoucheur.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer que M. le comte de Brissac fait ici de vives instances pour le retour de son frère. Vous avez obtenu de ce dernier qu'il restât, et il est à désirer que vous le persuadiez de persister dans cette résolution. S'il en changeait, général, et qu'il demandât à partir, vous objecteriez la nécessité de réclamer de nouveaux ordres. Je m'en rapporte à vous pour bien terminer cette négociation.

« Sans ajouter foi entière à leur exactitude, recueillez toujours les renseignements que, dans ses épanchements confidentiels, la Princesse aurait encore occasion de vous communiquer ; il peut s'en trouver d'utiles. Celui qui concerne M. Odilon Barrot est très curieux.

« Agréez, général, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« *Signé* : Comte D'ARGOUT. »

« *P. S.* Vos lettres, mon cher général, nous font le plus grand plaisir. Multipliez-les le plus possible. Je désire beaucoup savoir si vous consentez au départ de Joly. J'en aurais besoin ici, mais je ne peux pas le faire revenir sans votre consentement. Je crois que la polémique avec les carlistes de Bordeaux est maintenant arrivée à son terme. Vous y avez

eu la visite des journalistes. Je les ai fait changer de manière de voir. Je renvoie à M. d'Argout, Joly, Frenau et Dubois.

13 mars, rien.

*A monsieur le Maréchal.*

14 mars 1833 (1).

Nouvelles de la santé de Madame. Ses paroles à l'annonce

été victorieux; mais si elle se prolongeait, elle ne pourrait que diminuer d'effet et d'utilité.

« D'A. »

« Paris, 11 mars 1833.

« Général, nous avons reçu ce matin votre dépêche télégraphique du 8, retardée par le mauvais temps, et l'estafette que vous nous avez adressée le même jour.

« Vous ne devez plus questionner M^me^ la duchesse de Berry sur les circonstances du mariage qu'elle dit avoir contracté en Italie, puisque ces questions l'irritent. Il est d'ailleurs évident, d'après ses réponses, qu'elle se tiendra dans la réserve qu'elle paraît s'être imposée.

« L'avis unanime du Conseil est que M^me^ la duchesse de Berry ne peut et ne doit être relâchée qu'après ses couches. Il faut donc qu'elle se résigne à rester à Blaye jusqu'à cette époque. Nous laissons à votre prudence de décider s'il convient de lui faire connaître cette détermination. Il faut éviter de lui donner des espérances qui ne pourraient se réaliser.

« La présence du docteur Dubois à l'accouchement de la Princesse est indispensable, mais seulement comme témoin. Si sa vue est pénible à M^me^ la duchesse de Berry, il n'est nullement nécessaire qu'il paraisse à présent devant elle, à moins qu'elle ne le demande.

« Un avis, venu de très bonne source, nous indique qu'il faut se méfier du docteur Gintrac. Il paraît brouillé dans ce moment avec les carlistes, mais nous avons des motifs de penser que cette brouille n'est qu'apparente. L'esprit de parti peut séduire ou égarer des hommes d'ailleurs recommandables. Nous nous empressons de vous transmettre cet avis, afin que vous puissiez surveiller les relations du docteur Gintrac avec la Princesse.

« Nous croyons qu'il serait utile que la polémique qui s'est ouverte dans les journaux de Bordeaux fût maintenant arrêtée. Vous y avez triomphé jusqu'ici, mais vous ne fermerez jamais la bouche à des gens de mauvaise foi, et la prolongation de cette discussion, sans rien ajouter à la conviction publique, pourrait offrir d'assez graves inconvénients.

« Le Roi nous charge de vous témoigner de nouveau sa satisfaction de votre zèle et de votre dévouement, qu'il apprécie sincèrement.

« Agréez, général, l'assurance de notre considération très distinguée.

« Le président du Conseil, ministre de la Guerre,

« Maréchal duc DE DALMATIE.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« Comte D'ARGOUT. »

(1) Les fonctions du gouverneur de Blaye étaient hérissées de difficultés, et

de M. Dubois : « On veut que je mette bas Louis-Philippe, mieux qu'un autre. sait combien je dois détester M. Dubois, mais il veut me faire mourir. Eh bien! je mourrai. Mon testament est fait : il dira la vérité. »

M. Gintrac est réellement en bisbille avec les carlistes.

Je suis extrêmement flatté du témoignage de satisfaction du Roi : si j'y peux joindre celle du pays, je serai assez récompensé. Je ne veux pas autre chose pour mes services actuels.

Reçu le 15.

chargé pour lui faire [illegible] de tact et de fermeté pour concilier les exigences du gouvernement et les ordres qu'il recevait avec les égards dont il était bien décidé à ne jamais se départir vis-à-vis de la duchesse.

*Le comte d'Argout au général Bugeaud.*

« Paris, 13 mars 1833.

« Mon cher général, divers renseignements transmis par M. Ménière me donnent à penser que le docteur Dubois sera fort mal à Blaye s'il s'établit dans le logement de Ménière : nous en aurions grand regret, car à son âge et avec ses infirmités il a besoin d'être établi d'une manière convenable. Je pense qu'il serait nécessaire de lui donner le logement de M. Dufresne : celui-ci se tirerait d'affaire comme il le pourrait.

« Il est fâcheux que Mme la duchesse de Berry ait des préventions contre le docteur Dubois : rien ne l'oblige à le voir avant le moment de ses couches, mais il est indispensable qu'il soit présent à l'accouchement, non pour assister la Princesse, mais pour certifier le fait.

« En attendant, il sera utile que Ménière rende au docteur Dubois un compte exact et journalier de l'état de Mme la duchesse de Berry. M. Ménière trouvera dans la vieille expérience du doyen de la chirurgie des renseignements dont il pourra profiter sur tout ce qui concerne la grossesse.

« Les relations de Gintrac avec la Princesse doivent être surveillées avec soin : des avis très importants qui nous ont été donnés à Paris nous portent à penser que sa moralité ne tiendrait pas contre l'influence du parti carliste.

« La Princesse s'est livrée à quelques accès de colère : la certitude de ne sortir de Blaye qu'après ses couches expliquent ces accès de mauvaise humeur, mais sa mise en liberté avant cette époque est impossible : le Conseil est unanime sur ce point. J'augure d'ailleurs que les couches auront lieu prochainement. Je puis me tromper, mais je présume que la grossesse date d'une époque plus éloignée que celle que la Princesse a indiquée. J'envoie aujourd'hui à votre adresse plusieurs romans qu'elle a demandés par l'organe du docteur Ménière. Je vous ai mandé que vous pouviez remettre à la Princesse les objets adressés pour elle à Blaye : mais auparavant vous aurez soin de les faire visiter soigneusement.

« Je vous écrirai demain sur la sage-femme, après avoir pris les ordres du Roi.

« Recevez, mon cher général, les nouvelles assurances des sentiments de la considération la plus distinguée et de l'attachement le plus sincère.

« *Signé* : Comte d'Argout. »

## *A monsieur d'Argout.*

16 mars 1833.

**Nouvelles de la santé de Madame. Arrivée à Bordeaux du docteur Dubois.**

CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

« Paris, le 16 mars 1833.

*Monsieur le général Bugeaud, commandant supérieur, à Blaye.*

« Général, convaincu de la suffisance de la police ordinaire à Blaye, vous avez autorisé M. Joly à revenir; les sieurs Dubois et Tresnot doivent le suivre. J'avais prévu la convenance de cette diminution dans le personnel et donné en conséquence mes instructions à M. le sous-préfet de Blaye. A sa demande, les quatre valets de ville ont reçu une indemnité de traitement. Je compte sur la même vigilance et sur la même activité dans le service.

« Les soins de M^lle^ Garnier devenant entièrement inutiles, procurez-lui les facilités désirables pour son retour. Il est essentiel de diminuer le nombre des hôtes qui habitent le château. Elle sera payée à son retour.

« M. Olivier Dufresne a pensé à tort qu'il pourrait être chargé, en l'absence de M. Joly, d'un service de police. C'est des soins de la comptabilité qu'il doit s'occuper exclusivement. Les mouvements qui viennent de s'opérer au château ont dû en compliquer la difficulté. J'ai fait adresser à M. le préfet de la Gironde un nouveau mandat de 20,000 francs, et je l'ai spécialement chargé de veiller à ce que le service des payements ne souffrît aucune interruption. M. le ministre des Finances est prévenu de cet état de choses et donnerait ses ordres au besoin.

« Je vous ai envoyé l'autorisation que vous réclamez pour la remise, après examen, des boîtes de peinture et d'ouvrages offertes à M^me^ la duchesse de Berry. Quelques romans réclamés pour elle par le docteur Ménière viennent de lui être expédiés.

« Agréez, général, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« *Signé :* Comte D'ARGOUT. »

« *P. S.* Ci-joint deux lettres destinées à M^me^ la duchesse de Berry. Vous en trouverez également une à l'adresse du docteur Ménière. Je reçois votre lettre du 12 : je vois quels sont vos embarras pour le logement de l'honorable docteur Dubois. N'hésitez pas à l'établir dans celui de M. Dufresne : celui-ci prendrait à Blaye l'habitation que laisse vacante M. Joly. Le soin de sa comptabilité n'en pourrait souffrir. Votre franchise, général, a converti quelques journalistes : de tous les bons résultats que vous avez obtenus, celui-là n'était pas le plus faible. Soignez votre santé, ménagez vos yeux : personne ne vous remplacerait.

« Nous tenons beaucoup à ce que le docteur Dubois soit installé dans la citadelle; le logement de Dufresne doit être convenable, et celui-ci peut très bien déménager. »

*A monsieur le Maréchal et à monsieur d'Argout.*

17 mars 1833.

La santé de madame la duchesse de Berry est chaque jour plus languissante. Elle a beaucoup maigri ; ses joues sont rentrées, ses yeux sont cernés, et l'état de la paupière atteste qu'elle pleure souvent. Elle s'est pourtant levée aujourd'hui. Elle a entendu la messe. J'ai été la voir, et l'ayant trouvée si triste, j'ai prolongé ma visite. Je lui ai lu quelques articles du *Cabinet de lecture*. Si cet état se prolongeait, il mériterait une sérieuse attention.

18 mars, rien.

*A monsieur le Maréchal et à monsieur d'Argout.*

19 mars 1833 (1).

La Duchesse refuse de désigner son accoucheur. M. Dubois est arrivé ; il prendra le logement de M. Dufresne. Je réitère ma demande pour M. Solabel.

(1) Encore l'incident relatif au docteur Dubois. Nous ne savons point la nature du grief reproché par la duchesse, et ce que signifie cette dureté vis-à-vis de la princesse au moment de la mort du duc de Berry.

CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

*Monsieur le général Bugeaud, commandant supérieur à Blaye.*

« Paris, le 17 mars 1833.

« Général, je m'explique difficilement la violente irritation de M^me^ la duchesse de Berry à la nouvelle de l'arrivée du docteur Dubois à Blaye. Ce n'est ni un médecin, ni un accoucheur qui lui soit imposé : il n'y a pas, de sa part, obligation de le recevoir avant le moment de l'accouchement ; mais, dans la circonstance actuelle, la présence au château d'un homme aussi expérimenté et d'un témoin aussi irrécusable, sous le rapport de l'art, que le docteur Dubois, présente une garantie également rassurante pour le Gouvernement et pour la personne qui est l'objet d'une semblable précaution.

« Il paraît que M^me^ la comtesse de Hautefort a partagé l'exaspération de M^me^ la duchesse de Berry. Je ne doute pas que vous ne l'ayez facilement ramenée à des sentiments plus convenables à son caractère et à la saine raison dont elle a donné tant de preuves.

« Quoi qu'il en soit, général, c'est naturellement au château même qu'est la place d'un

*A monsieur d'Argout.*

20 mars 1833.

Madame ne va pas mieux, ni plus mal. J'ai la certitude que, vis-à-vis de moi, elle se fait plus malade qu'elle n'est. Aujourd'hui je l'ai quittée à quatre heures et demie ; elle était au lit et faisait fort la dolente. En la saluant, je lui ai dit : « Vous allez sans doute vous lever, Madame ; il ne faut pas trop vous écouter, car ce serait un moyen d'augmenter votre mal. Je vous conseille même de vous promener beaucoup aussitôt que le temps sera plus doux. — Général, je suis bien faible, je ne sais pas si je me lèverai aujourd'hui. »

Cinq minutes après, le docteur Ménière y est allé et l'a

vieillard qui vient de faire, avec tant de dévouement, un voyage pénible pour remplir une mission de confiance. Les deux chambres garnies louées par l'agent comptable ne peuvent lui convenir ; il est essentiel qu'il occupe durant son séjour le logement même de M. Dufresne. Je vous prie de donner vos ordres à cet égard. Cet arrangement pourra avoir lieu avec toute la réserve et la discrétion qu'imposent les dispositions actuelles de M[me] la duchesse de Berry. Je m'en rapporte à vos bons soins pour tout terminer à cet égard. Vous êtes dans l'habitude d'aplanir des difficultés sans cesse renaissantes.

« Agréez, général, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« *Signé :* Comte D'ARGOUT. »

Le docteur Dubois, envoyé à Blaye bien malgré lui, s'acquitte néanmoins scrupuleusement de sa mission et redoute fort de causer des embarras.

« Blaye, 21 mars 1833.

« Mon général, j'ai un grand désir d'avoir des nouvelles de votre santé et de celle de votre chère famille ; mais les bavardages des journaux me font peur, je n'y suis pas encore accoutumé. Je vous prie de m'excuser si je m'abstiens d'aller à la citadelle pour vous offrir mes civilités.

« Ces journaux diraient demain que j'ai encore tenté de me faire recevoir, et vous savez, mon général, que ce sont autant de mensonges.

« J'écris à mon confrère, M. Ménière, pour l'engager à venir causer avec moi relativement à une note qui m'a été remise par MM. Orfila et Auvity. J'espère que je pourrai le voir dans la journée.

« J'ai l'honneur d'être, mon général, votre plus dévoué et affectionné serviteur.

« *Signé :* Am. DUBOIS. »

trouvée levée. Je sais en outre qu'elle a bien soupé hier, et que ce matin elle a mangé à son déjeuner du poulet et des confitures. Le docteur Ménière est tout à fait intime avec elle, et comme il paraît très sensible, il s'alarme, je crois, un peu trop sur son sort.

Je vais juger à l'avenir de sa santé par ce qu'elle mangera. J'aurai, soir et matin, le bulletin du repas. Nous ne pouvons pas espérer que M. de Brissac et Mme d'Hautefort veuillent rien attester par écrit sur l'événement que nous attendons. Je les ai sondés là-dessus. Ils ont déclaré qu'ils ne signeraient aucun acte, ni de naissance ni autre ; voici à cet égard notre dialogue :

« *M. de Brissac.* — Général, nous sommes ici tout simplement les amis de Mme la duchesse de Berry ; nous n'avons rien d'officiel, nous ne mettrons notre signature sur rien.

« *Le gouverneur.* — Mais c'est précisément comme ami de Mme la Duchesse que vous devez signer l'acte de naissance de son enfant.

« *M. de Brissac,* avec force. — Nous ne ferons rien ; je ne veux voir mon nom sur rien.

« *Le gouverneur.* — Comment, Monsieur, vous refuseriez d'attester la vérité ? Et si vous étiez interpellé, vous ne diriez donc pas que la Duchesse est accouchée ?

« *M. de Brissac.* — Je n'ai besoin de me mêler en rien de cette affaire.

« *Le gouverneur.* — Je vois, Monsieur, que le Gouvernement a besoin de bien prendre ses mesures et ses précautions, puisqu'il ne peut même pas espérer que vous diriez la vérité.

« *M. de Brissac,* piqué. — Monsieur, je suis homme d'honneur, je sais ce que j'ai à répondre dans l'occasion ; mais, je le répète, je ne veux rien signer.

« *Le gouverneur*. — Soit, Monsieur, le Gouvernement prendra ses précautions; mais que ni vous ni votre parti veniez plus tard vous plaindre des mesures qu'on va prendre. Vous y forcez. »

M^lle^ Garnier est partie d'ici. Le docteur Dubois a l'air content de son sort.

Copie au ministre de la Guerre pour M. d'Argout.

*Lettre confidentielle.*

22 mars 1833 (1).

Mon cher monsieur d'Argout,

Cette lettre n'est point officielle; elle n'a pas pour objet de vous parler de ma mission. Cependant je veux vous dire

(1) En dépit des soucis journaliers que lui causait la garde de sa prisonnière, le général Bugeaud n'était point tellement absorbé qu'il ne se préoccupât de l'état politique de Paris. Cette lettre confidentielle, adressée au ministre de l'Intérieur le 22 mars, est des plus curieuses. L'agitation qui régnait alors à Paris suggère au député-général l'idée d'envoyer au comte d'Argout tout un plan de défense, des instructions détaillées aux chefs de corps, des conseils à tous, en cas d'insurrection. C'est un véritable traité de la guerre des rues. Du reste, nous avons entre les mains un des trois exemplaires manuscrits d'un petit traité sur cette délicate matière, composé par le maréchal sous ce titre : *la Guerre des rues*, et certainement la lettre de Blaye n'est autre chose que la pensée première, le germe du curieux travail que le général devait plus tard compléter.

La question Dubois revient encore; le gouvernement, à notre avis, attache une bien grande importance à la présence de ce praticien, importance que nous ne nous expliquons pas.

CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

« Paris, le 22 mars 1833.

« Général, en insistant sur la nécessité de loger au château même le docteur Dubois, homme âgé et infirme, j'ai surtout consulté ce qui m'a paru devoir entrer dans ses convenances personnelles; mais vous aurez remarqué qu'il en est de plus graves encore en ce qui concerne le docteur Deneux. C'est comme accoucheur qu'il se rend à Blaye. C'est auprès de M^me^ la duchesse de Berry elle-même qu'il se trouve appelé. Le besoin de la résidence au château est donc indiqué avant toute autre considération.

« Donnez vos instructions en conséquence, général; le docteur Dubois trouve de l'[illegible]

a produit un bon effet. Je n'ai pas causé avec la Duchesse de son mariage.

*Au Maréchal, ministre de la Guerre, et au Ministre de l'Intérieur.*

8 mars 1833.

M$^{me}$ la Duchesse est en meilleure santé. Elle remet à demain pour se prononcer. M$^{me}$ d'Hautefort parle de la grossesse de la Duchesse comme d'une chose toute simple. Elle pense que dans quinze jours, on pourra la constater, qu'alors le Gouvernement n'aura plus de prétexte pour la garder en captivité.

M. l'avocat Lacroix-Dufresne, d'après mes offres, se présente pour voir M$^{me}$ la Duchesse. Elle s'y est refusée. M. de Brissac seul a constaté tous les soins et les égards dont on entoure Madame. Un mot de la police et de M. Dufresne (Olivier).

# CHAPITRE XV.

Suite du journal de Blaye. — Le général Bugeaud échoue dans les tentatives qu'il fait auprès de la duchesse de Berry pour obtenir qu'elle déclare les circonstances de son mariage. — Il conseille la mise en liberté de la prisonnière. — Arrivée du docteur Dubois. — Lettre du général Bugeaud au sujet des agitations parisiennes : instructions et plan de défense en cas d'insurrection. — Le traité sur *la guerre des rues.* — Arrivée du docteur Deneux. — Rappel du docteur Ménière, que le général Bugeaud déplore en insistant pour qu'on le laisse auprès de la Duchesse.

## JOURNAL DE LA CITADELLE DE BLAYE (*suite*).

*Le général Bugeaud au maréchal Soult.*

9 mars 1833.

Dès que j'ai reçu votre dépêche du 6, je me suis rendu chez la duchesse de Berry, et je lui ai dit : « Madame, le Gouvernement, toujours prévoyant, pour vous entourer du secours que nécessite votre état, et pensant qu'il est possible, puisque cela est déjà arrivé, que vous accouchiez à sept mois, me charge de vous engager à désigner par écrit votre accoucheur. C'est une mesure de prudence qui ne préjuge rien sur la détermination ultérieure du Gouvernement. »

Elle m'a répondu (d'abord avec calme) : « Général, il n'y a rien... qui presse, j'ai encore plus de trois mois. Je n'ai jamais accouché à sept mois, c'était une fausse couche; j'aurai le temps de penser à cela... Mais le Gouvernement prétend

Donner des cartouches aux chefs de corps de la ligne, qui n'en distribueront qu'une partie aux soldats et mettront les autres en sûreté dans la caserne.

Leur donner également, pour être déposés dans les casernes, des haches, des pinces, des leviers. Ils seront responsables de ces objets et les remettront aux troupes qui les relèveraient.

S'assurer que les principaux officiers du corps de la ligne aient une connaissance assez exacte de Paris, et plus particulièrement des lieux où ils doivent agir, des postes qu'ils doivent défendre.

Faire bien connaître, au plus grand nombre possible, les plans de défense de la ville de Paris.

Porter la manutention de Paris à Vincennes, à Courbevoie et à l'École militaire ; la tenir toujours approvisionnée et avoir dans deux ou trois lieux sûrs un petit approvisionnement de biscuits. On se rappelle que la garde royale manqua de vivres, et ce fut une des causes de sa défaite.

Il n'est pas prudent d'avoir toute l'artillerie à Vincennes ou à l'École militaire. Je voudrais placer deux batteries à Courbevoie.

Avoir continuellement un corps de douze mille hommes d'infanterie et artillerie et de deux mille chevaux à une marche de Paris, qui aurait le double objet de servir à l'instruction des princes, des officiers généraux et supérieurs, et qui pourraient s'y relever et tenir en respect les factieux de la capitale.

Annoncer hautement l'objet de ces mesures, afin de rassurer les bons citoyens et d'arrêter les interprétations malveillantes de la presse. Je dirais franchement que ces moyens sont pris pour garantir la liberté des attaques des sociétés

secrètes, telles que la Société des droits de l'homme, des amis du peuple, etc.

Les mêmes mesures ou à peu près doivent être prises à l'égard de Lyon ou autres villes où il y aurait de la fermentation et des sociétés secrètes.

Donner tout de suite des instructions à tous les commandants de division et de subdivision militaire, pour le cas d'insurrection qui, par impossible, réussirait dans Paris. Il leur serait ordonné de n'obéir à aucun ordre qui leur arriverait de tout autre pouvoir que celui du Roi, soit par le télégraphe, soit par le courrier. Ils seraient toujours approvisionnés de munitions.

De concentrer, en cas d'insurrection dans Paris, toute la force de la division et de la subdivision; à cet effet, d'avoir des ordres de concentration écrits à l'avance et qu'on n'ait plus besoin que de dater.

Une proclamation toute faite pour pareille circonstance leur serait envoyée, afin que, le cas échéant, on puisse publier à l'instant par toute la France les mêmes idées, les mêmes principes. Cette proclamation doit faire un appel à l'amour de la véritable liberté, à l'intérêt matériel du commerce et du propriétaire, au patriotisme, à l'honneur de tous les bons citoyens et de l'armée.

Les généraux auraient ordre de mobiliser une partie de la garde nationale. Un travail serait préparé à l'avance à cet effet, afin de ne mettre sous les armes que les hommes les plus sûrs.

Partout où la tranquillité locale serait assurée, le général marcherait avec ses troupes sur Paris, sans attendre aucun ordre.

Les préfets recevraient l'ordre de seconder toutes ces dispositions; les instructions seraient secrètes.

On ne doit laisser à la tête des divisions et subdivisions que des hommes de cœur et d'énergie, etc., etc.

Sans toutes ces précautions prises à l'avance, il est certain qu'on trouvera à la tête des divisions et des départements des hommes faibles et irrésolus, qui se laisseront entraîner par le mouvement populaire, faute d'avoir une conduite tracée.

La plupart des hommes ont besoin d'être dirigés par des instructions dans lesquelles il faut prévoir, autant que possible, les éventualités.

Des événements prévus perdent les trois quarts de leur influence morale, et des instructions données en conséquence de la prévision font cesser toute irrésolution et toute divergence dans les actions des divers organes du Gouvernement.

Les mesures relatives à Paris, aux grandes villes, au camp, n'alarmeront pas l'opinion publique, si leur objet est avoué ouvertement et annoncé par une proclamation bien faite qui, en même temps qu'elle rassurera sur les intérêts de la liberté, déclarera que ces précautions sont uniquement dirigées contre les mêmes factieux qui ensanglantèrent la capitale.

L'audace de la Société des droits de l'homme dans le procès Bergeron, l'inquiétude vague qui, m'assure-t-on, agite Paris, fournissent une excellente occasion d'adopter ouvertement un système qui doit donner beaucoup de sécurité à tous les amis du pays, au commerce et à l'industrie. Je suis convaincu que cela vaut mieux que dissimuler et laisser régner la sourde inquiétude. Notre position vis-à-vis de l'Europe me paraît nous permettre aussi cette conduite. En y joignant les développements raisonnables de nos institutions, on aura bientôt acquis la confiance générale du pays et partant une grande force. Les factieux, n'ayant aucun espoir de renverser l'ordre établi, finiront par y renon-

cer. Ils chercheront à se caser autrement que par l'insurrection, et les sociétés populaires s'éteindront.

Et pourquoi n'agirait-on pas ainsi? La presse, les sociétés populaires, ont déclaré ouvertement la guerre au Gouvernement. Il faut leur montrer qu'on est prêt à les recevoir et à prendre l'offensive. Je ne prétends pas avoir prévu tout ce qu'il faudrait faire. Un examen plus approfondi suggérerait d'autres moyens; ceci n'est qu'un premier jet. Mais j'étais oppressé par le besoin de vous dire rapidement mon opinion sur les moyens de parer aux circonstances présumables d'après la situation actuelle des partis en France. Vous voyez que la douceur, la légalité, la stricte exécution des lois, ne les ont pas rattachés au Gouvernement. Il faut joindre à cela la force et l'énergie. Si j'en avais eu le temps, j'aurais châtié et mis au net mon travail, mais vous saurez m'excuser en faveur des motifs qui me dirigent.

Recevez, mon cher monsieur d'Argout, etc.

*A monsieur le Maréchal.*

25 mars 1833 (1).

J'annonce l'arrivée de M. le docteur Deneux. Je suis convaincu que l'intention de la duchesse de Berry était de de-

(1) CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

« Paris, le 25 mars 1833.

« Général, vous devez sans doute avoir connaissance du contenu d'une lettre que vient d'adresser le docteur Ménière à M. le doyen de la Faculté de Paris; mais cette lettre est tellement expressive, elle rend si bien compte de la position et surtout des idées de M^me la duchesse de Berry, que je crois devoir vous en adresser une copie. Vous trouverez également ci-joint une dépêche du docteur Orfila pour M. Ménière. Veuillez, je vous prie, en faire la remise à ce dernier après l'avoir close.

« Je communique à M. le maréchal celle que vous m'avez écrite le 21 : elle ne permet pas de douter des résolutions de M. le comte de Brissac et de M^me d'Hautefort. Vos répliques fermes et précises les ont mis en demeure. Je vous transmets, de concert avec M. le maréchal, les instructions convenables à ce sujet. Les observations que vous faites person-

mander le docteur Menière pour son accouchement ; il est très bien avec elle. Je crois qu'elle va faire une proposition au Gouvernement.

*A monsieur d'Argout.*

A peu près la même chose, et réponse à sa dépêche du 23.

*A monsieur d'Argout.*

26 mars 1833.

Nouvelles de la Duchesse. Elle n'a point fait de proposition ; elle a beaucoup mangé hier à souper.

Dépêche télégraphique du 27, à 6 heures du matin.

*A messieurs les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

27 mars 1833.

Le docteur Ménière est parti hier à 9 heures du soir avec mon aide de camp. J'ai donné permission à ce dernier jusqu'au 10 avril, parce qu'il a des affaires et que je suis bien aise qu'il puisse vous donner les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Je tiens infiniment au retour de M. Ménière ; quelques indiscrétions qu'il peut avoir commises et que j'ignore ne doivent pas vous empêcher de le rétablir à Blaye. Il nous est indispensable pour soutenir le moral de la Duchesse, qui l'a

nellement sur la manière de vivre de la Princesse vous mettront à portée de mieux apprécier ses plaintes sur l'état de sa santé et de dissiper en partie les inquiétudes qu'il pourrait faire concevoir. C'est une étude perpétuelle que vous êtes obligé de faire ; mais jusqu'à ce jour vous vous en êtes acquitté avec bonheur : le succès doit vous encourager ; il faut achever votre ouvrage.

« M. de Rosambo n'est pas encore parti : il paraît vouloir changer de résolution.

« *Signé :* Comte D'ARGOUT. »

pris en grande affection et qui se livrerait sans lui à tout le chagrin que doit lui donner sa position. Il suffit donc de lui recommander d'être plus circonspect à l'avenir. Au reste, il a bien pu donner quelques petites nouvelles, montrer dans sa conversation un intérêt pour sa malade, mais je le crois incapable de trahison; il est certain qu'il ne pouvait rien faire, et que, sans aucune crainte, je lui accordais toute liberté près de la Duchesse, dans le but de soutenir son moral, et partant sa santé. Vous en sentirez, j'espère, toute l'importance. Une maladie grave de la Duchesse ou sa mort mettrait le Gouvernement dans un grand embarras.

*A monsieur d'Argout.*

28 mars 1833.

Monsieur le ministre,

Rien ne pouvait plus déranger mes plans que le brusque rappel de M. Ménière. Il m'était indispensable pour aider la Duchesse à supporter sa prison pendant trois mois encore. La douceur des manières de ce médecin, l'amabilité de sa conversation, l'intérêt qu'il prenait à sa malade, l'avaient rendu indispensable. Je vous prie donc de me le renvoyer le plus tôt possible.

Comme rien dans ma correspondance n'a pu motiver le rappel de M. Ménière, je dois croire que cela a été produit par Dufresne, qui fait dans l'intérieur de la prison une police dont il ne me parle jamais. Vous comprendrez, monsieur le ministre, que les choses ne peuvent à l'avenir aller ainsi, ni dans votre intérêt, ni dans celui du pays, ni dans celui de l'honneur. Les rapports de Dufresne se croisant avec les miens vous exposent à prendre de fausses mesures. Il faut, pour que cette affaire se termine bien, une direction unique.

Plusieurs rapports vous jettent dans le doute, parce que les mêmes choses ne sont pas vues de la même manière par tout le monde. C'est ainsi que Dufresne voyait avec jalousie l'intimité de Ménière, pendant que je la voyais avec satisfaction, parce que je connais toute l'influence du moral sur le physique. Je suis convaincu que la maladie de la Duchesse deviendrait très grave, si elle n'était pas entourée de personnes ayant sa sympathie.

D'après ce qui précède, monsieur le ministre, je pense que Dufresne ne doit plus vous faire des rapports qu'en ce qui touche sa comptabilité, son service matériel, ou, si vous tenez absolument à des rapports de lui, il faut que ces rapports me soient soumis, que j'y mette mon visa; ou que je combatte tout de suite près de vous les choses qui me paraîtront fausses ou mal jugées. Je ne puis accepter la responsabilité qu'à ce prix.

Je vous l'avoue avec franchise (1), je commence à me méfier de la duplicité de Dufresne. Indépendamment de ce qu'il est très dissimulé avec moi, depuis la scène avec Mlle Garnier, une lettre de M. Petit-Pierre à mon aide de camp me fait connaître que M. Chousserie a eu de graves reproches à lui faire (je saurai ce que c'est). Pour moi, je n'ai rien de grave à lui reprocher. Je reconnais seulement que c'est un homme qui a peu de dignité et des manières communes, quoique avec de l'esprit et des connaissances. Il prétend qu'il n'a pas voulu être préfet au commencement de la révolution de

(1) Le général Bugeaud, on le voit, n'hésite point à parler franc au président du conseil et au ministre de l'Intérieur. Il exprime avec une netteté singulière son sentiment, dût-il déplaire au gouvernement du roi. A ses yeux le rappel du docteur Ménière est une faute, et il ne le cache pas. Quant à Dufresne, on comprend aisément qu'un général, un député, dans la situation où se trouvait le gouverneur de Blaye, ne voulût point souffrir d'être contrôlé par un simple commis.

Juillet. Cette place lui conviendrait fort peu. Quand vous me l'enlèverez d'ici, il lui faut un emploi qui n'exige ni dignité ni bonnes manières.

Je pense que peut-être ferez-vous mieux de le placer tout de suite ailleurs. L'intendant militaire à Blaye, ayant en sous-ordre un officier de la garnison, remplirait fort bien ces fonctions et à moins de frais. Toutefois je consens volontiers à remplir ma mission avec Dufresne, pourvu qu'il ait l'ordre de me soumettre ses rapports ou de n'en plus faire.

Je vous transmets la lettre de M. Petit-Pierre touchant Dufresne. Je joins aussi un petit billet de Mme d'Hautefort à Ménière, qui vous fera connaître combien ce dernier était devenu nécessaire. La santé de la Duchesse n'était pas aussi bonne hier soir que les jours précédents, cependant elle a assez bien dîné.

Je vous l'ai fait connaître : on a exagéré son mal par tactique pour la faire mettre en liberté. Le docteur Ménière a été un peu pris, mais il y a un fond de vrai qui mérite toute votre attention : c'est sa poitrine.

27 mars 1833.

Dépêche télégraphique à M. le président du Conseil pour lui faire part d'une lettre anonyme, écrite de Bordeaux, dans laquelle on nous prévenait que nous devons être attaqués et qu'un complot se trame contre nous. Loin de le craindre, nous le désirons.

---

# CHAPITRE XVI.

Suite du journal de Blaye. — Lettre du ministre de l'Intérieur au général Bugeaud. — Tactique des légitimistes. — Précautions à prendre pour constater l'accouchement de la duchesse. — Lettre de la duchesse de Berry au général Bugeaud. — Lettre du docteur Deneux. — Instructions du Gouvernement au général Bugeaud réglant les formalités qui devront accompagner l'accouchement de la duchesse de Berry. — Formule de la convocation adressée aux personnes appelées comme témoins de l'accouchement de la duchesse. — Persistance du parti légitimiste à mettre en doute l'état de grossesse de la duchesse de Berry.

## JOURNAL DE LA CITADELLE DE BLAYE (*suite*).

### *Le général Bugeaud à monsieur le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur.*

28 mars 1833.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu par le courrier votre bonne lettre particulière du 25, et, par estafette, la dépêche (1) sans date signée de vous

(1) Cette dépêche du gouvernement au gouverneur de Blaye est une des plus importantes de la correspondance. Elle est remarquablement faite et résume d'une façon précise et claire les faits, et déduit toutes les conséquences qui pouvaient résulter pour le gouvernement d'un défaut de surveillance.

*Le président du conseil des ministres et le ministre de l'Intérieur au gouverneur de Blaye.*

« Mars 1833.

« Général, votre dépêche du 21 de ce mois nous apprend que M. de Brissac et Mme d'Hautefort refuseront de signer l'acte de naissance de l'enfant de Mme la duchesse de Berry

et du ministre de la Guerre. La première m'a fait peine et plaisir, parce qu'en me montrant beaucoup d'éléments de succès, elle m'apprend aussi qu'il y a beaucoup de difficultés à vaincre ; avec du courage nous triompherons de tout.

Les cinq premières pages de la dépêche collective ne sont que des considérations générales sur des faits accomplis ou des circonstances passées. Je ne m'arrête qu'à la sixième page, paragraphe numéroté 4. Il m'y est recommandé de chercher à empêcher la correspondance de la duchesse de Berry.

Je vous le répète, il n'y a pas d'autre moyen que d'empê-

Vous en concluez, avec votre sagacité ordinaire, que vous ne pourriez prendre trop de précautions pour constater cet événement de la manière la plus authentique.

« Diverses particularités dont nous allons vous donner connaissance nous font également sentir cette nécessité.

« *Premièrement :* Depuis quelque temps Mme la duchesse de Berry a trouvé le moyen de correspondre avec plusieurs de ses partisans ; notamment elle a écrit en dernier lieu à M. de Vitrolles et à M. Hyde de Neuville. Nous en avons la certitude, et si vous trouvez une occasion de lui dire que vous n'ignorez pas cette particularité, elle n'en disconviendra point. Dans une démarche que M. de Vitrolles a faite auprès du président du Conseil, du ministre des Affaires Étrangères et du ministre de l'Intérieur, il a avoué qu'il avait reçu un billet de la Princesse, et nous savons qu'il en a reçu deux. Nous savons pareillement qu'il part toutes les semaines de Bordeaux un homme qui porte ses dépêches à Paris.

« *Secondement :* Elle reçoit dans sa prison les avis que lui adressent ses conseils. C'est à la suite de ces avis qu'elle repousse avec tant de vivacité la présence du docteur Dubois, dont elle redoute la clairvoyance, et nous sommes convaincus que les refus de M. de Brissac et de Mme d'Hautefort leur ont été pareillement suggérés par la même voie.

« *Troisièmement :* Vous vous êtes aperçu que la sollicitude du docteur Ménière pour sa malade semble excéder les limites de l'intérêt très naturel qu'il doit lui porter. En effet, le docteur Ménière ne se borne pas à des conseils médicaux, il s'occupe avec la Princesse de questions qui ne sont nullement de sa compétence. Il écrit à beaucoup de journaux de Paris, et il semble vouloir profiter de sa position pour se donner une importance politique qu'il ne convient pas de lui laisser prendre. Il ne serait même pas impossible que ce ne fût par le canal de Ménière qu'une partie de la correspondance de la Duchesse est parvenue à son adresse. Mais ceci n'est qu'une conjecture que nous laissons à votre vigilance le soin de vérifier. Vous jugerez sans doute opportun de recommander plus de réserve au docteur Ménière, et, en lui prescrivant de continuer à vous informer et à nous informer avec la plus grande sincérité et les plus amples détails de tout ce qui concerne la santé de Mme la duchesse de Berry, vous l'inviterez à cesser toutes correspondances, sauf avec le ministère, MM. Orfila et Auvity.

« *Quatrièmement :* M. de Rosambo, président du conseil de famille du duc de Bordeaux, et fondé de pouvoirs de Mme la duchesse de Berry, a demandé à voir la Princesse, afin de s'entendre avec elle sur les moyens de suppléer à la procuration qu'elle lui avait donnée, et que la déclaration d'un second mariage a rendu caduque. Ces relations auraient pu avoir lieu par une simple correspondance, et nous n'eussions fait aucune difficulté pour faire par-

cher l'entrée du curé, du docteur Gintrac ou de toute autre personne qui retourne ensuite au dehors; mais le remède serait peut-être pire que le mal. Au reste, nous touchons au terme du drame, et il y a tout lieu de croire que c'est le dernier effort fantasmagorique du carlisme. Après cela, il sera peut-être assez insensé pour tenter un simulacre de coup de main, ainsi qu'il en menace. Cela achèvera de le perdre dans l'opinion du pays.

Quoi qu'il en soit, c'est à vous de juger si je dois proscrire le curé. Ce n'est point mon opinion. Ce serait nous donner de l'odieux pour un bien petit profit. Les carlistes clabaudront

venir à la Princesse les lettres de M. de Rosambo. Nous avons même consenti qu'il se rendît à Blaye, pourvu que vous fussiez présent à l'entrevue. Mais M. de Rosambo refuse de se soumettre à cette condition. Ce refus nous indique que M. de Rosambo veut entretenir la Princesse non seulement des intérêts pécuniaires de son fils, mais encore de questions d'une autre nature.

« Maintenant, quel est le but que se proposent les partisans de la duchesse de Berry? Ils veulent forcer la main au Gouvernement pour qu'elle soit relâchée avant ses couches, et, pour arriver à ce résultat, ils la représentent comme étant dans un grand danger. Articles de journaux, plaintes amères dans le public, démarches directes ou indirectes auprès du Roi et des ministres, ils n'épargnent rien pour établir que la vie de la Princesse sera en péril si sa captivité à Blaye se prolongeait encore.

« Dans le cas où ils ne parviendraient pas à obtenir sa libération avant ses couches, ils veulent que la naissance de l'enfant demeure contestable, et pour cela ils cherchent à empêcher tout ce qui contribuerait à augmenter l'authenticité de l'acte qui devra être dressé à cette époque.

« De là les refus de M. de Brissac et de Mme d'Hautefort; de là encore l'éloignement pour Dubois, pour la sage-femme et même pour le docteur Deneux, qui, précisément parce qu'il est carliste, donnerait par sa signature une plus grande autorité à l'acte d'accouchement. On arrange les choses de manière que le docteur Ménière opère seul l'accouchement, soit parce que l'on croit l'avoir gagné à la cause de la Princesse, soit parce que, n'étant encore qu'un jeune praticien et sans réputation acquise, on pourra contester son témoignage avec plus de facilité. Et si le docteur Ménière est le seul assistant à l'accouchement, ne soyez pas surpris si la Princesse ne nie aussitôt cet accouchement et si elle ne soutient qu'on a introduit dans la citadelle un enfant qui n'est pas le sien. Les personnes qui connaissent le mieux son caractère affirment qu'elle sait soutenir avec la plus grande imperturbabilité les choses les plus contraires à la vérité. Ceci mérite d'autant plus d'attention que la Princesse accouche avec la plus grande facilité, et que si les témoins ne sont pas avertis avec la plus grande célérité, ils arriveront lorsque la besogne sera terminée.

« Dans cet état de choses, quelles sont les mesures qu'il convient de prendre pour veiller à la fois à ce que la santé de la Princesse ne s'aggrave point et à ce que les couches soient suffisamment constatées?

« 1° Votre perspicacité vous a indiqué qu'il était utile de vous faire rendre compte des repas de la Princesse: il est très essentiel que vous la voyiez tous les jours et même plusieurs fois par jour; bien que vous ne soyez pas médecin, la justesse de votre coup d'œil

encore pendant un mois ou six semaines ; après quoi ils tomberont tout à plat. Nous tenons la corde par le bon bout. Le gage est entre les mains du Gouvernement, et je suis bien décidé, au moment solennel, à ne rien négliger pour donner à l'accouchement toute l'authenticité possible.

J'ai déjà fait des reproches à Mme la duchesse de Berry, à Mme d'Hautefort et à M. de Brissac d'avoir eu au dehors des correspondances non tolérées, et je leur en ai fait sentir les dangers pour eux. Ils ont nié, mais avec maladresse. Je reviendrai là-dessus.

vous fera discerner ce qu'il y a de réel ou d'affecté dans son état, et nous nous en rapportons plus à vos appréciations qu'à tous les bulletins médicaux du monde.

« 2° Recommander au docteur Ménière d'envoyer tous les jours un bulletin détaillé de la santé de la Duchesse. Il est pareillement nécessaire qu'il rende compte avec une grande exactitude du traitement appliqué et du régime suivi. Ce bulletin sera communiqué tous les jours aux docteurs Orfila et Auvity, qui sauront bien distinguer si, dans les symptômes indiqués, il en éxiste d'alarmants.

« 3° Inviter le docteur Ménière à vous rendre compte de toutes ses conversations avec la duchesse de Berry, de s'abstenir de traiter avec elle d'autres questions que celles qui sont relatives à sa santé, de n'avoir de correspondance qu'avec les ministères de la Guerre ou de l'Intérieur et avec MM. Orfila et Auvity.

« 4° Chercher à empêcher les correspondances de la duchesse de Berry et chercher à empêcher pareillement qu'elle ne reçoive des lettres de ses partisans.

« 5° Si M. de Rosambo se rend à Blaye, empêcher qu'il ait aucune communication avec M. de Brissac et Mme d'Hautefort ; n'autoriser que deux conférences avec Mme la duchesse de Berry, et y assister de manière qu'ils ne puissent se rien dire secrètement.

« 6° Faire entendre, quand vous en trouverez l'occasion, à M. de Brissac et à Mme d'Hautefort que leur refus de signer l'acte de naissance tient à un système général, et que ce système est précisément celui qui prolongera la captivité de la duchesse de Berry, car on ne lui permettra de quitter Blaye, même après ses couches, qu'autant que la naissance de l'enfant sera authentiquement constatée.

« 7° Engager M. Dubois à s'établir dans la citadelle et à y occuper le logement de M. Dufresne, afin qu'il puisse être présent à l'accouchement.

« 8° Loger pareillement M. Deneux dans la citadelle ; mais, si cela n'est pas possible, l'établir en ville à la plus grande proximité possible de la citadelle. Ne pas permettre à M. Deneux de voir la duchesse de Berry hors la présence de M. Dubois.

« 9° Faire coucher dans l'appartement ou au-dessous de la chambre à coucher de la Princesse un homme sûr, ayant le sommeil léger, et qui vous avertira au moindre bruit.

« A ces précautions vous pourrez ajouter toutes celles que votre sagesse et votre prudence vous suggéreront.

« Agréez, général, l'assurance de notre considération distinguée.

« Le président du Conseil, ministre de la Guerre,

« *Signé :* Maréchal duc DE DALMATIE.

« Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

« *Signé :* Comte D'ARGOUT. »

Je suivrai vos instructions relativement à M. de Rosambo.

Je fais déjà coucher un sous-officier au-dessous de l'appartement de la Duchesse, mais avant peu je ferai coucher M. Deneux ou M. Ménière dans le salon à côté de sa chambre à coucher, et les officiers de service entreront cinq ou six fois pendant la nuit dans le salon. Il sera bien difficile que l'événement nous échappe.

Ce que je viens de dire de M. Deneux ne peut encore s'expliquer pour vous, parce que je ne vous ai pas dit que la Duchesse consent à ce qu'il reste, mais elle ne veut pas le demander, parce que sans doute *le conseil* que vous me signalez lui a recommandé de n'écrire plus un mot. Quoi qu'il en soit, elle a cru devoir répondre par la lettre suivante à celle que je lui ai écrite hier et dont je vous donne copie à la suite.

J'avais jugé par plusieurs conversations avec la Duchesse ou avec sa suite que la première désirait ou faire des propositions au Gouvernement, ou que le Gouvernement lui en fît. J'avais, en outre, cru m'apercevoir que l'on était embarrassé sur les propositions et sur la manière de les formuler ; cela me détermina à écrire la lettre que je transcris ci-après. Je n'ai pas lieu de m'en repentir lorsqu'elle m'a attiré la réponse ci-dessous, qui me permet de garder Deneux, homme si nécessaire pour constater l'événement que nous attendons.

(Suit la lettre de M. le général Bugeaud.)

« M. Deneux va loger à la citadelle à la place de Dufresne. Il mangera avec nous, ne sortira pas de la citadelle et verra la Duchesse avec Ménière, s'il revient, comme je le désire. Deneux est un homme borné que nous conduirons aisément.

« Je crois qu'il ne faut pas publier en ce moment la phrase de la lettre de la Duchesse qui est relative à De-

« neux. Cela lui reviendrait et peut-être ne voudrait-elle « plus le voir. Plus tard on pourra publier ou constater « solennellement la lettre entière, si besoin est.

« J'ai communiqué hier à M. le maréchal Soult un avis « anonyme sur un prétendu complot, s'organisant à Bor- « deaux pour enlever la duchesse de Berry de vive force. « J'aurais méprisé cet avis s'il ne coïncidait pas avec d'au- « tres petits faits, d'autres propos lancés dans la chaleur de « la conversation.

« Ainsi, par exemple, un de mes amis voulant venir me « voir, sa femme, très carliste, le supplia de n'en rien faire, « et finit par lui dire : « Tu pourrais t'y trouver dans un « moment de danger. »

« Une autre femme de ma connaissance, très carliste aussi, « discutait chaudement sur la duchesse de Berry. Dans un « moment d'impatience, il lui échappa de dire : « Rira bien « qui rira le dernier, on le verra dans peu à Blaye. »

« Je suis prêt à tout événement, et s'ils pénétraient dans « la place par ruse ou trahison, ils y seraient immolés comme « les Anglais à Berg-op-Zoom en 1814. Au reste, je ne me « bornerai pas à la défensive, à moins qu'ils ne soient très « nombreux. S'ils attaquent par une porte, je sortirai par « l'autre.

« Jamais entreprise ne serait plus insensée, mais nous « avons vu plus fort que cela. Il serait moins insensé de ten- « ter d'enlever Blaye d'un coup de main, que de vouloir aller « en Pologne en laissant l'Autriche, la Confédération germa- « nique et le Piémont sur notre flanc droit ; la Hollande à « gauche ; les factions, la guerre civile, l'Espagne et l'An- « gleterre derrière nous ! »

*Lettre de Mme la duchesse de Berry au général Bugeaud.*

De la citadelle de Blaye, ce 27 mars 1833.

Je ne puis vous savoir que très bon gré, général, des motifs qui vous ont dicté les propositions que vous m'avez soumises. A la première lecture, je m'étais décidée à répondre négativement : en y réfléchissant, je n'ai point changé d'idée, et je ne ferai décidément *aucune démarche au Gouvernement*. S'il croit devoir mettre des conditions à une liberté si nécessaire à ma santé *tout à fait détruite*, qu'il me les fasse connaître par écrit. Si elles sont compatibles avec ma dignité, je jugerai si je puis les accepter. En toute occurrence, je ne puis oublier, général, que vous avez su allier le respect et les égards dus à l'infortune aux devoirs qui vous étaient imposés ; j'aime à vous en témoigner ma reconnaissance.

*Signé :* MARIE-CAROLINE.

*P.-S.* — J'apprends à l'instant le départ de M. Ménière et la défense que M. Deneux a de me voir sans le docteur Dubois. *Je déclare que, dans aucune circonstance, je n'admettrai auprès de moi M. Dubois.* Quoique je ne puisse voir qu'avec beaucoup de peine la défiance du Gouvernement pour M. Deneux, cependant je ne m'oppose pas à ce qu'il reste ; mais je ne ferai *aucune demande à cet égard.*

*A monsieur le Maréchal, président du Conseil* (extrait).

27 mars 1833.

Le docteur Gintrac est venu voir la Duchesse. Il lui a ravivé son vésicatoire avec de la pommade épispastique ; il a vivement conseillé à la Duchesse de se prêter tout de suite

à la constatation solennelle de son état, afin d'avoir la liberté trois mois plus tôt. Mme la Duchesse, M. de Brissac et Mme d'Hautefort se renferment dans un système de refus absurde.

Précautions prises en cas d'alerte.

*A monsieur d'Argout, ministre de l'Intérieur.*

30 mars 1833 (1).

Monsieur le Ministre,

Mme la duchesse de Berry est mieux aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis quinze jours. Il est vrai qu'elle dissimule moins, parce qu'elle est bien convaincue que je ne suis pas

(1) Le ministre de l'Intérieur, il faut l'avouer, n'omet aucun détail, aucune recommandation. Il supplie le général de redoubler de vigilance; toutefois ces précautions, qui nous semblent puériles et tracassières aujourd'hui, devaient alors avoir leur raison d'être.

*Le comte d'Argout au général Bugeaud.*

Paris, 26 mars 1833.

Mon cher général, d'après une résolution prise en Conseil, nous venons, le maréchal et moi, de vous expédier une dépêche télégraphique, dont je vous transmets le double par estafette, crainte que l'état de l'atmosphère n'empêche ou ne retarde la communication par le télégraphe. L'amélioration de la santé de la duchesse de Berry permet qu'elle se passe pendant quelques jours d'un médecin qui soit à chaque instant à ses ordres, et dans tous les cas vous pouvez faire venir M. Gintrac, de Bordeaux, ou bien la Princesse peut recevoir les soins de M. Deneux, pourvu qu'elle ne puisse voir ce dernier qu'en présence du docteur Dubois. Son aversion pour M. Dubois est, dit-on, réelle, mais beaucoup moins forte qu'elle ne le prétend. C'est par suite des conseils venus de Paris qu'elle témoigne une aussi grande répugnance pour le voir. J'imagine que le motif du départ de Ménière contribuera à la consoler de son absence, puisqu'il s'agit de rendre compte de sa santé et de mettre Ménière en présence d'Orfila, d'Auvity et de quelques autres médecins, afin d'établir dans une consultation détaillée le véritable état de santé de la Princesse. Nous avons aussi un autre motif : nous avons à questionner M. Ménière sur faits et articles. Sa conduite est devenue infiniment suspecte, et nous avons d'assez fortes raisons de penser qu'il n'est pas étranger aux facilités que la Princesse a trouvées en dernier lieu pour correspondre avec ses partisans : de jour en jour de nouveaux renseignements nous parviennent sur le plan des meneurs carlistes à Paris. Ils veulent forcer la main au Gouvernement en l'effrayant sur la santé de la Princesse, afin d'obtenir qu'elle soit mise en liberté avant ses couches. Or ils y mettent d'autant plus d'instance que, d'après quelques probabilités, la grossesse serait beaucoup plus voisine de son terme qu'on ne l'imagine. S'ils ne parviennent pas à faire mettre en liberté

sa dupe. Hier, son enfant remuait tellement qu'elle en était fatiguée. Pour calmer la mère et l'enfant, M. Deneux fit prendre à la première du tilleul avec quelques gouttes d'Hoffmann.

A propos du docteur Deneux, c'est la meilleure souche d'homme possible ; il se plie à tout ce que l'on veut. Je l'ai installé dans l'appartement qui est au-dessous de celui de la Duchesse ; il s'est engagé à ne point sortir de l'enceinte qu'avec moi, quand j'irai le prendre pour le faire dîner avec nous, ce qui paraît lui plaire beaucoup parce que nous le faisons rire. Il m'a promis aussi de n'écrire qu'à sa femme, de ne se charger d'aucune missive des prisonniers. De tout cela, il a juré en levant la main et en présence de M. Dubois. Je vous assure que je suis fort aise d'avoir là M. Deneux.

Mme la duchesse de Berry, ils voudraient qu'elle accouchât sans témoins ou avec le moins de témoins possible, afin de pouvoir révoquer en doute l'authenticité de l'accouchement. Ils n'ont pas même perdu tout espoir d'escamoter l'accouchement même, et voici comment : La Princesse accouche très rapidement et sans des douleurs vives. Si cette opération avait lieu à petit bruit, en présence de Mme d'Hautefort seule, ou bien en présence de Ménière, si celui-ci était gagné, si l'enfant était mort-né, qui empêcherait de le cacher un jour ou deux chez Mme d'Hautefort jusqu'à ce que Ménière le transportât hors de la citadelle ? Pendant ce temps, Mme la duchesse de Berry resterait au lit ; elle y demeurerait assez de jours pour qu'il ne restât pas trace de ses couches, et elle se relèverait un beau jour en disant qu'elle n'a jamais été grosse. Ce plan me paraît chimérique et même d'une exécution impossible sous un commandant aussi vigilant et aussi perspicace que vous. Néanmoins il a été rêvé par quelques-uns des gros bonnets du parti, et je ne serais pas étonné que le goût que la Princesse a contracté de rester au lit pendant des journées entières ne soit une préparation à l'exécution de ce projet. Quoi qu'il en soit, nous vous recommandons de nouveau de faire coucher dans la chambre qui est au-dessous de celle de la Princesse un homme sûr, ayant le sommeil très léger, et qui vous avertisse au moindre bruit. Il importe également que vous la voyiez une ou deux fois par vos propres yeux. Enfin (et ceci est du plus haut intérêt), il faut établir Dubois dans la citadelle, de manière qu'il puisse se rendre chez la Princesse en quelques minutes. Par la même raison, il importe que Deneux soit également établi à proximité ; mais, comme Deneux est un carliste et qu'il n'est rien moins qu'un homme sûr, il ne doit voir la Princesse qu'en présence de Dubois, ainsi que nous l'avons mandé.

Quant aux propositions que fait la Princesse, et dont vous nous entretenez par votre dépêche télégraphique du 24, vous avez parfaitement senti que c'était à elle à écrire si elle avait une demande à former ; c'est à elle à prendre l'initiative à cet égard, et il ne conviendrait pas que vous l'y encouragiez, car ce serait lui donner l'espoir qu'elle sortira de prison avant ses couches.

Recevez, cher général, les nouvelles assurances de mon bien cordial attachement.

*Signé* : D'ARGOUT.

Le curé est encore venu aujourd'hui ; je l'ai questionné, tantôt avec douceur et insinuation, de *notre reconnaissance*, tantôt avec sévérité, pour savoir s'il avait été l'intermédiaire des correspondances de la Duchesse. Il le nie avec force et proteste de son dévouement à nos intérêts.

Je ne peux pas me persuader que la Duchesse ait la pensée de nous dérober son accouchement. Elle parle de sa grossesse comme d'une chose toute simple et fait remarquer, de temps en temps, que son enfant remue. Elle ne dissimule pour personne, et cependant les carlistes de la ville de Blaye se feraient crucifier plutôt que de convenir qu'elle est grosse.

J'ai l'espoir que nous arriverons à l'événement sans accident grave. Je redoute plutôt les suites : la poitrine est sèche, la bouche est fanée, les gencives sont un peu scorbutisées ; voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue, pour le cas où elle nous présenterait les moyens de la mettre en liberté avant l'accouchement.

Sur trois voitures, je vous en ai expédié deux : l'une, par le docteur Ménière ; l'autre, par un sous-officier de gendarmerie, qui la fera marcher à la suite du fourgon accéléré de Bordeaux.

Le docteur Dubois désire vivement garder la troisième pour son retour à Paris, et je suis bien aise de faire ce qui peut être agréable à cet excellent homme.

Quand vous aurez un moment, je vous supplie de me dire quelques mots sur la marche générale de nos affaires. Aurons-nous toujours de nouvelles difficultés à vaincre? Les hommes du tiers parti, les inconséquents de toute espèce, devraient bien sentir l'importance de ne pas briser notre majorité. Il s'agit bien vraiment pour des hommes patriotes d'accrocher un portefeuille ou de faire triompher une légère

nuance d'opinion! Il s'agit d'empêcher le pays de tomber entre les mains des anarchistes, de sauver l'ordre et la liberté de leurs horribles griffes. L'ambition, la vanité, doivent s'effacer devant de pareils intérêts. Et croient-ils donc, ces hommes du tiers parti, qu'il n'y a qu'eux capables d'être ministres? N'y a-t-il pas dans les centres cinquante ou soixante membres qui s'en tireraient aussi bien qu'eux? Et s'ils venaient à nous renverser, pourquoi ne chercherions-nous pas à les renverser aussi, si nous aimons le pays aussi peu qu'ils le font, ou du moins qu'ils le semblent, d'après leur conduite? Je me crois capable d'être ministre aussi bien que Viennet et quelques autres de cette trempe, quoique je ne sache pas faire de vers, et cependant je vous proteste que je suis bien loin d'envier votre héritage, même dans le futur contingent le plus éloigné.

A propos de Viennet, je dois lui rendre justice pour les choses vraies qu'il a dites avec courage. C'est un homme de bien. Vous savez que je suis de son avis sur la loi de l'état de siège.

Recevez, monsieur le Ministre, etc.

*Dépêche télégraphique à monsieur le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur, 6 heures du soir.*

31 mars 1833.

Je reçois à l'instant votre dépêche du 29 courant. MM. Ménière et Lombard ont été légers, même indiscrets, un peu vaniteux, mais non coupables. Je désire qu'ils reviennent tous les deux, bien qu'à la rigueur on pourrait s'en passer, puisque j'ai Deneux et un officier du 61e, M. de Saint-Arnaud, que j'aime et estime.

Lombard et Ménière ont d'excellentes qualités; je serais

fâché qu'ils eussent même l'apparence d'une disgrâce. Cette leçon leur servira, et je suis sûr qu'ils se conduiront bien.

Lombard tenait par mon ordre un journal; quant aux *mémoires,* il ne devait pas les publier sans mon approbation, et je comptais demander celle du Gouvernement.

Je suis enchanté de m'être trompé sur Dufresne. Je vois que mes premiers jugements sur lui étaient justes. Ce n'est pas un méchant homme. Je le garderai, ne fût-ce que parce que j'ai été un moment injuste envers lui.

Rien de nouveau. La Duchesse va comme de coutume. Les projets carlistes sont vains. Nous constaterons l'accouchement, il ne sera pas dérobé. Nous avons fait de Deneux un ami. Il a écrit à sa femme la grossesse de la duchesse de Berry. Il en parle ouvertement et déclare qu'il signera tout ce qu'il faudra.

*A monsieur le Président du Conseil.*

2 avril 1833.

Monsieur le Maréchal,

Le docteur Gintrac est venu aujourd'hui voir la Duchesse. Il a laissé par écrit les observations que je joins ici. La fièvre dont il parle est bien peu de chose, puisque l'appétit ne diminue pas. Au reste, cette légère fièvre ne paraît que de deux à trois heures après midi et finit de bonne heure, puisque le repas du soir est assez copieux, comme vous pouvez vous en convaincre par les deux bulletins ci-joints.

M. Gintrac n'a pu juger de ce qu'il dit que par les rapports de la Duchesse, qui l'a trompé sur ce qu'elle mange. Elle lui a affirmé qu'elle mangeait extrêmement peu.

Les douleurs d'abdomen dont il parle ont eu lieu il y a trois jours. M. Deneux voulait qu'il ajoutât « qu'elles ont agité l'enfant. — C'est inutile, » a-t-il répondu.

Pour moi, je pense que l'état n'a pas changé, que le danger n'est pas présent, mais que les suites de l'accouchement peuvent être graves sous des influences morales, pénibles nécessairement à cause de la constatation indispensable.

Toutefois nous avons des garanties dans l'attachement à la vie que manifeste Madame par plusieurs circonstances et surtout par les prévisions de l'amour maternel. Elle a beaucoup questionné le docteur Deneux sur le désir qu'elle a d'allaiter son enfant et pour les précautions à prendre en pareil cas. Les médecins sont d'avis que cela serait nuisible à sa santé. Je ferai donc chercher une nourrice. J'en connais déjà une bonne.

M. Gintrac a encore pressé vivement la Duchesse de faire constater son état authentiquement, afin d'obtenir la liberté si nécessaire à sa santé. Elle a paru peu éloignée de cela. « J'y réfléchirai, » a-t-elle dit.

Deneux a écrit à sa femme qu'elle pouvait dire partout que la Duchesse était réellement enceinte, qu'elle pouvait le dire hautement. Il y est autorisé par la Duchesse.

Je lui ai demandé s'il trouverait mauvais que cela fût publié dans le journal. *Non, assurément,* a-t-il répondu, *je vous jure que je ne le démentirai pas.* C'est à vous de juger, monsieur le Ministre, si cela est utile et opportun. Vous pouvez compter sur la sincérité de Deneux. Ses conversations avec la Duchesse, en ma présence, me le prouvent chaque jour.

Extrait de la lettre de M. Deneux à sa femme, en date du 3 avril :

Blaye, 3 avril 1833.

J'ai pris possession de mon logement dans la citadelle, le samedi 30 mars, à deux heures de l'après-midi. J'y avais couché jeudi et vendredi, mais je n'ai pas voulu entrer à demeure dans l'enceinte le vendredi... Tu te moqueras de moi et de ma superstition. Glose tant que tu voudras ton mari, il convient de sa faiblesse, et qu'il a une aussi grande antipathie pour ce jour que pour les 13. Je vois la Princesse tous les jours, matin et soir, à neuf heures. Je la retrouve toujours comme je l'ai connue, bonne, excellente, vive, pleine d'énergie vitale, mais c'est la lame de l'épée qui use le fourreau. Elle a encore une petite toux sèche, qui cependant est moins tenace que quand je suis arrivé auprès de la prisonnière. Toutes les fois, elle éprouve un mouvement fébrile bien caractérisé par la fréquence, l'élévation du pouls et la chaleur de la peau. Cet accès de fièvre se termine par de la sueur toutes les nuits. J'avais cru entrevoir que ce mouvement fébrile avait un caractère tierce, mais la suite m'a prouvé qu'il n'avait rien de semblable, et j'en suis fâché, car la quinine nous en aurait fait justice. La Princesse a en outre les gencives en fort mauvais état ; elles sont gonflées, violettes, et saignent facilement, même en mangeant. Cet état me donne des craintes, non pour le moment, mais pour plus tard. Quant à la grossesse, elle marche son train, et depuis mon arrivée le ventre a pris un grand développement. Les mouvements de l'enfant sont très prononcés ; ces jours derniers, à la suite d'une affection morale, je crois, ils avaient pris un caractère convulsif ; des calmants les ont

ramenés à l'état normal. Il y a eu aussi, samedi et dimanche, des coliques nerveuses qui ont également cédé aux mêmes moyens.

Tu pourrais croire, mon amie, que les affections morales pourraient venir des personnes qui environnent la Princesse; eh bien! mon ange, désabuse-toi : tu sais que rien au monde ne me ferait dire le contraire de ce que je pense et mentir à ma conscience. Le général et ses subordonnés ont des devoirs à remplir, et tous doivent le faire; mais depuis le général jusqu'au dernier de ses subordonnés, tout ici est rempli d'égards pour la prisonnière, et tous, s'ils pouvaient faire plus, le feraient. Mon bon Charles (domestique de M. Deneux) le voit comme moi; il en est tout ébahi, car tu sais qu'il croyait tout ce que disaient les journaux comme articles de foi. Lorsque nous serons rendus dans nos foyers, nous ne cesserons de le dire, et même de le publier, si besoin est. »

*A monsieur le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur.*

8 avril 1833.

Monsieur le Ministre,

M^me^ la duchesse de Berry était hier un peu plus fatiguée que de coutume, par l'effet de la tempête qui a régné pendant deux jours. Le vent était si grand que plusieurs réverbères de la citadelle ont été enlevés. Du reste, il n'y a réellement aucun changement notable dans sa santé.

Une lettre de M. Deneux, que je mets dans mon paquet, et qu'il m'autorise à laisser décachetée pour que vous la voyiez, vous fera connaître plus en détail son exacte situation. Ce qu'il me dit me paraît vrai. C'est une bonne fortune pour nous d'avoir acquis le docteur Deneux ; c'est un homme

rempli de sincérité. Il est incapable de se livrer à aucune supercherie criminelle ; c'est aussi une garantie pour nous dans l'opinion. J'ai cru devoir prendre sur moi de le laisser entrer chez la duchesse de Berry sans le docteur Dubois, parce que si j'eusse exigé la présence de ce dernier, Deneux n'aurait pas été reçu.

J'espère que vous m'excuserez d'avoir modifié vos ordres dans l'intérêt de la chose. Il n'y a, d'ailleurs, aucun danger, puisque Deneux et son domestique ne sortent pas de l'enceinte (son domestique est ce Charles dont il parle dans sa lettre), et que ses lettres me sont remises décachetées. Je compte cet arrangement-là au nombre de mes plus utiles négociations. La présence de M. Deneux ici et la franchise de ses déclarations sapent et saperont d'une terrible manière l'incrédulité carliste.

J'ai suspendu ici ma dépêche pour aller demander à Deneux l'autorisation de publier dans les journaux un extrait de sa lettre ; il y a consenti sans difficulté. Il me semble qu'il serait bon qu'un journal qui n'appartiendrait pas au Gouvernement fît cette publication. Le *Constitutionnel,* le *Temps,* le *Courrier,* ne le refuseraient pas. Vous pourriez, d'ailleurs, le leur faire présenter par un tiers qui leur montrerait l'original et au besoin ma dépêche ; le lendemain les journaux ministériels le répéteraient. Il faudrait transcrire les troisième et quatrième paragraphes en entier.

Ci-joint le bulletin du dîner d'hier et du déjeuner de ce matin.

Je joins aussi trois lettres pareilles pour les *Débats,* le *Constitutionnel,* et la *Tribune.* Je vous prie de les faire parvenir sans frais. Je laisse celle des *Débats* ouverte pour que vous puissiez la lire.

*Le général Bugeaud à monsieur le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur.*

Citadelle de Blaye, 5 avril 1833.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu le cahier d'instructions sans date, et signé de M. le Président du Conseil et de vous (1). Je me conformerai ponctuellement à vos ordres. M. le docteur Dubois entrera aujourd'hui à la citadelle et logera dans l'appartement de Du-

(1) Cette dépêche collective des deux ministres renferme des instructions secrètes très importantes. Elle règle les formalités qui devront accompagner la constatation de la naissance de l'enfant de Mme la Duchesse et indique minutieusement toutes les mesures à prendre.

*Le Président du Conseil, ministre de la Guerre, et le Pair de France, ministre de l'Intérieur, à monsieur le général Bugeaud.*

Paris, 2 avril 1833.

Général, d'après le désir que vous avez exprimé, le docteur Ménière est reparti hier pour Blaye. Les explications qu'il nous a données nous ont paru satisfaisantes. Néanmoins il sera sage de surveiller de très près sa conduite : la méfiance est mère de la sûreté. Nous nous sommes abstenus d'ailleurs de manifester aucun soupçon sur sa loyauté et ses intentions.

Il n'y a eu dans la conduite de M. Lombard que de l'indiscrétion et de l'étourderie. Les remontrances qui lui ont été faites ici et votre surveillance en empêcheront le retour. Il retournera à Blaye aussitôt que vous le voudrez.

Il paraît évident que le curé de Blaye est l'entremetteur des correspondances de la duchesse de Berry. Ses dernières relations avec plusieurs carlistes, et notamment avec M. Puylarocque, le rendent très suspect. Nous vous engageons à lui déclarer que ces relations sont de nature à exciter des préventions très défavorables; que nous serons obligés de l'exclure totalement de la citadelle de Blaye et d'y placer un aumônier s'il ne se conduit pas d'une manière différente. Vous lui notifierez que, sauf le cas où la duchesse de Berry déclarerait qu'elle veut se confesser, il ne doit pas la voir sans témoins, et vous tiendrez exactement la main à ce qu'il en soit ainsi.

Nous comptons sur la plus énergique répression, si les carlistes faisaient une tentative sur Blaye; mais nous ne croyons pas qu'ils soient assez insensés pour l'essayer. Nous avons même la conviction qu'un pareil projet n'entre pas dans les vues des conseils de la Princesse. Ce dessein n'a dû être formé que par quelques enfants perdus du parti, et il ne viendra point à maturité.

Mais ce qui occupe toujours la pensée des hommes dirigeants, c'est, comme je vous l'ai déjà mandé, l'espoir de parvenir à empêcher que l'accouchement ne soit constaté d'une manière authentique. Les détails contenus dans votre dernière dépêche concordent parfaitement avec les notions que nous avons recueillies à Paris. Vous avez remarqué, en effet, que Mme la duchesse de Berry s'était obstinément refusée à toutes les instances que vous et

fresne. Le respectable docteur en sera très contrarié et désirait vivement rester en ville jusqu'à la fin du mois.

J'espère que ma dépêche d'avant-hier vous a convaincu que vous n'avez rien à craindre de M. Deneux. Je lui ai parlé ce matin, en présence de M. Dubois, Ménière, Dufresne et plusieurs officiers, de la déclaration qu'il aurait à faire lors de l'accouchement. Il m'a répondu, comme il l'a déjà fait plusieurs fois, que la loi l'y obligeait et qu'il me donnait sa parole d'honneur qu'il n'y manquerait pas. Je lui ai dit que je comptais plus sur sa parole d'honnête homme que sur la loi.

M. le docteur Gintrac vous lui avez adressées pour qu'elle fît une déclaration qui mît sa grossesse hors de toute controverse. L'extrême désir de la Princesse de récupérer promptement sa liberté n'a pu même la décider à cette déclaration : elle a clairement manifesté l'intention de ne rien signer, de ne rien déclarer, de ne rien attester. Et, dans le même moment, Mme d'Hautefort et M. de Brissac tenaient le même langage; le concert est évident et crève les yeux.

Au surplus, nous vous répétons qu'il ne convient pas que vous adressiez de nouvelles instances à la Princesse à ce sujet : ce serait prendre envers elle l'engagement indirect de lui rendre la liberté avant ses couches, et cet engagement nous ne pourrions le ratifier. Je vous ai mandé et je vous répète que la résolution unanime du Conseil est de ne renvoyer la Princesse qu'après ses couches et qu'autant que l'accouchement aura été constaté de la manière la plus authentique. Si ces dispositions lui paraissent rigoureuses, elle ne doit s'en prendre qu'aux monstrueuses calomnies que son parti a dirigées contre le Gouvernement. Au surplus, le système négatif qu'elle a adopté, ainsi que ses compagnons de captivité, est précisément ce qui rendra sa mise en liberté plus difficile. Ce système vous commande de redoubler de précaution. Nous vous répétons qu'il est indispensable que le docteur Dubois soit installé dans la citadelle, afin d'être à proximité au moment de l'accouchement, qui peut survenir au septième ou au huitième mois aussi bien qu'au neuvième. Il faut l'installer dans l'appartement de M. Dufresne. Veuillez nous faire connaître que cet ordre est exécuté : nous en attendons la nouvelle avec beaucoup d'impatience.

Vous savez que vous ne pouvez accorder aucune confiance à M. Deneux. Ses opinions carlistes très prononcées et le mauvais état de ses affaires commandent la défiance. Nous ne l'avons envoyé à Blaye que parce qu'il faut que la Princesse reçoive, au moment de ses couches, les soins d'un homme de son parti. Mais il est bon de s'assurer à l'avance qu'il ne fera pas difficulté de signer l'acte qui constatera l'accouchement. Veuillez le faire expliquer à cet égard par écrit. S'il refusait, nous aurions à nous occuper de la recherche d'un autre accoucheur.

Il nous paraît qu'il y a des inconvénients assez graves à fixer son logement dans l'appartement qui est situé au-dessous de celui de la Princesse. Ce serait lui fournir le moyen d'accoucher Mme la duchesse de Berry sans témoins. Il faut le loger dans un autre local, assez voisin pour qu'il puisse être appelé promptement, mais tellement séparé qu'il ne puisse communiquer avec elle sans votre permission et sans que vous en soyez informé.

Cet appartement du rez-de-chaussée, comme nous l'avons mandé, doit être occupé soit par le maréchal des logis, soit par toute autre personne qui possède votre confiance et qui soit d'une extrême vigilance. Cette personne devra vous avertir au moindre bruit qu'elle entendra dans la chambre de la Princesse et qui dénoterait qu'elle va accoucher.

J'ai ajouté que je le prierais cependant, si le ministre l'exigeait, de m'en donner la déclaration écrite. — « Ah! si j'étais assez malhonnête homme pour trahir la vérité, ce ne serait pas l'écrit qui m'arrêterait. » Je n'ai pas cru devoir insister de peur de le blesser, et parce que je le crois très sincère.

Quoique le docteur Deneux occupe un appartement qui est au-dessous de celui de la Princesse, il est impossible qu'il l'accouche sans témoins. Outre qu'il est enfermé tous les soirs dans sa chambre, il faut, pour entrer chez la Duchesse, qu'il passe par l'appartement des officiers de service, lesquels sont eux-mêmes sous la clef du dehors que prend tous les soirs à dix heures le commandant de la place.

Je crois qu'il sera prudent de faire coucher Ménière, à la

Veuillez nous donner la certitude que ces mesures sont réalisées. Vous vous procurerez à vous-même des garanties contre le peu de sincérité de la prisonnière et contre les intrigues que dirigent ses conseils.

En même temps vous nous tranquilliserez sur les craintes que doivent nous inspirer la promptitude ordinaire des accouchements de la Princesse et la connaissance que nous avons de son caractère et de la hardiesse avec laquelle elle a souvent nié les faits les plus évidents.

Nous arrivons maintenant à l'objet le plus délicat des instructions que vous avez réclamées, c'est-à-dire aux formalités qui doivent être suivies pour constater l'accouchement :

Par une dépêche du 19 mars, nous vous avons indiqué que diverses autorités devaient être appelées dans le salon qui précède la chambre à coucher de la Princesse, et qu'un procès-verbal devait être dressé et signé par tous les assistants. Vous nous demandez, par votre lettre du 23, s'il ne convient pas d'appeler à Blaye une députation de la cour royale de Bordeaux et M. de Lamoignon ; nous ne le pensons pas : d'abord parce que la promptitude présumée de l'accouchement ne permettrait pas de faire arriver à temps, et ensuite parce qu'il ne serait pas impossible que vous éprouvassiez un refus, ce qu'il faut éviter. Nous croyons donc que vous devez vous borner à appeler le président du tribunal civil et le procureur du Roi, le sous-préfet, le maire et le curé de Blaye, en y joignant votre présence et celle du commandant de la place et de M. de Brissac et de M[me] d'Hautefort, cela suffira : on appellerait cinquante témoins que certains carlistes nieraient toujours l'accouchement. Pourvu qu'il intervienne dans cet acte un nombre de témoins suffisant pour que tout homme de bonne foi soit convaincu, il ne faut pas rechercher davantage.

Bien que nous sachions d'avance que M. de Brissac et M[me] d'Hautefort refuseront de signer, leurs noms devront être mentionnés dans l'acte, ainsi que leur refus et les interpellations qui leur auront été faites à cet égard.

Deux circonstances très essentielles doivent attirer votre attention : l'une est la visite qui doit être faite dans l'appartement de la duchesse de Berry un moment avant l'accouchement, afin de constater qu'il ne s'y trouve aucun enfant, et pour établir l'identité de la Princesse ; l'autre est la présence du docteur Dubois à l'accouchement même.

fin du mois, dans le salon à côté de l'appartement de la Duchesse. Indépendamment de cela, je laisserai à l'officier de service la clef de l'entrée du corridor qui conduit aux appartements, et, cinq ou six fois dans la nuit, il ira aux écoutes.

Au reste, je ne crois nullement qu'on dérobe cet acte; on n'en a pas même l'intention. La Duchesse parle de sa grossesse plus librement qu'une bourgeoise de Paris bien légitimement mariée. Elle manifeste le désir de nourrir son enfant; elle est en outre entourée de six personnes qu'il faudrait pousser à un crime. Tout cela est impossible. Mais, direz-vous, on pourrait dérober l'enfant sur le tour. C'est encore impossible, parce qu'il n'y a qu'une issue et qu'elle est gardée par deux postes, un officier et un sous-officier de confiance. N'ayez

Ces deux circonstances sont très importantes, pour qu'il ne manque rien à l'acte qui sera dressé et à la conviction qu'il doit commander; mais en même temps ces opérations peuvent offrir des inconvénients graves, en ce que des émotions pénibles sont quelquefois dangereuses pour les femmes en couche. Or la violence habituelle du caractère de la Princesse et l'éloignement qu'elle a manifesté en dernier lieu pour le docteur Dubois, prescrivent de ne pas procéder à ces formalités sans ménagements.

Vous et le docteur Ménière, vous pourrez dès à présent travailler à familiariser la Princesse à cette idée, en la pénétrant bien de cette vérité que sa mise en liberté dépend de l'authenticité complète de son accouchement. Vous parviendrez sans doute par là à lui faire souhaiter elle-même que rien ne manque à cette authenticité.

S'il devenait entièrement impossible de concilier la sûreté de la Princesse avec l'accomplissement entier de ces formalités, il faudrait restreindre les formalités plutôt que d'exposer sa vie au moindre danger. Dans cette hypothèse, nous nous en rapportons à votre prudence pour faire tout marcher de front. Ne serait-il pas possible, par exemple, que la visite antérieure à l'accouchement fût faite seulement par les docteurs Deneux, Ménière et par M<sup>me</sup> d'Hautefort, dont les déclarations seraient immédiatement recueillies par les autorités et les autres témoins rassemblés dans le salon à côté? Pendant l'accouchement le docteur Dubois ne pourrait-il pas être placé auprès de la porte, qui doit rester ouverte, de manière à voir sans être vu? En laissant ignorer sa présence à la Princesse, qui a la vue basse, on aurait tous les avantages de sa présence sans en subir les inconvénients. On peut enfin recommander le plus grand silence aux témoins rassemblés pour que la Princesse n'éprouve aucun trouble d'esprit.

Enfin, général, nous nous en rapportons à votre prudence et à votre sagesse, qui nous sont connues, pour concilier, autant que possible, ces deux grands intérêts.

Agréez, général, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le président du Conseil, ministre de la Guerre,

*Signé :* Maréchal duc DE DALMATIE.

Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

*Signé :* Comte D'ARGOUT.

donc aucune inquiétude sur ces deux points ; la seule que vous deviez avoir, et que je partage avec vous, est la santé de la Duchesse, à la suite de l'accouchement. Il y a tous les jours un mouvement fébrile ; sa figure a maigri, sa bouche est fanée, ses dents sont décharnées : cela n'annonce pas une bonne santé.

M^me^ la Duchesse, M^me^ d'Hautefort, M. de Brissac et les trois femmes de chambre ont communié hier en ma présence. En recevant son Dieu, la Duchesse a versé quelques larmes, qui ont provoqué celles de ses femmes. M^me^ d'Hautefort a eu l'œil sec ; M. de Brissac était sans nul doute le plus pénétré de componction, le plus fervent des trois.

Comme je vous l'ai dit, je juge nécessaire d'avoir à l'avance mes lettres de convocation toutes faites pour les personnes qui, d'après vos instructions, doivent concourir à la constatation de l'accouchement ; en conséquence, je soumets la formule de la convocation ci-dessous à votre approbation :

« Monsieur,

« En vertu des ordres formels du Gouvernement, j'ai « l'honneur de vous inviter à vous rendre sur-le-champ à « la citadelle, afin de concourir à la constatation de l'accou- « chement de la princesse des Deux-Siciles, duchesse de « Berry (1). »

(1) C'eût été bien peu connaître le cœur humain, que de craindre un refus de la part des personnes invitées par le gouverneur à constater l'accouchement d'une princesse royale et la naissance de l'enfant de M^me^ la duchesse de Berry. Tous acceptèrent, non seulement sans hésitation, mais avec empressement. Quelques-unes des lettres ci-dessous peuvent nous sembler aujourd'hui ridicules, en nous rappelant certain type popularisé au théâtre. Toutefois, ces réponses peignent admirablement l'époque et démontrent avec quel enthousiasme, il y

*Dépêche télégraphique à M. le comte d'Argout.*

5 avril.

M. Dubois est entré à la citadelle. M. Ménière est arrivé hier matin et vous écrira aujourd'hui.

La santé de la Duchesse est toujours la même. Sa fièvre continue. Vous n'avez aucune inquiétude à concevoir pour Deneux, etc.

a cinquante ans, la haute bourgeoisie de province, sans parler de celle de Paris, avait accueilli et accepté l'avènement du roi Louis-Philippe.

*Monsieur Merlet, maire de la ville de Blaye, à monsieur le Général commandant supérieur de la place.*

Blaye, le 16 avril 1833.

Monsieur le général, j'accepte, j'ose dire avec reconnaissance, la marque de confiance dont vous voulez bien m'honorer, vous et le Gouvernement, en me désignant parmi les personnes destinées à constater l'accouchement de Mme la duchesse de Berry.

Je suis heureux, monsieur le général, de pouvoir donner au trône de Juillet et à mon pays un nouveau gage, et un gage certain, de mon entier dévouement.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, monsieur le général, votre très humble et très dévoué serviteur.

Le maire de Blaye,

*Signé :* MERLET.

*Monsieur Bellon, adjoint de la ville de Blaye, à monsieur le général Bugeaud.*

Blaye, le 16 avril 1833.

Monsieur le général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois pour m'informer que je suis l'une des personnes désignées pour assister à la constatation de l'accouchement de Mme la duchesse de Berry.

Jaloux de répondre à la confiance de ceux qui m'ont désigné, je m'empresse de vous faire connaître que j'accepte cette mission et que je me ferai un devoir de me rendre à votre appel lorsque je serai prévenu de l'époque à laquelle cette constatation devra avoir lieu.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus distingués, monsieur le général, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'adjoint du maire de la ville de Blaye,

*Signé :* BELLON.

*Monsieur Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye, à monsieur le général Bugeaud.*

Blaye, le 16 avril 1833.

Monsieur le général, je reçois à l'instant l'honneur de votre lettre, dans laquelle je vois que je suis une des personnes désignées pour constater l'accouchement de Mme la duchesse de Berry.

M. Ménière couchera à la fin du mois dans le salon qui touche aux appartements de la Duchesse.

*A monsieur le Maréchal, ministre de la Guerre, président du Conseil.* (Extrait.)

8 avril.

Accusé de réception de la nomination de M. Solabel. Demande qu'il obtienne une autre destination et qu'il reste ici jusqu'à la fin de la mission.

Mme la Duchesse continue à aller passablement bien. Elle

Toujours dévoué à toutes les mesures qui seront prises pour convaincre les ennemis de nos institutions et du repos de notre patrie, je serai prêt, aussitôt que j'en recevrai l'ordre, à me rendre auprès de vous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le commandant de la garde nationale de Blaye,

*Signé :* BORDES.

*Monsieur Régnier, juge de paix de la ville de Blaye, à monsieur le général Bugeaud.*

Monsieur le général, la mission à laquelle vous m'appelez est trop honorable pour que je ne l'accepte pas bien volontiers : c'est un acte de dévouement, d'ailleurs, que je dois au roi et à son gouvernement.

Seulement, mon général, je craindrais de ne pas me trouver en ville au moment opportun, en raison de mes habitudes qui me retiennent à la campagne. Mais, averti à peu près de l'époque, je saurai rompre avec elles et me tenir sur le qui-vive.

Veuillez agréer, monsieur le général, les civilités respectueuses et empressées de votre bien humble serviteur.

*Signé :* RÉGNIER, juge de paix.

*Monsieur Pastoureau, président du tribunal civil de Blaye, à monsieur le maréchal de camp commandant supérieur de la place de Blaye.*

Blaye, le 17 avril 1833.

Monsieur le commandant, absent de Blaye depuis quelques jours, je n'ai pu répondre de suite à votre lettre du 15 du courant.

En conséquence, je m'empresse de vous prévenir que j'aime trop mon pays pour me refuser à constater par ma présence un fait qui peut, par son résultat, consolider la tranquillité publique, que nous devons tous désirer; j'accepte donc la mission patriotique que le Gouvernement veut bien me confier, et suis à votre disposition pour son exécution lorsqu'il en sera temps.

Agréez, monsieur le commandant, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le président du tribunal civil de Blaye,

*Signé :* PASTOUREAU.

reçoit deux visites par jour de MM. Deneux et Ménière. Elle ne fait plus de propositions au Gouvernement. Le motif secret de cette détermination vient sans doute des instigations de son parti.

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

9 avril.

Monsieur le ministre,

Mme la duchesse de Berry va encore mieux depuis deux jours, et si elle a eu un peu de fièvre et a été très faible, elle paraît prendre de l'énergie et se résigner à faire ses couches ici.

*Dépêche télégraphique du* 10 *avril, à* 2 *heures, à monsieur le Président du Conseil.*

10 avril.

Monsieur le ministre,

Mme la duchesse de Berry vient de m'adresser à l'instant la lettre ci-jointe, que j'ai l'honneur de vous communiquer textuellement. J'ai l'espoir, bien fondé, que les deux conseillers que demande Mme la Duchesse la détermineront aisé-

*Monsieur Nadaud, procureur du roi à Blaye, à monsieur le général Bugeaud.*

Blaye, le 16 avril 1833.

Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 15 de ce mois, par laquelle vous m'annoncez que je suis du nombre des personnes désignées pour constater l'accouchement de la duchesse de Berry.

Je m'empresse de vous informer que j'accepte cette mission, et qu'à compter de ce moment vous me trouverez toujours disposé à la remplir.

Veuillez agréer, monsieur le général, l'assurance de la haute considération avec laquel j'ai l'honneur de vous saluer.

Le procureur du roi près le tribunal de première instance de Blaye,

*Signé :* NADAUD.

ment à faire tout ce qu'il faudra pour que le Gouvernement puisse la mettre en liberté sans inconvénient pour lui.

« J'ai voulu réfléchir pendant plusieurs jours, monsieur le « général, à nos diverses conversations. Je me suis con- « vaincue que, malgré mon vif désir de mise en liberté, je ne « pouvais me décider à faire au Gouvernement aucune pro- « position sans m'être consultée avec quelques-uns de mes « amis. Je me réduirai à deux seulement ; mais, bien en- « tendu, j'aurai la possibilité de les voir *sans témoins*. Si le « ministère y consent, j'écrirai moi-même à M. le vicomte de « Chateaubriand et à M. Hennequin pour leur demander de « se rendre auprès de moi à Blaye. J'ai tout lieu d'espérer « que les propositions que je serai dans le cas de leur sou- « mettre auront leur approbation. Le Gouvernement, dans « cette hypothèse, en recevrait de suite communication. Je « vous prie de faire connaître mon désir au Président du « Conseil. Ma démarche vous prouve, général, que j'ai su « apprécier vos bonnes intentions à mon égard. Je ne ces- « serai de vous conserver une véritable reconnaissance.

« MARIE-CAROLINE. »

*A monsieur le comte d'Argout.*

10 avril.

Confirmation de la dépêche ci-dessus. — Copie de la lettre à monsieur le ministre.

*A monsieur le comte d'Argout* (1).

11 avril.

Madame la duchesse de Berry est restée au lit avec un peu de fièvre ; elle est moins bien qu'à l'ordinaire.

(1) Le billet suivant du ministre, écrit à la hâte au sortir d'une séance, montre

*A monsieur le comte d'Argout.*

12 avril.

Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser une lettre de madame de Brissac à son mari, laquelle lettre renferme un passage qui m'a paru digne de fixer votre attention. Je l'ai souligné en entier, et doublement la partie qui semble indiquer que l'on feindrait une grossesse pour se faire mettre en liberté, ou du moins que monsieur de Brissac l'aurait donné à entendre à sa femme. Ce serait une nouvelle tactique de fourberie à ajouter.

Cette découverte pourrait bien nous rendre moins faciles

bien toutes les difficultés qui assaillirent à son début la monarchie de Juillet. Les sociétés républicaines trouvaient à la Chambre des éléments de force et des encouragements. Obligé, en outre, de compter avec les *libéraux,* qui l'avaient porté au pouvoir, le nouveau gouvernement avait été, comme on le verra, contraint d'accorder quatre millions de subsides aux révolutionnaires polonais.

*Le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur, au général Bugeaud.*

Paris, jeudi 11 avril 1833.

Mon cher général, un mot d'amitié seulement aujourd'hui. Les deux dernières séances de la Chambre ont été excellentes. L'opposition a perdu toutes les questions qu'elle avait soulevées et les centres ont montré une grande énergie. L'anarchie est toujours parmi les sociétés *bousingottes*. Deux comités directeurs, l'un girondin, l'autre montagnard, se sont organisés et se font la guerre. Ces discussions ajoutent à leur faiblesse. Ils ne tenteront rien; mais si, contre toute apparence, ils tentaient quelque chose, je vous réponds qu'ils seront vigoureusement réprimés. On travaille à la fois les esprits pour exciter les insurrections en Italie, en Allemagne et en France. Les sociétés républicaines de ces trois pays s'entendent parfaitement à cet égard. C'est ce dont nous recueillons des preuves chaque jour : trois cents Polonais réfugiés viennent de quitter furtivement Besançon pour aller prêter main-forte aux insurrecteurs allemands; quarante sont également partis de Dijon; une trentaine a quitté Luxeuil et Vesoul pour se rendre dans le grand-duché de Bade. D'un autre côté, les officiers polonais qui viennent d'être envoyés à Bergerac crient à tue-tête : « Vive la république! à bas les tyrans! » Nous avons là une bien turbulente engeance, et nous leur donnons 4 millions!

Adieu, cher général; il paraîtrait que la Duchesse serait plus disposée à céder aux conseils de Ménière pour demander une constatation de son état. Je présume qu'il parviendra avec Deneux à l'y décider.

Tout à vous.
*Signé :* D'ARGOUT.

pour les propositions qu'aurait pu faire la Duchesse et même sur l'envoi des conseillers qu'elle vous demande.

Il est évident que le parti se dispose à présenter la grossesse comme un subterfuge pour obtenir la liberté. Quant à moi, je crois à la grossesse bien réelle, car pour ne pas y croire, il faudrait n'avoir pas d'yeux et penser que messieurs Gintrac et Deneux sont deux fourbes ou deux ignorants. La seule chose qui me paraisse évidente, c'est qu'on veut profiter de notre bonté et de notre humanité pour nous jouer, obtenir la liberté et rire après.

La Duchesse est un peu plus fatiguée aujourd'hui qu'hier et cependant son appétit ne varie pas, ainsi que vous le verrez par le bulletin ci-joint.

*Copie de l'extrait de la lettre de madame de Brissac.*

« M. de Sémonville a dit hier à quelqu'un *qui me l'a dit* que « son Gouvernement était tout à fait décidé à rendre la li- « berté à Madame après ses couches. Cela ne nous avance pas « de grand'chose, nous qui ne croyons pas à la grossesse.

« Malgré même les lettres de Deneux, quel inconcevable « moyen à choisir pour obtenir quoi que ce puisse être au « monde, que de compromettre ce qui est mille fois plus pré- « cieux que la vie! Pauvre ami, je suis constamment occupée « de toi. Je m'identifie à ce que ton noble cœur et ton âme « si pure doivent éprouver dans toutes les hypothèses sup- « posables. »

*A monsieur d'Argout.* (Extrait.)

13 avril.

Transmission d'une lettre de monsieur Deneux à sa femme. Considérations donnant de la force à la certitude qu'on a

de la grossesse. Réflexions sur les considérations qui doivent influer sur la délibération des ministres relative à l'envoi des conseillers. L'humanité invoquée autant qu'elle s'accorde avec la politique. La Duchesse est plus mal depuis sa lettre. Envoi du bulletin.

---

# CHAPITRE XVII.

Suite du journal de Blaye. — Visite du comte de Choulot. — Franchise et simplicité du général Bugeaud en avouant qu'il a été mystifié par ce personnage. — Conversation du général avec M. de Brissac et Mme d'Hautefort. Il leur reproche avec impatience leur mauvaise foi. — Nouvelles tentatives du général auprès de la Duchesse pour obtenir d'elle une déclaration. — Il propose au Gouvernement d'autoriser la visite de MM. de Chateaubriand et Hennequin. — Résistance du général Bugeaud auprès du Gouvernement pour l'engager à renoncer à la constatation lors de l'accouchement et à s'en tenir à une déclaration de naissance certifiée par les témoins. — Son avis prévaut.

## JOURNAL DE LA CITADELLE DE BLAYE. (*Suite.*)

### *A monsieur le Président du Conseil.* (Extrait.)

15 avril.

Demandé monsieur de Saint-Arnaud comme officier d'ordonnance. Parlé du 14e et du 64e. La Duchesse est souffrante. Elle attend la réponse à sa lettre avec impatience.

### *A monsieur d'Argout* (1).

15 avril.

Monsieur le ministre, je n'avais pas voulu vous parle d'un petit événement presque sans importance p[illegible]

(1) Très jolie et très intéressante lettre du [illegible] collègue. Les révolutionnaires et les intrigants impuissants de 1888 ne se [illegible] ils pas, hélas ! perpétués jusqu'à nos jours. Il n'y a rien de nouveau [illegible]

j'avais été un peu mystifié et qu'on n'aime pas avouer cela. Mais le sous-préfet m'ayant appris qu'il vous en avait dit quelque chose et que vous attendiez de moi des détails, je crois de mon devoir de vous en parler.

Un certain comte de Choulot ayant fait le voyage de Prague et apportant avec lui le portrait des deux enfants de la duchesse de Berry, me demanda une audience pour me remettre les deux miniatures. Je la lui accordai. Sa conversation dénotait la franchise; il me dit à plusieurs reprises

et les *bousingots* de 1880 arrivés au pouvoir sont aussi nuls et aussi grotesques que l'étaient leurs pères de 1830 dans l'opposition.

L'incident de Choulot, dont parle longuement et avec une extrême franchise le général Bugeaud, fit grand bruit à cette époque. N'est-ce point là la vérité tout entière?

*Le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur, au général Bugeaud.*

Paris, 17 avril 1833.

Mon cher général, vous devez être content de la Chambre : elle s'est conduite avec fermeté et sagesse. Les républicains Cavaignac et Marrast se sont complètement démasqués : la république universelle, la guerre universelle, le nivellement universel, voilà ce qu'ils demandent hautement! Le pays a entendu, et ces manifestations ne seront pas perdues pour l'opinion publique. Quant à l'armée *bousingotte*, elle n'a pas osé se montrer; loin de faire aucune manifestation de désordre, elle s'est tenue à l'écart. Plusieurs chefs ont même découché de chez eux parce qu'ils se sont imaginé que je voulais les faire arrêter.

Je vous ai demandé hier des renseignements sur la course que le baron de Choulot avait faite à Blaye. Vous trouverez dans la *Quotidienne* de ce matin un article dans lequel on annonce qu'il a vu la Duchesse. Je sais qu'il s'est vanté d'avoir obtenu de sa bouche des détails sur la contrainte morale qui aurait été exercée sur elle lorsqu'elle a rédigé la fameuse déclaration qui a été insérée au *Moniteur*.

M. de Choulot a dressé une protestation contenant les prétendus dires de la Princesse, et il l'a déposée chez un notaire. Cet homme, comme je vous l'ai mandé, est un intrigant très dangereux; je serai très impatient d'avoir votre réponse, afin de pouvoir répondre moi-même aux questions que l'on m'adresse et pour aviser à remédier à l'inconvénient que présente cet incident. Au surplus, il est de peu de gravité. Les carlistes ont leur thème et ils n'en démordront pas; règle générale, il ne faut jamais croire à aucun de leurs discours, à aucune de leurs promesses, à aucun de leurs serments. Rien ne les lie et ne les a jamais liés; ils sont passés maîtres en fait de perfidie.

La santé de la Duchesse éprouvant quelque aggravation, d'après les rapports du docteur Ménière, nous nous sommes décidés à renvoyer à Blaye, Orfila et Auvity et un troisième médecin. Ils partiront demain matin. N'en soufflez mot. Si cette nouvelle était sue d'avance de la Duchesse, elle s'arrangerait sans doute pour paraître plus malade.

Tout à vous de cœur, cher général,

*Signé :* C. D'ARGOUT.

Je n'oublie pas votre sous-préfet.

qu'il ne doutait pas que la duchesse de Berry ne fût mariée et grosse, que la plupart des légitimistes le croyaient comme lui, et que la presse en le niant faisait beaucoup de mal à la Duchesse, ajoutant que s'il pouvait la voir, il lui dirait de ne pas écouter les mauvais conseils dont elle était entourée, de se prêter à toutes les constatations et à toutes les garanties qu'exigerait le Gouvernement pour la mettre en liberté. Il m'avoua que monsieur de Brissac et madame d'Hautefort étaient des personnes sans esprit qui ne pouvaient que très mal conseiller la Duchesse. Il me répéta plusieurs fois ces choses-là en me priant de lui laisser voir un instant madame la Duchesse. Je consentis à la lui laisser voir tête à tête, pendant dix minutes, à condition qu'il se laisserait fouiller minutieusement. Il accéda à la condition et il entretint la Duchesse pendant dix minutes, montre à la main. J'étais dans le salon à côté. Quand il fut sorti, je l'emmenai chez moi et je lui fis les questions suivantes : « Eh bien! avez-vous bien vu si la duchesse de Berry est grosse? Vous l'a-t-elle dit? Et qu'en direz-vous en public? — Mais je ne pourrai pas dire qu'elle est grosse, mais bien qu'elle est mariée, parce qu'elle me l'a dit. — Comment, Monsieur, vous n'avez pas vu qu'elle est grosse; est-ce qu'elle a pu dissimuler son énorme ventre? — Mais, général, elle est toujours restée assise, et je n'ai pas pu en juger. — Monsieur (avec indignation), vous ne doutiez de rien avant de l'avoir vue, et vous doutez à présent : c'est infâme! »

Là-dessus mon officier d'ordonnance, M. de Saint-Arnaud, l'a apostrophé de la manière la plus outrageante en lui disant qu'il était un homme sans foi et sans honneur : « Saint-Arnaud, ai-je dit, allez-vous-en auprès de madame la Duchesse et demandez-lui de ma part s'il est vrai qu'elle ne se soit pas levée devant monsieur, et si elle ne lui a pas dit

qu'elle était mariée et grosse; nous verrons si monsieur est aussi menteur qu'il est homme de mauvaise foi. »

Saint-Arnaud part comme un trait et revient de même, avec l'indignation peinte sur la figure. « Monsieur est un lâche imposteur, dit-il; il est indigne des complaisances que vous avez pour lui, indigne de porter la décoration qu'il a à la boutonnière. Madame la duchesse de Berry m'a dit qu'elle s'est promenée devant lui et lui avait positivement déclaré qu'elle était mariée et grosse; elle vous offre, général, de le lui dire encore en votre présence. »

Là-dessus nous avons traité ce misérable comme il le méritait, et il faut qu'il n'ait pas l'ombre d'honneur pour ne pas nous avoir demandé raison de tant d'injures. Enfin, je l'ai mis honteusement à la porte, mais non sans un vif désir de le faire sauter par l'ouverture ou de lui faire passer un ou deux jours de suite dans une casemate. Il a fallu toute l'autorité de nos mœurs modernes pour me détourner de cette pensée.

Voilà, comme vous voyez, un échantillon de la loyauté de ce parti. Je les connais à présent : on ne m'y reprendra plus.

Si vous voulez des informations sur ce monsieur de Choulot, adressez-vous chez un monsieur Darmand, table d'hôte, rue de Rivoli, 10.

La preuve que l'entrevue de monsieur de Choulot avec la Duchesse n'a produit aucun effet important, c'est que, deux jours après, la Duchesse m'a écrit la lettre que je vous ai transmise.

Madame est triste et agitée. Elle attend impatiemment la réponse à sa lettre. Je suis surpris de ne l'avoir pas reçue. Nous la préparons à la constatation.

J'ai écrit ma lettre de convocation en priant les personnes de me répondre si elles acceptent, oui ou non. (Voir ci-dessus.)

Il n'y a assurément aucune importance à publier la narration sur monsieur le comte de Choulot. Quant à moi, je lui ai déclaré que s'il publiait dans les journaux quelque chose de contraire à la vérité, non seulement je ferais connaître son infamie, mais qu'encore je lui casserais la figure partout où je le rencontrerais.

*A monsieur le Maréchal président du Conseil* (1).

16 avril.

Je n'ai communiqué que ce matin à madame la duchesse de Berry votre dépêche du 13, que j'avais reçue hier à cinq

(1) La lettre ci-dessous, écrite par Mme Sermensan, sœur du général Bugeaud, à la date du 15 avril, explique bien toutes les appréhensions du gouvernement et les mesures de précaution qu'il ordonnait au commandant de la citadelle. Pour sauver, en effet, l'honneur de la Princesse, dont plusieurs ignoraient le mariage secret, ses partisans étaient décidés à tout entreprendre.

Les deux lettres qui suivent, adressées par le gouverneur de Blaye à son ami intime, M. Gardère, négociant à Paris, montrent jusqu'à quel point le général se préoccupait de l'état des esprits et des émeutes sans cesse renaissantes qui troublaient alors Paris.

*Madame Sermensan à sa belle-sœur madame Bugeaud.*

Die, le 15 avril 1833.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il me tarde de savoir si la négociation aura du succès et si enfin vous verrez M. de Chateaubriand. Je crains toujours que tout ceci ne soit des ruses de guerre de la prisonnière pour que son *geôlier*, tout occupé de grands projets, s'endorme sur les mystères de ses appartements. La conduite des carlistes, leur crédulité affectée prouvent qu'ils conservent des espérances. *La plus coupable* serait la plus facile, et je pense qu'on en garderait un profond secret à la Princesse, lui persuadant qu'il y a quelques portiers et un officier de gagnés. Et le paquet serait mis en lieu de sûreté.

Les carlistes de ce pays se disent à l'oreille : « Elle se moque du gouvernement; un beau jour, elle se lèvera avec une taille svelte. »

Je sais bien qu'en vous faisant part de mes craintes, Thomas ne peut rien de plus; mais je regrette que M. Dubois ne soit point reçu : il me semble que son œil scrutateur aurait pu prévoir le moment... Je ne puis m'empêcher de conserver une sorte de défiance des deux autres; l'un parce qu'il est un sot facile à séduire, l'autre parce qu'il reste un homme d'esprit, jeune, impressionnable; qu'il est dans la nature de s'attacher à une femme jeune, malheureuse, qu'on voit tous les jours dans la plus grande intimité, et que sa fortune serait plus assurée de ce côté-là qu'en restant fidèle au Gouvernement...

heures. Je voulais lui laisser passer une bonne nuit, et, en effet, elle a mieux dormi que de coutume.

Le refus de lui envoyer messieurs de Chateaubriand et Hennequin l'a fortement exaspérée; elle s'est déchaînée en invectives contre le Gouvernement. Je l'ai laissée dire un instant pour ne pas amener une scène nuisible à sa santé; mais monsieur de Brissac et madame d'Hautefort ayant fait chorus avec elle, la patience m'a échappé et je les ai traités comme ils le méritaient. « C'est vous, leur ai-je dit, et votre

Je souhaite que le dernier acte du drame finisse bien vite, et que ce dernier acte arrive la nuit : on entend mieux.

*Le général Bugeaud à monsieur Gardère, négociant à Paris.*

Blaye, le 15 avril 1833.

Vous êtes bien sombre, mon cher Gardère, et je conviens que ce n'est pas sans motif. Je veux cependant essayer de jeter un peu de baume sur votre âme oppressée. Il est vrai que deux horribles factions cherchent non seulement à renverser le Gouvernement, mais encore à bouleverser tout l'ordre social. Elles portent la perturbation dans tous les esprits et sur tous les intérêts matériels. Elles nous tourmenteront encore longtemps; elles feront souvent prendre les armes au camp, elles nous donneront mille fois l'alerte; mais elles ne nous vaincront pas. Le Gouvernement a de grands moyens de résister et de réduire une poignée de factieux qui n'ont d'autre force réelle que leur imprudente audace. Que sont, en présence de cela, quelques milliers de bandits tant soit peu organisés au sein de la capitale et dans deux ou trois grandes villes? Sans doute c'est très fâcheux, mais ce n'est pas de nature à nous alarmer sur notre existence, pour peu que nous ayons d'énergie; heureusement le Gouvernement est ferme, et la majorité de la Chambre, appréciant enfin le danger, commence à entrer dans les voies de fermeté. Vous pourrez bien avoir un combat, c'est croyable, c'est même désirable. Malheur et regret à ceux qui succomberont, mais la masse de la société en retirera de grands avantages. On saisira l'occasion pour châtier sévèrement les factieux et donner une grande force au système d'ordre et de légalité !

Vous me conseillez de donner des avis au Gouvernement, pour qu'il se mette en garde contre les attaques des sociétés secrètes; je l'ai déjà fait, il y a trois semaines; mes avis ont été goûtés : ma lettre, qui était de huit pages, a été portée au Roi; il l'a lue deux fois et a dit qu'il la discuterait avec le ministre de la guerre. On a déjà pris une grande partie des précautions que je recommande, mais on en a négligé quelques-unes qui sont importantes; j'en ai encore écrit à M. d'Argout, il y a deux jours. Au reste, le Gouvernement paraît avoir les yeux très ouverts : il est régulièrement informé des plus petites actions, des plus légères démarches des sociétés, et il est en mesure de réprimer durement toutes leurs tentatives. Outre la garde nationale, qu'on dit animée d'un très bon esprit, il y a 40,000 hommes dans Paris ou autour de Paris. Avec cela on peut bien braver 20,000 *bousingots*, et ils ne sont pas si nombreux. Toutefois je crois qu'ils attaqueront, parce que les factions armées ne furent jamais sages, et que la révolution de Juillet leur a donné des idées très fausses sur la force militaire. Ils se croient capables de lutter contre l'univers.

La seule chose qui puisse retarder ou paralyser leurs efforts, c'est la division qui règne parmi eux : vous savez qu'ils sont scindés en Girondins et Montagnards; que les niais, que les inconséquents qui secondent la marche de ces affreux perturbateurs, croient encore

parti qui êtes les véritables ennemis de madame la duchesse de Berry, c'est vous qui la sacrifiez à l'esprit de parti! Vous rendez sa mise en liberté actuelle impossible, par votre mauvaise foi, vos dénégations machiavéliques, les outrages et les calomnies de tout genre que vous lancez contre le Gouvernement. Il faut enfin que madame la duchesse de Berry connaisse ses amis. Pendant que Madame autorisait monsieur Deneux de dire qu'elle était grosse, voilà ce que madame de Brissac écrivait à son mari. » (J'ai lu le paragraphe

à l'opportunité de nous rapprocher des institutions républicaines, et même à la possibilité d'avoir une république sentimentale!... Les statuts de la Société des droits de l'homme sont là pour les désabuser, ou pour prouver qu'ils sont insensés et aveugles. Puisqu'ils sont divisés avant la victoire, que serait-ce après avoir vaincu? Les Montagnards auraient bientôt le dessus.

Quoi qu'il en soit, mon ami, je vous conseille de vous approvisionner de soixante cartouches, de vous exercer à charger lestement votre arme et à tirer juste. Engagez vos amis à en faire autant. Soyez prêt à tout événement.

Si, par impossible, ils réussissaient dans Paris, soyez convaincu que je ne resterai pas inactif aux lieux où je me trouverai; je saurai m'y organiser un centre de résistance et y trouver bientôt des moyens d'attaquer.

Adieu, mon cher Gardère, prenez confiance et donnez-en à vos amis.

Votre ami dévoué,
BUGEAUD.

Ma femme et mes enfants vont bien; mes yeux sont guéris.

*Le général Bugeaud à monsieur Gardère, négociant à Paris.*

Blaye, 20 avril 1833.

J'espère, mon cher Gardère, que vous avez l'âme un peu plus tranquille que lorsque vous m'écrivîtes votre dernière lettre. Le procès de la *Tribune* a dû vous faire bien plaisir! Contez-moi cela, et dites-moi l'impression qu'a produite ce débat dans la capitale. Pour moi, j'en ai été plus content que si j'avais gagné 25,000 fr. Vous voyez que ces farouches républicains ne sont pas si terribles quand on ose les regarder en face. Les défenseurs, et surtout Cavaignac, ont été du dernier médiocre. Ils ont mis à mort leurs sales doctrines; cela fera peut-être ouvrir les yeux à tous ces niais qui croyaient à la possibilité d'une république sentimentale. J'ai eu le bonheur de voir votre mère en allant et en revenant de Saint-Germain. Elle est excellente et toujours aimable. Elle nous aime, dit-elle, seulement un peu moins que vous, son fils. J'avais vu en même temps M[mes] Sermensan, Saint-Germain, Gustave et sa femme.

Ma Princesse va passablement; j'espère que tout ira bien. Elle accouchera du 20 au 30 mai, peut-être du 15 au 20.

Si vous pouvez lire le mémoire de Bordeaux, voyez une lettre de moi au *National*, dans le numéro du 21, et dites-m'en votre sentiment.

BUGEAUD.

Lombard n'est plus avec moi. Ne lui donnez plus d'argent à mon compte.

de la lettre de madame de Brissac que vous connaissez.)

« Vous voyez, Madame, que de ces phrases il résulte que monsieur de Brissac n'a jamais dit à sa femme que Madame fût grosse et que peut-être il lui donne à entendre que la grossesse est simulée pour la faire mettre en liberté. Jugez à présent si vous n'êtes pas victime de l'esprit de parti. Il ne fallait prendre conseil que de vous-même! »

Monsieur de Brissac a été d'abord tout consterné; cependant il s'est écrié qu'il n'avait rien dit à sa femme, parce qu'il ne voulait rien dire et qu'il ne dirait jamais rien, qu'on voulait lui faire jouer un rôle politique, mais qu'il ne voulait pas le jouer; qu'il ne tenait pas à se faire imprimer tout vif.

« Il ne s'agit pas, Monsieur, ai-je répondu, de jouer un rôle politique, mais bien d'agir dans le même sens que M^me^ la duchesse de Berry en faisant parler le docteur Deneux. Par là, vous auriez empêché les dénégations et les calomnies qui arrêtent le Gouvernement dans les bonnes dispositions où il aurait été de donner la liberté à la duchesse de Berry. Avec des gens qui ont pris le parti de tout nier, il faut bien se résoudre à attendre la dernière et la plus forte des preuves.

« — Fallait-il, a ajouté M^me^ d'Hautefort, publier la grossesse de Madame pour faire plaisir au *juste milieu?* Général, vous aurez beau faire, vous ne me convertirez pas. — Madame et Monsieur, mettez-vous bien dans la pensée que je ne cherche pas à vous convertir, qu'il ne s'agit pas ici de *juste milieu*, mais seulement de la duchesse de Berry. Si *juste milieu* a son gage, dans six semaines il convaincra les plus incrédules, il leur présentera un enfant. — Non, général, s'est écriée la duchesse de Berry, vous ne convaincrez personne, ils mettraient le nez dessus... ils me verraient, moi et mon enfant, qu'ils le nieraient encore! *Au lieu de cela je voulais faire des propositions au Gouvernement*, si MM. de Chateaubriand et

Hennequin me l'avaient conseillé : cela aurait mieux valu pour lui que l'accouchement.

« — Il est alors bien malheureux, Madame, que Votre Altesse ait voulu recourir à l'esprit de parti. Ces messieurs, d'après leurs allures, ne vous auraient conseillé que des choses conformes à *leurs* intérêts. Des conseillers désintéressés, tels que moi, par exemple, eussent été préférables. — Monsieur, s'est écrié M. de Brissac, votre Gouvernement se perd ; s'il arrive quelque chose à Mme la duchesse de Berry, il est perdu. — Monsieur, l'immense majorité des Chambres et de la nation pensent comme le Gouvernement sur la question de madame la duchesse de Berry. »

Plusieurs expressions inconvenantes de M. de Brissac lui avaient attiré cette apostrophe. La conversation a continué assez longtemps sur ce ton. Mme la duchesse de Berry m'a répété plusieurs fois que le plan qu'elle voulait proposer était très favorable au Gouvernement, qu'il valait mieux que toute constatation. — J'ai insisté pour connaître ce plan, et Mme la duchesse de Berry a paru un instant disposée à me le communiquer, mais M. de Brissac s'y est opposé. Ce personnage et Mme d'Hautefort sont sortis dans cette circonstance de leur caractère habituel. Dans le cours de la discussion, il est échappé à M. de Brissac et à Mme d'Hautefort de me dire que je faisais du prosélytisme, mais que je ne les gagnerais pas au *juste milieu*.

« Soyez bien convaincus, leur ai-je dit avec force, que le *juste milieu* n'a pas besoin de vous, qu'il ne vous craint pas et que vous lui seriez d'un faible secours, si même vous ne lui étiez pas nuisibles, car vous avez gâté presque toutes les causes auxquelles vous vous êtes voués. Vous secondez dans ce moment-ci de tous vos efforts la république, et vous outragez le Gouvernement qui vous protège et qui s'est même

dépopularisé aux yeux d'un parti pour vous protéger. Si la république arrivait, elle aurait soin de nous venger. Voyez plutôt la déclaration de la Société des droits de l'homme (*Journal des Débats* du 12) ! »

La duchesse de Berry a déclaré à plusieurs reprises qu'elle ne ferait rien, qu'elle ne proposerait rien, si l'on ne lui laissait pas voir des conseillers de son choix, mais qu'il lui paraissait bien évident que le Gouvernement voulait la tuer.

« Non, Madame, non, le Gouvernement est loin de vouloir votre mort ; mais il veut des garanties, et il n'en avait aucune dans des hommes qui, ayant pris machiavéliquement le parti de tout nier, auraient profité de leur visite à Blaye pour confirmer le public légitimiste dans la pensée que vous n'êtes pas grosse. — Je suis assurée qu'ils ne l'auraient pas fait, parce que je leur aurais dit de publier ma grossesse, et l'assertion d'hommes aussi importants aurait convaincu tout le monde, tandis que tous les autres moyens que prendra le Gouvernement ne convaincront personne. »

Je vous ai rendu fidèlement, monsieur le maréchal, cette curieuse conversation. Vous en tirerez les conséquences. S'il m'était permis d'exprimer mon opinion au Conseil, je dirais que je ne puis voir un grand danger dans l'envoi à Blaye de MM. de Chateaubriand et Hennequin, en établissant les conditions nécessaires. Il est bien certain que la publication de la grossesse par M. de Chateaubriand aurait fait disparaître tous les doutes, et j'ai de la peine à croire qu'un homme comme lui se fût refusé à dire ce que Deneux a publié. Il aurait trouvé là l'occasion d'écrire quelques belles pages romantiques, et l'on sait qu'il ne laisse guère échapper une aubaine de telle nature. D'un autre côté, nous approchons beaucoup de l'événement et peut-être vaut-il mieux l'attendre que de se jeter dans une négociation dont on ne saurait prévoir

l'issue. Dans ce dernier parti nous courons aussi les chances de maladie et d'accidents à la suite de l'accouchement.

(Envoi d'une lettre de M. de Brissac à sa femme.)

*A monsieur d'Argout, ministre de l'Intérieur.*

17 avril (1).

Mme la duchesse de Berry est calmée, me dit-on, car je ne l'ai pas vue depuis hier que je lui ai annoncé le refus. Elle

(1) Lettre confidentielle de M. d'Argout, accompagnant ses dépêches officielles. Il annonce l'arrivée de M. de Choulot, qu'il qualifie déjà d'intrigant dangereux, sans se douter que le général allait au moment même tomber dans son piège.

*Le comte d'Argout au général Bugeaud.*

Paris, 16 avril 1833.

Mon cher général, voici un long bavardage que je vous ai écrit hier soir et que je laisse partir. Il contient quelques détails qui peuvent vous être utiles, en ce qu'ils confirment les notions que la lettre de Mme de Brissac vous avait données sur la véritable opinion des meneurs carlistes. Ils aiment mieux voir mourir la duchesse de Berry, plutôt qu'elle ne consente à demander et à souffrir une constatation de son état.

Ce que vous me mandez aujourd'hui de sa santé me fait de la peine. Je n'aime pas cette fièvre de quatre jours et ces sueurs abondantes. Mais la Duchesse n'a jamais voulu consentir à la démarche qui aurait peut-être autorisé le ministère à la mettre en liberté avant ses couches, et c'est son obstination qui prolonge sa captivité : le temps s'est écoulé pendant toutes les hésitations, et maintenant il en reste bien peu pour terminer cette affaire, alors même que la Duchesse se raviserait aujourd'hui.

Voyez si, dans une conversation familière, vous ne pourriez pas lui présenter la question sous son véritable jour, mais comme chose venant de vous-même. Croyez-vous qu'en lui lisant, comme par indiscrétion, quelques passages de la lettre ci-incluse, cela ne fît impression sur son esprit? Je laisse cela à votre sagesse. Dans aucun cas, il ne faudrait lui lire ce qui concerne l'opinion de Ménars, car cette opinion agirait sur la sienne.

Hennequin et Chateaubriand n'iraient à Blaye que pour obtenir de la Duchesse une protestation contre la déclaration qu'elle vous a faite.

Un certain comte de Choulot s'est-il présenté à Blaye? C'est un intrigant dangereux. Il a demandé au maréchal la permission de voir la Duchesse, ce qui a été refusé. S'il se présente dans vos parages, tenez-vous en garde contre lui.

Engagez Ménière à répondre de suite aux questions posées dans la lettre d'Orfila.

En vous écrivant tout ceci, je dois vous avertir que je n'ai pas la certitude que, alors même que la duchesse de Berry ferait la demande indiquée, le Conseil consentît à sa libération.

Tout à vous, cher général.

*Signé :* D'ARGOUT.

Je vais à la Chambre pour l'affaire de Marrast.

s'est informée de ma santé et « si je suis toujours en colère. » J'avoue que j'ai vivement éprouvé ce sentiment contre M. de Brissac et M$^{me}$ d'Hautefort. Leurs injures contre le Gouvernement, leur injustice envers lui, m'avaient fait oublier qu'ils étaient mes prisonniers, et je les ai traités peut-être un peu trop durement, M. de Brissac surtout. Il n'en conserve pas de rancune. La santé de Madame ne paraît pas plus altérée que de coutume.

J'ai cru devoir m'assurer si toutes les personnes que je dois convoquer répondraient à l'appel. Elles l'ont toutes fait au gré de mes désirs. Je vous envoie leurs lettres. Il y manque la réponse du sous-préfet et du curé. Il n'était pas nécessaire d'avoir le premier, et je ne veux appeler le deuxième qu'au moment même et sans lui donner le motif.

Je demande l'approbation de M. le ministre pour faire venir de même le président de la cour royale de Bordeaux et deux conseillers, qui viendront à Blaye en avance.

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

19 avril.

Nouvelles tentatives inutiles auprès de la Duchesse pour une constatation. Ménière obtient l'exposé de son plan. Je le juge insuffisant. Je lui écris la lettre ci-dessous ; elle y répond par la lettre copiée plus bas.

Il n'y a plus rien à espérer. Il faut qu'elle fasse ses couches ici et que la constatation de la naissance par témoins soit solennelle.

*A madame la duchesse de Berry.*

Madame, les moments sont précieux ; nous n'avons pas de temps à perdre en allées, venues, conventions, explications ;

il faut donc que je puisse du premier coup proposer au Gouvernement quelque chose d'acceptable.

La chose la moins fatigante pour vous est celle-ci : MM. de Chateaubriand et Hennequin viendraient recevoir de vous et de cinq témoins la déclaration que vous êtes mariée et enceinte ; ils s'engageraient, avant de venir, à publier cette déclaration. De son côté, le Gouvernement prendrait l'engagement formel de vous mettre en liberté immédiatement après la publication dont les termes seraient convenus à l'avance. M. de Chateaubriand pourrait, selon vos désirs, se rendre à Prague.

Il me faut votre parole seulement.

Ainsi se trouvent évitées les propositions que vous ne voulez pas faire au Gouvernement.

*Réponse de Son Altesse.*

De la citadelle de Blaye, 19 avril 1833.

Par la démarche que je vous ai prié de faire auprès du Gouvernement en réclamant M. le vicomte de Chateaubriand et Hennequin comme conseils, j'ai voulu, monsieur le général, m'éclairer de l'avis de deux légitimistes marquants et leur soumettre les propositions que je pourrais avoir à faire, mais jamais je n'ai eu la pensée de prendre à l'avance aucun engagement pour mes amis. Je dois tout souffrir plutôt que de manquer à moi-même et aux miens.

Je ne pense pas que l'on puisse mettre aucune condition à l'envoi de M. de Chateaubriand à Prague.

Croyez, général, à toute mon estime.

*Signé :* MARIE-CAROLINE.

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

22 avril (1).

Monsieur le ministre, je rends compte que M^me la duchesse de Berry n'a pas voulu recevoir les docteurs, que cela vaut

(1) L'état maladif de la Duchesse n'était point sans causer au gouvernement du roi de vives préoccupations. Aussi comprend-on vite l'odieux qui rejaillirait sur le roi Louis-Philippe et ses conseillers si la Princesse venait à mourir prisonnière d'État dans la citadelle de Blaye, et se décide-t-on à envoyer en consultation auprès d'elle les premiers praticiens de Paris.

*Le comte d'Argout au général Bugeaud.*

20 avril 1833.

Mon cher général, je vous accuse réception de vos lettres du 16 et du 17. Vous avez dit de bonnes vérités à M. de Brissac et à M^me d'Hautefort. Cette scène va être utile, elle les a complètement démasqués ; elle achève de faire connaître la résolution du parti. Si nous eussions permis que M. de Chateaubriand et M. Hennequin se rendissent à Blaye, leur voyage n'aurait eu d'autre but que d'obtenir par écrit de la Duchesse ce que M. de Choulot prétend qu'il en a obtenu verbalement : savoir qu'on avait usé de contrainte pour lui faire faire la déclaration qui a été insérée au *Moniteur*. Le Gouvernement a donc fait sagement de se refuser à ce voyage, et d'ailleurs il eût été contre les convenances qu'il traitât pour ainsi dire de pair avec les ennemis avoués de l'ordre de choses actuel. J'ignore quelle peut être la belle proposition que la Duchesse voulait faire, mais soyez convaincu d'avance que c'était une extravagance ou un piège. Ne vous a-t-elle pas dit elle-même que ses partisans la verraient accoucher et qu'ils n'en croiraient rien ?

Les dépêches d'hier disaient la Princesse assez souffrante, celles d'aujourd'hui sont plus satisfaisantes. C'est un grand point que de savoir avec exactitude quel est son état ; s'il présente un danger immédiat ou prochain, ou bien si son indisposition n'est que la conséquence de son état de grossesse aggravé par la violence de son caractère et par les exagérations maladives qu'elle peut feindre pour jeter plus d'intérêt sur sa situation. C'est pour éclaircir ces doutes que nous avons envoyé à Blaye les docteurs Orfila, Auvity, Fouquier et Andral. Ils ont dû arriver aujourd'hui. J'en attendais la nouvelle par le télégraphe et ne l'ai point reçue. Je vous ai expédié de mon côté une dépêche télégraphique dont je vous envoie le double par estafette. Elle a pour objet d'engager les docteurs réunis de nous expédier par la voie la plus prompte une première consultation sur l'état de la Duchesse et de les inviter à rester à Blaye jusqu'à notre réponse à cette consultation. Il ne serait pas impossible, en effet, que nous ne la trouvassions incomplète et que nous n'eussions besoin de réclamer quelques éclaircissements ; or, pour les réclamer avec fruit, il faut que les mêmes docteurs se trouvent encore réunis. Donc il faut qu'ils restent quelques jours à Blaye. Du reste, nous répondrons par estafette et sur-le-champ. Ne perdez pas de vue, cher général, que, dans cette consultation, deux questions très essentielles doivent être traitées : l'état de santé et la grossesse. Et cette grossesse doit être établie de la manière la plus péremptoire, puisqu'elle est maintenant une vérité incontestable.

Vos convocations pour l'accouchement ont produit le résultat désiré. Il n'est nullement nécessaire de faire venir des membres de la cour royale de Bordeaux.

Adieu, cher général, recevez la nouvelle assurance de mon cordial attachement.

*Signé :* Comte D'ARGOUT.

mieux qu'une demi-constatation, qu'il n'y a plus aucune négociation à faire, que la Duchesse est résignée et qu'elle va bien.

*Dépêche télégraphique à monsieur le Président du Conseil.*

21 avril.

Mme la duchesse de Berry avait demandé deux conseillers. Le Gouvernement a refusé. Il envoie quatre médecins à son tour. Son Altesse Royale refuse de les voir. Madame veut, avant de se décider à les admettre, qu'on promette à MM. de Chateaubriand et Hennequin de venir, sans qu'il leur soit imposé aucune condition, lui donner les conseils qu'ils jugeraient lui être le plus utiles, et, à cet effet, ils auront la liberté de causer sans témoins avec la duchesse de Berry pendant le temps nécessaire.

Comme il importerait de ne pas perdre de temps, si cette

CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

*Le ministre de l'Intérieur, comte d'Argout, au général Bugeaud.*

Paris, le 22 avril 1833.

Général, la dépêche que je vous ai adressée le 21 par le télégraphe, de concert avec M. le maréchal, a dû vous prévenir. Les quatre médecins arrivés à Blaye ont dû en repartir si Mme la duchesse de Berry persiste dans le refus de les recevoir. Ce refus est une nouvelle preuve de la résolution profondément arrêtée dans l'esprit de la Duchesse et de son parti de mettre obstacle aux constatations de l'accouchement. C'est un motif de plus de leur imprimer un caractère incontestable d'authenticité. Aucune indication, aucune précaution ne semble avoir été omise dans les instructions que vous avez reçues à ce sujet.

Des réponses affirmatives ont été adressées à vos lettres de convocation : je vous les renvoie. Quant aux magistrats de Bordeaux, je vous répète que je ne vois aucune nécessité à les mander. Vos témoins sont prêts et suffisants. J'approuve vos délais et votre réserve à l'égard du curé.

Vous ne pouviez parler avec plus d'énergie et d'à-propos que vous l'avez fait à M. de Brissac et à Mme la comtesse d'Hautefort : vous agirez comme vous avez parlé.

Agréez, général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le pair de France, ministre de l'Intérieur,
*Signé* : C. D'ARGOUT.

Le *Journal des Débats* va insérer votre excellente lettre au *National*.

D'A.

proposition était admise, le Gouvernement inviterait de suite MM. de Chateaubriand et Hennequin à se rendre immédiatement à Blaye, et ils trouveraient, avant leur entrée à la citadelle, une lettre de Madame demandant leur présence auprès d'elle.

Je vous conseille de laisser venir ces messieurs ; mais nous serons trop voisins de l'accouchement pour mettre la Duchesse en liberté sans toutes les garanties désirables. Toutes ses tergiversations sont dictées par le désir de se faire mettre en liberté, en laissant une porte de derrière aux passions de son parti. Songez qu'il n'y a plus qu'un mois et que sa santé est aussi bonne que toujours ; mais ne vous donnez pas le tort apparent de lui refuser un conseil, ce qui ne peut avoir aucun danger. Si vous autorisez la venue des légitimistes, faites-les précéder par des instructions pour terminer l'affaire ou y renoncer définitivement. Ce doit être la dernière négociation.

MM. les médecins sont très impatients de retourner à Paris. Réponse de suite.

*Dépêche télégraphique à monsieur le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur.*

22 avril.

La duchesse de Berry refusait constamment de recevoir les quatre médecins. Cependant les docteurs Deneux et Ménière, à force de raisonnements, l'avaient presque ébranlée ; elle a demandé quelques instants de réflexion, et, après deux heures, elle m'a envoyé la lettre suivante :

« De la citadelle de Blaye, le 22 avril 1833.

« Monsieur le général, puisque le Gouvernement me re-
« fuse toute espèce de conseil et qu'il ne me donne même au-

« cune garantie de me mettre en liberté après la constata-
« tion, je ne puis recevoir MM. Orfila et Auvity. Je vous
« prie de leur témoigner tous mes regrets.

« Je continuerai à recevoir les soins empressés de MM. De-
« neux, Gintrac et Ménière, dont je suis on ne peut plus con-
« tente ; je ne veux pas qu'on puisse m'accuser de ne pas faire
« tout ce qui dépend de moi pour conserver une mère à ses
« enfants.

« Je saisis toujours, monsieur le général, avec empresse-
« ment toute circonstance de rendre justice à votre cœur et à
« vos intentions.

« MARIE-CAROLINE. »

Voilà de quoi faire un bon article de journal pour assurer, d'une part, que vous avez pris toutes les précautions possibles pour sa santé, et de l'autre, puisqu'elle a refusé les avis des quatre médecins distingués, c'est qu'elle n'est pas bien malade.

*A monsieur d'Argout, ministre de l'Intérieur.* (Extrait.)

24 avril.

J'ai vu la Duchesse pendant deux heures. D'abord gaie et enjouée, elle s'est tout à coup fâchée et a trouvé infâmes les précautions que je veux prendre. Je n'en persiste pas moins à prendre toutes les précautions. M. Ménière couchera dans le salon, un sous-officier dans le corridor. Je serai averti au premier bruit par l'officier qui chaque nuit fera des rondes continuelles. La Duchesse était bien portante. Tout fait présumer qu'elle tient à la vie et aussi beaucoup à son enfant, elle n'osera pas accoucher seule. Accusé de réception de la dépêche du 20 avril.

*A monsieur le Président du Conseil.* (Extrait.)

25 avril.

Monsieur le maréchal, j'ai eu hier une scène violente avec la Duchesse au sujet des mesures de précaution à prendre pour la constatation. Elle s'est emportée, est entrée dans sa chambre et a eu une attaque de nerfs. Aujourd'hui elle est entièrement remise. Son caractère irritable me met entre deux dangers : celui de ne pas prendre toutes les mesures en ne voulant pas la contrarier et de ne pas constater, et celui de nuire à sa santé en la contrariant. Je lui ai adressé la lettre suivante :

« Madame,

« J'ai été vraiment désespéré de la scène d'hier; j'étais « loin de l'avoir préméditée, et de même je croyais, d'après « ce que m'avait dit M. Ménière, que Votre Altesse avait pris « son parti sur toutes les mesures qu'elle doit regarder « comme inévitables.

« J'ai regretté vivement de n'avoir pas fait traiter ces ques- « tions par une personne tierce. Je suis peu accoutumé à en- « velopper ma pensée de peintures oratoires, mais vous devez « être convaincue que j'ai fortement à cœur de continuer « aussi avec vous tous les ménagements compatibles avec « mes devoirs. J'espère, Madame, que vous comprendrez les « difficultés de ma position et que vous m'en tiendrez compte; « j'espère aussi que vous comprendrez vos véritables intérêts, « et que, pour ménager les illusions et les passions d'un parti « qui est aveugle, vous ne voudrez pas compromettre votre « santé et votre liberté.

« A Dieu ne plaise que j'aie jamais eu d'autre soupçon que

« celui des ménagements qui permettraient aux légitimistes
« de nier l'événement que nous attendons. Je sais recon-
« naître l'élévation de votre âme. Vos sentiments si élevés,
« la franchise de votre caractère, sont nos meilleures garan-
« ties. Mais, Madame, vous savez vous-même combien la
« naissance du duc de Bordeaux trouva d'incrédules parce
« que vos témoins n'étaient arrivés qu'après l'accouchement.
« La même incrédulité se rencontrerait aujourd'hui et ne se-
« rait pas moins préjudiciable pour vous, tout en nuisant à
« notre cause. Ces considérations, Madame, vous feront, j'en
« suis sûr, adopter sans murmurer les mesures que j'ai ar-
« rêtées hier avec M. de Brissac.

« Je suis, etc., etc. »

*A monsieur le comte d'Argout.*

26 avril.

Madame la Duchesse est mieux qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Elle ne veut pas de layette, mais une barcelonnette simple, sans tige et avec rideaux verts. Je vais faire coucher les témoins à la citadelle du 10 au 12.

*A monsieur le Maréchal, président du Conseil.*

27 avril.

Madame la duchesse de Berry va très bien. Son appétit paraît même s'être augmenté, comme vous le verrez par le bulletin ci-joint.

J'ai réuni aujourd'hui tous les témoins qui doivent constater l'accouchement de la Duchesse pour discuter avec eux la forme du procès-verbal à dresser, afin d'être parfaitement d'accord sur tous les points au moment de l'événement et

éviter ainsi des dissidences qui auraient pu devenir fâcheuses. L'expérience m'a prouvé que j'avais bien fait, car il s'est manifesté plusieurs manières de voir sur la plupart des articles. Nous sommes cependant parvenus facilement à arrêter nos principales bases. Je vais essayer de les faire adopter par Mme la duchesse de Berry. Je crois devoir prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter des émotions qui pourraient être plus nuisibles à notre cause qu'une légère irrégularité dans la constatation.

*A monsieur le comte d'Argout.*

28 avril.

Envoi du procès-verbal pour qu'on l'approuve et qu'on le retourne. Je demande qu'on m'envoie copie de ma lettre que je n'ai pas pu transcrire.

*A monsieur le Maréchal, président du Conseil.*

2 mai.

Depuis deux jours, Mme la Duchesse est moins bien; un peu de fièvre et d'agitation se sont fait remarquer chez elle (1).

(1) Dans la lettre suivante, le général confirme l'état d'esprit de la Duchesse.

*Le général Bugeaud à M. Mourgues.*

Citadelle de Blaye, 6 mai 1833.

Je ne veux pas vous adresser un paquet pour autrui sans vous donner signe de vie. J'ai une ophtalmie qui m'empêche de vous écrire moi-même. Du reste, ma santé est fort bonne.

Celle de ma prisonnière est variable : son irritation de poitrine dure toujours; quelquefois elle mange au lit; d'autres fois elle se lève. Son moral est affecté depuis qu'elle soupçonne avec raison, je crois, qu'on veut lui laisser faire ses couches à Blaye. Je cherche à relever son courage; les officiers qui l'approchent en font autant :

« Mon courage m'abandonne, me disait-elle l'autre jour : c'est trop long!

— Mais, Madame, répondis-je, vous avez franchi le pas le plus difficile : c'était d'avouer

Le projet de procès-verbal de constatation, qui avait été d'abord approuvé par elle, a ensuite été rejeté. J'attribue ce changement aux conseils de M. de Brissac et de Mme d'Hautefort. Détails sur la fête du Roi. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

*A monsieur le comte d'Argout.*

2 mai.

Les mêmes détails que dans la lettre ci-dessus, qui est adressée au président du Conseil.

*Dépêche télégraphique à messieurs les ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

8 mai.

En approchant de l'événement, on aperçoit mieux les difficultés. On fera tout pour nous dérober l'accouchement. Qu'on y parvienne ou non, ou quoi que nous fassions pour constater, on niera.

La *Guyenne* a déjà prévu l'accouchement comme la fin du drame que l'on joue. D'après ces réflexions, je vous adresse les questions suivantes auxquelles je vous prie de répondre

votre mariage, puisque cet aveu devait vous faire perdre votre influence politique. Tout le reste n'est plus rien à côté de cela. Votre santé est aujourd'hui la principale affaire, et, sous ce rapport, faire vos couches à Blaye peut vous être favorable : car, dans la mauvaise saison où nous sommes et dans une grossesse si avancée, des voyages par terre ou par mer pourraient être nuisibles.

— Général, si je croyais faire mes couches ici, j'en mourrais !

— Non, Madame, non ! Vous trouverez dans la force de votre âme les moyens nécessaires pour surmonter cette dernière contrariété. Sans vouloir me comparer à vous, je vous dirai que j'ai éprouvé des peines plus fortes que les vôtres, et j'ai su les dominer.

— Mais, général, vous êtes militaire !

— Mais ne l'avez-vous pas été, Madame ? »

Elle s'est mise à rire, et le reste de la conversation a été assez gai. C'est ainsi que nous cherchons à faire diversion à son humeur noire. Naturellement, son caractère est enjoué : elle a dû être *fort bon enfant* au temps de sa prospérité...

BUGEAUD.

catégoriquement : J'attache plus d'importance à « l'acte de l'état civil, » pour lequel on aura, j'en suis sûr, la déclaration de Deneux, qu'à la constatation quelle quelle soit. Pensez-vous comme moi?

Cela résolu affirmativement, devons-nous passer par-dessus les considérations d'humanité, de danger et même de décence?

Je pense énergiquement que *non!* Pensez-vous comme moi (1)?

La constatation ne sera-t-elle pas une superfétation de l'acte de l'état civil, et ne servira-t-elle pas plutôt à nier qu'à convaincre?

Ne vaudrait-il pas mieux faire certifier tout simplement la déclaration de Deneux par les témoins désignés en même temps que par le maire, et leur faire tous signer l'acte de l'état civil?

C'est mon opinion. Outre que cela vous dispenserait de moyens odieux, dangereux, qui vous porteraient peu de profit, cet acte ne pourrait jamais être accusé de fausseté; on poursuivrait devant les tribunaux les écrivains qui l'attaqueraient. Pourrez-vous me dire si vous mettrez Madame en liberté, si la constatation a lieu? Je pourrais m'en servir.

Réponse, s'il vous plaît, le plus tôt possible.

BUGEAUD.

(1) L'avis du général Bugeaud prévalut. Grâce à son insistance auprès des ministres, cette pénible et douloureuse épreuve, la constatation, fut épargnée à M^me^ la duchesse de Berry.

## CHAPITRE XVIII.

Fin du journal de la citadelle de Blaye. — Lettre à M. de Brissac et à Mme d'Hautefort. — Redoublement de précautions dans l'attente de l'événement. — Le général Bugeaud jugé par M. Louis Blanc. — Accouchement de la duchesse de Berry. — Procès-verbal de déclaration. — Préparatifs de départ. — Propositions du général Bugeaud en faveur des officiers de la garnison de Blaye. — Dispositions particulières relatives à l'embarquement de la duchesse de Berry. — Départ pour Palerme.

### JOURNAL DE LA CITADELLE DE BLAYE. (*Fin.*)

*Le général Bugeaud à monsieur le comte de Brissac et à madame la comtesse d'Hautefort.*

Blaye, 8 mai.

Monsieur et madame, l'indignation que me causa hier l'article de la *Guyenne*, et que me cause chaque jour le machiavélisme du parti légitimiste, me fit sortir hier de mon caractère et de mes résolutions. J'avais résolu de ne plus rien ménager pour faire bonne et sûre garde.

Aujourd'hui, plus calme, je renonce à toute mesure préventive autre que celle de faire coucher MM. Ménière et Deneux dans le salon, dont aucune porte ne sera fermée à clef.

Je préfère que la constatation de l'accouchement soit imparfaite, plutôt que d'être barbare envers une femme malheureuse qui dans un haut rang a de si précieuses qualités. Mais en même temps que je renonce aux moyens que votre

conduite et celle de la presse me donnent le droit de prendre, je vous rends responsables de la liberté de Madame. J'ai la certitude que le Gouvernement la mettrait en liberté immédiatement après l'accouchement, *s'il était bien constaté.* C'est à vous de savoir si vous désirez qu'elle soit libre. Si vous ne prévenez pas dès que vous serez informés des premières douleurs, il sera prouvé au monde que vous avez sacrifié la Duchesse à l'espérance la plus illusoire, la plus vide qui fut jamais. La barbarie sera de votre côté et je n'aurai rien à me reprocher, car j'ai tout fait pour faire mettre Madame en liberté. Je vous l'ai dit, vous n'hériterez pas. La Société des droits de l'homme saura nous venger. Je vous aurais préféré à elle, il y a peu de temps; aujourd'hui je suis dans le doute, car vos organes ont le même langage, employant les mêmes moyens.

J'ai l'honneur, etc., etc.

*Dépêche télégraphique à monsieur le comte d'Argout.*

8 mai.

M. le docteur Dubois, fatigué du rôle qu'il jouait, a chargé les docteurs Deneux et Ménière de demander à la Duchesse si elle voulait qu'il restât pour attendre ses couches. Dans le cas d'une réponse négative qui ne me paraît pas douteuse, le docteur Dubois veut se mettre en route immédiatement pour Paris.

*A monsieur le comte d'Argout.*

8 mai.

Je vous ai adressé ce matin une dépêche télégraphique qui a besoin d'être développée.

Plus j'y réfléchis, plus je suis convaincu de l'inutilité et du danger d'une constatation. Quoi que vous fassiez, cet acte sera taxé de nullité. Eussiez-vous cent témoins qui auraient vu........, que les journaux légitimistes n'en diraient pas moins que c'est faux. Ce serait donc sans aucun profit que nous prendrions préventivement des mesures acerbes et qu'au moment du travail d'enfantement nous exposerions la Princesse aux dangers des impressions trop vives. L'acte de constatation n'est pas protégé par la loi. Il est vulnérable de toute part. Loin d'être un auxiliaire utile, il servira de conducteur à tous les coups qu'on voudra porter à l'acte de l'état civil. Celui-ci, s'il était seul, serait despote : quiconque l'attaquerait serait conduit devant les tribunaux. Avec le plastron de l'acte de constatation, il sera mille fois percé de part en part. Il ne faut pas donner ces avantages à nos ennemis. Laissons le glaive de la loi suspendu sur leur tête en ne faisant qu'un acte de l'état civil. Aisément, sans violence aucune, nous l'entourerons de toute la solennité que vous voudrez. Tous les témoins désignés pour constater l'accouchement pourront assister à la déclaration que MM. Deneux et Ménière feront devant le maire, et signer l'acte de l'état civil. Nous les réunirions également dans le salon de la Duchesse dès que nous serions informés des douleurs de l'enfantement.

Ce parti me paraît incontestablement le plus sage, surtout quand on considère que, selon toute apparence, nous n'aurions qu'une constatation très imparfaite. Je connais la tactique qu'on se propose d'employer et la voici : On n'acceptera rien à l'amiable, c'est un parti pris; on s'opposera à tout, et voici la réponse arrêtée : « Ce que vous voulez faire est atroce, mais vous avez la force. » On doit endurer sa douleur le plus longtemps possible et puis l'on appel-

lera Deneux lequel, en arrivant, déclarera que la présence d'autres personnes que les accoucheurs et deux femmes serait dangereuse pour la Duchesse. A supposer que nous arrivions à temps, nous serions forcés de rester dans le salon, à moins d'être barbares ; et que pourrions-nous faire et dire qui vaille la déclaration que viendra faire Deneux devant le maire et nous ? Je disposerais de cent voix (1) dans le Conseil qu'elles seraient toutes *pour l'acte unique de l'état civil. C'est le parti le plus sûr, le plus simple, le plus facile, le plus honorable.*

Déclarez cela bien vite au Conseil et donnez-moi vos ordres promptement ; songez que, malgré toutes les précautions prises, je n'ai aucune certitude d'être prévenu à temps, lors même que je ne quitterais pas la Duchesse. J'ajoute que nos témoins de constatation sont extrêmement pointilleux ; ils ne veulent rien signer, s'ils n'ont point visité la chambre et le lit. Pesez aussi cette circonstance que M. Deneux déclare que, s'il ne fait pas l'accouchement, il ne fera aucune déclaration, il ne signera rien, et que, le faisant, il déclarera la naissance. Il faut donc lui laisser toute liberté, car il est notre meilleure garantie physique et morale.

M. Dubois ne sera admis qu'en cas de dangers graves et sur la demande des docteurs Deneux et Ménière.

*Le général Bugeaud au comte d'Argout.*

4 mai.

M^me^ la duchesse de Berry, qui, comme je le prévoyais, a simulé une grande émotion de ce que MM. Deneux et Ménière

(1) Le général revient encore avec énergie sur l'inutilité de la constatation préalable de l'état de la Duchesse. Le gouvernement, à Paris, ne se rendant pas compte des dangers et surtout de la cruauté de cette mesure, insistait très vivement pour qu'elle eût lieu. Député important et personnellement

allaient coucher dans le salon et moi dans la chambre de service, de ce que j'ai déclaré que M. Ménière devait la voir trois fois par jour, etc., etc., va, cependant, comme à l'ordinaire, c'est-à-dire d'une manière très satisfaisante. Ses repas nous le prouvent mieux que toute autre chose.

Je crois avoir pris toutes les précautions imaginables pour être averti des premières douleurs, ou du moins des premiers soins qu'on lui donnera. J'ai sous le plancher un sous-officier aux écoutes, et dans la nuit un officier va plusieurs fois à sa porte. Le jour, nous la visiterons cinq fois. Ménière, de une heure à deux de l'après-midi ; moi, de deux à quatre, et Ménière de sept à dix ou onze heures du soir. Dans les intervalles, l'officier de service y entre sous un prétexte ou un autre. D'après nos jurisconsultes de Blaye, je me suis complètement trompé dans l'opinion que l'acte de l'état civil pouvait suffire. Je suis tout honteux d'avoir mis tant de précipitation à vous faire part de ce que je regardais comme une bonne découverte, mais j'étais ému des scènes que j'avais eues à la tour. J'avais maltraité le fier M. de Brissac. « Que me diriez-vous, m'avait-il dit, si dans de pareils moments j'allais visiter la chambre de votre femme et tâter son lit? » Comme son geste et son ton étaient impertinents, je lui répondis : « Je vous donnerais un soufflet et un coup d'épée ; mais ma femme n'a pas fait la guerre civile ; elle n'a pas non plus accouché devant un nombreux public et montré à trente grenadiers et à un maréchal de France que son enfant allait naître. » Ces gens-là parlent et argumentent comme s'ils étaient encore aux Tuileries. Je suis bien décidé à ne plus leur parler de rien jusqu'au moment de l'exécution, où il faudra bien

responsable des graves intérêts qui lui avaient été confiés, le général Bugeaud fit comprendre aux ministres qu'il ne pourrait se charger d'exécuter leurs ordres, le jour où ces ordres lui paraîtraient excéder certaines limites.

qu'ils subissent la constatation de la naissance, constatation qui n'aura rien de bien dur, si vous adoptez notre procès-verbal. Il ne faudra pas rester cinq minutes dans l'appartement de la Princesse. Cela ne peut pas lui faire mal. Il est certain que Deneux s'opposera à notre entrée ; mais, en y réfléchissant bien, je reconnais que nous devons passer outre, parce que, chez lui, ce ne sera qu'une affaire de tactique de parti. A partir du 10, mes témoins couchent à la citadelle. Le jour, je les préviendrai par trois coups de canon tirés du bateau du port (1).

(1) Le caractère du général Bugeaud se révèle encore tout entier dans cette lettre : tour à tour violent, passionné et sensible. Le système d'inertie, le silence et les dénégations dans lequel se renfermait habilement l'entourage de Mme la Duchesse exaspérait l'infortuné gouverneur. Il avait, en effet, assumé auprès de son gouvernement une grave responsabilité en déconseillant la constatation de l'*état* de la Duchesse, qui, d'après l'avis des ministres, devait précéder la constatation de la *naissance*. Aussi, l'attitude de M. de Brissac et de Mme d'Hautefort, qui tous deux, d'avance, refusaient nettement d'intervenir en quoi que ce soit comme témoins, exaspérait-elle justement le général.

Sans contredit, l'historien qui a donné sur cet événement les détails les plus précis et les plus circonstanciés, c'est M. Louis Blanc, député actuel du département de la Seine. Son *Histoire de dix ans,* œuvre remarquable, bien qu'elle soit empreinte de partialité, sera toujours utile à consulter, et nous ne connaissons pas de plus vivante, de plus intéressante peinture de cette époque. Les renseignements, les documents abondent dans cet ouvrage, écrit par un républicain fervent et convaincu, mais dont les opinions sont respectables, attendu qu'elles n'ont jamais varié. Comme je le trouve supérieur à M. Thiers !

Le chapitre consacré à la détention de Blaye est particulièrement curieux. Il prouve l'alliance étroite qui unissait alors les républicains aux légitimistes purs. L'auteur s'étend avec complaisance sur le martyre infligé à la Princesse, cherchant à jeter l'odieux sur le gouvernement du roi, plus encore que sur le souverain. Quant au général Bugeaud, le portrait que M. Louis Blanc trace de lui est des plus singuliers. On sent que l'écrivain lutte entre sa conscience, l'amour de la vérité et la passion politique. « C'était un militaire doué, comme tel, de qualités éminentes, possédant, en de certaines matières, une instruction solide remarquable par un bon sens grotesque. (Voyez-vous le bon sens grotesque !) Moins méchant que bizarre, sensible même par accès ; mais emporté, brutal, dépourvu de tact, impatient du joug des procédés délicats, et animé d'un zèle de subalterne dont il savait à peine relever l'humilité par son arrogance, sa franchise et ses airs fanfarons. L'arrivée d'un tel homme fut un coup de foudre pour la prisonnière. Elle devina sans peine ce qu'il était à travers les égards qu'il essaya sincèrement de s'imposer, et elle eut peur de lui. »

*A monsieur d'Argout.* (Extrait.)

5 mai.

M. Dubois a annoncé son intention de rester à Blaye jusqu'à la fin. Proposition de modification de la constatation.

*A monsieur d'Argout.* (Extrait.)

8 mai.

Accusé de réception de la lettre de la duchesse de Berry. Toutes les précautions qu'il recommande sont prises. Envoie une lettre de Mme la Duchesse. Elle va bien.

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

9 mai.

Reçu votre dépêche télégraphique du 8. La Duchesse est toujours très bien. Dois-je faire connaître l'événement aux autorités de Bordeaux? Je crois que ce qu'on vous a dit du docteur Ménière est faux.

*A monsieur le Président du Conseil.*

10 mai (1).

Nos incertitudes, nos appréhensions sont terminées ! Les

(1) « L'an mil huit cent trente-trois, le 10 mai, à trois heures et demie du matin,

« Nous soussignés :

« Thomas-Robert Bugeaud, membre de la Chambre des députés, maréchal de camp, commandant supérieur de Blaye ;

« Antoine Dubois, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris ;

« Charles-François Marchand-Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye ;

choses se sont passées à notre satisfaction, et j'espère que le Gouvernement et le pays seront contents.

J'étais resté hier soir avec M^me la duchesse de Berry depuis deux heures après midi jusqu'à son dîner; je la vis se mettre à table. Les docteurs Ménière et Deneux passèrent la soirée avec elle jusqu'à dix heures. Rien n'annonçait un aussi prochain accouchement.

A trois heures, le lieutenant de gendarmerie Solabel, qui observait le bas, a entendu tomber de l'eau au premier étage, et il est bien vite venu frapper à ma porte. Dans le même moment, M^me Hansler sortait dans la galerie pour appeler les

« Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de première instance de Blaye ;

« Pierre Nadaud, procureur du Roi près le même tribunal;

« Guillaume Bellon, président du tribunal de commerce, adjoint au maire de Blaye ;

« Charles Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye;

« Pierre-Camille Delort, commandant la place de Blaye ;

« Claude-Ollivier Dufresne, commissaire civil du Gouvernement ;

« Elie Descrambes, curé de Blaye ;

« Témoins appelés à la requête du général Bugeaud, à l'effet d'assister à l'accouchement de Son Altesse Royale Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry, nous nous sommes transportés à la citadelle de Blaye, et, dans la maison habitée par Son Altesse Royale, nous avons été introduits dans un salon qui précède une chambre dans laquelle la Princesse se trouvait couchée.

« M. le docteur Dubois, M. le général Bugeaud, et M. Delort, commandant de la place, étaient dans le salon dès les premières douleurs ; ils ont déclaré aux autres témoins que M^me la duchesse de Berry venait d'accoucher, après de très courtes douleurs, à trois heures vingt minutes; qu'ils l'avaient vue accouchant et recevant les soins de MM. Deneux et Ménière.

« M. Dubois était resté dans l'appartement jusqu'à la sortie de l'enfant.

« M. le général Bugeaud est entré demander à M^me la Duchesse si elle voulait recevoir les témoins; elle a répondu :

« — Oui, aussitôt qu'on aura nettoyé et habillé l'enfant. »

« Quelques instants après, M^me d'Hautefort s'est présentée dans le salon en invitant, de la part de M^me la Duchesse, les témoins à entrer, et nous sommes immédiatement entrés.

« Nous avons trouvé la duchesse de Berry couchée dans son lit, ayant un enfant nouveau-né à sa gauche. Auprès de son lit était assise M^me d'Hautefort.

« M^me Hansler, MM. Deneux et Ménière étaient debout à la tête du lit.

accoucheurs, qui sont accourus dans la chambre à coucher. J'ai fait à l'instant tirer trois coups de canon qui étaient chargés à l'avance pour avertir mes témoins, et en même temps je les ai fait appeler à domicile. Ils sont arrivés successivement. M. Dubois, arrivé des premiers avec le commandant de la place, a pu voir parfaitement accoucher la Duchesse. Il s'est tenu dans l'appartement jusqu'à la délivrance de l'enfant, et rien n'empêchait de voir le lit en plein. Le commandant de la place et moi regardions à la porte. La mère a crié plusieurs fois, et ensuite l'enfant.

Dès que l'accouchement a été terminé, je suis allé au lit

« M. le président Pastoureau s'est alors approché et lui a adressé les questions suivantes :

« — Est-ce à Mme la duchesse de Berry que j'ai l'honneur de parler?

« — Oui.

« — Vous êtes bien Mme la duchesse de Berry?

« — Oui, Monsieur.

« — L'enfant nouveau-né qui est auprès de vous est-il le vôtre?

« — Oui, Monsieur, cet enfant est de moi.

« — De quel sexe est-il?

« — Il est du sexe féminin. J'ai d'ailleurs chargé M. Deneux d'en faire la déclaration. »

« Et, à l'instant, M. Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, ex-professeur de clinique d'accouchement à la faculté de Paris et membre titulaire de l'Académie royale de médecine, a fait la déclaration suivante :

« — Je viens d'accoucher Mme la duchesse de Berry, ici présente, épouse en légitime mariage du comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme. »

« M. de Brissac et Mme d'Hautefort, interpellés par nous s'ils signeraient la déclaration de ce dont ils ont été témoins, ont répondu « qu'ils étaient venus « ici pour donner des soins à la duchesse de Berry comme amis, mais non pour « signer un acte quelconque. »

« De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, dont l'une a été déposée, en notre présence, aux archives de la citadelle; les deux autres ont été remises à M. le général Bugeaud, que nous avons chargé de les adresser au Gouvernement, et avons signé, après lecture faite, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures.)

« Pour copie conforme :

« *Signé :* BUGEAUD. »

de la Duchesse sur sa demande. Elle m'a tendu la main, que j'ai serrée ; elle m'a rendu la pression. Je lui ai lu votre dépêche télégraphique d'hier, qui lui assure sa liberté dans le cas où la constatation aurait lieu convenablement. « Général, je tiendrai tout ce que je vous ai promis. » Le procès-verbal vous dit le reste.

Si l'accouchement avait eu lieu seulement la nuit prochaine, j'aurais eu tous les témoins sous la main. Malheureusement, le maire et le juge de paix étaient allés à la campagne pour terminer des affaires et être libres à compter de demain. Ils feront l'acte civil et peut-être feront-ils un procès-verbal pour leur compte. Donnez-moi le plus tôt possible vos instructions pour la conduite à tenir ultérieurement, sur les préparatifs à faire pour le départ, si je dois accompagner la Duchesse, etc., etc. Dites-moi si je puis vous demander des récompenses pour les officiers et sous-officiers qui m'ont été les plus utiles ; ils sont en si petit nombre ! M. Solabel est déjà récompensé.

Je vous prie de me dire aussi s'il n'est pas convenable que j'attaque la *Guyenne* à la première dénégation qu'elle fera après la publication, en m'adjoignant ceux des témoins qui le voudront.

*Dépêche télégraphique à monsieur le Président du Conseil.*

10 mai.

La duchesse de Berry est accouchée heureusement d'une fille à trois heures et demie. Les douleurs de l'accouchement ont duré vingt minutes. M. Dubois a été témoin de l'accouchement, ainsi que moi. Les autres témoins sont arrivés après. La constatation va avoir lieu comme il a été convenu entre la Duchesse et moi. Elle présentera elle-même l'enfant et dé-

clarera qu'il lui appartient. La mère et l'enfant se portent bien, seulement la petite fille est un peu faible. La Duchesse est pleine d'amour maternel : elle déclare qu'elle ne veut pas de nourrice.

Au moment de signer sa déclaration, M. Deneux a ajouté : « J'ai accouché Mme la duchesse de Berry, épouse en légitime « mariage du comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de « Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des « Deux-Siciles, domicilié à Palerme (1). »

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

10 mai.

Vous devez être satisfait de la constatation. Je vous adresse l'extrait des registres de l'état civil et une lettre de Mme Hansler qui vous prouvera que la Duchesse elle-même a été surprise.

Projets de Madame pour son départ et son voyage. Demande de gratifications, s'il est possible. M. Dubois part demain pour Paris.

(1) Mme la duchesse de Berry (Marie-Caroline-Ferdinande-Louise), née à Naples le 5 novembre 1798, était fille de François-Joseph-Xavier, alors prince héréditaire des Deux-Siciles (François Ier, roi des Deux-Siciles) et de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Clémentine. Elle est morte en avril 1870.

Elle avait épousé, le 17 juin 1816, Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, Fils de France, fils du prince Charles-Philippe de France, comte d'Artois, Monsieur, frère du Roi. Le duc de Berry mourut assassiné à Paris, le 13 février 1820.

De ce mariage elle eut une fille : Louise-Marie-Thérèse, née le 21 septembre 1819, devenue duchesse de Parme, et un fils posthume : Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux, comte de Chambord, né le 29 septembre 1820, à Paris. Mme la duchesse de Berry avait donc trente et un ans au moment où elle mit au monde, dans la citadelle de Blaye, l'enfant né de son second mariage avec le comte Lucchesi-Palli, gentilhomme sicilien, chargé d'affaires du roi de Naples à la Haye.

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

11 mai (1).

Envoi de deux lettres de M. de Brissac et de M[me] d'Hautefort. Je suis très content de M. Deneux et du curé. J'ai invité la Duchesse à nous envoyer le plus tôt possible l'itinéraire qu'elle veut prendre, etc. On croit qu'elle pourra se mettre en route à la fin du mois. La petite comtesse Lucchesi n'a point encore pris le sein. M[me] la Duchesse demande que M. de Ménard vienne à Blaye le plus promptement possible.

*A monsieur le Président du Conseil.*

13 mai.

Je suis complètement récompensé par l'approbation du Roi que vous avez été chargé de m'exprimer. Je n'ambitionne rien autre chose, et comme je voudrais éviter au Gouvernement le désagrément d'un refus, je vous prie, dans le cas où vous auriez la pensée de m'accorder une récompense quelconque, de

(1) *Le général Bugeaud à M. Gardère, à Paris.*

Blaye, le 11 mai 1833.

Vous avez appris avec plaisir, mon ami, que j'ai heureusement terminé ma mission, car je la considère comme achevée. En tout cela j'ai travaillé à concilier des intérêts bien éloignés, et j'ai la satisfaction d'y avoir complètement réussi.

Le Gouvernement a toutes les garanties désirables. Il n'a plus aucun motif pour retenir la Duchesse; il la mettra incessamment en liberté.

Pour moi, je n'attends et ne veux rien de cette affaire que le bonheur d'aller passer cinq ou six mois avec mes bœufs et mes trèfles.

La Duchesse me considère comme l'un de ses meilleurs amis. Elle me serrait hier les mains avec effusion. Elle m'estime, parce qu'elle reconnaît que j'ai servi fidèlement mon Gouvernement et mon pays, tout en respectant ce que je devais à une femme dans sa position.

Écrivez-moi de suite et longuement sur les on dit de Paris touchant cette affaire et les affaires générales, physionomie de Paris, des partis, de la garde nationale, etc., etc.

Votre ami de cœur.

BUGEAUD.

Demandez à Lombard mon pistolet.

n'en rien faire. S'il m'était permis de vous exprimer un désir, je vous dirais que j'ai celui d'être libre jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle je prendrais volontiers un commandement à Paris.

*A monsieur le Président du Conseil.*

15 mai.

Je reçois à l'instant votre dépêche télégraphique d'hier; je m'y conforme.

La Duchesse, étant en sueur, n'a pu me recevoir. Cependant elle va bien. J'attends la liste des personnes (1) qui doivent ac-

(1) *État des passagers qui s'embarquèrent à bord de l'*Agathe.

S. A. R. Mme la duchesse de Berry.
Le général Bugeaud.
M. de Saint-Arnaud, officier d'ordonnance (*).
M. le comte de Mesnard.
M. de Beaufremont.
Mme de Beaufremont.
M. le docteur Deneux.
M. le docteur Ménière.
M. l'abbé Sabatier, aumônier de Madame.
Mme... nourrice.
Mme Hansler, Mlle Lebeschu, } femmes de chambre de Madame.
Martin, valet de chambre de Madame.
Charles Mouillez, domestique de M. Deneux.
M... domestique de M. de Beaufremont.
M... femme de chambre de Mme de Beaufremont.

(*) La première lettre du maréchal Saint-Arnaud datée de Blaye est du 25 janvier 1833. Le sous-lieutenant Saint-Arnaud avait quitté Parthenay, le 30 novembre 1832, pour la citadelle de Blaye.

« De coureur de chouans, me voilà devenu geôlier, » écrit-il le 12 du mois suivant. Les soirées, les dîners du gouverneur, le colonel Chousserie, lui donnèrent bien quelques distractions; « mais toujours même vie ici, monotone, sans activité. Rien ne change; on finit par s'ennuyer de tout. »

25 *janvier*. — « La Duchesse est sortie avant-hier! Qu'elle est pâle et qu'elle a mauvaise mine! Tout, jusqu'à sa démarche, porte l'empreinte du malaise. Nous avons eu hier grande consultation de médecins. MM. Orfila et Auvity, accompagnés de M. Gintrac de Bordeaux, sont venus voir la Duchesse et tenir conseil; les deux premiers sont repartis ce

compagner Madame. M$^{me}$ d'Hautefort ne sera pas du voyage. Peut-être craint-elle la mer; elle n'est pas très bien avec la Duchesse. Je sais qu'il y a eu une scène entre elles à cause du démenti, ou plutôt de l'accusation de faux que M$^{me}$ d'Hautefort a fait mettre dans la *Guyenne*, car nous savons que c'est elle. Nous attaquerons la *Guyenne*, et probablement M$^{me}$ d'Hautefort viendra devant la cour d'assises. Je joins la liste des personnes que demande Madame.

matin pour Paris. Tout cela pourrait bien faire croire que la prisonnière ne le sera pas longtemps et qu'on la rendra à une température plus en harmonie avec les besoins de sa santé. »

Saint-Arnaud passe lieutenant. Le 3 février 1833, le colonel Chousserie, gouverneur de la citadelle de Blaye, est remplacé par le général Bugeaud, et le jeune officier ne tarde pas pénétrer dans les bonnes grâces de son nouveau chef.

2 *mars*. — « Depuis ma dernière lettre, la duchesse de Berry a officiellement avoué qu'elle était enceinte. Elle se prétend mariée secrètement, sans pourtant nommer la personne. Le Gouvernement a de suite nommé cinq docteurs pour former une consultation dont le but serait de déclarer si la prolongation du séjour de la Princesse ici pourrait devenir préjudiciable à sa santé. La Duchesse les a reçus avec une gravité pleine de noblesse, a répondu à toutes les questions et a renouvelé la déclaration qu'elle était enceinte de six mois, mais que ses amis n'avaient point à rougir de sa conduite, qu'elle était mariée et que bientôt elle en fournirait les preuves. Le général Bugeaud avait demandé au Président du Conseil la permission de nous présenter, le chef de bataillon Chardon et moi, pour faire de la musique chez elle; je pense que tous ces événements feront tomber ce projet à l'eau. Le général Bugeaud, qui ne manque pas d'influence auprès du *pouvoir*, m'a donné à table, devant quinze personnes, sa parole d'honneur que, si jamais il avait une ambassade, il me présenterait pour son secrétaire d'ambassade, et cela *parce que je lui ai traduit* en trois langues différentes un petit ouvrage de lui intitulé : *Aperçu sur l'art militaire*. »

9 *mars*. — « Je me suis lié avec le médecin envoyé à Blaye, le docteur Ménière, médecin des sourds-muets, homme distingué sous tous les rapports. Il voit la Duchesse tous les jours, et il me donne de curieux détails. Elle est enceinte de plus de six mois; sa santé n'est pas bonne. Elle tousse beaucoup et se plaint de la poitrine qu'elle a toujours eue faible. Tous les rapports à l'autorité tendent à démontrer que le séjour prolongé ici et dans toute prison ne peut qu'être nuisible, dangereux même; mais avec tout cela rien ne se décide. Si la princesse fait ses couches ici, elle le devra à la maladresse de ses amis et de leurs journaux qui, loin de la servir, la feront rester ici. Elle est blessée de leur sottise. Je vois très souvent le général Bugeaud, chez lequel je dîne plusieurs fois chaque semaine. »

27 *mars* 1833. — « Sais-tu d'où je t'écris? du cabinet du général Bugeaud, auprès duquel je fais les fonctions d'officier d'ordonnance depuis hier. Je suis heureux, car le général est l'homme le meilleur et le plus aisé à vivre que je connaisse, et il me comble de bontés. Je dîne à sa table et ne le quitte pas de la journée. Je lui donne des leçons d'anglais, et il fait des progrès inconcevables. »

Présenté le 28 mars chez la Duchesse, M. de Saint-Arnaud y passe les soirées avec MM. Deneux et Gintrac. Il y va très souvent faire de la musique. Il devient aide de camp en pied du général Bugeaud. « La Princesse va bien, écrit-il le 3 mai, du 15 au 25 mai nous aurons un petit duc de Blaye. »

*A monsieur le Président du Conseil.*

15 mai.

Sur votre autorisation, j'ai l'honneur de vous adresser des mémoires de propositions pour trois avancements et neuf propositions pour la Légion d'honneur. Mais quand j'ai eu clos mes états, je me suis rappelé que j'avais oublié le sous-

10 *mai* 1833. — « La duchesse de Berry est accouchée ce matin d'une fille, à 3 heures 25 minutes. La mère et l'enfant se portent bien. Hier j'avais quitté la princesse à 5 heures du soir, les médecins étaient restés chez elle jusqu'à 10 heures. Elle était très bien, avait bien dîné et était fort gaie. Rien n'annonçait l'événement, et ce matin à 3 heures on est venu avertir le général qui y a couru. Les trois coups de canon ont été tirés, pour avertir les témoins, qui sont arrivés successivement, mais trop tard, car, après un quart d'heure de douleurs, *Marie-Anne-Rosalie* est venue au monde.

« La Duchesse s'est conduite avec franchise et noblesse. Au moment où l'on allait faire le procès-verbal, elle a déclaré qu'elle était légitimement mariée au comte Lucchesi-Palli (des princes de Campo-Franco), gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme. La constatation a été complète, car elle a déclaré que l'enfant était à elle... Tu liras mon nom au bas de l'acte de naissance de la jeune princesse; j'ai signé comme témoin. »

15 *mai* 1833. — « Le général Bugeaud accompagne la princesse en Sicile et je le suis. Nous allons à Palerme, sur une frégate de l'État. Il faut alors passer à Gibraltar ; nous reviendrons par terre et traverserons l'Italie. »

La traversée fut longue et pénible à bord de l'*Agathe ;* le général Bugeaud était malade de la fièvre. « Nous menons une triste vie à bord. Deux partis sont en présence. On s'examine ; quelquefois même on se toise ; plus la Duchesse approche de la Sicile, plus elle devient froide et sèche ; elle fait bande à part avec sa suite. Le meilleur est M. de Menard. On mouille le 5 juillet, à midi, devant Palerme ; peu de temps après, quelques autorités, chambellans du vice-roi, sont venus voir la Duchesse ; ils restent un court moment avec elle. Je les ai sondés sur l'esprit du pays, sur ce qu'on disait du mariage. Ils m'ont dit que le mariage n'avait été connu que par les journaux ; le comte Lucchesi n'était arrivé que de l'avant-veille, et on n'avait su que la veille par le brick français l'*Actéon*, envoyé de Toulon, l'arrivée prochaine de la duchesse de Berry. »

« Sa Majesté son frère ne savait où la loger. Ils avaient l'air, du reste, fort embarrassés de leur personne et mal à l'aise. Pendant ce temps, le comte Lucchesi s'était glissé chez sa noble épouse. Ils sont restés seuls près de deux heures et sont ensuite sortis ensemble sur le pont. Comme les chambellans, ils avaient l'air fort embarrassés. On a remarqué que le comte Lucchesi n'avait pas fait la plus légère attention à l'enfant que la nourrice tenait sur le pont. La cour a dîné à bord. A 5 heures, un contre-amiral sicilien est venu chercher la Princesse. Elle est descendue dans un canot de l'*Agathe* avec son mari, M. de Mesnard, M. et M^me^ de Beaufremont. Tout cela a défilé au milieu d'une quantité de petites barques remplies de musiciens, de curieux, de moines, de mendiants. L'*Agathe* tremblait sous les coups de canon. Le consul de France est venu à bord voir le général et lui donner des renseignements sur l'esprit du pays. Palerme est misérable au dernier degré, en proie à plusieurs partis. C'est un peuple de gueux qui pour vingt sols sont capables de tout. Les vengeances italiennes sont connues. Était-il prudent de descendre à Palerme ? Notre mission était terminée, la Princesse étant à Palerme. Le général avait entre ses mains le reçu de sa personne, délivré par le prince de Campo-Franco, premier ministre et père du comte Lucchesi. »

officier d'artillerie le plus méritant par ses services de guerre et son ancienneté.

J'ai l'honneur de vous le recommander d'une manière particulière, et de préférence, s'il le faut, au dernier sous-officier d'artillerie porté sur l'état.

Il n'eût pas été sage de faire des mémoires de proposition pour les officiers supérieurs qui se prennent dans toute l'armée ; mais, la circonstance étant exceptionnelle, j'en ai fait un pour le commandant Chardon que je propose pour lieutenant-colonel, et pour le capitaine Fayant que je propose pour chef de bataillon. Je vous recommande surtout le capitaine Fayant comme un officier d'un grand dévouement et d'une haute énergie. C'est un officier sur lequel on compte en toute occasion. Les périls sont son élément de prédilection. Au reste, tous les sujets que je vous présente sont vraiment distingués. Ils le seraient partout, mais sans nul doute ils sont les plus distingués de la garnison. D'ailleurs, je n'ai qu'à me louer de la garnison. J'en excepte le capitaine Guy, de l'artillerie, capitaine en second : c'est un officier instruit, mais il est frondeur du Gouvernement et, je crois, peu dévoué. A la revue de la fête du Roi, il ne voulait pas commander un peloton, sous prétexte que le règlement n'assigne pas de place de bataille aux capitaines en second. Je fus forcé de le lui ordonner impérativement. S'il eût refusé de nouveau, je l'aurais fait conduire à Bordeaux par quatre gendarmes. Il est en outre peu militaire. Il a une très mauvaise tenue, c'est une espèce de Diogène. Toutefois il est incapable de manquer à ses devoirs envers le Gouvernement autrement que par quelques critiques. Il était de même sous la Restauration.

Si vous honorez la garnison de Blaye de quelques récompenses, je serais bien jaloux, monsieur le ministre, de pouvoir les distribuer avant mon départ.

Je saisis cette occasion, monsieur le ministre, pour rappeler à votre souvenir le chef de bataillon du 56ᵉ. J'ai eu l'honneur de vous entretenir plusieurs fois de cet excellent officier. C'est un homme qui a tout ce qu'il faut pour faire un excellent chef de corps.

*Dépêche télégraphique à monsieur le Président du Conseil.*

16 mai.

Les frégates remontent jusqu'à la rade de Richard. Il y a sept brasses d'eau. Le louvoyage permet l'entrée et la sortie aussi facilement. Le Verdon est plus éloigné. Le transbordage est moins facile. Madame et son enfant se portent bien. La Duchesse verrait avec plaisir M. le comte Lucchesi; elle ne l'a pas vu depuis l'été dernier.

*A monsieur le Président du Conseil.*

16 mai.

J'ai fait hier dans mes propositions un singulier oubli : c'est celui des canonniers sédentaires, dans lesquels se trouve un sous-officier plus ancien que tous ceux que j'ai proposés. C'est aussi un très bon serviteur. Je vous adresse un mémoire de proposition pour son admission dans la Légion d'honneur.

M. le capitaine Husson, adjudant de place à Blaye, présumant qu'au départ de Mᵐᵉ la duchesse de Berry il ne restera pas d'adjudants ici, me prie de vous demander de l'envoyer ou dans le Nord ou dans l'Est. C'est un homme criblé de blessures et l'un des meilleurs officiers de place qu'il y ait en France. Il prétend que sa santé ne s'accorde pas avec les climats chauds. Je vous prie, monsieur le ministre, de faire ce qu'il demande, car c'est un excellent homme.

*A monsieur le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur.*

16 mai.

Nouvelles de la Duchesse. Demandes d'ordres pour le départ.

*A monsieur le Ministre de la Guerre.*

17 mai.

Rappel de la proposition à la Légion d'honneur pour le sergent *Franquin* des canonniers sédentaires. Rapport sur l'officier italien réfugié, etc.

*A monsieur le comte d'Argout.*

19 mai.

La Duchesse va bien et sa fille aussi.

Dialogue entre moi, Mme la Duchesse, M. de Brissac et Mme d'Hautefort.

Je demande des instructions sur l'embarquement.

*A monsieur le Ministre de la Guerre.*

20 mai.

Pour proposer à l'admission dans la Légion d'honneur *Fenel,* sergent consigne, et *Laurent,* maréchal des logis au 1er régiment de gendarmerie.

*A monsieur le Commissaire général de la marine, à Bordeaux.*

23 mai.

Monsieur, j'adopte entièrement votre projet sur les préparatifs préliminaires pour l'embarquement de Mme la duchesse

de Berry. C'est au Richard qu'il faut faire remonter la frégate. — Voilà maintenant un aperçu des dispositions qui me sont particulières :

La Duchesse s'embarquera dans le chenal de Blaye et à marée haute du matin, le 4 ou 5 juin, près du pont qui est en face de la porte Dauphine, et rejoindra le bateau à vapeur sur les canots de la *Capricieuse*. Elle sera seule dans son canot avec la nourrice, son enfant et moi. MM. de Mesnard, Deneux et les autres personnes de sa suite seront dans un autre canot.

Je placerai vingt hommes armés de l'équipage de la *Capricieuse* à bord du bateau à vapeur. Trois ou quatre jours à l'avance, j'enverrai tout le gros bagage, ainsi que vous le proposez par un des chasse-marées. Je vous en préviendrai à temps ; donnez-lui des instructions à cet effet. Je passe sous silence les dispositions que je ferai prendre à la garnison et à la garde nationale, pour maintenir la police de l'embarquement, pour empêcher les assistants de s'approcher de la Duchesse.

Le bateau à vapeur se réapprovisionnera de combustible, à sa volonté, soit à Blaye, soit à Pauillac. Je ferai dresser par le commissaire des classes, en triple expédition, le procès-verbal d'embarquement des passagers et vous en recevrez une expédition après qu'elle aura été signée par le commissaire aux revues de l'*Agathe*, l'officier chargé du détail et le commandant.

D'après l'état de la duchesse de Berry et le temps qu'il faut encore pour recevoir les personnes qu'elle a demandées, je pense que le départ n'aura lieu que du 3 au 5 juin. J'écris au préfet maritime à Rochefort. Il sera convenable de traiter avec le bateau à vapeur pour un ou plusieurs jours, à notre volonté et tant par jour. Dès que le jour sera irrévocablement fixé, je vous écrirai.

*A l'amiral préfet maritime, à Rochefort.* (Extrait.)

23 mai.

Écris pour approuver les préparatifs préliminaires d'embarquement et pour remonter la frégate au Richard.

*A monsieur le maréchal ministre de la Guerre.*

24 mai (1).

La Duchesse continue à bien aller ; cependant elle ne reprend pas ses forces aussi vite qu'on pouvait l'espérer d'après

(1) Selon l'engagement pris par le général Bugeaud, et que le gouvernement s'était empressé de ratifier, Mme la Duchesse allait être rendue à la liberté et quitter Blaye, dès que son état le permettrait.

La frégate l'*Agathe* fut désignée pour conduire la Princesse à Palerme.

Dès que la nouvelle de l'accouchement de la Duchesse fut authentique et qu'il devint impossible de nier les faits, l'influence et le prestige qui s'attachaient au nom de l'héroïne de la Vendée diminuèrent notablement. Le parti légitimiste en conçut une irritation d'autant plus profonde, qu'il avait espéré jusqu'au dernier moment que la Princesse quitterait Blaye avant l'événement. On sait avec quelle cruauté les chefs du parti abandonnèrent l'infortunée Princesse et quelle rigueur le roi Charles X déploya à l'endroit de sa belle-fille, en lui retirant la tutelle de son fils Monseigneur le duc de Bordeaux.

Le comte Lucchesi, dont parle M. d'Argout dans la lettre ci-dessous, n'était point à Paris, ainsi qu'on l'avait annoncé.

La lettre de M. de Pinguy, commissaire général de la marine, au général Bugeaud indique les égards avec lesquels le gouvernement désirait traiter l'illustre prisonnière.

*Le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur, au général Bugeaud, à Blaye.*

Paris, 24 mai 1833.

Général, je vous ai fait connaître par le télégraphe que l'*Agathe* arrivera dans la rivière de la Gironde le 1er ou le deux du mois prochain, que M. de Lucchesi se trouve chez la princesse de Beaufremont, qu'il ne nous a pas demandé à se rendre auprès de la Princesse, et que, s'il se présentait sans permission, il ne fallait pas l'admettre avant qu'il l'eût réclamée et obtenue.

Un avis que je reçois à l'instant me met grandement en doute sur la présence de M. de Lucchesi à Paris ; il est possible que la personne qui est arrivée chez Mme de Beaufremont soit un autre que lui.

Enfin nous consentons, puisque vous en exprimez le désir, au voyage d'agrément du docteur Ménière.

la marche des premiers jours. La petite comtesse va bien.

L'arrivée de M. de Ménars n'a rien changé aux manières de la Princesse ni à ses projets. M. le comte a cependant une

Son traitement lui sera conservé jusqu'à Palerme; il lui sera tenu compte de ses frais de route pour le retour.

La marquise de Béthisy demande l'autorisation de faire une courte visite à la Duchesse. Nous n'y voyons pas d'inconvénient, mais nous n'avons pas voulu la donner avant de savoir s'il convenait à la Duchesse de la recevoir.

Quant à la question relative de M. Hennequin, elle sera soumise à la délibération du Conseil.

Recevez, général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le pair de France, ministre de l'Intérieur,

*Signé :* C. D'ARGOUT.

*P. S.* — Ci-joint une lettre pour M. de Ménars.

*Monsieur le commissaire général de Bordeaux, de Pinguy, à monsieur le général Bugeaud, commandant la citadelle.*

Bordeaux, le 24 mai 1833.

Monsieur le gouverneur, j'ai l'honneur de vous prévenir que M. le préfet maritime à Rochefort m'informe que l'*Agathe* quittera la rade de l'île d'Aix le 25 ou le 26 au plus tard.

« Elle sera, me mande-t-il, entièrement parée et approvisionnée pour le service qu'elle doit remplir; il n'y aura à lui fournir que des légumes verts ordinaires.

« Je n'ai rien épargné, ajoute M. le préfet, pour que Madame soit *confortablement* logée et pour qu'elle trouve à bord tous les agréments que comporte le navire. Les personnes qui l'accompagnent seront, je l'espère, également bien. »

D'après cet avis, monsieur le gouverneur, je me hâte d'expédier au-devant de l'*Agathe* une chaloupe de l'État avec une dépêche pour M. Turpin, qui commande ce bâtiment.

Suivant les dispositions de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 de ce mois, je l'invite à mouiller l'*Agathe* en rade de Richard, où vous irez la rejoindre sur un bateau à vapeur qui vous sera expédié en temps utile.

Je préviens cet officier qu'il aura à faire embarquer les gros bagages qui lui seront envoyés quelques jours à l'avance. (Il serait à désirer, pour l'ordre, qu'il en fût dressé un état à votre état-major.)

Je donne des instructions à M. Mollien pour que le chasse-marée qui effectuera le transport soit entièrement à votre disposition à cet effet, lorsque vous le voudrez.

Vous savez, monsieur le gouverneur, que vous pouvez compter sur le concours de M. Mollien, et qu'il n'y a que de la satisfaction à attendre de son activité et de son dévouement.

Nos dispositions relatives aux embarcations de la *Capricieuse* seront exécutées comme vous l'avez prévu.

J'informe le commissaire des classes à Blaye des procès-verbaux qu'il aura à dresser, lorsque vous le ferez prévenir à cet effet.

Je m'assurerai, d'ici à peu de jours, du bateau à vapeur qui devra se mettre à votre réquisition. Je traiterai à tant par jour, et j'aurai l'honneur de vous adresser cette convention.

Enfin, monsieur le gouverneur, je prends des mesures pour que vous soyez promptement informé de l'arrivée de l'*Agathe* à son poste.

Je vous prie d'agréer, monsieur le gouverneur, les assurances de ma plus haute considération.

Le commissaire général, chef maritime,

*Signé :* DE PINGUY.

tenue qui dénote une longue habitude de dominer, et l'on ne dit pas un mot sans chercher dans ses yeux s'il approuve. Toutefois la Duchesse demande deux ou trois fois par jour si l'on a des nouvelles de M. le comte Lucchesi. Tout considéré, le départ ne peut avoir lieu que du 3 au 5 juin. J'en ai informé le préfet maritime à Rochefort et le commandant de marine à Bordeaux. Je me suis entendu avec eux sur les préliminaires de l'embarquement. La frégate remontera jusqu'au Richard. Un bâtiment à vapeur, qui viendra de Bordeaux la veille, nous y portera. Deux ou trois jours avant, j'enverrai tout le bagage à bord de l'*Agathe* par un des chasse-marée attachés à la *Capricieuse;* de là il continuera la route jusqu'à Rochefort. Le bateau à vapeur sera monté par vingt hommes armés de l'équipage de la *Capricieuse.* Les canots de ce bâtiment prendront la Duchesse et sa suite dans le chenal de Blaye, tout près de l'avancée de la porte Dauphine. Ce sera à la haute mer du matin.

Partie de la troupe de ligne bordera la haie tout le long du chenal du côté de la place; la garde nationale de l'autre côté. Des deux côtés, il y aura de petites réserves; la gendarmerie sera derrière la foule, qui ne manquera pas d'être assez considérable, parce que l'arrivée du bateau à vapeur annoncera le départ, comme cela est inévitable. Le sous-préfet, par une affiche, invitera la population à ne faire aucune manifestation indécente. Je m'assurerai du style; du reste, M. Marchand est très capable. Toutes mes mesures n'empêcheront pas que les assistants ne voient très bien la duchesse de Berry, son enfant et la nourrice, qui seront seules avec moi dans un des canots. M. le commandant Delord veut que je vous exprime le désir qu'il a de troquer le commandement de Blaye pour celui de Galins. Vous ne pouvez montrer que de l'obligeance à un officier aussi zélé et aussi dévoué que lui.

Je ne vous ai pas parlé de M. Secretan, sous-intendant militaire à Blaye, parce que je sais qu'il a un représentant près de vous, M. Barada; mais je dois joindre ma voix à la sienne pour affirmer que M. Secretan est un serviteur actif et très dévoué à la monarchie de Juillet.

Vous me donnerez sans doute, monsieur le maréchal, des instructions pour la manière de terminer ma mission à Palerme. Peut-être pourrais-je vous être de quelque utilité au retour en Italie?

*Dépêche télégraphique au ministre de l'Intérieur.*

28 mai (1).

J'ai reçu hier soir votre dépêche télégraphique, partie le même jour à onze heures et demie.

Au dire du préfet maritime de Rochefort, la frégate arrivera aujourd'hui au bas de la rivière. Je fais emballer les effets de la Duchesse pour les envoyer sur l'*Agathe* le 29 ou le 30 (2).

(1) LIGNE DE BAYONNE. — DIRECTION DE BLAYE.

Dépêche télégraphique de Paris, le 26 mai 1833, à onze heures et demie du matin, dont le commencement a été communiqué le 26 au soir.

Reçue le 27 mai, sept heures du matin.

*Le ministre de l'Intérieur à monsieur le commandant supérieur à Blaye.*

Les *vingt-quatre mille francs* appartenant à la duchesse de Berry vont lui être remis.

La frégate arrivera le 1er ou le 2 dans la Gironde.

Mme de Castéja n'a pas encore répondu.

M. d'Hautefort est parti d'Angers pour Blaye.

Faites-moi connaître à quelle époque les médecins pensent que la Duchesse puisse partir sans inconvénient pour sa santé.

Nous répondrons sous peu relativement à M. Hennequin.

Si M. le comte de Lucchesi est à Paris, il y est si bien caché que nous ne pouvons l'y découvrir.

Cependant il est certain qu'il est parti de la Haye.

(2) *ÉTAT des meubles et effets qui ont été transportés à bord de la frégate* l'Agathe, *pour le compte de Mme la duchesse de Berry, le 30 mai* 1833.

No 1. — Caisse contenant une table en acajou, différents effets d'habillement pour monter à cheval, et d'autres effets de linge de corps.

La Duchesse se remet bien. Pourra partir le 4 ou le 5 juin, pourvu que le départ de M. d'Hautefort n'empêche pas M. le comte de venir à Blaye. On désire savoir des nouvelles de Mademoiselle.

*Dépêche télégraphique au ministre de l'Intérieur.*

28 mai.

M^me^ la duchesse de Berry ne veut pas donner la peine à M^me^ de Béthisy de se rendre ici, elle va lui écrire pour la remercier de cette nouvelle preuve d'attachement à laquelle elle est bien sensible (1).

M. d'Hautefort doit arriver aujourd'hui ou demain : faut-il l'introduire à la citadelle? La Duchesse va très bien. Elle se promènera demain dans le jardin. Elle est à peu près décidée

N° 2. — Caisse contenant trois grands tableaux.
N° 3. — Caisse contenant huit petits cadres et portraits.
N° 4. — Caisse contenant un fauteuil prie-Dieu, un écrin, un métier à broder et une lampe de salon.
N° 5. — Caisse contenant un nécessaire à ouvrage pour dame.
N° 6. — Caisse contenant des livres, et dans laquelle il y a une autre petite caisse renfermant un tabouret de pied et des pantoufles, une deuxième petite boîte renfermant différentes fourrures.
N° 7. — Caisse contenant une boîte de peinture.
N° 8. — Caisse contenant une pendule.
N° 9. — Caisse contenant différentes pièces en bronze et en porcelaine fine.
N° 10. — Caisse contenant deux vases en porcelaine fine, représentant les enfants de Madame.
N° 11. — Caisse contenant des chapeaux de dame, des chaussures et du linge de dame.
N^os^ 12, 13, 14 et 15. — Caisses contenant du vin.
N° 16. — Caisse contenant des effets de linge et chaussure.
N° 17. — Caisse contenant une toque en velours.
Les n^os^ 11 et 17 ne partiront qu'avec la Duchesse.

(1) La Duchesse avait hâte de quitter sa prison ; mais le gouverneur, de son côté, ne voulait point permettre que la Duchesse quittât la citadelle de Blaye avant d'être entièrement remise. Les amis dévoués restés fidèles à l'infortune se faisaient rares, et un petit nombre seulement de royalistes sollicita l'honneur d'être reçu par Madame avant son départ.

à ne partir que le 5 (1). Je me suis mis en communication avec l'*Agathe*. Tous les préparatifs sont faits (2).

(1) Dépêche télégraphique de Paris, le 28 mai 1833, à neuf heures du matin. Reçue à Blaye le 29 mai 1833, à sept heures du soir.

*Le ministre de l'Intérieur à monsieur le commandant supérieur, à Blaye.*

J'ai reçu votre dépêche télégraphique d'hier.

Le ministre de la Guerre et moi, nous vous envoyons une instruction pour le voyage; attendez-la.

La Duchesse ne peut partir avant le 8.

M$^{me}$ de Castéja refuse pour cause de santé.

Faut-il s'adresser à une autre dame?

La Princesse consent-elle à recevoir M$^{me}$ de Béthisy, qui insiste pour lui faire une visite?

Répondez-moi par le télégraphe.

J'ai écrit à Rennes pour autoriser M. Hennequin à se rendre à Blaye le 4.

Il est certain que M. le comte Lucchesi n'est pas à Paris.

M$^{lle}$ Lebeschu se met en route.

Continuez vos préparatifs. Le départ ne doit pas avoir lieu avant le 8 ou le 9 juin.

Il n'est pas question de la dissolution de la Chambre.

(2) M. le ministre de la Marine, en adressant ses instructions au commandant de l'*Agathe* pour le voyage de M$^{me}$ la duchesse de Berry, appuie sur les précautions à prendre au cas où la santé de Madame le forcerait à relâcher dans un port d'Espagne. Voici sa lettre :

*Le ministre de la Marine à monsieur Turpin, capitaine de frégate commandant la corvette* l'Agathe, *à l'embouchure de la Gironde.*

Paris, le 28 mai 1833.

Monsieur, vous avez été prévenu par M. le préfet maritime de Rochefort que la corvette l'*Agathe* a pour mission de transporter à Palerme M$^{me}$ la duchesse de Berry.

Toutes les dispositions ont dû être prises pour l'embarquement de la Princesse, et vous n'aurez à cet égard qu'à vous concerter avec M. le général Bugeaud, qui doit l'accompagner jusqu'à sa destination.

Vous laisserez à M$^{me}$ la duchesse de Berry le choix du logement qu'elle occupera à bord; elle désignera les personnes qu'elle voudra admettre habituellement à sa table, et vous vous conformerez à ses intentions pour les heures auxquelles elle devra être servie.

M. le général Bugeaud, ainsi que les autres passagers ayant le rang d'officiers supérieurs, qui ne seront pas désignés pour manger avec elle, seront admis à votre table. L'aide de camp de M. le général Bugeaud sera placé à celle de l'état-major du bâtiment.

Je vous recommande d'avoir pour Son Altesse Royale tous les égards dus à son rang et à sa position, et de veiller à ce que personne à bord ne s'écarte des convenances et du respect que commande son rang.

Toute relâche dans les ports du Portugal vous est absolument interdite. Vous ne consentiriez à entrer dans un port d'Espagne que dans le cas d'une indispensable nécessité. Si la demande qui vous en serait faite avait pour motif l'état de la santé de M$^{me}$ la duchesse de Berry, vous vous entendriez avec M. le général Bugeaud pour qu'un acte authentique des médecins embarqués avec la Princesse servît plus tard à justifier le parti que vous auriez pris à cet égard. Alors il conviendrait encore de ne pas entrer dans les ports où les partis qui divisent les Espagnols sont les plus animés; et, sous ce rapport, Malaga serait peut-

*Dépêche télégraphique au ministre de l'Intérieur.*

29 mai.

La duchesse de Berry est contrariée du retard de son départ ; elle comptait partir le 4 ou le 5. Elle désire qu'on fasse prévenir M^me de Beaufremont de ce retard dans la pensée que cela pourra la décider à venir. M. de Ménars a écrit à cette dame. Tous les préparatifs de départ sont faits. Je voudrais bien partir le 5 ou le 6.

*A monsieur le ministre de la Guerre.*

29 mai.

Tous les préparatifs pour l'embarquement sont faits. La corvette l'*Agathe* est approvisionnée de tout, excepté de légu-

être celui qu'il faudrait préférer. Mais, à tous égards, il est à désirer que vous vous rendiez directement et le plus promptement possible à Palerme. Toutefois, afin de rendre la traversée plus agréable, lorsque vous serez arrivé à la hauteur du cap Sainte-Marie, vous devrez faire en sorte de naviguer en longeant la côte d'aussi près que le temps et l'état de la mer vous permettront de le faire sans danger.

Aussitôt que vous serez arrivé, vous en avertirez les autorités locales, et, de concert avec M. le général Bugeaud, vous arrêterez toutes les mesures nécessaires pour le débarquement de M^me la duchesse de Berry, et vous la ferez saluer comme Altesse Royale, lorsqu'elle quittera le bord pour se rendre à terre.

A l'embarquement de la Princesse dans la Gironde, comme à son débarquement à Palerme, vous ferez dresser un procès-verbal authentique de tout ce qui se passera. Ces deux pièces devront être en double expédition, signées par les officiers du bord et par M. le général Bugeaud. Vous les ferez enregistrer sur le journal de la corvette ; puis vous en joindrez une expédition au rapport que vous m'adresserez à votre retour. L'autre expédition sera déposée à Toulon, au bureau de l'inspection. Tous les passagers, sans exception, devront être inscrits sur le rôle d'équipage de l'*Agathe*.

Vous ne ferez à Palerme que le séjour nécessaire pour attendre M. le général Bugeaud, et vous le ramènerez à Toulon avec ceux des autres passagers qui ne doivent pas rester à Palerme avec M^me la duchesse de Berry.

L'*Agathe* attendra à Toulon de nouveaux ordres et une nouvelle destination.

En proposant au Roi de vous confier la mission que vous allez remplir, j'ai dit à Sa Majesté qu'elle pouvait compter sur votre zèle, sur votre dévouement et sur l'excellent esprit qui vous distingue. Je suis persuadé, Monsieur, que vous justifierez complètement cette opinion, et que je n'aurai que des éloges à vous donner à ce sujet, en vous accusant réception du rapport que vous m'adresserez à votre retour, et dans lequel je vous recommande de n'omettre aucun des faits intéressants qui auront pu se passer pendant votre traversée de Blaye à Palerme.

Recevez, etc.

*Signé :* Comte DE RIGNY.

mes frais et de viande fraîche; elle recevra cela la veille du départ. La duchesse de Berry s'est mise en colère de ce que son départ est retardé jusqu'au 8 ou 9. Elle voulait partir le 5. Sa santé se fortifie rapidement.

Je désire bien, monsieur le maréchal, connaître vos intentions relativement aux récompenses que j'ai eu l'honneur de vous proposer. Je ne laisserai jamais échapper l'occasion de vous donner des renseignements que je croirai utiles, soit pour l'armée, soit pour la politique. Il existe dans le 64e un chef de bataillon, nommé Imard, qui jouit d'une très mauvaise réputation, car on le considère comme un homme dangereux, et très peu dévoué au Gouvernement. Il est d'ailleurs très peu instruit dans son métier.

J'ai remarqué dans le 64e un usage qui me paraît devoir

| | |
|---|---|
| Remis à M. Turpin, capitaine de frégate commandant la corvette l'*Agathe*, la somme de | 15.000 fr. » c. |
| 3 pour 100 à déduire | 450 » |
| Net | 14.550 fr. » c. |

*Dépenses faites à Rochefort.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Au marchand épicier | 1,160 fr. | 10 c. | |
| Au confiseur | 255 | 50 | |
| Vins et liqueurs | 2,003 | » | |
| Comestibles | 359 | » | |
| Conserves préparées à Rochefort | 801 | 39 | |
| Linge de table | 1,208 | » | |
| 8 moutons et 6 agneaux | 248 | » | |
| Ferblanterie | 86 | » | |
| Batterie de cuisine | 192 | 10 | |
| Volailles | 723 | » | |
| Argenterie | 1,296 | » | |
| Sirops, confitures, chocolat, etc | 398 | 55 | |
| Coutellerie | 121 | » | |
| 2 vaches et 3,000 de foin | 580 | » | |
| Porcelaines et cristaux | 585 | » | |
| Son | 40 | » | |
| Dépenses présumées à Bordeaux | 2,000 | » | 12,051 fr. 64 c. |
| Il resterait alors en caisse | | | 2,498 fr. 36 c. |

Certifié par le capitaine de frégate commandant.

*Signé :* TURPIN.

être étendu à toute l'infanterie. On y cire les gibernes avec le cirage ministériel prescrit pour la chaussure. La giberne ne s'écaille jamais, elle est belle et luisante. A l'égal de la giberne la mieux cirée avec de la cire, la palette ne peut jamais être brûlée, et l'on sait que dans le système actuel cet accident est bien fréquent et devient très onéreux soit aux soldats, soit à l'État. Le changement que je propose n'exige ni temps ni dépenses : quatre mots de circulaire suffisent, et c'est vraiment une bonne amélioration de détail.

Le colonel du 64e est venu visiter son bataillon ; cet officier est instruit en détails régimentaires. Il a cherché à atténuer la faute du capitaine Pontiel, sur lequel je vous ai fait un rapport. Il m'a assuré que la conduite de cet officier dans la Vendée avait été parfaite. Il est très blâmable, a-t-il ajouté, par les propos qu'il a tenus ; mais ses actions doivent faire pardonner ses paroles, qu'on peut appeler une boutade.

Peu après, Pontiel est venu près de moi s'excuser, et protester de son dévouement au roi et au pays. Il y avait vraiment dans ses paroles, dans sa physionomie tant de sincérité, que j'en ai été touché. Je pense aujourd'hui qu'on pourrait user d'indulgence envers ce capitaine et se contenter d'une réprimande donnée à l'ordre du régiment, parce que la chose est connue dans ce régiment. — Vous en jugerez dans votre sagesse.

Vous avez eu la bonté de me demander quel emploi on pourrait donner à Alger à l'ex-tambour maître Sagossat. J'ignore quels sont les emplois dont vous disposez à Alger. Je ne puis donc que vous dire que cet ancien soldat sait bien lire et un peu écrire, qu'il est honnête homme et homme brave. Je joins un certificat de bonne conduite qui lui a été donné à Bordeaux.

Il n'est pas douteux, monsieur le maréchal, que la presse et les caricatures produisent un mauvais effet sur les soldats. Diverses anecdotes, qui me sont revenues, m'en ont convaincu. L'armée étant une des plus fortes garanties d'ordre, nous devons être très attentifs à ne pas la laisser corrompre par les anarchistes.

Puisqu'il est inévitable que les troupes lisent des journaux, je voudrais qu'on leur en fît qui, tout en traitant des matières militaires, leur donneraient des idées justes sur la politique et l'amour du gouvernement du Roi. Je crois qu'on ne doit pas les livrer aux factions sans contrepoison. Je désire, depuis longtemps, dans le même cercle d'idées, que les honnêtes gens, les gens aisés, qui ont intérêt à l'ordre, s'associent pour combattre la mauvaise presse avec la presse, parce que c'est la seule arme convenable. Nous aurions bientôt vaincu cette cruelle ennemie du repos et du pays, si on voulait y mettre un peu de bonne volonté. Quel avantage n'aurions-nous pas sur les journalistes, si nous faisions des journaux sans esprit de spéculation, mais seulement pour faire triompher la vérité? Nous pourrions donner nos feuilles à bon marché, souvent gratis, car les actionnaires n'hésiteraient pas, en souscrivant, à consacrer leur mise au triomphe des principes d'une sage liberté, sans espoir d'en retirer un intérêt, — bien déterminés, au contraire, à perdre leurs actions, s'il le fallait.

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

29 mai.

M^me^ la duchesse de Berry est contrariée du retard. J'ai vu le commandant de l'*Agathe*. Tout est prêt. Je n'attends que vos ordres. Envoi de la quittance de l'*Agathe*. Remerciements

pour M. Desvignes. Je reçois votre dépêche du 27. La Duchesse ne peut plus rien pour les légitimistes. Elle leur fera voir sa fille, qu'elle aime beaucoup.

*Dépêche télégraphique au ministre de l'Intérieur.*

31 mai (1).

Si Mme de Beaufremont ne peut venir, Mme la Duchesse demande l'autorisation d'emmener M. et Mme de Dampierre. Mme la Duchesse et sa fille vont bien. Elle se promène chaque jour dans son jardin. Tous les préparatifs sont faits.

(1) *L'amiral ministre de la Marine, comte de Rigny, à monsieur le commandant de l'*Agathe.
(Secrète.)

Paris, le 31 mai 1833.

Monsieur, sur la demande de Mgr l'archevêque de Bordeaux, le Gouvernement a autorisé l'embarquement d'un ecclésiastique à bord de l'*Agathe* pour accompagner Mme la duchesse de Berry.

Je vous prie de vous entendre à ce sujet avec ce prélat, avec M. le général Bugeaud et avec M. le préfet de la Gironde.

L'ecclésiastique dont il s'agit sera admis à la table du commandant, et les dépenses auxquelles donnera lieu le passage qui lui est accordé seront acquittées par le département de l'Intérieur, ainsi que doivent l'être toutes celles de même nature faites à bord du même bâtiment,

Recevez, Monsieur, etc.

Le ministre de la Marine, etc.

*Signé :* Comte DE RIGNY.

Pour copie : Le chef maritime,

*Signé :* DE PINGUY.

*Note du chef maritime.*

L'ecclésiastique désigné par Mgr l'archevêque est M. l'abbé Sabatier. Il est autorisé par Mgr l'archevêque à embarquer pour l'exercice du culte, à bord de l'*Agathe*, le matériel et la pierre sacrée qui existent aujourd'hui pour le même objet dans la chapelle de Mme la duchesse de Berry, à la citadelle de Blaye. M. l'abbé Sabatier recevra les instructions de M. le général Bugeaud relativement au temps et au mode de cet embarquement et du sien propre.

Bordeaux, le 3 juin 1833.

Le commissaire général de la marine, chef maritime,

*Signé :* DE PINGUY.

*A monsieur le comte d'Argout.*

2 juin.

M$^{me}$ la Duchesse va à merveille. M$^{lle}$ Lebeschu est arrivée aujourd'hui avec l'abbé Sabatier, désigné pour aumônier par l'archevêque de Bordeaux. L'abbé a été admis, mais ne doit commencer son service que du jour de l'embarquement. Je l'ai fait loger en ville. On attend la réponse de M$^{me}$ de Beaufremont. M. et M$^{me}$ de Dampierre sont bien décidés à accompagner Madame. Vous me direz ce qu'il faudra faire du prêtre après mon arrivée à Palerme. J'ignore comment on vous a fait la demande de l'aumônier, elle n'a pas passé par moi. La Duchesse désire vivement partir le plus tôt possible.

*A monsieur le comte d'Argout et au maréchal Soult.*

4 juin.

Messieurs les ministres, je reçois à l'instant les instructions pour le départ, que vous m'avez adressées le 2 courant (1). Il n'y a aucune difficulté dans leur ponctuelle exécu-

(1) Voici les instructions, décidées en conseil des ministres, qui mettent fin à la délicate et pénible mission du général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye. Les moindres détails du voyage de la Duchesse à Palerme sont réglés avec un soin minutieux, et il faut avouer que les hommes qui occupaient alors le pouvoir, étaient des politiques sérieux autant que prévoyants.

*Le ministre de la Guerre, président du Conseil, et le ministre de l'Intérieur, à monsieur le général Bugeaud, commandant supérieur de la citadelle de Blaye.*

Paris, 2 juin 1833.

Général, la loi du 10 avril 1832 bannit du territoire français tous les membres de la famille royale déchue. Cependant des considérations de l'ordre le plus élevé, et le besoin de consolider la tranquillité publique, un instant troublée dans les départements de l'Ouest par une tentative aussi criminelle qu'insensée, ont déterminé le Gouvernement à détenir, pendant quelques mois, M$^{me}$ la duchesse de Berry dans la citadelle de Blaye; mais l'ordre

tion. L'embarquement, à Blaye, aura lieu vers onze heures du matin, le 8, avec solennité sans un trop grand concours. Ni le maire ni le sous-préfet ne feront de proclamations; mais les officiers de la garde nationale, avec lesquels je suis très bien, circuleront à l'avance dans la foule pour inviter les citoyens à ne proférer aucun cri. Je crois pouvoir vous assurer que tout se passera conformément aux bienséances. Vous aurez un procès-verbal d'embarquement, signé par tous les signataires du procès-verbal de naissance et par

trouvant aujourd'hui complètement rétabli dans la Vendée, il n'existe plus de motifs pour différer de se conformer à la loi.

Déjà la frégate qui doit transporter en Sicile M[me] la duchesse de Berry est arrivée dans la rivière de Bordeaux; déjà une partie des bagages sont embarqués; il nous reste à vous donner nos dernières instructions :

1° Vous réclamerez des docteurs Deneux, Gintrac et Ménière, une consultation constatant que M[me] la duchesse de Berry est assez rétablie de ses couches pour qu'un voyage par mer ne présente aucun danger pour sa santé et pour celle de son enfant.

2° Vous inviterez M[me] la duchesse de Berry à vous écrire une lettre portant qu'elle se trouve en assez bon état de santé pour supporter un voyage par mer et qu'elle demande à être conduite à Palerme dans le plus bref délai possible, avec les personnes de sa suite et de son service dont elle vous donnera la liste. Vous n'oublierez pas de faire porter dans cette liste son enfant, sa nourrice et M. Deneux.

3° Les personnes qui doivent l'accompagner par ordre du Gouvernement sont, comme vous le savez déjà :

1° Vous, général;
2° Vos deux aides de camp;
3° Le docteur Ménière;
4° M. l'abbé Sabatier.

4° Vous êtes autorisé à prendre avec M. Sabatier, qui remplira les fonctions d'aumônier, tous les arrangements pécuniaires que vous jugerez convenables.

M[gr] l'archevêque de Bordeaux consentira, sans doute, à confier à cet ecclésiastique les vases sacrés et autres objets nécessaires à la célébration de la messe. Dans le cas contraire, vous chercherez à vous pourvoir de ce qui sera indispensable pour cet objet.

5° Vous donnerez ordre à M. Olivier Dufresne, chargé des fonctions d'agent comptable, de liquider, aussi promptement que possible, tous les comptes de l'établissement de Blaye, et de se rendre ensuite à Paris, où il recevra une nouvelle destination. Faites-nous connaître quelle est la gratification que vous croyez que le Gouvernement doit lui accorder en raison des peines qu'il s'est données.

6° A moins d'empêchements imprévus, l'embarquement demeurera fixé au samedi 8 juin.

7° M[me] la duchesse de Berry doit sortir de la citadelle en plein jour, dans une calèche découverte, de manière à être bien vue, ainsi que son enfant.

8° Peut-être conviendrait-il de n'annoncer le jour de son départ que la veille au soir, afin que la foule ne soit pas trop considérable et que les carlistes de Bordeaux n'accourent pas en trop grand nombre pour être témoins de ce spectacle. Vous pourriez faire circuler dans le public que l'embarquement aura lieu le 10, et vous entendre confidentiellement avec le capitaine de frégate pour qu'il ait lieu le 8. En faisant connaître à Blaye le 7 au soir, ou le 8 de bon matin, le véritable moment de l'embarquement, vous auriez pour témoins

[illegible] aux troupes. [illegible]

[illegible] Rennes, [illegible]

[illegible]

[illegible] pour constater [illegible]

[illegible] entre le M. le [illegible] de France à Palerme. [illegible] au moment de l'arrivée de la [illegible]

[illegible] en France, le [illegible], s'il [illegible]. Quant à vous, général, s'il [illegible] le camp, vous en [illegible] voyage vous seront [illegible]

[illegible] assurance de notre considération distinguée.

[illegible] de la Guerre,

*[illegible]* DE DALMATIE.

*Le pair de France*, ministre de l'Intérieur,

*Signé :* Comte D'ARGOUT.

nous plusieurs des questions qui y sont agitées, et, quelque habile qu'il soit, il a été quelquefois enfoncé. Il a fait l'éloge de l'esprit ou plutôt, dit-il, de la capacité du Roi, car, selon lui, l'esprit peut lui être contesté, attendu qu'il n'a pas laissé échapper de ces mots heureux qui restent, parce qu'ils renferment une ou plusieurs pensées. « Il a fait mieux que cela, lui ai-je répondu, il a laissé échapper de nombreux discours marqués au coin de la raison et d'une grande portée politique. Il a fait mieux encore, il a su juger sa position, résister aux mauvais conseils et suivre les bons ; comparez cela aux bons mots de Charles X ! » Au reste, M. Hennequin a un ton très convenable et me montre beaucoup d'estime.

*A monsieur le maréchal ministre de la Guerre.* (Extrait.)

5 juin.

Mme la Duchesse s'est mise dans une violente colère en entendant que le Gouvernement exigeait d'elle une lettre où elle déclarât sa santé et celle de sa fille assez bonnes pour supporter la mer, et demandât à aller à Palerme, en nommant les personnes de sa suite. Vociférations contre le Gouvernement, les ministres, etc. Elle se retire furieuse... Rentre plus calme. Je la quitte en lui disant d'y réfléchir.

Je suis sûr qu'elle écrira, mais sans parler de sa fille. Le procès-verbal d'embarquement, quatre à cinq mille témoins détruiront ce reste d'obstination.

Ordre donné au détachement de gendarmerie de retourner à Niort. — La 14e batterie reste pour désarmer.

*Dépêche télégraphique au ministre de l'Intérieur.*

6 juin.

Pour lui annoncer la lettre de la Duchesse, qui dit que sa santé lui permet de supporter la mer et qu'elle désire être conduite à Palerme. — Je lui fais observer que cette lettre annonce des arrière-pensées. Elle s'en défend. Elle écrira à ses amis Kergorlay et autres pour qu'ils ne nient plus.

*A monsieur le comte d'Argout.*

6 juin (1).

Pour l'instruire de tous les détails et de tous les préparatifs de l'embarquement.

*A monsieur le ministre de la Guerre.*

7 juin.

Pour envoyer la consultation et l'ordre du jour.

FIN DU JOURNAL DE LA CITADELLE DE BLAYE.

(1) *Le général Bugeaud à monsieur Gardère, à Paris.*

Blaye, 7 juin 1833.

Un mot, mon cher Gardère, avant de monter sur le sabot.

Le drame est fini! Demain j'embarque la comtesse Lucchesi et sa fille Anne-Marie-Rosalie. Il y aura un nombreux public. Chacun verra la mère et l'enfant, qui seront seules avec moi sur un canot pour gagner le bateau la *Gironde*, qui nous portera sur l'*Agathe* à la rade de Richard. Nous filons à Palerme ; je reviens à Toulon en passant par l'Italie, sauf meilleur avis. Je serai, j'espère, dans mes pénates à la fin de juillet, et à Paris à la fin de novembre.

Mon vin, mes affaires, mes papiers vont bien vous embarrasser, mais je compte sur votre amitié. J'y compte aussi pour que vous alliez aux bureaux de la *Revue de Paris*, *Revue Britannique* et *Nouvelliste*, aux trois, pour faire adresser à ma femme, à Excideuil, le reste d'abonnement qui a été fait par l'entremise du ministère. Je sais que votre mère va assez bien, sauf sa surdité.

Vous savez qu'Édouard a succombé ; c'est un grand débarras pour sa famille.

Adieu, mon ami, au revoir.

BUGEAUD.

Ainsi finit le drame de la citadelle de Blaye. Le général Bugeaud accompagna la Princesse jusqu'en Sicile.

Nous raconterons plus tard les suites de cette douloureuse odyssée, qui pesa d'une façon si injuste et si terrible sur la vie du gouverneur de Blaye, et qui devait amener peu de temps après la mort tragique du député Dulong.

---

## CHAPITRE XIX.

Départ de Blaye. — Opinions des légitimistes en France. — La lettre du docteur Chavoix. — Arrivée de la duchesse de Berry à Palerme. — Débarquement. — Le comte Lucchesi-Palli. — Remise de la princesse aux autorités napolitaines. — Départ du général Bugeaud. — Son retour en France. — Détails adressés par le docteur Ménière sur l'intérieur du palais Butera.

A peine l'événement accompli et la naissance de la fille de M^me^ la duchesse de Berry dûment constatée, que de tous côtés éclatèrent, dans la presse légitimiste et républicaine, les imputations les plus odieuses, les calomnies les plus grotesques sur les ministres du roi et en particulier sur le gouverneur de Blaye. Ces injures sans nom, ces fables ridicules, auxquelles les gens sensés n'attachaient aucune importance, blessaient cruellement l'homme qui en était la victime. Nous en trouvons la confirmation dans des lettres écrites à cette époque par le général Bugeaud au préfet de la Dordogne, pour lequel il avait une grande affection.

*Le général Bugeaud à M. Mourgues, préfet à Périgueux.*

Blaye, le 2 juin 1833.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

...Je me crois plus indépendant que ceux qui affichent l'indépendance dans leurs écrits et dans leurs discours.

Indépendants et même insolents envers le pouvoir, ils se traînent devant le peuple des rues.

Moi, je ne flatte personne, ni rois, ni préfets, ni peuple! Je ne demande rien, je n'ai besoin de rien; je ne veux être que ce que je suis; je puis l'être sans les ministres; je l'ai gagné sans eux, et je saurais, au besoin, gagner un grade sans les ministres et sans ma position à la Chambre!...

En un mot, ils ont besoin d'hommes comme moi, et je n'ai pas besoin d'eux. Voilà, je crois, une complète indépendance; mais elle ne me rendra pas injuste, parce que mon esprit et mon âme ne sont pas indépendants de ma raison...

Blaye, le 5 juin 1833.

... Décidément, nous partons le 8.

Tout est prêt, prévu, pour ce petit dessein. Nous avons enfin, après trois refus, une dame d'honneur : c'est M^me^ de Beaufremont. J'ai vu le moment où il faudrait partir sans cela. Le noble faubourg Saint-Germain se récusait. Il est furieux contre la Duchesse : je l'en aime un peu plus.

J'avais d'abord reçu l'ordre de chercher un aumônier, et j'avais désigné l'abbé Souffron; mais il paraît que M. de Brissac a fait choisir un abbé Sabatier.

Il m'a fallu décommander le pauvre abbé Souffron, et j'en ai du chagrin, d'autant mieux que l'abbé Sabatier est sans doute un descendant de Goliath, qui mange de manière à affamer le navire. Cinq pieds dix pouces, gros à proportion, de manières hussardes; assez d'esprit, beaucoup de monde et de voyage, a l'air d'aimer la gaieté. Voilà ce que j'ai vu dans notre vénérable aumônier. Nous ne lui chercherons pas querelle en route, car il est capable de nous assommer d'un coup de poing!...

Il n'est pas douteux, monsieur le maréchal, que la presse et les caricatures produisent un mauvais effet sur les soldats. Diverses anecdotes, qui me sont revenues, m'en ont convaincu. L'armée étant une des plus fortes garanties d'ordre, nous devons être très attentifs à ne pas la laisser corrompre par les anarchistes.

Puisqu'il est inévitable que les troupes lisent des journaux, je voudrais qu'on leur en fît qui, tout en traitant des matières militaires, leur donneraient des idées justes sur la politique et l'amour du gouvernement du Roi. Je crois qu'on ne doit pas les livrer aux factions sans contrepoison. Je désire, depuis longtemps, dans le même cercle d'idées, que les honnêtes gens, les gens aisés, qui ont intérêt à l'ordre, s'associent pour combattre la mauvaise presse avec la presse, parce que c'est la seule arme convenable. Nous aurions bientôt vaincu cette cruelle ennemie du repos et du pays, si on voulait y mettre un peu de bonne volonté. Quel avantage n'aurions-nous pas sur les journalistes, si nous faisions des journaux sans esprit de spéculation, mais seulement pour faire triompher la vérité? Nous pourrions donner nos feuilles à bon marché, souvent gratis, car les actionnaires n'hésiteraient pas, en souscrivant, à consacrer leur mise au triomphe des principes d'une sage liberté, sans espoir d'en retirer un intérêt, — bien déterminés, au contraire, à perdre leurs actions, s'il le fallait.

*A monsieur le comte d'Argout.* (Extrait.)

29 mai.

Mme la duchesse de Berry est contrariée du retard. J'ai vu le commandant de l'*Agathe*. Tout est prêt. Je n'attends que vos ordres. Envoi de la quittance de l'*Agathe*. Remerciements

pour M. Desvignes. Je reçois votre dépêche du 27. La Duchesse ne peut plus rien pour les légitimistes. Elle leur fera voir sa fille, qu'elle aime beaucoup.

*Dépêche télégraphique au ministre de l'Intérieur.*

31 mai (1).

Si Mme de Beaufremont ne peut venir, Mme la Duchesse demande l'autorisation d'emmener M. et Mme de Dampierre. Mme la Duchesse et sa fille vont bien. Elle se promène chaque jour dans son jardin. Tous les préparatifs sont faits.

(1) *L'amiral ministre de la Marine, comte de Rigny, à monsieur le commandant de l'*Agathe.
(Secrète.)

Paris, le 31 mai 1833.

Monsieur, sur la demande de Mgr l'archevêque de Bordeaux, le Gouvernement a autorisé l'embarquement d'un ecclésiastique à bord de l'*Agathe* pour accompagner Mme la duchesse de Berry.

Je vous prie de vous entendre à ce sujet avec ce prélat, avec M. le général Bugeaud et avec M. le préfet de la Gironde.

L'ecclésiastique dont il s'agit sera admis à la table du commandant, et les dépenses auxquelles donnera lieu le passage qui lui est accordé seront acquittées par le département de l'Intérieur, ainsi que doivent l'être toutes celles de même nature faites à bord du même bâtiment,

Recevez, Monsieur, etc.

Le ministre de la Marine, etc.

*Signé :* Comte DE RIGNY.

Pour copie : Le chef maritime,

*Signé :* DE PINGUY.

*Note du chef maritime.*

L'ecclésiastique désigné par Mgr l'archevêque est M. l'abbé Sabatier. Il est autorisé par Mgr l'archevêque à embarquer pour l'exercice du culte, à bord de l'*Agathe*, le matériel et la pierre sacrée qui existent aujourd'hui pour le même objet dans la chapelle de Mme la duchesse de Berry, à la citadelle de Blaye. M. l'abbé Sabatier recevra les instructions de M. le général Bugeaud relativement au temps et au mode de cet embarquement et du sien propre.

Bordeaux, le 3 juin 1833.

Le commissaire général de la marine, chef maritime,

*Signé :* DE PINGUY.

sintéressement est trouvé sublime; on t'aime, on t'admire, jamais il n'y eut un homme comparable à toi, à ton dévouement pour ton pays!

Le 23. — J'arrive de la Durantie; les blés sont magnifiques, même le blé de mars, mais il y a du pourri dans ce dernier. On a commencé à faucher; il y a peu d'herbe dans les prairies maigres; les trèfles sont un peu clairs.

La charpente de Saint-Pantaly sera montée demain; la cour d'Excideuil est commencée à paver, il y en a encore pour longtemps avant que tout soit terminé. M. Lestang a beau faire, les ouvriers ne vont pas vite. J'espère pourtant que ce sera avancé quand tu viendras.

J'ai reçu une lettre de ta sœur, qui me donne des détails sur votre voyage jusqu'à la frégate. Pauvre Thomas, tu souffrais déjà, que feras-tu donc en pleine mer! Ah! qu'il me tarde de te voir de retour! Jusque-là, je tremblerai toujours qu'il t'arrive quelque accident.

Adieu, mon ami; voyage le plus promptement possible, je suis si inquiète, il me tarde de t'embrasser. Marie veut te dire un petit mot. Adieu, adieu.

*Signé :* E. B.

Bien qu'elle soit d'une date antérieure à la lettre que l'on vient de lire, nous croyons fort utile de reproduire la lettre ci-jointe, écrite au général Bugeaud, pendant son séjour à Blaye, par un habitant notable d'Excideuil, M. le docteur Chavoix (1) :

qui les refusa, en demandant de les consacrer à la ville d'Excideuil. De là, l'établissement de la fontaine sur la place d'Excideuil, dont il sera parlé dans la lettre suivante.

(1) M. le docteur Chavoix, aujourd'hui député très républicain du département de la Dordogne, nous pardonnera, sans nul doute, d'exhumer l'intéressante épître qu'il adressait, il y a quarante-sept ans, à son ami le général député d'Exci-

*Le docteur Chavoix au général Bugeaud.*

Excideuil, le 26 mai 1834.

Nous avons appris aujourd'hui, général, l'annonce de l'utile établissement dont votre générosité désintéressée a gratifié la ville d'Excideuil. Je m'empresse de vous témoigner, comme *ami* et citoyen d'Excideuil, mais surtout comme *ami* bien dévoué, toute l'admiration que j'éprouve pour une conduite aussi belle que la vôtre. J'ai été tellement touché de cette action noble et patriotique, qu'aujourd'hui même j'ai proposé à plusieurs membres du conseil municipal, ne sachant comment vous témoigner toute la reconnaisance que vous méritez, j'ai proposé, dis-je, d'abord de vous voter des remerciements publics, ensuite de placer sur le monument qui s'élèvera sous vos auspices une inscription simple et modeste, qui rappellera à la fois le patriotique désintéressement d'un citoyen et la reconnaissance de ses compatriotes. Sur une plaque de marbre noir, on placerait ces mots :

AU GÉNÉRAL BUGEAUD

LA VILLE D'EXCIDEUIL RECONNAISSANTE.

Jusqu'à présent, mon projet n'a trouvé que des approbateurs. J'espère qu'à force de patriotisme nous obligerons les criards à se taire, ou du moins à bavarder dans l'ombre. Les *bousingots* indigènes n'ont pas encore osé, que je sache, crier contre cet avantage immense, obtenu pour l'utilité et l'embellissement de notre ville. Sans doute qu'ils n'oseront

deuil. Si M. Chavoix a quelque peu changé d'opinions en 1881, qui oserait, le premier, lui jeter la pierre ? D'ailleurs, les sentiments nobles et patriotiques exprimés par l'honorable docteur et ami de la famille Bugeaud sont de tous les temps, et nous sommes persuadé que M. Chavoix n'hésiterait pas aujourd'hui à les reproduire.

pas dire que c'est la sueur du peuple qu'on consacre à cette fantaisie, car une pareille création est bien pour le peuple, si je ne me trompe. Ils paraissent, d'ailleurs, assez peu contents de la tournure que prend leur affaire. Je crois, comme le *Courrier français*, qui était forcé de l'avouer l'autre jour, que la république a perdu du terrain par les efforts mêmes de ses partisans. C'est, au reste, une chose extrêmement curieuse et instructive à la fois que de voir ces gens-là se démasquer successivement. Après le procès de la *Société des droits de l'homme*, voici venir celui de l'*Aviso*, de Toulon, qui dépasse encore en audace et en scélératesse les maximes de la susdite société. Il en vient à dire positivement (vous l'avez lu, sans doute) qu'il faut dépouiller les bourgeois, les capitalistes, les banquiers, les industriels, etc., etc., parce que ce sont des oisifs qui exploitent le peuple et s'engraissent de ses sueurs, etc., etc. Si le jury ne condamne pas de tels *loups-garous*, il faut tirer l'échelle et s'apprêter avant peu pour tirer des coups de fusil. Je crois que le gouvernement a besoin de tenir solidement ces mâtins-là en bride, d'interdire leurs bals, leurs banquets, etc., et, s'ils s'avisent de vouloir encore donner des charivaris à des hommes honorables, de les houspiller de manière à leur faire perdre l'envie d'y revenir. Voilà ce qu'on réclame en général. Je me flatte que l'annonce de pareilles extravagances nous ramènera quelques hommes de bonne foi; j'augurerais bien mal de ceux qui s'appuieraient sur de pareils forcenés.

J'étais l'autre jour à Hautefort; on parla beaucoup de Mme la Duchesse. Il s'y trouvait un monsieur qui était venu passer quelques jours au château, et qu'on nomme M. le marquis de la Fare. C'est un homme qui a passé la soixantaine, bien élevé, ancien militaire, et qui vous a vu en Espagne pendant que vous y faisiez la guerre; il habite Marseille. C'est

un des légitimistes les plus raisonnables que j'aie guère vus. On témoignait de l'étonnement de ce que vous aviez accepté le commandement de Blaye : « Mais, dis-je, je crois qu'un militaire doit obéir à son chef, lorsqu'il n'y a rien dans l'ordre qu'il reçoit qui soit contre l'honneur. — Vous avez raison, me dit-il, c'est ainsi que cela doit être. » Ils me firent ensuite plusieurs questions sur Blaye. Je satisfis leur curiosité avec des renseignements que j'étais autorisé à leur donner. « Mais, dit M$^{me}$ de Damas, comment se fait-il que le commissaire de police Joly, que M. Chousserie avait refusé de recevoir, ait eu ses entrées dans la citadelle dès que le général Bugeaud en a eu le commandement? — C'est un conte de vos journaux, lui répondis-je, rien n'est plus faux que l'empire prétendu de M. Joly dans la citadelle de Blaye. Je sais que le général Bugeaud ne l'aurait pas souffert, et, d'ailleurs, je m'en rapporte à M. le marquis de la Fare, qui a été militaire. N'est-il pas vrai que les militaires n'aiment pas la police? — C'est très vrai, me répondit-il, il n'y a pas l'ombre de vraisemblance que le général Bugeaud, qui a la réputation d'un rigoureux militaire, ait voulu admettre un commissaire de police à le surveiller. »

Du reste, M. de Damas, ni M. l'abbé, ni personne, ne nient la grossesse et l'accouchement. M. l'abbé faisait même plus : il convertissait, comme il me l'a dit, les *incrédules de son parti,* pour ne pas les exposer au ridicule qui s'attache à la négation de l'évidence : « Je suis bien aise, au moins, que ce soit une fille, me dit-il, parce que, quand on parlera des deux princes, on ne demandera pas : Lequel? »

Il n'y a vraiment que les légitimistes encroûtés qui nient encore l'accouchement. M. l'abbé me dit qu'on en voulait, dans leur parti, à ceux qui y croyaient (1).

(1) Les légendes les plus sottes sont souvent les plus difficiles à détruire. On ne

Je suis allé deux fois, en passant, à la Durantie. C'est magnifique, admirable, qu'une pareille agriculture. Vos avoines sont les plus belles ou à peu près les seules que j'aie vues.

Je vous apprendrai une nouvelle qui vous fera plaisir : j'ai rencontré, l'autre jour, les commissaires du comice de Lanouaille pour la visite des trèfles. Ils m'ont dit qu'ils avaient trouvé de plus belles pièces de trèfle que l'an dernier, et que l'an prochain il y en aurait de plus belles, de plus nombreuses encore. On vous attendra pour les fêtes agricoles de Lanouaille.

Nous nous sommes réunis au comice d'Excideuil pour nommer un jeune homme à envoyer à la ferme modèle de Grignau, pour qu'il y jouisse de l'avantage que vous lui procurez, ainsi qu'à notre pays. Le choix est tombé sur un des fils de Martel, qui paraît être intelligent et capable d'en profiter.

saurait s'imaginer toutes les fables répandues à cette époque au sujet de la captivité de Mme la duchesse de Berry. Cette douloureuse nécessité politique, qui avait contraint le roi Louis-Philippe à arrêter sa nièce pour mettre fin à une tentative de guerre civile, fut commentée de la façon la plus odieuse. Quant à l'infortunée princesse, dont la résolution, l'esprit et la bonté sont restés légendaires, elle fut cruellement châtiée, par la suite, de ses héroïques imprudences.

Toutefois, la personne qui eut le plus à souffrir de ces fables fut le général Bugeaud. Bien des années après le drame de Blaye, les légitimistes, surtout en province, ne prononçaient qu'avec horreur le nom de ce féroce geôlier. Mme la comtesse Feray nous racontait qu'en 1867, le général Feray ayant été chargé, après le départ du maréchal Niel, du commandement du corps d'armée de Toulouse, elle fut, au début de son séjour dans cette ville, l'objet d'une réserve et d'une froideur calculées de la part de la société légitimiste. La noblesse du pays poursuivait en elle, avec acharnement, la fille du gouverneur de Blaye.

Ce ne fut que plus tard, lorsque des témoignages irrécusables, venus de madame la duchesse de Berry elle-même, eurent apporté la vérité aux incrédules, que la société légitimiste de Toulouse revint sur son premier accueil. Elle prodigua alors, il faut bien le dire, à l'innocente victime des passions politiques, des marques non équivoques d'estime et de sympathie.

Je vous prie d'offrir à M^me Bugeaud mes respectueux hommages et l'assurance de mon dévouement sans bornes.

CHAVOIX.

Partie de Bordeaux le 8 juin, l'*Agathe* n'arriva à Palerme que le 5 juillet. Voici la dépêche du général Bugeaud, écrite sur le bateau même et rendant compte au maréchal Soult de sa mission :

*Le général Bugeaud au président du Conseil, maréchal duc de Dalmatie, ministre de la Guerre.*

Rade de Palerme, le 5 juillet 1833.

Monsieur le maréchal,

Je n'attends pas le débarquement pour vous écrire. On aperçoit un brick qui appareille et que l'on croit français, je veux saisir l'occasion, me réservant de vous rendre compte du débarquement, et des nouvelles que j'apprendrai, par une autre lettre ou à la fin de celle-ci.

Notre traversée a été souvent contrariée par les vents ou par les calmes.

La duchesse de Berry s'est parfaitement portée ; la terrible, l'affreuse affection de poitrine dont on parlait ne l'a pas fait tousser une seule fois ; sa fille a beaucoup profité.

Dès son entrée sur le navire, les manières de la Duchesse avec moi, mon aide de camp et M. Ménière, ont complètement changé. Elle nous a mis à l'écart avec une affectation qui tient de l'enfantillage et annonce de la petitesse d'esprit. Elle a oublié nos soins, nos égards pendant sa captivité de Blaye, et nous a traités presque comme si nous avions été pour elle des geôliers farouches. Par opposition et pour mieux nous faire sentir l'acerbe de ses procédés, elle a

comblé de politesses toute la marine, elle allait jusqu'à prendre le bras à un simple élève. Enfin, elle vient de donner une gratification de 20 jours de solde à tout l'équipage.

Voyant son intention bien formelle de me mortifier, je me suis renfermé dans ma dignité et je me suis contenté de lui demander de ses nouvelles une fois par jour.

Le commandant du brick français (M. Nolette, capitaine de corvette), qui était en rade depuis hier, arrive à notre bord. Il nous annonce que les gouverneurs de Naples et de Palerme ne sont pas prévenus de l'arrivée de la duchesse de Berry, que le consul français est dans la même ignorance, que rien n'est préparé pour recevoir la Princesse. M. le comte Lucchesi est seulement arrivé hier au soir à Palerme.

Le brick repartant sur-le-champ pour Toulon, je ferme ma lettre sans pouvoir vous donner d'autres renseignements.

Recevez, monsieur le maréchal, l'assurance de mon profond respect.

BUGEAUD.

En même temps qu'il écrivait à Paris, le général Bugeaud adressait au consul de France la lettre suivante, afin d'obtenir des autorités napolitaines un procès-verbal du débarquement de la princesse.

*Le général Bugeaud au consul de France, à Palerme.*

En rade de Palerme, 8 juillet 1833.

Monsieur,

Je m'empresse de vous envoyer une dépêche de M. le ministre des Relations Extérieures. Probablement vous en aurez reçu le duplicata par l'Italie.

Il y est sûrement question d'une pièce que je suis chargé de réclamer des autorités siciliennes, qui atteste le débarquement de la duchesse de Berry et de son enfant à Palerme. Sans doute, le ministre, ainsi que moi, compte sur vos relations amicales avec elles pour l'obtenir. Mais je crois qu'il faut joindre à cela la plus grande célérité. Si nous laissons débarquer la Duchesse avant de demander la reconnaissance, avant d'avoir dressé et même fait signer la pièce, nous ne l'aurons pas (1). La Duchesse craint infiniment de donner le moindre papier dont le Gouvernement puisse tirer avantage. Il faut donc, selon moi, faire sur-le-champ cette demande à qui de droit ; si l'on accède, dresser et faire signer la pièce pour qu'elle me soit rendue au moment du débarquement.

Dans le premier moment d'effusion, on ne refusera pas une chose contre laquelle on se raidirait peut-être plus tard. C'est pour atteindre ce but que je me suis dépêché de vous

(1) Signor generale,

Mi è pervenuto il di lei pregiatissimo foglio datato oggi stesso, col quale si è ella compiaciuta rendermi cosapevole del seguito arrivo in questa in buona salute di S. A. R. la duchessa di Berry, di sua figlia e del suo seguito a bordo della fregata l'*Agata*.

Nello accusare io quindi a lei, signor generale, la ricezione del di lei succennato foglio, e nel render le in contraccambio i miei ringraziamenti per la communicazione, che si è servita di farmene, mi reco ad onore di farle in riscontro conoscere, che la prelodata S. A. R. la duchessa di Berry di unita a sua figlia, ed al suo seguita è de già disbarcata in questa, in buona salute dal bordo della fregata di sopra enunciata, alle ore 5 pomeridiane di questo stesso giorno.

Lo prego intanto di aggradire le protestazione della mia maggiore considerazione mentre ho l'onore di essere,

Di lei signor generale,
Devotissimo oblig° servo,
Il principe di Campo-Formio.

Palermo, 5 luglio 1833.

Monsieur le général,

Je viens de recevoir votre très appréciée lettre, en date d'aujourd'hui même, par laquelle il vous a plu de me faire savoir l'arrivée immédiate dans cette ville, et en bonne santé, de S. A. R. la duchesse de Berry, de sa fille et de sa suite, à bord de la frégate l'*Agathe*.

En conséquence, monsieur le général, en vous accusant réception de votre lettre et en vous remerciant, en échange de la communication que vous avez bien voulu me faire, je tiens à honneur de vous faire connaître, à mon tour, que S. A. R. la duchesse de Berry, avec sa fille et sa suite, est débarquée en cette ville, en bonne santé, de ladite frégate l'*Agathe*, aujourd'hui même, à cinq heures de l'après-midi.

Je vous prie de recevoir les assurances de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le général,
Votre très dévoué et très obligé serviteur,
Le prince de Campo-Formio.

Palerme, 5 juillet 1833.

envoyer mon aide de camp pour vous prier de ne venir à bord qu'après avoir négocié cette affaire.

Il est évident que plus les autorités qui signeront la pièce seront élevées, meilleure sera-t-elle.

S'il y avait refus, il vous resterait peut-être à réunir une commission composée de vos amis pour signer un procès-verbal de débarquement ; mais je doute qu'au pis aller, le commandant du port nous refuse une pièce que, dans tous les cas, il nous faut demander *pour la responsabilité personnelle du général et du commandant de la frégate l'A*gathe.

L'énonciation suivante, ou l'équivalente, doit se trouver dans la pièce :

« M. le général Bugeaud, membre de la Chambre des « députés de France, escortant M^me la duchesse de Berry, « princesse des Deux-Siciles, est arrivé aujourd'hui devant « Palerme sur la frégate l'*Agathe*, commandée par le capi- « taine Turpin, à (heure). La Princesse est débarquée, ac- « compagnée de sa fille et de la nourrice, de M. le comte de « Ménars, son écuyer, de M. le prince et M^me la princesse « de Beaufremont et de ses domestiques, etc. »

Au reste, votre habitude des affaires, jointe aux instructions du ministre, me garantit que cette petite négociation sera en tout point menée à bien.

Pour vous donner du temps, nous allons traîner en longueur les préparatifs du débarquement.

A présent il me reste à vous prier de vouloir bien me procurer des journaux de France, car j'en suis affamé. Ils me manquent depuis le 7 juin inclus.

Recevez, etc.

BUGEAUD.

Le général Bugeaud ne séjourna pas à Palerme et reprit avec empressement le chemin de la France. Le docteur Ménière, qui avait été, on se le rappelle, une des personnes désignées par M^me^ la duchesse de Berry elle-même pour l'accompagner jusqu'à Palerme, demeura quelque temps en Sicile. Voici la lettre, fort curieuse, écrite par le docteur au général, et qui nous donne sur l'attitude de la cour de Naples à l'égard de la princesse des détails tout à fait inédits :

*M. le docteur Ménière au général Bugeaud, à Excideuil.*

Naples, le 27 juillet 1833.

Mon cher général,

Vous trouverez peut-être que j'ai un peu tardé à tenir ma promesse, mais écoutez mon histoire et vous me pardonnerez.

A peine étais-je débarqué, que j'appris qu'il me serait difficile de quitter le pays aussitôt que je l'avais projeté. Les fêtes de Sainte-Rosalie devant commencer le 11 et durer cinq jours, le bateau à vapeur s'était arrangé de façon à ne partir de Palerme que le 19 ou le 20, et je me voyais cloué en Sicile pour quinze jours. Cela ne me souriait pas du tout. Après m'être installé tant bien que mal dans ce pays de sauvages, j'allai faire, au bout de quatre à cinq jours, une visite à M. Deneux, qui, ainsi que l'abbé, logeait au palais Butera chez la Duchesse. Je trouvai le docteur fort peu enchanté de son habitation ; sa petite chambre à peine meublée était contiguë à celle des femmes, et le cher homme soupirait. Il est vrai qu'il avait l'honneur de manger à la table

de la comtesse Lucchesi, et il eût été heureux de cette faveur insigne, si la cuisine palermitaine eût valu celle de Blaye ou de l'*Agathe;* mais il ne pouvait manger tous ces ragoûts de l'enfer, et il ne tarda pas à être tout à fait indisposé. Pendant que je bavardais avec lui, M^me^ Hansler vint me dire que la Princesse désirait me voir. Je passai dans la chambre des deux dames d'atours, et quelques instants après la Duchesse y entra, sautillant comme de coutume, à moitié habillée et de fort bonne humeur. Elle me fit aussitôt vingt questions, me demanda où j'étais logé, si je me plaisais à Palerme, etc.; elle me parla de sa fille, de M. Lucchesi. Tout cela me parut assez naturel. Lorsque je pris congé d'elle, je lui fis mes adieux, mais elle me dit qu'elle espérait bien que je ne partirais pas sans revenir la voir. Voilà pour la partie historique. Maintenant, voici le chapitre des cancans. Chez elle, la Princesse n'est que comtesse, et tout est établi sur ce pied de simple particulière. Au palais du vice-roi, elle a un petit appartement comme Altesse Royale, mais cette subtile distinction n'a pu s'établir qu'après de longs pourparlers. Il y eut gala à la cour à l'occasion de la fête de la reine mère. C'est surtout en cette circonstance que les maîtres des cérémonies ont été embarrassés, et beaucoup de personnages n'ont pas voulu assister au baisemain. Le fait est que la voix publique est contre le mariage. Dans le grand monde, on en fait des gorges chaudes. La Duchesse sort beaucoup; elle se promène presque tous les soirs sur la *Marina*, jolie promenade au bord de la mer. Elle a près d'elle M^me^ de Beaufremont, et sur le devant de la voiture se trouve son mari, flanqué de MM. de Ménars et de Beaufremont. Un coureur précède l'équipage. J'ai vu son appartement, qui est bien; celui de Monsieur est voisin; mais, pour dire la vérité, il y a communication possible. (*Nota bene,* les verrous sont chez elle.) En somme, l'é-

poux a toujours sa mine froide, comme vous l'avez vu à bord de l'*Agathe*.

Quand il s'est agi du départ, il y a eu une foule d'opinions différentes. Tous les jours, c'était un arrangement nouveau. Ainsi M. Deneux, l'abbé et moi, nous avions retenu nos trois places sur le bateau à vapeur. Le lendemain, ces messieurs en retenaient une quatrième pour M^me^ Hansler; un autre jour, on contremandait cette place, M^me^ Hansler devant rester jusqu'à la fin du mois. Plus tard, M^me^ Hansler et la nourrice de la petite fille devaient venir avec nous; on embarquait même la chèvre, et le lendemain tout ce projet n'existait plus. Le fait est que la Duchesse désirait se rendre à Naples, puis à Rome, puis à Prague en traversant la haute Italie. Je vous dirai même qu'au bureau du bateau à vapeur on avait fait inscrire la nourrice sous ce titre : « M^me^ Portier nourrice, et son enfant. » Il a fallu avoir un passeport pour l'enfant, qui est Sicilienne, et alors sont survenues les difficultés. Il paraît que l'on a signifié à la Duchesse qu'elle ne pourrait aller à Naples ni en Italie. On a même ajouté que la cour d'Autriche lui refusait le passage pour aller auprès de son beau-père, le roi Charles X.

Le 19, j'allai faire mes adieux à la Princesse. M. de Ménars m'annonça, m'introduisit auprès de Madame, et j'eus une audience toute solennelle. Je trouvai les mines fort allongées, M. Deneux tout rouge, M^me^ Hansler pleurant de chagrin de ne pas partir, etc. En passant chez la nourrice, je caressai la petite Anna, et, en la berçant sur mes bras, je l'embrassai en lui disant que je l'aimais presque autant que si j'étais son père. La nourrice me dit : « Oh! elle serait bien heureuse d'avoir un père comme vous, pauvre *petita!* »

Voilà, mon cher général, tout ce que je peux vous dire

sur ce sujet intéressant. Mon séjour à Palerme a été long, mais j'en ai tiré parti. J'ai vu beaucoup de monde. J'ai été appelé en consultation par les gens de la plus haute volée. On m'a fait bien des questions, et il n'était pas difficile de voir le sentiment qui perçait au travers de cette curiosité. Les incrédules sont nombreux. J'ai eu à démentir bien des bruits ridicules. On a dit, par exemple, que la Duchesse avait montré sur ses poignets la trace des fers qu'elle portait à Blaye. J'ai beaucoup regretté la précipitation de votre départ. Vous auriez pu séjourner ici sans le moindre inconvénient. On porte de singuliers jugements quand on voit les choses à distance. Le général, le député eût éclipsé toute la petite cour de Butera, et le public eût été pour vous. J'ai été reçu dans beaucoup de grandes maisons par des personnages qui ont refusé d'aller au palais. Des dames n'ont pas voulu se trouver avec notre Princesse, qui ne me paraît pas avoir gagné grand'chose à son changement officiel. Si elle est forcée de rester ici, je pense qu'elle trouvera moyen de s'échapper.

Adieu, mon cher général. Je ne vous souhaite rien, car que vous manque-t-il à Excideuil ou à la Durantie? Gardez-moi un souvenir amical, car vous me devez cela pour prix du véritable attachement que j'ai pour vous. Oubliez mes boutades, mes contradictions, ma mauvaise humeur. Tout cela, c'est la forme; le fond vaut mieux, j'ose le dire, et j'espère que vous m'en aurez tenu compte. Permettez-moi d'offrir mes civilités respectueuses à M$^{me}$ Bugeaud et de faire pour elle des souhaits de bonne santé. J'embrasse très amicalement ma camarade Marie et la chère Drondron. Soyez assez bon pour me rappeler au souvenir de mesdames vos sœurs, et généralement de toute votre famille et de vos amis, que j'ai eu l'avantage de connaître à Blaye. Je n'oublie pas le

cher Saint-Arnaud. Croyez-moi toujours votre dévoué serviteur.

*Signé :* MÉNIÈRE.

Je n'ai pas encore écrit à M. d'Argout les petites nouvelles que je vous transmets. Si vous aviez quelque chose à me mander, écrivez-moi à Florence, poste restante.

---



# CHAPITRE XX.

Retour du général Bugeaud. — Confidences à son ami M. Gardère et à M. Mourgues sur la presse à Paris et en province. — Session de 1833. — Attitude du député d'Excideuil ; son aversion pour les journalistes. — Séance du 25 janvier. — Le duel Dulong. — Récit du général Bugeaud. — Les journaux du temps. — Les insurrections de Lyon et de Paris en avril 1834. — Les légendes de la rue Transnonnain. — Générosité du général Bugeaud. — La lettre de 1848 au ministre colonel Charras.

En quittant Palerme, le général Bugeaud se dirigea directement sur Paris, où il dut rendre compte au gouvernement du roi de la délicate et pénible mission qui lui avait été confiée. Peu de jours après, il regagnait son cher Périgord où sa famille et ses amis l'attendaient avec impatience. La lettre ci-dessous, adressée à son ami M. Gardère, montre combien lui étaient sensibles les attaques de la presse :

*Le général Bugeaud à M. Gardère, à Bordeaux.*

Excideuil, le 3 août 1833.

Les détails que vous me donnez, mon cher Gardère, sur les fêtes de Paris m'ont fait le plus grand plaisir. J'ai tant appris à me méfier de l'odieuse presse que je ne crois qu'aux paroles de l'honnête homme qui n'est pas journaliste. Je me méfie même de la presse ministérielle. Ah ! si tous les Fran-

çais jugeaient le journaliste comme moi, il ne serait plus dangereux et serait bientôt forcé de changer d'allure. Quel horrible despotisme que celui des folliculaires!... Celui des barons, des rois et des jésuites fut-il jamais à comparer? Ont-ils jamais eu cette horrible puissance de dénigrement et de calomnie continuelle? Ont-ils ordonné aux postes du royaume de porter chaque jour le poison du sophisme et du mensonge sur toute la surface de la France? La presse vous rend fous et féroces d'abord, pour vous rendre esclaves et misérables après. Et cependant, comment combattre cette hydre? Ce n'est qu'avec de grands dangers que nous chercherions à revenir à la censure. Tout le monde n'a pas encore vu les cornes et les griffes du monstre. Lui interdire les attaques contre le principe du gouvernement serait un vain palliatif.

Je ne vois que deux remèdes : le vote, sans délibération pour le jury, et la presse elle-même pour combattre la presse. Ce dernier moyen, pour être efficace, doit être employé par les citoyens et non par le gouvernement. Outre que celui-ci n'a pas assez d'argent pour remplir l'objet, tous ses écrits sont frappés de suspicion par les hommes qui doivent être ramenés. C'est aux hommes riches et amis de l'ordre à *s'associer pour l'extension de la presse* dans toutes les villes, dans toutes les provinces, mais surtout à Paris, où les journaux peuvent se faire mieux qu'ailleurs et se répandre de là dans toute la France. Serait-il difficile de former dans Paris dix sociétés de ce genre, composées de cinquante ou soixante membres, qui consacreraient à cela un capital qui trouverait son intérêt et son amortissement dans l'amélioration de la raison publique et le plus grand mouvement des affaires?

Ces sociétés inonderaient la France de journaux à bon marché, quoique bien faits et intéressants sous tous les rapports. On chercherait, par tous les moyens possibles, à ga-

comblé de politesses toute la marine, elle allait jusqu'à prendre le bras à un simple élève. Enfin, elle vient de donner une gratification de 20 jours de solde à tout l'équipage.

Voyant son intention bien formelle de me mortifier, je me suis renfermé dans ma dignité et je me suis contenté de lui demander de ses nouvelles une fois par jour.

Le commandant du brick français (M. Nolette, capitaine de corvette), qui était en rade depuis hier, arrive à notre bord. Il nous annonce que les gouverneurs de Naples et de Palerme ne sont pas prévenus de l'arrivée de la duchesse de Berry, que le consul français est dans la même ignorance, que rien n'est préparé pour recevoir la Princesse. M. le comte Lucchesi est seulement arrivé hier au soir à Palerme.

Le brick repartant sur-le-champ pour Toulon, je ferme ma lettre sans pouvoir vous donner d'autres renseignements.

Recevez, monsieur le maréchal, l'assurance de mon profond respect.

BUGEAUD.

En même temps qu'il écrivait à Paris, le général Bugeaud adressait au consul de France la lettre suivante, afin d'obtenir des autorités napolitaines un procès-verbal du débarquement de la princesse.

*Le général Bugeaud au consul de France, à Palerme.*

En rade de Palerme, 8 juillet 1833.

Monsieur,

Je m'empresse de vous envoyer une dépêche de M. le ministre des Relations Extérieures. Probablement vous en aurez reçu le duplicata par l'Italie.

Il y est sûrement question d'une pièce que je suis chargé de réclamer des autorités siciliennes, qui atteste le débarquement de la duchesse de Berry et de son enfant à Palerme. Sans doute, le ministre, ainsi que moi, compte sur vos relations amicales avec elles pour l'obtenir. Mais je crois qu'il faut joindre à cela la plus grande célérité. Si nous laissons débarquer la Duchesse avant de demander la reconnaissance, avant d'avoir dressé et même fait signer la pièce, nous ne l'aurons pas (1). La Duchesse craint infiniment de donner le moindre papier dont le Gouvernement puisse tirer avantage. Il faut donc, selon moi, faire sur-le-champ cette demande à qui de droit ; si l'on accède, dresser et faire signer la pièce pour qu'elle me soit rendue au moment du débarquement.

Dans le premier moment d'effusion, on ne refusera pas une chose contre laquelle on se raidirait peut-être plus tard. C'est pour atteindre ce but que je me suis dépêché de vous

(1) Signor generale,

Mi è pervenuto il di lei pregiatissimo foglio datato oggi stesso, col quale si è ella compiaciuta rendermi cosapevole del seguito arrivo in questa in buona salute di S. A. R. la duchessa di Berry, di sua figlia e del suo seguito a bordo della fregata l'*Agata*.

Nello accusare io quindi a lei, signor generale, la ricezione del di lei succennato foglio, e nel render le in contraccambio i miei ringraziamenti per la communicazione, che si è servita di farmene, mi reco ad onore di farle in riscontro conoscere, che la prelodata S. A. R. la duchessa di Berry di unita a sua figlia, ed al suo seguita è de già disbarcata in questa, in buona salute dal bordo della fregata di sopra enunciata, alle ore 5 pomeridiane di questo stesso giorno.

Lo prego intanto di aggradire le protestazione della mia maggiore considerazione mentre ho l'onore di essere,

Di lei signor generale,
Devotissimo oblig° servo,
Il principe di CAMPO-FORMIO.

Palermo, 5 luglio 1833.

Monsieur le général,

Je viens de recevoir votre très appréciée lettre, en date d'aujourd'hui même, par laquelle il vous a plu de me faire savoir l'arrivée immédiate dans cette ville, et en bonne santé, de S. A. R. la duchesse de Berry, de sa fille et de sa suite, à bord de la frégate l'*Agathe*.

En conséquence, monsieur le général, en vous accusant réception de votre lettre et en vous remerciant, en échange de la communication que vous avez bien voulu me faire, je tiens à honneur de vous faire connaître, à mon tour, que S. A. R. la duchesse de Berry, avec sa fille et sa suite, est débarquée en cette ville, en bonne santé, de ladite frégate l'*Agathe*, aujourd'hui même, à cinq heures de l'après-midi.

Je vous prie de recevoir les assurances de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le général,
Votre très dévoué et très obligé serviteur,
Le prince de CAMPO-FORMIO.

Palerme, 5 juillet 1833.

ferait bien les affaires du pays. Il est cruel de le dire, mais c'est comme cela!...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

J'espère un bon succès pour notre journal (le *Mémorial*) : je lui ai fait adresser nombre d'abonnements. Il me paraît être dans les besoins de la morale politique du département. On est si las de l'exagération, du mensonge, de la calomnie!... Je conseille à notre rédacteur d'extraire les morceaux des meilleurs journaux (en indiquant la source, ce qu'il ne fait pas), et quelques-uns des articles les plus enragés du *Courrier*, du *National*, de la *Tribune*, du *Corsaire*, avec un petit commentaire.

Des dieux que nous servons, voyez la différence!

Le *Figaro* est un journal peu connu dans le département; il y a parfois des articles fort piquants qui pourraient égayer le *Mémorial*.

Votre affectionné et dévoué.

*Signé* : BUGEAUD.

Rentré à Paris à la fin de l'automne 1833 pour la session des Chambres, le général prit, selon son habitude, une part active aux travaux parlementaires. Toutes les questions qui touchaient, de près ou de loin, à l'armée, étaient traitées par lui. Or, comme il connaissait parfaitement les choses dont il parlait, il était toujours écouté par la Chambre, dont il ne manquait jamais d'éclairer l'opinion. Les utopies gouvernementales, les théories révolutionnaires, trouvaient en lui un adversaire passionné. Sa franchise, son bon sens, sa hardiesse d'idées et d'opinions exaspéraient les journaux d'opposition.

« Aux uns et aux autres, » écrivait en 1851 un biographe du maréchal, M. Bezancenetz, « il disait sa pensée avec une netteté et souvent une rudesse de langage qui ne tardèrent pas à le faire mettre au ban de cette presse prétendue libérale qu'il caractérisait avec tant de vérité en la nommant plaisamment l'*aristocratie de l'écritoire*. Avant même que, par ses actes, le général fût mis hors la loi des journalistes de l'opposition, ceux-ci, ayant compris qu'ils avaient affaire à un adversaire qui ne leur laisserait ni paix ni trêve, lui déclarèrent une de ces guerres acharnées de publicistes à homme politique, dans laquelle il est bien rare que le second ne succombe pas. Les grosses pièces et l'artillerie légère de la presse opposante furent dirigées contre lui. Sa vie fut scrutée pour la calomnier; on travestit ses paroles; ses intentions furent incriminées; le mot d'ordre était donné partout, et l'on espéra en avoir raison par le ridicule, l'intimidation ou la calomnie. Cette fois, les calculs des journalistes se trouvèrent faux. Ils s'étaient attaqués à un homme qui ne prenait pas au sérieux le quatrième pouvoir de l'État et que leurs attaques ne préoccupaient que très médiocrement. » (En cela, croyons-nous, le biographe se trompe.) « Le député d'Excideuil laissa dire les journaux et n'en marcha pas moins avec fermeté dans la ligne droite qu'il avait abordée, sans chercher, mais sans éviter les occasions d'exprimer sa pensée tout entière sur cette tyrannie que quelques hommes prétendaient exercer, au nom de la liberté, sur le pays tout entier. »

Le 25 janvier, dans une discussion sur le budget de la guerre, un des députés les plus exaltés de l'opposition, M. Dulong, ayant apostrophé insolemment le général Bugeaud, celui-ci releva le mot. Une rétractation primitivement faite ayant été retirée, une rencontre eut lieu. L'issue en fut fatale, et l'adversaire du général reçut une balle en plein front. Cet événement passionna au plus haut degré les esprits, d'autant plus que M. Dulong était fils naturel de M. Dupont de l'Eure, un des chefs vénérés de l'opposition.

Nous avons extrait des journaux du temps quelques détails significatifs. Toutefois, le plus précieux document est sans contredit la lettre ci-dessous, adressée par le général à l'un de ses anciens camarades, M. Fayant, commandant des vétérans en province. Cette lettre, commencée avant la rencontre et achevée le lendemain du duel, contient le récit de la sinistre aventure. Cettenarration simple, faite sans forfanterie, sans passion, mais aussi sans regrets hypocrites et sans faux attendrissement, montre bien le caractère du général.

*Le général Bugeaud au capitaine Fayant.*

Paris, le 28 janvier 1834.

Mon cher Fayant,

Le ministre m'a promis formellement que vous seriez sur la première ordonnance de nomination de la Légion d'honneur, comme officier. Le général Schneyder m'a dit que le travail était préparé.

Je regrette vivement que vous vous soyez cassé le cou dans ces vétérans; c'est bien vous qui l'avez voulu; sans cela, vous seriez chef de bataillon depuis plus d'un an. Mais je vous conseille de prendre votre retraite bientôt, elle sera presque aussi bonne que celle d'un chef de bataillon, et puis, nous avons peut-être à redouter qu'on modifie la loi du 11 avril 1831.

Vous avez eu des désagréments, des peines, des ennuis dans votre position. Eh bien! je vous assure que ma situation n'est pas agréable. Je n'ai le temps ni de boire ni de manger; je suis assailli de partout par des milliers de solliciteurs; ajoutez la Chambre, qui seule peut occuper bien assez, puis ma brigade, et vous jugerez de mes embarras.

30 *janvier* 1834. — Je viens d'avoir une affaire. Dans la séance du 25, j'ai dit, de ma place, à Larabit : « On commence par obéir, et l'on réclame après. » M. Dulong me cria de sa place : « L'obéissance conduit-elle jusqu'à se faire geôlier? »

Je fus lui demander raison de cette injure. Il s'excusa, mais imparfaitement. « A demain, » lui dis-je. Le lendemain, il consentit à écrire une lettre au *Journal des Débats*, qui seul avait rapporté l'outrage. Le lendemain, la lettre ne parut pas : j'appris qu'il l'avait retirée. Une nouvelle explication était indispensable. Je compris bien vite que les *bousingots* l'avaient poussé à retirer sa déclaration et l'excitaient à se battre. Je dis qu'il fallait la lettre ou le combat. Ils ne voulurent faire aucune concession ; je pris leur heure, et je choisis l'épée. Les témoins de Dulong ne voulurent jamais. « Eh bien! Messieurs, nous tirerons chacun un coup de pistolet, et nous prendrons l'épée, s'il n'y a pas de résultat. » Même obstination dans le rejet. Je proposai successivement deux coups de pistolet et l'épée, le sabre, le fusil, et, sur leur refus de tout, je proposai

par dérision le bâton. Enfin, fatigué d'une si longue discussion, je finis par dire : « Eh bien ! Messieurs, puisqu'il faut que l'offensé fasse toutes les concessions, je me battrai au pistolet, jusqu'à ce que l'un des deux soit sur le carreau. »

Hier, à dix heures du matin, nous nous sommes rencontrés au bois de Boulogne ; on nous a mis à trente pas, pouvant marcher l'un sur l'autre jusqu'à vingt. Je l'ai couché en joue deux fois pour le faire tirer, mais sans succès ; arrivés à la limite, j'ai cru prudent de me donner le premier feu, ayant une très bonne arme. Ayant abaissé mon pistolet dans la ligne de son nez jusqu'à sa cravate, mon coup est parti contre ma volonté, et je lui ai cassé la tête. Il est tombé raide, et il a respiré jusqu'à ce matin à six heures.

Ce malheureux était le plus grand insolent du côté gauche. Le malheur arrivant, il vaut mieux qu'il soit tombé là qu'ailleurs. Les dieux ont été justes. Vous voyez comme il m'avait outragé !

J'avais expressément demandé avancement de bourse pour votre fils et le petit Desramières ; j'apprends que Desramières l'a seul obtenu, à cause de ses bonnes notes. Je vais insister de nouveau pour vous.

Votre ami,

BUGEAUD.

Voici en quels termes fut rapporté l'événement par le *Messager* du 30 janvier 1834 :

Une rencontre fatale a eu lieu ce matin au bois de Boulogne, au rond-point du Cèdre, entre M. Dulong, député, et son collègue M. le général Bugeaud. L'arme convenue était le pistolet.

Les témoins de M. Dulong étaient MM. Georges Lafayette

et le colonel César Bacot. Ceux de M. Bugeaud étaient le général de Rumigny et le colonel Lamy.

Les deux adversaires ont été placés à quarante pas. Ils se sont avancés l'un sur l'autre et tenant tous deux le pistolet ajusté. Ils avaient à peine fait chacun deux pas, lorsque le général Bugeaud a tiré. M. Dulong est tombé sur le coup; la balle, ayant frappé le rebord du chapeau de M. Dulong au-dessus du sourcil gauche, a pénétré dans la tête et n'est pas ressortie.

M. Dulong a été saigné sur le terrain par M. Jules Cloquet et ramené chez lui, rue de Castiglione, en voiture, par M. Georges Lafayette. A deux heures, on lui a fait une seconde saignée très abondante. Depuis qu'il a reçu le coup, le blessé n'a pas repris connaissance un seul instant. A quatre heures il vivait encore, mais la gravité de sa blessure laissait bien peu d'espoir.

Tous ceux des amis et collègues de M. Dulong qui avaient été prévenus de ce déplorable événement, se sont empressés de se réunir autour de son lit de douleur. On s'est entendu là pour faire porter cette nouvelle par un exprès à M. Dupont de l'Eure, le parent et le meilleur ami de M. Dulong, et lui remettre une lettre que ce dernier lui avait écrite dans la prévision du malheur qui est arrivé.

La cause du duel remonte au récit suivant qu'avait fait dans ces termes le *Journal des Débats* :

M. LE MARÉCHAL SOULT. — Il faut qu'un militaire obéisse.

M. LARABIT. — M. le président du Conseil me fait observer qu'on doit obéir; je le reconnais; mais quand on est dans son droit et qu'on veut vous faire reculer, Messieurs, on renonce à l'obéissance.

*Voix nombreuses.* — Jamais ! jamais !

M. LE GÉNÉRAL BUGEAUD. — On obéit d'abord.

M. DULONG, au milieu du bruit. — Faut-il obéir jusqu'à se faire geôlier ? (*tumulte*) jusqu'à l'ignominie ? (*bruit, tumulte.*)

Par suite des explications auxquelles ce récit inexact avait donné lieu, M. Dulong avait écrit une lettre qui devait être insérée dans le *Journal des Débats*. Mais, le lundi soir, le *Bulletin ministériel* parla de cette circonstance dans les termes suivants :

Le *Journal des Débats* a rapporté hier une expression outrageante adressée par M. Dulong à l'honorable général Bugeaud. Aujourd'hui on disait à la Chambre que l'honorable général en a demandé raison, et qu'il a exigé de M. Dulong une lettre qui paraîtra demain dans le *Journal des Débats*.

La manière dont la démarche de M. Dulong était présentée dans cette note décida l'honorable député à redemander sa lettre au général Bugeaud, en se mettant à sa disposition. Cette note avait ainsi fait reprendre la querelle.

Cependant, hier encore, le général Bugeaud avait déclaré qu'il accepterait toutes les explications qui seraient consenties par les témoins. Malheureusement, il paraît que l'on tenait à faire de cette discussion une affaire de parti.

A deux heures, MM. Lafayette et Bacot se rendirent aux Tuileries, pour retirer des mains de M. de Rumigny la lettre que M. Dulong avait d'abord écrite. Mais là M. de Rumigny leur déclara que la lettre avait été brûlée par lui en présence du Roi. La déclaration écrite de la destruction de la lettre a été signée par M. Bugeaud.

La déplorable issue de cette rencontre fait ressortir ce qu'il y a d'insensé dans les duels parlementaires, et ce que présenterait d'odieux la conduite de ceux qui auraient envenimé l'affaire.

Que prouve, en effet, ce sang versé pour l'honneur de M. Bugeaud ? En a-t-il moins été l'agent préposé à la garde d'une captivité illégale ?

Le nom de geôlier n'était pas exact ; cela est vrai. Mais pourquoi? parce que ce nom est celui que la loi donne aux gardiens légaux des prisonniers, parce qu'il ne peut être appliqué à l'homme qui s'est chargé de fonctions qui, étant en dehors du droit, n'ont de nom dans aucune langue. Le sang de M. Dulong ne lave rien.

Tous les journaux républicains, la *Tribune*, le *National* et autres, dont les articles n'avaient pas été étrangers à cette fatale rencontre, avaient cherché, avec cette bonne foi qui les caractérise, à toutes les époques, à envenimer la querelle et à faire jouer un rôle odieux aux Tuileries. L'un d'eux, la *Tribune* notamment, terminait ainsi son article :

Ah! c'est que tout se tient dans un système. Entre les citoyens la guerre civile, entre les particuliers les duels... Ne voyez-vous pas du sang partout?

Vous avez un habit de général, vous le souillerez à des fonctions de geôlier. Puis, il y aura un jour où votre souillure vous sera reprochée, et alors vous vous battrez, et vous tuerez ou vous serez tué ; et, pour que rien n'y manque, vos journaux exciteront, les aides de camp serviront de témoins, et le chef de l'État sera dépositaire des pièces et les brûlera!

Et tout ceci s'est exécuté à propos d'une question où la loi d'avancement a été violée, où le corps tout entier de l'artillerie a été outragé par le caprice d'un ministre!

Est-ce assez d'infamies? Ce soir, on danse à la cour!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les obsèques de M. Dulong ont eu lieu aujourd'hui et seront à jamais remarquables par la généreuse sympathie et

par le caractère de sagesse que la population parisienne a déployés en cette occasion.

Dès le point du jour, la capitale présentait sur toute la ligne comprise entre les Champs-Élysées et le Père-Lachaise l'aspect d'un vaste camp. Toutes les troupes étaient sur pied. Les rues de Rivoli et de Castiglione étaient remplies de gardes municipaux, de sergents de ville réunis par escouades, et de ces individus, reconnaissables par leur aspect et leur tenue, qui forment les brigades de la police secrète. Des pièces d'artillerie avaient été promenées dans les rues et sur les boulevards; on savait qu'elles étaient chargées à mitraille, et la mèche allumée qui les accompagnait montrait suffisamment qu'on était décidé à s'en servir.

Tout cet appareil de force n'a intimidé personne, et heureusement aussi n'a point fait naître l'exaspération qui souvent est produite par un déploiement inutile de forces hostiles. L'admirable population de la capitale (elle est éternellement admirable, cette population) remplissait tous les quartiers qui environnent la maison mortuaire et tous ceux que devait parcourir le cortège. Les cris de : Vive Lafayette! se firent entendre sur tout le parcours.

MM. de Salverte, Cabet, Tardieu, Langlois, Carrel et Dupont ont prononcé des discours patriotiques et émus sur la tombe du représentant du peuple.

(*Tribune*, 3 février 1834.)

Le duc de Broglie et le comte d'Argout ayant quitté le ministère au mois de février, M. Thiers reprit le portefeuille de l'Intérieur.

Peu de temps après (avril 1834), éclatait la terrible insurrection de Lyon, qui précéda de quelques jours

seulement une nouvelle prise d'armes à Paris. Il ne nous déplaît point, en rappelant ces événements, d'évoquer le témoignage d'un historien que l'on ne saurait accuser de partialité pour la monarchie de Juillet, nous voulons parler de M. Louis Blanc.

Sans doute sommes-nous loin de vouloir excuser les douloureux incidents qui accompagnèrent la répression de l'émeute, dans ces jours néfastes, durant lesquels des soldats, mitraillés par les fenêtres, se livrèrent d'eux-mêmes à de terribles représailles. Mais, hélas! n'est-ce point plutôt sur les hommes qui avaient publiquement émis cette maxime : « L'insurrection est le plus sacré des devoirs, » que l'histoire doit faire retomber la responsabilité du sang répandu, les massacres des Cordeliers de Lyon, du faubourg de Vaise et de la maison n° 12 de la rue Transnonnain?

Voici le début du récit cynique de ces journées terribles des 13 et 14 avril 1834 ingénument fait par M. Louis Blanc :

Cependant l'ordre est *donné* (par le comité de la *Société des droits de l'homme*), à plusieurs sectionnaires de descendre sur la voie publique, d'y rester un instant dans une attitude prudente, puis de disparaître. Il ne s'agit pas, leur a-t-on dit, de *commencer* l'attaque; il s'agit de répandre dans l'air une agitation qui indique quelles sont les dispositions du peuple. Cet ordre fut mal compris ou mal exécuté. Le dimanche 13, dans les rues Beaubourg, Geoffroy-Langevin, Aubry-le-Boucher, aux Ours, Transnonnain, Maubuée, Grenier-Saint-Lazare, des barricades furent construites par une poignée d'hommes exaltés dont il paraît certain

que des agents de police aiguillonnaient perfidement l'ardeur. (Ceci va de soi.)

Du reste, partout le bruit et l'appareil des armes, le monotone retentissement du rappel, les promenades circonspectes des patrouilles et les cavaliers courant la ville porteurs de messages redoutés. Car le gouvernement avait cru devoir déployer toutes ses ressources ; et c'était avec une armée de près de 40,000 hommes, c'était avec le secours de la garde nationale de la banlieue convoquée, c'était avec 36 pièces de canon braquées dans différents quartiers que les généraux Torton, Bugeaud, Rumigny et de Lascours se disposaient à soutenir le combat.

L'attaque commença vers sept heures du soir, et avec elle le deuil de tant de familles. Un officier d'état-major de la garde nationale, M. Baillot fils, portait des ordres à la mairie du 12e arrondissement et quatre chasseurs l'accompagnaient : une balle le blessa mortellement. M. Chapuis, colonel de la 4e légion, fut atteint au bras d'une grave blessure Des soldats, des insurgés tombèrent pour ne plus se relever ; toutefois la lutte fut courte. A neuf heures, le feu s'éteignait et l'on remettait au jour suivant la prise, désormais inévitable, des barricades qui coupaient encore les rues Transnonnain, Beaubourg et Montmorency.

(Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*)

Ici nous trouvons, dans les notes intimes de la comtesse Feray, de graves révélations sur un fait resté obscur et que nous croyons de notre devoir d'éclaircir aujourd'hui complètement :

Pendant les émeutes d'avril 1834, quelles furent nos angoisses ! Après une longue journée, mon père, qui était alors

caserné à l'École militaire, rentra brisé de fatigue et de chagrin. Cette lutte entre Français le désolait. Il avait servi de point de mire aux émeutiers, qui remarquaient de loin sa grande taille et sa forte tête blanche. M. Thiers, curieux d'étudier sur le terrain les manœuvres militaires qu'il a décrites plus tard avec tant de talent, ne l'avait point quitté, malgré ses instances. Mon père craignait à chaque instant de le voir atteint par les balles qui pleuvaient autour d'eux.

En 1871, M. Thiers, président de la république, me racontait encore cette journée.

Mon père fut atterré en lisant, le jour suivant, le récit abominable de l'affaire de la rue Transnonnain, où il était traité de mitrailleur, d'égorgeur de femmes et d'enfants. Ses yeux se remplirent de larmes. « Mais, c'est horrible, disait-il, moi le meilleur ami des humbles et du brave peuple! — Il faut tout de suite protester, répondit ma mère, et ne pas laisser cette accusation sur ta mémoire. — Je ne puis pas : j'aurais l'air d'accuser mon camarade. Le général de Lascours, qui commandait dans ce quartier, ne pouvait malheureusement pas empêcher ses soldats, assassinés par les soupiraux des caves, par les lucarnes, de tirer sur les maisons d'où partaient les coups. Il va certainement dire ce qui s'est passé et me disculper. Tu peux être sûre qu'il le fera, c'est son devoir, et il n'a guère à craindre les attaques, n'étant point, comme moi, la bête noire des journalistes. »

Le général de Lascours a gardé le silence. Aussi, quand mon père voyait ma mère et ses sœurs pleurer devant ces lâches outrages, il leur disait avec sérénité : « Mes amies, je vous en prie, soyez plus calmes, croyez-vous que je ne souffre pas ? Dieu a été méconnu, outragé, abreuvé d'ingratitude sur cette terre. Ai-je le droit de me plaindre? » Quand je songe que cette triste histoire est encore ex-

ploitée par les fanatiques du parti légitimiste et par ceux du parti républicain, je trouve que mon père a été bien généreux.

Dieu nous garde de vouloir troubler la sérénité de l'histoire par de pénibles et inopportunes réminiscences; mais n'est-il pas permis de constater ici que, dans les plus graves circonstances de sa vie, le maréchal Bugeaud eut cruellement à souffrir d'avoir été, par les hasards de la politique et de la hiérarchie, placé à plusieurs reprises sous les ordres ou aux côtés de M. Thiers. Sans parler des attaques furibondes, des diatribes incessantes auxquelles fut en butte, durant toute sa vie, le maréchal, en raison de certains faits, combien de gens, en effet, accolent-ils encore à son nom les épithètes de *geôlier de Blaye*, d'exécuteur de hautes œuvres, de *bourreau de Transnonnain!* Or, à M. Thiers incombe tout entière, comme ministre de l'Intérieur, la responsabilité de ces deux actes politiques : l'arrestation et la captivité de Mme la duchesse de Berry et la répression de l'émeute de 1834. Par une singulière méprise, c'est sur le général Bugeaud seul qu'est constamment jusqu'ici retombée l'impopularité.

Pendant la durée du règne du roi Louis-Philippe, le maréchal Bugeaud s'abstint de toute récrimination et dédaigna de se justifier au sujet du rôle qui lui avait été attribué d'une façon si imméritée. Il lui en coûtait de relever un fait d'histoire qui n'avait à ses yeux rien de déshonorant sans doute, mais douloureux néanmoins pour le général sous lequel il s'était accompli.

Toutefois, la révolution de 1848 ayant amené l'établissement d'un nouveau gouvernement, et les attaques recommençant incessantes de plus belle contre le prétendu massacreur de Transnonnain, la patience et la résignation échappèrent au vieux maréchal de France. Son éternel rôle de bouc émissaire lui pesa, et il crut, pour la première fois, devoir mettre fin à une odieuse et mensongère légende.

Voici en quels termes superbes et indignés l'ancien caporal d'Austerlitz écrivit au ministre de la guerre de la République française, qui se trouvait alors être le colonel Charras :

*Le maréchal Bugeaud*
*au ministre de la Guerre, M. le colonel Charras.*

Paris, 28 mars 1848.

Citoyen ministre,

Vous êtes mon recours naturel contre une calomnie qui m'afflige et effraye ma famille, car elle se produit en articles de journaux, en motions de clubs, en lettres anonymes. Il est évident qu'on veut me vouer à la colère du peuple de Paris, en m'accusant d'avoir ordonné le massacre de la rue Transnonnain en avril 1834. Eh bien! monsieur le ministre, je ne suis point allé dans cette rue, ni aucune fraction des troupes que je commandais. J'avais sous mes ordres le 32e de ligne, colonel Duvivier, aujourd'hui général de division, et la 9e légion, colonel Boutarel. Il est facile de faire une enquête, et je viens la demander instamment pour faire cesser des bruits qui me révoltent. Oui! j'ai voulu défendre les lois du

pays violemment attaquées ; mais ordonner de tuer des vieillards, des femmes, des enfants ! la pensée seule m'en fait horreur.

L'homme qui a éprouvé souvent l'enthousiasme pur de la victoire sur les ennemis de la France, ne peut descendre à des ordres barbares. L'enquête prouvera que, loin de montrer de la férocité, j'ai arraché à de mauvais traitements une foule de prisonniers. Les gardes nationaux de la 9e légion, qui se trouvaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, l'attesteront, et, entre autres, M. Gabis, capitaine et député.

Après une longue carrière toute de dévouement à mon pays, après avoir soumis les Arabes de toute l'Algérie, j'étais loin de penser que je serais attaqué avec tant de violence et d'injustice par des hommes qui font profession de patriotisme élevé.

Agréez, etc.

Thomas BUGEAUD,
Maréchal de France.

Une crise ministérielle survint après les émeutes de Paris et de Lyon, et des élections générales eurent lieu au mois de juin 1834. Les événements auxquels venait d'être mêlé le député d'Excideuil avaient excité contre lui les haines les plus farouches. Toutefois, il sortit vainqueur de la lutte, et en rend compte dans ces termes à son ami M. Gardère :

*Le général Bugeaud à M. Gardère, à Paris.*

Excideuil, le 27 juillet 1834.

J'aurais dû à l'instant, mon cher Gardère, vous informer de mon triomphe ; mais j'avoue qu'au milieu du chaos de vi-

sites, de félicitations, de dîners, de déjeuners, je l'ai oublié. Vous savez déjà que j'ai vaincu les deux factions réunies contre moi avec un acharnement et un ensemble incroyables. Tous les moyens, même les plus vils, ont été tentés pour m'éloigner.

A quel degré de dépravation politique la presse nous a conduits! Les hommes les plus opposés de principes et de mœurs se sont unis dans le but de renverser et de précipiter la France dans le gouffre des révolutions. Cela fait horreur! Mais les deux oppositions, et surtout la républicaine, sont bien punies. Presque partout elles sont battues. La Chambre sera excellente, et nous pouvons espérer de meilleurs jours.

BUGEAUD.

Toutefois, cette vie de luttes politiques et parlementaires, dans laquelle s'usaient cette puissante organisation et ce robuste tempérament, allait bientôt cesser, et nous ne tarderons pas à retrouver le général Bugeaud sur son véritable terrain, devant l'ennemi, en Afrique.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE DES MATIÈRES.

## CHAPITRE III.



## CHAPITRE IV.



## CHAPITRE V.



## CHAPITRE VI.



## CHAPITRE VII.

## CHAPITRE VIII.



## CHAPITRE IX.



## CHAPITRE X.



## CHAPITRE XI.



## CHAPITRE XII.

## CHAPITRE XIII.



## CHAPITRE XIV.



## CHAPITRE XV.



## CHAPITRE XVI.

